

PIERRE
BERGÉ
& ASSOCIÉS



**LIVRES
& MANUSCRITS**

PARIS - VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018

*...für Kling Kling
...Kling! Kling! ... des Wasser Mäuschen ist mit edlem Wein ... in die Münd mit edlem*

LIVRES & MANUSCRITS

DATE DE LA VENTE / DATE OF THE AUCTION

Vendredi 30 novembre 2018 - 14h30
Friday 30 November 2018 at 2:30 pm

LIEU DE VENTE / LOCATION

Drouot Richelieu - Salle 4
9 rue Drouot 75009 Paris

EXPOSITION PUBLIQUE / PUBLIC VIEWING

Jeudi 29 novembre 2018 de 11 heures à 21 heures
Vendredi 30 novembre 2018 de 11 heures à 12 heures
Thursday 29 November 2018 from 11:00 am to 9:00 pm
Friday 30 November 2018 from 11:00 am to 12:00 am

**TÉLÉPHONE PENDANT L'EXPOSITION PUBLIQUE ET LA VENTE
CONTACT DURING VIEWING AND THE SALE**

T. +33 (0)1 48 00 20 04

CONTACTS POUR LA VENTE / CONTACTS FOR THE AUCTION

Eric Masquelier **T.** +33 (0)1 49 49 90 31 - emasquelier@pba-auctions.com
Sophie Duvillier **T.** +33 (0)1 49 49 90 10 - sduvillier@pba-auctions.com

EXPERTS / SPECIALISTS

N° 2 à 7

Benoît Forgeot
Agréé par le SFEP
4, rue de l'Odéon
75006 Paris
Assisté de Andréa Gaborit
T. + 33 (0)1 42 84 00 00
E. info@forgeot.com

N° 8

Thierry Bodin
Expert SFEP
45, rue de l'Abbé Grégoire
75006 Paris
T. +33 (0)1 45 48 25 31
E. lesautographes@wanadoo.fr

N° 9 à 13

Stephen Roe
19 Dukes Avenue. London N3 2DE
T. + 44 7798 695811
E. stephen.roe@live.co.uk

N° 24

Jean-Baptiste de Proyart
Expert SFEP
21 rue Fresnel, 75116 Paris
T. +33 (0)1 47 23 41 18
E. jean-baptiste@deproyart.com
Assisté de Damien Gonnassat
damien@deproyart.com

N° 14 à 23 et 25 à 181

Eric Busser
Membre de CNE
37, rue Monge 75005 Paris
T. +33 (0)1 56 81 63 22
E. librairiebusser@orange.fr



Départements

ARCHÉOLOGIE

Daphné Vicaire
T. +33 (0)1 49 49 90 15
dvicaire@pba - auctions.com

ART AFRICAÏN & OCÉANIE

Daphné Vicaire
T. +33 (0)1 49 49 90 15
dvicaire@pba - auctions.com

ART BELGE

Harold Lombard
T. +32 (0)2 504 80 30
hlombard@pba - auctions.com
Olivia Roussev
T. +32 (0)2 504 80 30
oroussev@pba - auctions.com

ART MODERNE & CONTEMPORAIN

Fabien Béjean - Leibenson
T. +33 (0)1 49 49 90 32
fbejean@pba - auctions.com
Sophie Duveillier
T. +33 (0)1 49 49 90 10
sduveillier@pba - auctions.com
Amélie Sieffert
T. +33 (0)1 49 49 90 26
asieffert@pba - auctions.com

ARTS DÉCORATIFS DU XX^e & DESIGN

Sandor Gutermann
T. +33 (0)1 49 49 90 13
sgutermann@pba - auctions.com

BIJOUX, ORFÈVRENERIE & MINIATURES

Keagan Ramsamy
T. +33 (0)1 49 49 90 11
kramsamy@pba - auctions.com

DESSINS - TABLEAUX ANCIENS

Vittorio Preda (expert)
vpreda@pba - auctions.com

EXPERTISE - INVENTAIRE

Pierre - Harald Leducq
T. +33 (0)1 49 49 90 29
phleducq@pba - auctions.com

HAUTE ÉPOQUE

Xavier Peters
T. +33 (0)1 49 49 90 33
xpeters@pba - auctions.com

JUDAÏCA

Fabien Béjean - Leibenson
T. +33 (0)1 49 49 90 32
fbejean@pba - auctions.com
Amélie Sieffert
T. +33 (0)1 49 49 90 26
asieffert@pba - auctions.com

LIVRES & AUTOGRAPHES - MANUSCRITS

Eric Masquelier
T. +33 (0)1 49 49 90 31
emasquelier@pba - auctions.com
Sophie Duveillier
T. +33 (0)1 49 49 90 10
sduveillier@pba - auctions.com

MEUBLES ET OBJETS D'ART

TABLEAUX - DESSINS ANCIENS
ORIENT ET EXTRÊME - ORIENT
EXPERTISE - INVENTAIRE
Daphné Vicaire
T. +33 (0)1 49 49 90 15
dvicaire@pba - auctions.com
Harold Lombard
T. +32 (0)2 504 80 30
hlombard@pba - auctions.com

PHOTOGRAPHIES & ÉDITION

Fabien Béjean - Leibenson
T. +33 (0)1 49 49 90 32
fbejean@pba - auctions.com
Amélie Sieffert
T. +33 (0)1 49 49 90 26
asieffert@pba - auctions.com

VINS & SPIRITUEUX

Sophie Duveillier
T. +33 (0)1 49 49 90 10
sduveillier@pba - auctions.com

ANTOINE GODEAU

Président
Commissaire Priseur habilité

FABIEN BÉJEAN - LEIBENSON

Vice président

DELPHINE DE COUNTRY

Commissaire Priseur habilité

PIERRE - HARALD LEDUCQ

Commissaire Priseur habilité

RAYMOND DE NICOLAY

Consultant

RELATIONS PUBLIQUES / PRESSE

Nathalie du Breuil
T. +33 (0)1 49 49 90 08
ndubreuil@pba - auctions.com

PARIS

92 avenue d'Iéna 75116 Paris
T. +33 (0)1 49 49 90 00
F. +33 (0)1 49 49 90 01

BRUXELLES

Harold Lombard
hlombard@pba - auctions.com
Olivia Roussev
oroussev@pba - auctions.com
Xavier Peters
xpeters@pba - auctions.com

CONSULTANTS

Ann Matthys
amatthys@pba - auctions.com
Ann - Sophie De Stoop
ann - sophie.de.stoop@telenet.be
Walter Spruyt
walter.spruyt@skynet.be

Avenue du Général de Gaulle 47
1050 Bruxelles
T. +32 (0)2 504 80 30
F. +32 (0)2 513 21 65

AMSTERDAM

Xavier Peters
xpeters@pba - auctions.com

Numéro d'agrément
2002 - 128 du 04.04.02

WWW.PBA - AUCTIONS.COM

Administratif

DIRECTION ARTISTIQUE

Aurore Blot Lefevre
T. +33 (0)1 49 49 90 03
ablotlefevre@pba - auctions.com
Assistée par Océane Pierrang

TRAITEMENT ICONOGRAPHIQUE

Céline Scaringi
T. +33 (0)1 49 49 90 17
cscaringi@pba - auctions.com

TRANSPORT / LOGISTIQUE

Chantal Dugénit
cdugenit@pba - auctions.com
Jean - Yves Le Moal
jylemoal@pba - auctions.com
T. +33 (0)1 48 58 36 06

RÈGLEMENT

Mariana Si Saïd
T. +33 (0)1 49 49 90 02
msisaïd@pba - auctions.com

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Christie Demanche
T. +33 (0)1 49 49 90 19
cdemanche@pba - auctions.com

ACCUEIL

Réception Paris
Méryl Gigandet
T. +33 (0)1 49 49 90 00
accueil@pba - auctions.com

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Olivier Paulhac
T. +33 (0)1 49 49 90 00
opaulhac@pba - auctions.com



SAINT LAURENT

REBECCA
#YSL19 SPRING 19
YSL.COM

~~C'est tout ce que tu veux dire~~
~~ce n'est pas ça. je ne te parle pas de~~
le n'en peut être pas guéri, oui, peut être
ala guérison, bon. mais il n'en pas guéri
Pourquoi non? La ce que tu n'entends rien
guéri. ~~C'est pas ça non~~; C'est ce que tu s
qui le mine? qui sait, il en peut être gu
lorsqu'il s'éteint? Personne bien
qui ~~est allé~~ ~~à~~ ~~la~~ ~~maison~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~personne~~
~~qui~~ ~~est~~ ~~allé~~ ~~à~~ ~~la~~ ~~maison~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~personne~~
Personne n
mort. Ça fin, je veux dire tout en dis
lui pour qu'il soit mort. Ça fin, je veux
le mal a pis le dessus, il n'y a plus rien
question d'honneur. Ça fin ~~je veux dire~~ ^{sa fin} il e
nul'admet pas. Je voudrais qu'il fasse

C'est lui ne
l'appelle pas

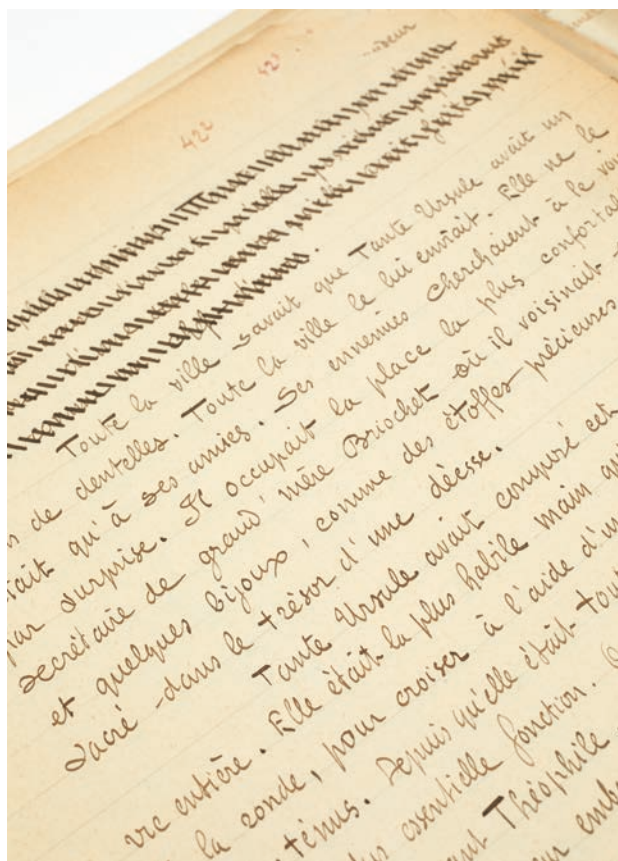
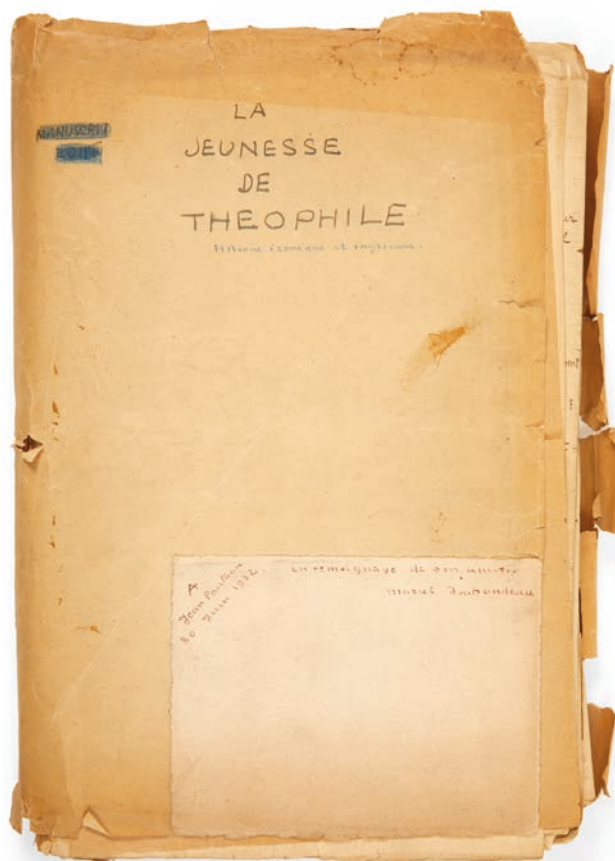
~~le plan est en trois. La Tourne comme~~
~~l'odeur de la famille. Ça fin, je veux~~
~~me. Les fils de la qui dorment dans de la~~
~~D'ailleurs, on a de la venue famille~~
~~ils ont le cœur et y quatre a arriés~~
~~chaque deux de la famille de la famille~~
~~les fils qui fait et comme un~~
~~est une qui profitent le plus de la~~
~~les s'arrivent de la fin. Je voudrais~~
~~comme ça fin tout les fils~~
~~je ne veux pas aller avec des~~

(A)
mille les
pas de la
qu'ils
et de la
mille les
pas de la
qu'ils
et de la

~~Je n'ai rien dit de ma~~
guérison, de ~~je~~ parler de ma
the, puisque je n'en tends rien
nt. Je, c'est bon. hm.
ala guérison. ~~mais~~ tel a
ais s'il n'y a pas quelque chose
lus tout maintenant la que
e peut le dire. ~~si~~ ~~the~~
te cherches ~~maintenant~~
s'en occupe. Et il est
a en hermes le renais dans
dire, c'est le, c'est fini
a faire, ~~ce~~
n'ont. hm hm, la te
soleil. Ou simplement jour
un ra. ~~Il n'y a pas que~~
~~rien à l'égard de cha~~
~~res et c'est de silence.~~
~~Il y a des Américains~~
~~mes de ces côtés à les~~
~~indes l'un autre. ~~est~~~~
~~je de quel côté que ce~~
~~propre de l'été. ~~Je~~~~
~~par là, tout ça guère~~
~~ne s'a dans le monde.~~
~~à voir les deux de ces~~

Autographes & manuscrits

du n° 1 au n° 8



1

Marcel Jouhandeau

La Jeunesse de Théophile
Manuscrit autographe.

195 pp. in-4 à l'encre noire sur autant de feuillets de papier ligné. Soit : 1 f. n. ch. de titre et 1-59 pp pour la 1^{ère} partie ; 1 f. n. ch. de titre et 1-82 pp pour la 2^e partie ; 1 f. n. ch. de titre et 1-51 pp pour la 3^e partie.

Sous une chemise titrée par Marcel Jouhandeau portant cette dédicace sur un carton collé : « A Jean Paulhan, 30 juin 1932, en témoignage de son amitié, Marcel Jouhandeau ».

Précieux manuscrit complet du premier livre de Marcel Jouhandeau.

Comme le révèle ce manuscrit, *La Jeunesse de Théophile* a d'abord eu pour titre *Mystique et ironique histoire du jeune Théophile Brinchanteau*. Il s'agit de la première œuvre publiée par Marcel Jouhandeau.

L'ouvrage se divise en trois parties : « Tante Ursule ou l'âge des idoles », « Jeanne ou l'âge de raison » et « Madame Alban ou l'âge de la Perfection ». Chacune de ces femmes accompagne le héros au long de son initiation religieuse et mystique, mi réelle, mi onirique.

La tentation de la sainteté, qui s'oppose à celle du péché, la description ironique et parfois cruelle de la vie de province, la rapidité elliptique du style : tous les éléments qui caractérisent l'œuvre de Marcel Jouhandeau sont déjà entièrement présent dans le livre que Paul Morand qualifia à sa parution de « suite de petites proses poétiques, narquoises et tendres, d'une évidente fraîcheur ».

Jean Paulhan, à qui fut offert ce manuscrit fut durant toute sa vie un ami et un soutien sans faille pour Marcel Jouhandeau. A sa mort, ce dernier lui rendit ainsi hommage : « Je le considère un peu « ma seconde conscience », et pourtant personne ne pèse moins que Jean Paulhan, je veux dire, ne fait sentir moins bruyamment, moins tyranniquement sa présence, mais pour moi personne aussi ne m'a donné davantage le sentiment de « sa présence ».

Très beau manuscrit destiné à l'impression, d'une élégante écriture.

Provenance : Jean Paulhan, Pierre et Raymonde Paulhan, Castor Seibel.

10 000 / 12 000 €

Christian Bérard est un "semble-mort", car un tel artiste jamais ne meurt, il sommeille. Ses imaginations magnifiques, ses lignes, ses taches le prolongent. Bérard dessinait sur des nappes, des menus, comme la nature se charge d'ornez, n'importe où, les plantes et les bêtes, (et, sans doute, à ce privilège de participer aux énigmes de l'univers, qu'il doit une sorte d'ingratitude oubliée des hommes. Ce qu'il créait relève de ce qui pousse et non de ce qui s'invente. La beauté sortait de sa personne avec une charge et monstrueuse facilité du règne animal et végétal. Bérard était un demiurge et les demiurges sont immortels.

Jean Cocteau

*
1960

2

COCTEAU (Jean). A propos de Christian Bérard. *Sans lieu, 1960.* Manuscrit autographe signé "Jean Cocteau" ; 1 page in-4.

Belle évocation de Christian Bérard par son ami Jean Cocteau.

"Christian Bérard est un "Semble-mort", car un tel artiste jamais ne meurt, il sommeille.

Ses imaginations magnifiques, ses lignes, ses taches le prolongent. Bérard dessinait sur des nappes, des menus, comme la nature se charge d'ornez, n'importe où, les plantes et les bêtes.

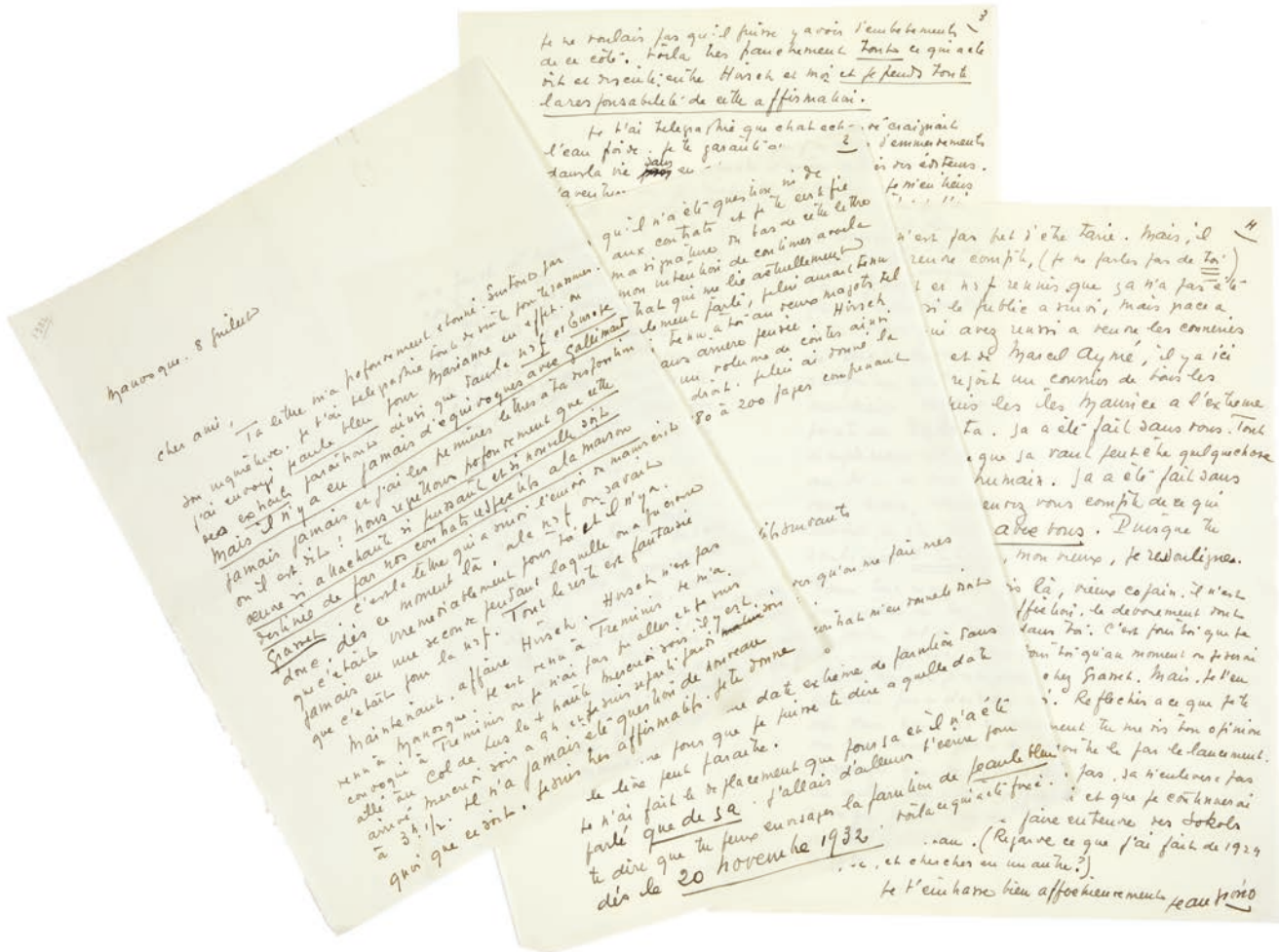
C'est, sans doute, à ce privilège de participer aux énigmes de l'univers, qu'il doit une sorte d'ingratitude oubliée des hommes. Ce qu'il créait relève de ce qui pousse et non de ce qui s'invente. La beauté sortait de sa

personne avec l'étrange et monstrueuse facilité du règne animal et végétal. Bérard était un demiurge et les demiurges sont immortels."

Dès 1930, Christian Bérard (1902-1949) collabora étroitement avec Jean Cocteau pour lequel il créa costumes et décors. Il "est sans aucun doute le peintre, qui, après Picasso, eut le plus d'importance dans la vie et dans l'œuvre de Cocteau" (Georgel, *Jean Cocteau et son temps*).

Le manuscrit figurait dans l'exposition *Jean Cocteau et son temps*, organisée en 1965 au Musée Jacquemart André (n° 358). Il appartenait alors à Lucie Weill.

200 / 300 €



3
GIONO (Jean). Lettre adressée à Louis Brun. *Manosque, 8 juillet 1932.*
 Lettre autographe signée "Jean Giono", 4 pages in-folio.

Remarquable lettre d'un romancier courroucé à son éditeur Louis Brun.

Directeur littéraire de Grasset, Brun entretenait des relations amicales avec Giono. Ce dernier, lié à Grasset comme à la N.R.F., proteste de ses bonnes intentions. Il rassure son interlocuteur : Jean le Bleu doit bien paraître chez Grasset. Puis il lui relate avec précision les propos qu'il a tenus à l'alter ego de Brun aux éditions Gallimard, Louis-Daniel Hirsch : règlement de ses droits, publications à venir, etc. Conclusion : "Tu peux envisager la parution de *Jean le Bleu* dès le 20 novembre 1932."

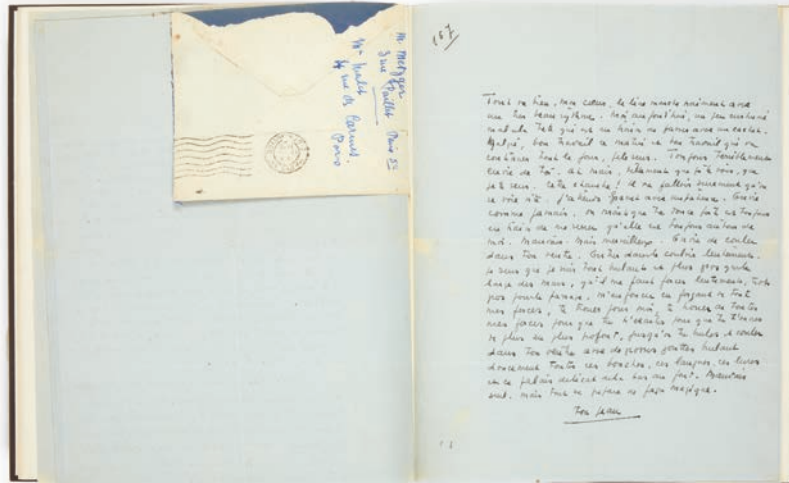
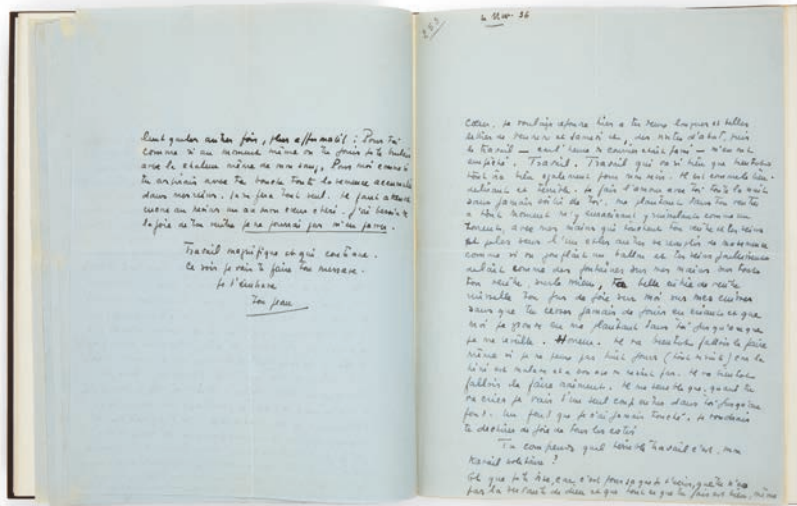
Puis, insistant sur le fait qu'il s'en tient à la lettre des contrats ("Je te garantis que j'ai assez d'emmerdements dans la vie sans en chercher d'autres auprès des éditeurs"), il lui annonce, après *Jean le Bleu*, "un volume d'essais intitulé *L'Eau vive* qui comprend *Manosque des Plateaux*, *Présentation de Pan*, *L'Eau vive* et le texte de ma conférence d'Allemagne. [...] Je te donnerai au printemps prochain un volume de Théâtre [et] la suite de *Jean le Bleu* ; soit : *Icare*, *le visage du mur*, *l'herbier d'algues*."

Ayant protesté de sa fidélité, Jean Giono en profite pour demander que ses livres fussent mieux traités :

"Maintenant, mon vieux Brun, si vraiment tu veux me faire plaisir, il ne suffira pas cette fois de me dire que ce que j'ai écrit est mon chef-d'œuvre, mais, avec cette habileté qui a rendu célèbre ta maison, fais sur moi un effort de lancement et de publicité. Je ne me plains pas. Le public est venu et vient de plus en plus et viendra de plus en plus car, malgré ma naïveté, ma solitude et mon éloignement je sais ce que je vaudrais et je sais ce que je peux produire. La source n'est pas prête d'être tarie. Mais, il faut vous rendre compte, (je ne parle pas de toi) vous Grasset et nrf réunis que ça n'a pas été grâce à vous si le public a suivi, mais grâce à moi. Vous qui avez réussi à vendre les conneries de Desbordes et de Marcel Aymé, il y a ici quelqu'un qui reçoit un courrier de tous les méridiens. Depuis les îles Maurice à l'extrême pointe du Dakota. Ça a été fait sans vous. Tout simplement parce que ça vaut peut-être quelque chose au point de vue humain. Ça a été fait sans vous mais, vous rendez vous compte de ce qui aurait pu être fait avec vous. Puisque tu soulignes l'intérêt, mon vieux, je ressouligne [sic].

Dans tout ce que je te dis là, vieux copain, il n'est pas question de toi. L'affection, le dévouement dont tu parles l'ai trouvée [sic] dans toi. C'est pour toi que je suis chez Grasset. C'est pour toi qu'au moment où je serai libre de contrat je résignerai [sic] chez Grasset. Mais, je t'en prie n'aie pas de doute sur moi. Réfléchis à ce que je te dis plus haut et si vraiment tu me dis ton opinion sur mon livre, prouve le, montre le par le lancement."

1 000 / 1 500 €



La face cachée de Jean Giono

4

GIONO (Jean). Correspondance adressée à Hélène Laguerre.

30 juillet 1935-15 novembre 1937.

20 lettres autographes signées et 17 enveloppes montées sur onglets dans un volume in-4 en demi-marquain noir, plats de parchemin encadrés de maroquin (Honegger).

Superbe correspondance amoureuse et érotique adressée par Jean Giono à Hélène Laguerre : entièrement inédite, elle est également d'un grand intérêt littéraire.

“Giono a correspondu avec sa famille [...], ses amis, ses éditeurs, ses lecteurs et de nombreux écrivains ou artistes (peintres, compositeurs, hommes de théâtre, cinéastes) : correspondances irrégulières, dont plusieurs s’interrompent au bout de quelques années et ne révèlent finalement que peu de choses sur sa vie, sa pensée et le mouvement de sa création. Les lettres à Hélène Laguerre et Blanche Meyer font exception, Giono livrant à ses correspondantes le récit de cette vie particulière de l’œuvre en création” (J. Mény in *Dictionnaire Giono*, 2016, p. 241).

Les pages écrites à Hélène Laguerre témoignent ainsi de la genèse de

Batailles dans la montagne, son grand roman des années 1937/1939 :

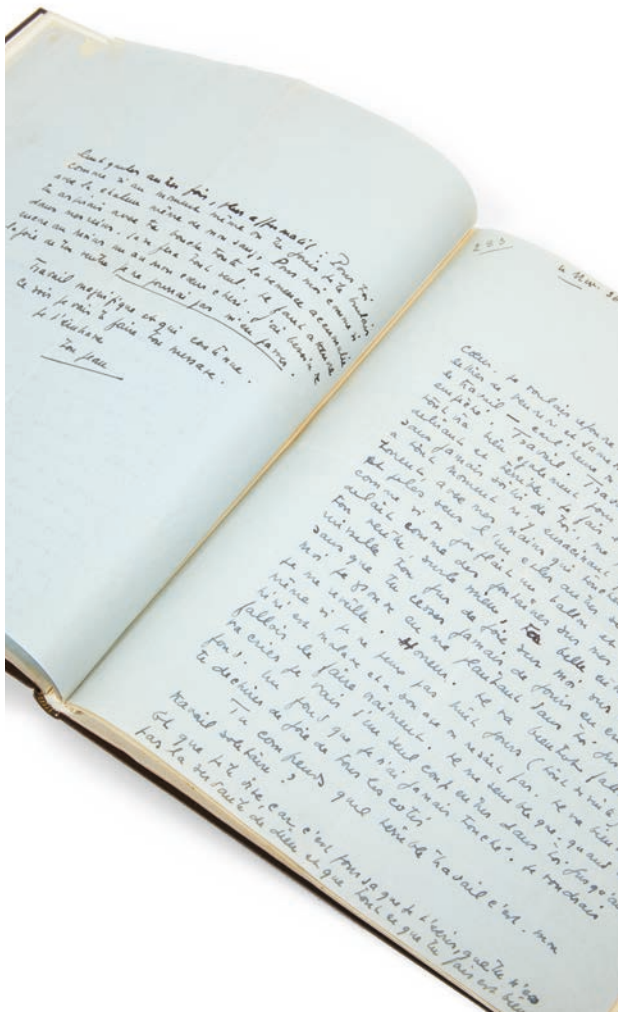
“Batailles me travaille. Je crois que ce livre marchera bien. Voilà donc que je suis comme une machine à faire des livres ? Pas plus tôt fini que commencés ? Non, mais comme un paysan qui fait aller son travail tous les jours. [...] A la relecture des épreuves de Resurrection du pain pour la nrf je constate avec stupeur que ça tient le coup” (20/01/1936).

“Le livre entre peu à peu dans son développement [sic] décisif.

De moins en moins le temps de penser à autre chose qu’à toi et au livre. C’est vraiment un mariage intime de mon travail et de toi ; toi chair, et toi cœur. Ô indispensable !

Souffrance de ne pas t’avoir là à côté pour faire l’amour brusquement, à mon gré, à mon désir, chaque jour, vers les quatre heures quand le jour va se fermer sur le travail du soir et que depuis le matin saccumule en moi cette semence poétique sœur de la semence de chair à toi destinée. [...]” (3 mars 1936).

“Cœur. Toujours beau temps, toujours travail ardent. Demain je commencerai la déclaration d’amour qu’est la fin du chapitre 8. Et le chapitre sera probablement fini au milieu de la semaine prochaine. Horaire qui se maintient à coup de sacrifices. Le livre sera terminé en son temps. Il le faut car les autres pressent pour sortir. [...] Je suis souvent en train d’écrire, dur et plein de jus et j’imagine que tu viens t’asseoir sur



“Si l’enfant n’est pas fait, je sais où nous le ferons, toi et moi, chérie.
C’est la haut dans la montagne où je suis allé ces jours ci, d’où je t’ai
rapporté des fleurs, et où je te mènerai.
J’ai cueilli des fleurs à l’endroit précis où nous nous coucherons sur la
terre.

Tu auras le ciel au dessus de toi avec toutes les étoiles ou bien le soleil,
suivant que notre désir pourra ou ne pourra pas attendre le soir.
J’entrerais en toi avec tout le reste.

Et je ferai que ce soit encore plus lent que cette lenteur que tu aimes et
j’irai de plus en plus profond en te laissant le temps de t’emplir d’abord de
tout ce qui sera sur toi en même temps que moi. Je ne serai que le canon
de la fontaine où je voudrais te faire boire l’eau magique.

Et je ne me retirerai doucement que quand je serai sûr de rester en toi
pour toute la vie et toute la mort” (30 juillet [1935?]).

La liaison de Giono avec Hélène Laguerre (1892-1980) débuta au moment de la publication du roman *Que ma joie demeure* dont cette militante de gauche fut une fervente admiratrice. Elle “ne devient charnelle qu’après une correspondance de cinq mois [...]. La première rencontre a lieu à Marseille en juillet 1935. Le sexe envahit leur relation, comme le montrent les lettres écrites entre des retrouvailles parfois séparées de plusieurs mois. Giono, frustré par l’éloignement, s’étend sur des jouissances interminables en longues périphrases, en images, en symboles aux résonances cosmiques : mer, terre, fleuve, inondation. Ces descriptions de jeux sexuels imaginaires se rapprochent de la création romanesque” (Pierre Citron, “Les Ordres étranges” in *Histoires littéraires* 55, 2013).

Au cours des 4 ans que dura leur relation, le rôle d’Hélène Laguerre, à côté d’Élise, son épouse, dépassa largement celui de l’amante. Elle lui servit de secrétaire et s’occupa de ses éditeurs parisiens. Elle est également chargée de ses commissions.

De même, Giono la chargea de dactylographier certains passages des lettres qu’il lui avait adressées, afin de les intégrer à son *Journal* des années 1935-1939.

Hélène Laguerre prit également une part active aux engagements pacifistes de Giono. Elle fut de toutes les rencontres du Contadour, initiées par Giono en septembre 1935, et défendit en son nom la cause pacifiste dans des congrès et des manifestes.

Des dissensions semblent apparaître en octobre 1937 autour d’un article de Jean Guéhenno. Leurs relations se distendirent avec l’éclatement de la guerre, sans jamais s’interrompre. Giono tenta notamment, en vain, d’intervenir en faveur du fils d’Hélène Laguerre, arrêté pour des faits de résistance en décembre 1943. A la Libération, il lui apporta régulièrement un secours matériel.

La correspondance amoureuse de Jean Giono avec Blanche Meyer a été cédée en 1974/1975 au Edwin J. Beinecke Book Fund (Yale). Elle fut mise sous séquestre jusqu’en 2000 ; la Lilly Library (Bloomington) conserve un millier d’autres lettres adressées à Hélène Laguerre ; quant à la correspondance avec Simone Téry, elle est actuellement déposée à la Bibliothèque nationale de France.

Très bel ensemble de la bibliothèque *Gérard Nordmann*, avec ex-libris (I, Paris, 2006, n° 158).

10 000 / 12 000 €

moi, que le seul geste d’écarter tes cuisses pour m’enjamber t’ouvre jusque dans tes profondeurs de cris, et que tu t’enfonces toi-même sur moi, pleine tout d’un coup de ce bloc de fer qui entre dans ton ventre et y fond comme du beurre et du miel. Ou alors j’imagine que tu as couché ta tête sur mes genoux et que tu bois paisiblement ma joie avec ta langue et ta bouche et je sens dans mes mains le poids de tes seins.

Le travail sera fini en avril.” (3 février 37).

“Travail donc toujours assez violent. J’avance dans le chapitre 10, plus que deux après et c’est la fin. Je suis actuellement dans une forêt glacée. La dynamite approche. Bien entendu tout ça traversé par le souvenir de tes seins et le gout qu’ils ont dans ma bouche...” (sans date).

La rédaction de *Batailles dans la montagne* sera suivie de celle de *Poids dans le ciel*, évoquée à partir de juillet 1937.

Giono s’y livre sans fard, donnant libre cours à ses désirs et fantasmes ce qui confère à la correspondance une teneur des plus intimes.

Deux Cavaliers au Orage.

Il va être

~~Il va être~~ cinq heures de nuit, vers la fin octobre, l'automne
s'efface sur les hautes collines. Les râllements sont
lourds et d'clairer à cause des feuillages noirs des
châtaigniers et des chênes. Mais les murs du village
et ses toitures d'aspic pâle commencent à parer la lumière
du jour.

~~Une clairière s'avance vers le village. Une route de terre
Rien ne peut encore dépasser de la route. Cette terre
montagneuse couverte de ses ~~bois~~ ~~forêts~~
toit ~~les~~ ~~bois~~ ~~forêts~~ ~~de~~ ~~terre~~ ~~heures~~; ~~mais~~ la nuit est à peine
un peu plus dans l'air au-dessus de la brume vide,
~~des~~ ~~bois~~ ~~forêts~~ ~~de~~ ~~terre~~ ~~heures~~ ~~par~~ ~~dessus~~ ~~les~~ ~~forêts~~
des chemins ~~de~~ ~~terre~~ ~~heures~~ ~~par~~ ~~dessus~~ ~~les~~ ~~forêts~~
qui parait lointain ~~des~~ ~~bois~~ ~~forêts~~ ~~de~~ ~~terre~~ ~~heures~~ ~~par~~ ~~dessus~~ ~~les~~ ~~forêts~~
~~des~~ ~~bois~~ ~~forêts~~ ~~de~~ ~~terre~~ ~~heures~~ ~~par~~ ~~dessus~~ ~~les~~ ~~forêts~~
des fermes sauvages.~~

~~Le vent se met à partir de ciel de nuages caillots,
lourds et massifs, les uns contre les autres, à travers
ces nuages, la lumière qui monte semble vouloir
tracer un signe. Q la clarté de ce qui commence à s'écrire
d'un he. coule sur la cour des fermes. L'arc s'élève par là
chambre sereine se découvre. De gros oiseaux qui dormaient
sur les tables d'une fontaine se tiennent. Leurs crânes
claquent comme des noix dans des coques. Le jour a fait
l'autre jour que celui qui ne voit ~~pas~~ ~~de~~ ~~fermes~~ ~~en~~ ~~ceux~~.
Les oiseaux ont l'air de voir ~~pas~~ ~~de~~ ~~fermes~~ ~~en~~ ~~ceux~~ d'une sorte d'habit montés;
quant ils se dressent une ~~ha~~ ~~te~~ ~~bleue~~ ~~est~~ ~~comme~~ ~~l'ombre~~
sur les arbres ~~de~~ ~~terre~~ ~~heures~~ ~~par~~ ~~dessus~~ ~~les~~ ~~forêts~~
~~de~~ ~~terre~~ ~~heures~~ ~~par~~ ~~dessus~~ ~~les~~ ~~forêts~~ ~~de~~ ~~terre~~ ~~heures~~ ~~par~~ ~~dessus~~ ~~les~~ ~~forêts~~~~

Précieux manuscrit autographe de travail : jusqu'alors inconnu, il offre la version initiale de ce grand roman de Jean Giono dont la genèse fut longue et chaotique, ponctuée d'abandons.

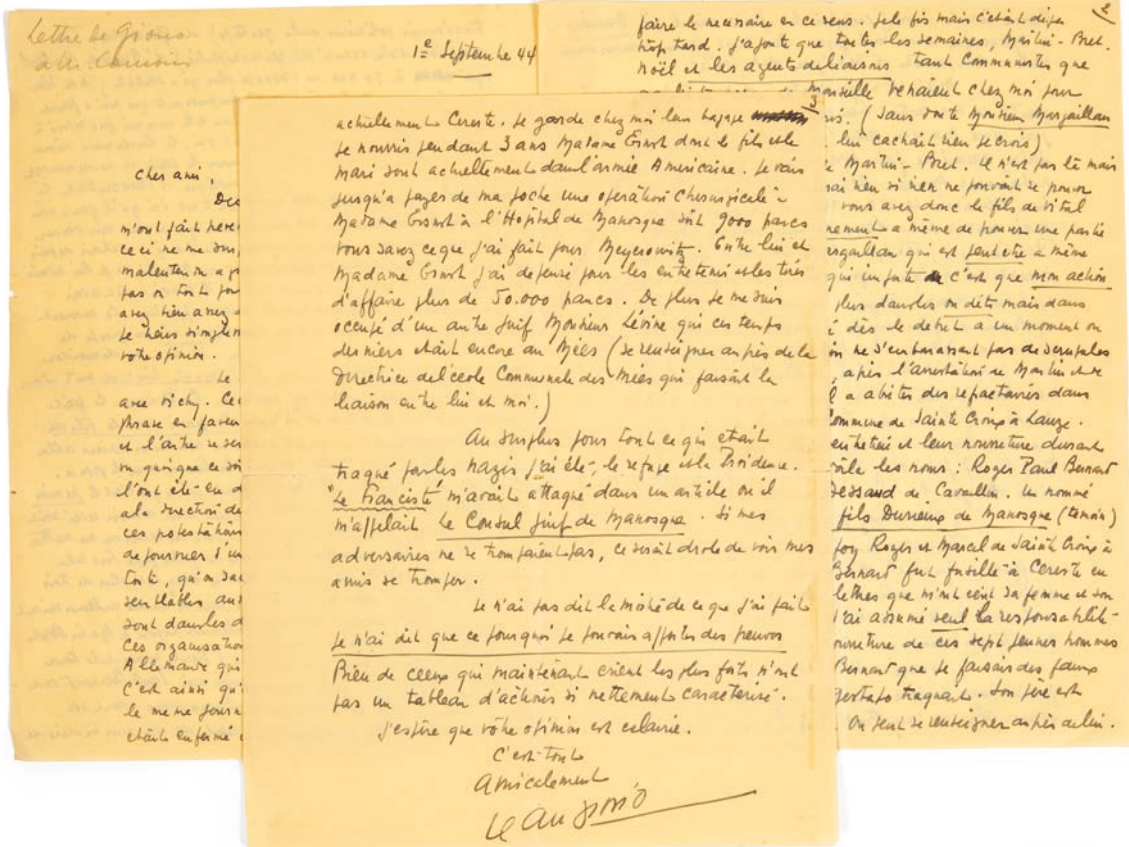
5
GIONO (Jean).
Deux cavaliers de l'orage. Sans lieu [Manosque], 24 nov. 38 [-septembre 1939 ?].
Manuscrit autographe in-4 (272 x 218 mm) de 210 ff. numérotés 1-178 et 32 bis, montés sur onglets : demi-peau de serpent veinée de bleu (P. Barbance).

Dès mai 1937, Giono eut l'idée du récit d'une révolution paysanne intitulé *Cavaliers de l'orage*. Ce récit devait finalement se concentrer autour de "deux frères qui s'aiment et qui se tuent", selon Giono lui-même qui en entreprit la rédaction le 24 novembre 1938. Trois mois plus tard, il se lamente dans son *Journal* (9 mars 1939) : "Il faut que je refasse complètement les 115 premières pages de *Deux Cavaliers*. Il ne doit rester que le drame nu".

qui s'en va... mais tu n'en veux rien...
qui s'en va... mais tu n'en veux rien...
qui s'en va... mais tu n'en veux rien...
qui s'en va... mais tu n'en veux rien...
qui s'en va... mais tu n'en veux rien...

qui s'en va... mais tu n'en veux rien...
qui s'en va... mais tu n'en veux rien...
qui s'en va... mais tu n'en veux rien...
qui s'en va... mais tu n'en veux rien...
qui s'en va... mais tu n'en veux rien...

qui s'en va... mais tu n'en veux rien...
qui s'en va... mais tu n'en veux rien...
qui s'en va... mais tu n'en veux rien...
qui s'en va... mais tu n'en veux rien...
qui s'en va... mais tu n'en veux rien...



"Je n'ai jamais collaboré ni avec les Allemands, ni avec Vichy"

6

GIONO (Jean). Lettre de défense adressée à Camoin. Sans lieu [Manosque], 1^{er} septembre 44.
Lettre autographe signée "Jean Giono", 5 pages in-folio sur 3 ff. de papier jaune.

Jean Giono face aux accusations de collaboration : plaider avant l'arrestation.

Ancien combattant de 14, Jean Giono devint pacifiste ; ce qui lui valut d'être arrêté en septembre 1939 avant d'être relâché. Dégagé de ses obligations militaires, il continua de publier sous l'Occupation notamment *Deux cavaliers de l'orage* parus en 1942-1943 dans *La Gerbe*, journal pétainiste, ce qui lui sera reproché, comme le reportage que lui consacra le magazine national-socialiste *Signal*. Arrêté en septembre 1944, accusé de collaboration, il fut emprisonné et ne fut libéré qu'au mois de janvier 1945, sans avoir été inculpé. Mis sur la liste noire du Comité national des Écrivains, il ne fut autorisé à publier que deux ans plus tard grâce à l'intervention de Jean Paulhan. La lettre qu'il adresse le 1^{er} septembre 1944 expose dans le détail la défense de l'écrivain, qui rappelle ses faits de résistance, son aide à des persécutés...

"Je n'ai jamais collaboré ni avec les Allemands, ni avec Vichy. Ceci est fort clair : eusse je écrit une seule phrase en faveur de l'un ou de l'autre, qu'il est certain que l'un et l'autre se seraient empressés d'en faire état et personne n'a vu quoi que ce soit de semblable. [...] pour tout ce qui était traqué par les nazis, j'ai été le refuge et la Providence. «Le Franciste» m'avait

attaqué dans un article où il m'appelait le Consul juif de Manosque. Si mes adversaires ne se trompaient pas, ce serait drôle de voir mes amis se tromper. [...] Bien de ceux qui maintenant crient les plus forts n'ont pas un tableau d'actions si nettement caractérisé."

La lettre s'adresse à Camoin, président du Comité de libération départemental, qui avait prévenu son ami des risques d'arrestation. Une note manuscrite au verso du dernier feuillet précise qu'elle a été transmise au Comité d'épuration de Nîmes.

Giono "estime qu'on veut lui faire payer son individualisme et que les nouveaux maîtres se refuseront à tenir compte de sa « résistance individuelle » au nazisme [...].

C'est pourquoi en août 1944, il ne songe pas à quitter sa ville, bien qu'on lui ait répété que le commissaire de la République pour le sud-ouest, Raymond Aubrac, ait dit dès son arrivée dans la région : « Comment, vous n'avez pas encore arrêté Giono ? » Il se sent personnellement rassuré par la présence de son ami Camoin à la tête du comité départemental de Libération. Pourtant, Camoin l'avait prévenu des risques d'arrestation. En vain" (Assouline, *L'Épuration des intellectuels*, pp. 28-29).

L'écrivain fut arrêté sept jours plus tard, le 8 septembre 1944, et incarcéré pendant plus de cinq mois.

Précieux document.

2 000 / 3 000 €

d'Henri? Je
reçu une
sœur me
de Talbot

pas
mes
mo
pa
év



Monsieur Jean Paul
de laqueduc 58



UNE ENVELOPPE
RETOURNER

Devant le ciel
 1^{er} couplet
 J'avais le printemps qui couvait dans ta sue
 Il se fuyait tout joyeux dans la coque
 Bousculait les gens
 Avec l'air engageant
 Et comme un coiffeur
 Brait de son tour d'habileté
 J'étais au service d'une femme infidèle
 Mon cœur malheureux l'avait trouvé trop belle
 Je fuyais à huis
 Et j'attendais la nuit
 Pour oublier tous mes ennemis
 Refrain
 La devant le ciel tout s'illumine
 Quand tout s'illumine
 Fêles les tourterelles
 Du moment
 Des que Dieu s'endort
 Ses étoiles alors
 Allus' le ciel avec de l'or
 Ça fait pu voir tout la lune
 Mon amour
 Toute la douleur

De mon cœur
 Quand venait le jour
 Egout deversait l'ourd
 Des ennemis étaiant de retour
 2^{es} couplet
 Après les beaux jours voici venir l'automne
 Et les chants d'oiseaux deviennent monotone
 Je hore à son tour
 J'ai été sur les amours
 Et le vent plein de rage
 Ramène les nuages
 Mais je suis heureux car j'ai trouvé la belle
 Belle qui m'a dit je te serai fidèle
 Ce jour et la nuit
 Je vois dans tes yeux gris
 Tout un printemps qui
 Un coin de ciel qui m'absoit
 Refrain
 La devant mes yeux tout s'illumine
 Mon cœur s'illumine
 Il est plein d'amour
 Et son tour
 Il peut bien neiger
 Tout peut s'effondrer
 qu'importe l'hiver et l'été
 Ça devant mes yeux tout s'illumine
 La feuille fine
 Fais battre mon cœur
 De bonheur
 Au fond de tes yeux
 Brille un coin des cieux
 Un coin qui sera toujours bleu
 Edith Piaf

8

Édith PIAF (1915-1963).

37 L.A.S. « Edith », un manuscrit autographe signé, une lettre dictée et deux télégrammes, 7 juin-25 décembre 1943, au chanteur Yvon JEANCLAUDE ; environ 100 pages formats divers, la plupart in-4, enveloppes.

BELLE CORRESPONDANCE AMOUREUSE AVEC UN JEUNE ET BEAU CHANTEUR, QUI SERA UN TEMPS SON AMANT.

Yvon JEANCLAUDE, beau brun au physique avantageux et à la belle voix de basse, eut quelque succès ; Piaf le rencontra en décembre 1942, et l'engagea aussitôt pour chanter avec elle *C'était une histoire d'amour*, et l'ajouta à la collection de ses amants ; il poursuivit sa carrière en enregistrant jusque dans les années 60. Sa liaison avec Édith Piaf dura quelques mois, mais il dut la partager avec son amant en titre, le parolier Henri Contet, et cela n'alla pas sans tourments, reproches et explications ; Contet écrivit alors pour Piaf une chanson explicite sur ses deux amants, *Le Brun et le Blond*. Dans ces lettres à l'orthographe incertaine (dont elle se moque elle-même), on découvre Piaf à la fois battante et déprimée, enjouée et triste, courageuse et fatiguée, mais donnant toujours tout à son travail.

Elle est très amoureuse : en juin, elle écrit quotidiennement à son amant, parti à la campagne (dans le Loiret, puis en Savoie) pour se reposer et se soigner ; elle numérote ses lettres et les remplit jusque dans les marges ; elle compte les jours qui la séparent de son « petit papillon bleu », son « tout petit lapin rose », son « joli crétin », son « doux cœur », son « petit gosse », et autres doux noms : « Je voudrais avoir votre petite gueule contre moi, je voudrais que la mettiez contre mon épaule, et que vous restiez là tout le temps » (10 juin)... « Approchez-vous, petit crétin, faites voir vos beaux yeux. Là c'est bien ; maintenant donnez-moi vos deux mains et je les mets là où j'aime tant ! bon assez de choses "malsaines" comme dirait Asso » (2 juillet)... « Vous me dites que j'en ai marre de vous, petit crétin chéri, idiot, mais êtes-vous devenu fou, je n'ai jamais pensé aussi fort à toi,

comprendra tu une bonne fois pour toute que je t'aime » (6 octobre)...

Elle se fait protectrice : « je veux que mon petit Jeanclaude devienne une grande mais vraiment une grande vedette, je veux qu'il enterre tout le monde »... « Je veux que ma petite gueule chérie fasse tout craquer dans les music halls, et que son nom soit le plus grand ». Elle lui écrit des chansons (2 juillet) : « Que pensez-vous de cela

Il avait des mains bien trop blanches

Pour être aimer des ouvriers

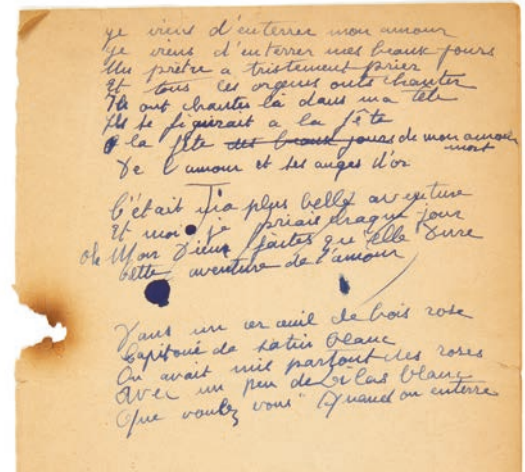
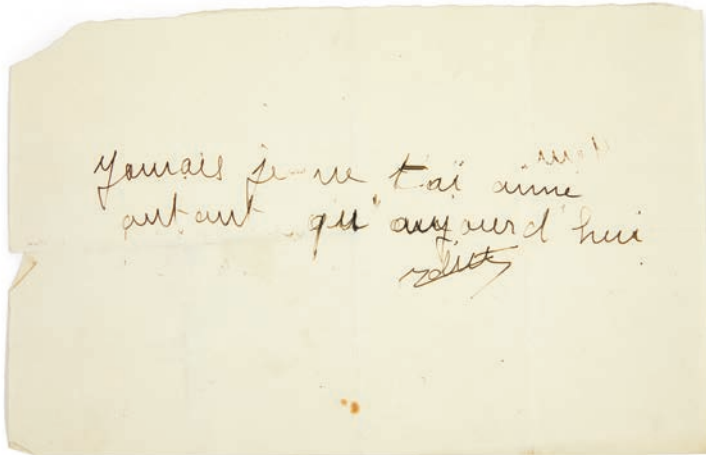
On l'avait surnommé Dimanche

Parce qu'il aimait pas travailler ».

Elle va racheter « *Rue sans issue*, enfin je vais pouvoir vous l'offrir et vous en ferez ce que vous voudrez elle sera à vous, et en même tant une preuve du sentiment que j'ai pour vous » (17 octobre)... Elle lui cherche des engagements, compte le faire travailler avec elle à l'ABC et en tournée, et organise son programme ; généreuse, elle lui envoie de l'argent...

La chanteuse ne vit que pour le travail, galas, cabarets, enregistrements, tournées. *Sous le métro* est terminée (8 juin, musique de Marguerite Monnot) ; le 9 juin elle enregistre *Monsieur Saint Pierre*. Ses débuts à l'ABC, malgré son trac, le 11 juin, sont un grand succès : « vous ne pouvez pas savoir à quel point les gens criaient et applaudissaient, c'était merveilleux, ont m'a lancé des fleurs de la salle [...] Les gens crient à la fin de mon tour de chant "Piaf, Piaf, Piaf" ça fait tout de même plaisir ! ». À Lille en octobre : « Les gens ici sont vraiment adorables, ils pigent d'une façon épatante, et j'en suis bien contente ». Grand succès aussi à Bruxelles en novembre, à Marseille en décembre : « les Marseillais étaient déchainés, la musique avait beau réataquer, ils continuaient de gueuler "Edith Piaf" j'ai du revenir », mais elle doit essayer une cabale à Toulouse : « Pour la première fois depuis que je suis Edith Piaf, on n'a voulu me foutre en l'air »... Elle cite au fil des lettres les noms d'André Claveau, Damia, Marjane, Henri Varna, Raymond Asso, Marguerite Monnot, Paul Meurisse, Norbert Glanzberg, Madeleine Robinson, Robert Dalban, etc.

La guerre est présente dans ces lettres : « Ça bombarde drolement



sur Paris, et vous savez je ne confond pas, ça n'est pas la d.c.a., c'est vraiment le tatatata de la mitrailleuse » (16 juin)... Le même jour, longue conversation et soirée prolongée dans un bar avec la sœur de son amant, Annie Jeanclaude (qui est la maîtresse de Lafont, le chef de la Gestapo française de la rue Lauriston). Le lendemain 17 juin, elle est emmenée par la police allemande, et doit y retourner le lendemain « pour prouver mon activité depuis le début de la guerre on m'accuse d'un tas de choses, [...] ça fait quand même un drôle d'effet, *surtout quand on a rien à se reprocher!* [...] vraiment ce n'est pas marrant, c'est qu'ils voulaient m'arrêter sur le champ, j'en menai quand même pas large »... Le lendemain, c'est fini, mais elle avoue avoir « eu très peur, même quand on est innocent on n'a toujours du mal à se sortir de trucs parêl, enfin espérons que ça n'était qu'un cauchemar »... Elle dit plus tard qu'elle est surveillée...

En juillet, elle avoue que sa tournée prévue en Allemagne ne l'enchantait pas. Tournée en Allemagne en août-septembre avec Charles Trenet. Le 17 août, elle est arrivée à Berlin par le train : « Dieu est avec moi, vous savez la veille que nous partions [...] le même train que le nôtre a été bombardé, cinquante morts, et bien vous voyez nous avons pris l'autre et tout est comme ça ! »... « Je chante le petit chasseur et je crois que je tiens là un très grand succès » (30 août). Magdebourg 6 septembre : « Félix Paquet est venu remplacer Trenet, c'est un chic copain et nous l'aimons tous bien, ça change évidemment de certaines têtes de lard ! [...] je ne regrette pas d'être parti, si vous saviez la joie que l'on peut apporter à des pauvres gas qui attendent depuis si longtemps et aux ouvriers qui le méritent aux aussi [...] Si vous saviez comme les ouvriers vous remercient, ça fait du bien de voir le cran et le moral qu'ils ont »... Elle chante dans les camps de prisonniers : « ce sont des types épatant, ils ont un moral formidable, qu'est ce qu'ils peuvent nous rendre comme point, c'est vraiment beau de voir cela ! »...

Ces lettres pleines de vivacité montrent aussi le côté sombre d'Edith Piaf : elle a souvent le cafard, les tournées l'épuisent, et ses problèmes de santé l'obligent parfois à avoir recours aux soins d'une infirmière... Dans la dernière lettre (Lyon 25 décembre 1943), elle se montre très triste, et reproche à son ami les « choses méchantes » de ses lettres, ses reproches à propos d'Henri... Yvon n'écrit pas souvent, et avec des lignes très espacées : « le seul endroit où vous les avez un peu serrez, c'est juste à la fin pour m'engueuler, c'est charmant, mais vous aussi vous avez une drôle de façon d'aimer ! [...] pour un homme qui aime, vous avez de drôle de façon d'agir, ne trouvez vous pas ? J'ai quand même un cafard noir et suis désolé de voir que je ne puis compter sur personnes, Dieu, pourvu qu'il ne m'arrive rien avant la mort de papa, que deviendrait-il ? [...] Je suis triste à mourir »...

On joint :

deux cartes de vœux, laconiques, au même, en janvier 1949 et 1952.

MANUSCRIT autographe signé d'une chanson, *Devant le ciel* ; 2 pages et demie in-4 sur un feuillet double arraché d'un cahier d'écolier (traces de pliure et salissures).

La chanson, qui comporte deux couplets et deux refrains, semble inédite :

« Y'avait le printemps qui courait dans la rue
Il se faufilait joyeux dans la cohue
Bousculant les gens
Avec l'air engageant
Et comme un égoïste
Riait de mon cœur triste
J'étais amoureux d'une femme infidèle »...

ON JOINT le brouillon autographe d'une autre chanson, inachevée : et trois tapuscrits de textes de chansons dont *Sous le métro*, annotés aux versos.

25 000 / 30 000 €



J. Offenbach

Exceptionnel ensemble de partitions

du n° 9 au n° 13

Handwritten text at the bottom left of the page, possibly a signature or note.



9

Offenbach, Jacques. Manuscrit autographe de deux opérettes: "Chouffleury [restera chez lui le 24 janvier 1833]" et "Il signor Fagotto", Deux partitions, deux manuscrits de travail écrits à l'encre brune, présentant corrections, modifications et ajouts à l'encre, au crayon et crayons de couleurs rouge, bleu, vert et brun, sans les dialogues parlés à l'exception des répliques, papier de 24 portées, réglure à la machine; reliées, plat rouge moucheté, demi-veau, lettres dorées, quelques feuilles détachées, faibles usures.

Chouffleury, 142 pages, incluant les pages vierges, 26 x34 cm, comprenant :

Ouverture, 24 pages, manuscrit de travail comportant de nombreuses suppressions et modifications, passages répétés indiqués par des nombres au crayon rouge; pp.25-27 vierges, p.28 griffonnages élaborés.

Ernestine : « J'étais vraiment très ignorante » pp.29-37; Page de titre et annotations d'une autre main, le reste entièrement autographe; feuille de liaisons des passages pour les nos. 1 et 2; pp. 38-40 vierges. Ernestine et Babylas (et ensemble) : « Pedro possède une guitare », pp. 41-46; 47-52 vierges.

Ernestine : « En naissant, chaque créature », pp. 53-58, annoté d'une autre main, corrigé par le compositeur au crayon de couleur vert, pp.59-60 vierges. Trio, Ernestine, Babylas Chouffleury et chœur : « Babylas, Babylas », pp. 61-85, esquisse d'autographe sur la p.63, nombreuses modifications et suppressions, comprenant plusieurs grandes coupures, pp. 86-88 vierges.

Chœur : « Le Plaisir nous invite », pp. 89-94, pp. 95-99 vierges; p.100 petite esquisse.

Ernestine : « Italia la bella », pp. 101-134 avec de nombreuses corrections et suppressions, une page entière annulée, plusieurs esquisses et brouillons.

Chœur et ensemble, « Final », pp. 135-140; pp. 141-142.

Monsieur Chouffleury restera chez lui, éblouissante opérette en un acte d'Offenbach fut composée et dévoilée en 1861, à travers un livret du Duc de Morny, frère illégitime de Napoléon III. Halévy et Crémieux, librettistes habituels d'Offenbach ont également contribué à l'écriture. Le scénario élaboré implique Rubini, Tamburini et Sontag, célèbres chanteurs de l'Opéra Italien de l'époque qui ont été appelés à se produire par Monsieur Chouffleury. Alors que les trois chanteurs annulent leur performance, ils sont remplacés par Monsieur Chouffleury, sa fille Ernestine et le prétendant de celle-ci, le bassoniste Babylas, offrant ainsi la pleine opportunité à Offenbach de parodier l'Opéra Italien et ses chanteurs. Le sixième numéro est un récitatif avec une aria comprenant des prouesses vocales poussées à l'exagération imitant Rossini et Donizetti. Les deux amoureux prennent également plaisir à employer des citations musicales issues d'œuvres d'autres compositeurs. Ce genre d'emprunt, d'une extrême ingéniosité, se retrouve également dans les œuvres de Mozart ou de Wagner. L'opéra est truffé de blagues musicales, d'allusions amusantes aux baritons, bassonistes, à l'Opéra Italien et ses chanteurs, ainsi qu'aux prétentions et mauvais goût du nouveau riche qu'est Chouffleury. Outre l'ingéniosité musicale et la véritable verve présente dans les opérettes d'Offenbach, ses œuvres, à l'instar de celles de Gilbert et Sullivan, sont importantes pour l'éclairage qu'elles projettent sur les mœurs et la société contemporaine. Il existe un message plus profond derrière le masque de la farce. Offenbach a changé l'orthographe du nom Chouffleury pour la première édition en remplaçant la dernière lettre de celui-ci par un « i ».



Il signor Fagotto, Opéra en un Acte.

Titre et contenu d'une autre main pp. 143-146, duo « Bacolo, Caramello » (no.6) supprimé du contenu, titre-autographe pour l'Introduction et notes par Offenbach : « Voir le Conducteur Pour l'introduction ».1. "Introduction de il Signor Fagotto", pp.147-168, pp. 169-170 vierges.

2. "Trio" pp.171-197, pp.198-200 vierges.

3. "Couplets de Moschetta", pp.201-209, pp. 210-212 vierges.

4. "Air de Bacolo", pp. 213-236, plusieurs changements et corrections incluant la suppression des pages individuelles, pp. 237-240 vierges.

5. "Duo—Moschetta-Bacolo", pp.241-257, 258-260 vierges.

6. "Ode Chanson Ensemble", pp.261-278, pp.279-282 vierges à l'exception du titre sur la p.281.

Une fois de plus Offenbach se voit présenté d'un livret lui permettant d'utiliser « un burlesque de styles musicaux ». Ecrit et présenté pour la première fois en 1863, Il signor Fagotto, en un acte, met en scène un texte de Nuittier et Tréfeu. Il a été produit pour la première fois à Bad Ems avant d'être amené au Théâtre des Bouffes Parisiens. Une représentation a eu lieu à Vienne l'année suivante.

50 000 / 70 000 €

10

Offenbach Jacques. Très important volume d'autographes manuscrits comportant des numéros prélevés par le compositeur à partir de vingt-deux opérettes, dont certaines de ces œuvres les plus importantes telles « Orphée aux enfers », « La belle Hélène », « La vie parisienne », « La Périhole », « Barbe-bleu », entre-autres et également de nombreuses musiques inédites, certaines signées, pratiquement 400 pages de la main du compositeur contenant « Coupures et Fragments d'ouvrages en 3 actes » en partition, des manuscrits de travail avec plusieurs corrections, suppressions et modifications, contre-gardes dont certaines décollées, comprenant :

1. Orphée aux enfers, "Quatuor, Barcarolle, Ensemble, chœurs (coupés)", "no.12...13...Entre le 6 et le 6 (bis)...No 5", de l' Acte 2, tableaux 3 et 4, "Chant des nymphes de Prométhée", "Entr'acte du 3ème tableau (Boudoir de Pluton)", esquisses et brouillons, 57 pages, incluant les pages vierges, papier de 24 portées, réglure à la machine [1858].

2. Geneviève de Brabant, "Couplets du Sommeil de Sifroid": "Ah qu'il est bon de dormir", comportant une petite esquisse sur la p.66; pp.59-66 [1859].

3. Le pont des soupirs, "Final du 3ème Tableau", pp.67-90, incluant les pages vierges.

4. Le voyage de Dunanay, "Rondo de Pamela no.5 1 e Acte", pp.91-99, pp.99-100 vierges [1862].

5. Les bavards, "Final du 2ème Acte", pp.101-127, exceptionnel manuscrit de travail, avec de nombreuses suppressions, modifications, instructions et annotations en français et allemand, [1863].

6. La belle Hélène, "No.4, 2ème Acte" "Fragment de jeu de l'oie (coupé) et de la finale du 2ème acte", pp.129-146, [1864].

<i>Coupsures et Fragments d'ouvrages en 3 actes.</i>		<i>Pages</i>
<i>Océpée aux enfers (1859) —</i>	<i>quatuor. Brouillon - suite de la scène (cousin)</i>	<i>7.</i>
<i>Jeunesse de Sebaste (1857) —</i>	<i>Couplet (cousin) de son meil-</i>	<i>59.</i>
<i>Le Port des Scorpions (1861) —</i>	<i>Finale du 3^e Tableau.</i>	<i>67.</i>
<i>Le Voyage de R. Denatray (1862) —</i>	<i>Rondeau de Pamela</i>	<i>91.</i>
<i>Les Barabois (1863) —</i>	<i>Finale du 2^e acte.</i>	<i>101.</i>
<i>La Belle Héloïse (1869) —</i>	<i>Fragment du jeu de l'oeil (cousin) et 2^e finale de 2^e acte.</i>	<i>129.</i>
<i>Les Bergers (1865) —</i>	<i>Duo (2^e 2)</i>	<i>147.</i>
<i>Barbe Bleue (1866) —</i>	<i>1^{re} version duo du début - air 2^e 2^e cousin - Plan de la plan...</i>	<i>167.</i>
<i>La Vie Parisienne (1866) —</i>	<i>Fragment duo de la fantaisie et de Brésilien.</i>	<i>191.</i>
<i>La Périchole (1869) —</i>	<i>Couplet cousin, au 2^e acte.</i>	<i>197.</i>
<i>La Diva (1869) —</i>	<i>Fragment de 2^e acte.</i>	<i>205.</i>
<i>Madame et Alchimiste (1873) —</i>	<i>Fragment A - Cousin.</i>	<i>227.</i>
<i>La Boulangère (1875) —</i>	<i>Air de 1^{re} version de Bernardille.</i>	<i>305.</i>
<i>Madame Favart (1878) —</i>	<i>Extrait de Trio au 2^e acte.</i>	<i>311.</i>
<i>La Fille du Tambour Major (1879) —</i>	<i>Musique "Petit Français" de M. Robert.</i>	<i>337.</i>
<i>Opérettes en un acte.</i>		<i>351.</i>
<i>Tromb-al-Cazar (1856)</i>		<i>353.</i>
<i>Les Trois Baisers (1857)</i>		<i>363.</i>
<i>Croquefer (1857)</i>		<i>375.</i>

<i>Vent du soir (1857)</i>	<i>1^{re} 377.</i>
<i>La chatte métamorphosée en femme (1858)</i>	<i>385.</i>
<i>Mademoiselle Moucheron (1881) (Almaida)</i>	<i>391.</i>

7. Les bergers, "Acte 1er, No. 2 Duo", pp.147-165, pp.166-167 vierges; [1865].

8. Barbe bleue, "No 1...2 1er Acte...2ème acte 1er Tableau", premières versions ; refrain "Rataplan", pp.167-190 [1866].

9. La vie Parisienne, Fragment duo « Gautiere et Brésilien », pp.191-195, quelques pages restaurées au ruban adhésif, p.196 vierge, [1866].

10. La Périchole, "2ème acte no.4", pp.197-201, pp.202-204 vierges.

11. La diva, "2ème Acte No.1..Trio", pp.205-225, quelques passages au crayon effacés [1869].12. Madame l'Archiduc, "fragments & coupsures versions différentes", pp.227-301, [1873].

13. La boulangère, "1 re version couplets de Bernardille c'est comme ça", pp.305-309 [1875].

14. Madame Favart, "2d Acte no.6 en place du trio...No.3, 1er acte-", pp. 311-333 [1878].

15. La fille du tambour-major, "2ème acte No 3", pp.337-347, pp.348-350 vierges [1879].

16. Tromb-Al-Cazar, opérette en un acte, pp.355-361 [1856].

17. Les trois baisers du diable, opérette en un acte, esquisses et brouillons pour piano et partition réduite, sur papier à 24 et 14 portées, pp.363-374 [1857].

18. Croquefer, opérette en un acte, brouillon, pp.375-377, p.378 vierge, [1857].

19. Vent du soir, opérette en un acte, esquisses et brouillons pour piano et partition réduite, pp.379-384 [1857].

20. La chatte métamorphosée en femme, opérette en un acte, "No.4 Duo", pp.385-390 [1858].

21. La fifre enchanté, opérette en un acte, pp.393-398, [1864], anciennement considérée comme provenant de Mademoiselle Moucheron.

Volume comprenant 4 pages préliminaires (dont 2 vierges) contenant un index annoté ; 402 pages au total, 28 x 35 cm, plats rouge marbré, demi-veau, lettres dorées, reliure d'accompagnement pour le lot précédent, reliure détachée et défectueuse.

Cet important manuscrit contient des extraits d'environ un quart de la production d'opérettes d'Offenbach et figure parmi les plus importants autographes du compositeur jamais présentés à la vente. Les documents proviennent directement d'Offenbach.

Cette collection contient manifestement une quantité considérable de musique non publiée.

120 000 / 150 000 €



11

Offenbach, Jacques. Ensemble d'esquisses autographes pour « La pomme d'Api », sur papier à 24 portées, en partition pour le piano, sur les dix portées inférieures, numérotées, un passage commençant par « A table », et figurant les personnages Catherine, Gustave et Rabastens, comportant de nombreuses corrections autographes, modifications et additions, dont plusieurs passages supprimés, 30 pages dont les pages vierges, pas de lieu ni date [1873], 27,5 x 35 cm.

La pomme d'Api, opérette en un acte fût composée en 1873. Ce brouillon a été essentiellement conçu pour le trio « A table ! », la sixième section de l'œuvre.

5 000 / 8 000 €

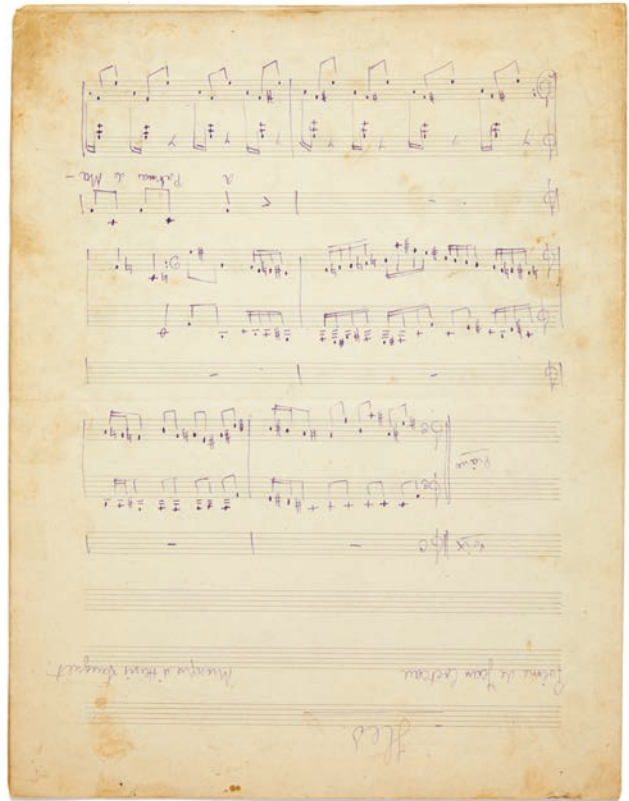
12

Conte, Jean. Ensemble de manuscrits, quelques autographes, racontant « La fiancée d'Abydos » « Acis et Galatée », cantate complète en partitions pour orchestre et voix, signée (« J.Conte »), « Rondeau d'Oreste », ainsi qu'une vaste collection d'esquisses, de versions corrigées, de parties instrumentales et musique imprimée, avec trois livrets manuscrits ; « Bilboquet ou le voyage en Zig-zag », « Paimpol et Perinette », « La belle aux cheveux d'or » et également tout un ensemble de danses, sans lieu ni date.

Jean Conte (1830 -1888) était un ami d'Offenbach, compositeur, violoniste et pédagogue musical. Il a remporté le Prix de Rome en 1855 avec sa cantate Acis et Galaté.

2 000 / 3 000 €

Pour
 ma chère Pierre Bergé
 cette première mélodie
 d'Henri Sauguet
 écrite à Bordeaux
 sur la poésie de
 Jean Cocteau
 et
 vivra par Jean Balthaz
 affectueux
 Raphaël



13

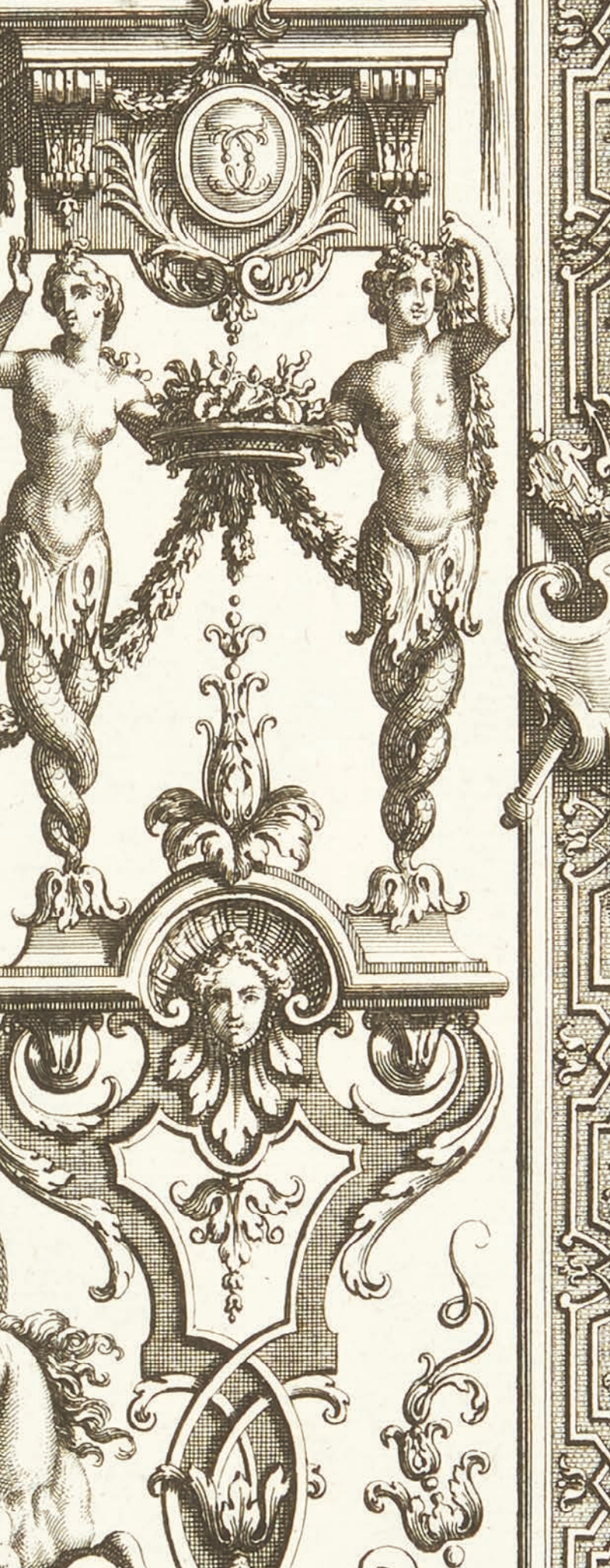
Sauguet, Henri. Manuscrit autographe de la mélodie « Iles », une des premières adaptations d'un poème de Jean Cocteau (« A Palma de Majorque tout le monde est heureux »), pour voix et piano, signé et portant l'inscription :

« Bordeaux, Mai Juin 1921 Henri Sauguet », écrit à l'encre bleue sur du papier à 12 portées, quelques modifications et additions à l'encre brune et au crayon, avec une inscription de présentation à Pierre Bergé de Raphaël Cluzel, le compagnon de Sauguet, 8 pages, 35 x 27,5 cm, quelques légères mouillures, Bordeaux, 1921.

Il s'agit d'une des premières œuvres de Sauguet, écrit par le jeune compositeur alors âgé de 20 ans, dans sa ville natale de Bordeaux. Elle a été écrite durant l'année suivant celle où il a repris le nom de sa mère « Sauguet », soucieux que son père « Pouparde » ne soit associé à de la musique moderne. La mélodie est inspirée d'un poème de Jean Cocteau, de qui Sauguet va beaucoup se rapprocher par la suite, bien que les deux hommes ne se connaissent pas encore au moment de l'adaptation. Sauguet aura adapté trois textes de Cocteau en 1921 avant de rencontrer l'auteur au cours de la même année à Paris par l'intermédiaire de Milhaud.

2 000 / 3 000 €





Livres anciens & modernes

du n° 14 au n° 24

Livres & documents anciens sur l'esclavage

du n° 25 au n° 181



14

BERAIN (Jean).

Ornemens Inventez par J. Berain.

Paris : monsieur Thuret, [vers 1711]. — In-folio, 534 x 365 : 135 ff. Maroquin rouge, filets dorés en encadrement sur les plats, fleuron doré aux petits fers aux angles, dos à nerfs orné, encadrement de maroquin rouge à l'intérieur, orné de filets, d'une roulette et de motifs dorés, doublures et gardes de soie moirée bronze, tranches dorées (*Riviere & son*).

L'un des plus beaux et des plus rares recueils de planches d'ornements du temps de Louis XIV. Il fut composé par le dessinateur et décorateur Jean Berain (1640-1711), élève d'Henri de Gissey, à qui il succéda en 1674. À partir de 1675, il prit en charge la décoration des mascarades et des pompes funèbres royales, puis la décoration et la machinerie de l'Opéra. Le style de Berain influença l'Europe entière et se caractérise par le renouvellement de l'art grotesque.

Cet exemplaire comprend 135 feuillets réunissant 141 planches, 6 feuillets étant composés de 2 planches. Il est formé d'un titre dessiné et gravé par Berain, d'un portrait de ce dernier gravé par Duflos d'après Vivien, et de 133 feuillets ornés de planches représentant des commodes, des lustres, des chandeliers, des panneaux décoratifs, des chapiteaux, des cheminées, des grilles, des horloges, des armoiries, des plafonds, des jardins, des scènes de cérémonies funèbres, etc., gravées par Baujan, Jean-François Bernard, Marguerin Daigremont, Jean Dolivar, Pierre Giffart, Jean et Pierre Lepautre, Jean Mariette, Daniel

Marot et Gérard Scotin. Deux des planches sont sur double page.

Il est très rare de trouver ce recueil aussi complet aujourd'hui sur le marché, les exemplaires que l'on trouve possèdent habituellement moins de 120 planches. On estime entre 135 et 145 le nombre de gravures d'après Berain éditées par Thuret, mais il existe d'autres planches de Berain publiées par d'autres éditeurs qui furent parfois ajoutées au recueil. C'est le cas ici pour au moins deux d'entre elles, que l'on retrouve à la fin. L'une représentant le mausolée du prince François-Louis de Bourbon prince de Conti, gravée par Scotin et publiée par Mazières, la seconde figurant le grand vizir gravée par Dolivar et publiée par la veuve de Ligny. Deux autres au moins ont été gravées d'après Jean Berain fils (1674-1726) qui succéda à son père avec qui il avait collaboré. Il s'agit du Mausolée de Louis de Bourbon, duc de Bourgogne dont le sujet fut dessiné par Berain fils en 1712 et gravé par Gérard Scotin en 1713, ainsi que de la représentation du mausolée de Marie Louise Gabrielle de Savoie gravée également par Scotin d'après un dessin de Jean Berain fils fait en 1714.

Superbe exemplaire relié par Riviere & son pour la bibliothèque de l'inventeur, collectionneur et philanthrope anglais sir David Lionel Goldsmid-Stern-Salomons (1851-1925).

Légères craquelures aux charnières.

Provenance : sir David Lionel Goldsmid-Stern-Salomons, avec ex-libris.

6 000 / 8 000 €



15

15

[BIBLE].

Taferelen der Voornaamste geschiedenissen van het en Nieuwe testament.

Graavenhaage [La Haye] : Pierre de Hondt, 1728. — 3 volumes in-folio, 409 x 257 : frontispice, (1 f.), 154 pp. mal chiffrées *148, 72 planches ; (1 f.), pp. (149)-282 chiffrée 280, 14 pp., 71 pl. ; frontispice, 160 pp., 71 planches. Veau marbré, plats décorés d'un double encadrement de roulette dorée et au centre d'une composition dorée aux petits fers dont l'un répété orné d'une couronne marquisale, dos à nerfs orné, tranches mouchetées (*reliure de l'époque*).

Une des plus belles bibles illustrées du XVIII^e siècle, connue sous le nom de « Bible de Pierre de Hondt ».

Cette monumentale publication est illustrée de 2 titres-frontispices, 3 vignettes de titre, 2 épîtres gravées, de nombreux bandeaux, lettrines et culs-de-lampe, et 212 magnifiques planches, dont 29 sur double-page, le tout gravé sur cuivre d'après les compositions de Gérard Hoet, Arnould Houbraken, Bernard Picart, van Leiden, Bourdon, Carrache, Champagne, Le Brun, Carlo Maratta et Raphaël. Chaque planche est accompagnée d'une légende en hébreu, anglais, allemand, latin, français et hollandais.

Une édition en français intitulée *Discours historiques, critiques, théologiques et moraux sur les événements les plus mémorables du Vieux et du Nouveau Testament*, fut publiée avec les mêmes planches par Pierre de Hondt entre 1728 et 1739.

Les deux premiers volumes sont à pagination continue. Les textes sont de Jacques Saurin (1677-1730), prédicateur protestant d'origine française, qui devint pasteur de La Haye à partir de 1705.

L'édition fut imprimée sur 4 papiers différents, dont la qualité est indiquée au bas des titres. Celui-ci est sur papier ordinaire, avec la mention « Meidaan Papier ».

DE LA BIBLIOTHÈQUE DU CHÂTEAU DE VALENÇAY, avec l'ex-libris aux armes de la famille Talleyrand-Périgord.

Craquelure à 2 charnières, coins émoussés, quelques travaux de vers sur les plats. Mouillures sur les premières gardes et à l'angle inférieur de plusieurs feuillets dans le dernier volume.

Provenances : château de Valençay, avec ex-libris. - Paul Tallon, avec signature sur les gardes.

2 000 / 3 000 €

16

DUHAMEL (Georges).

Lettres d'Auspasie.

Paris : Le Sablier, 1922. — In-8, 224 x 161 : 119 pp., (4 ff. dernier blanc), couverture imprimée. Maroquin marron, encadrement d'un filet doré et d'un filet noir sur les plats, grande composition symétrique faite de filets courbes noirs et de feuilles mosaïquées de maroquin noir sur le premier plat, entourant sur la partie supérieure l'auteur et le titre en lettres dorées, petite composition du même style au centre du second plat, dos à nerfs orné, sept filets dorés intérieurs, tête dorée, non rogné, couverture et dos conservés (*J. La Bruyère*).

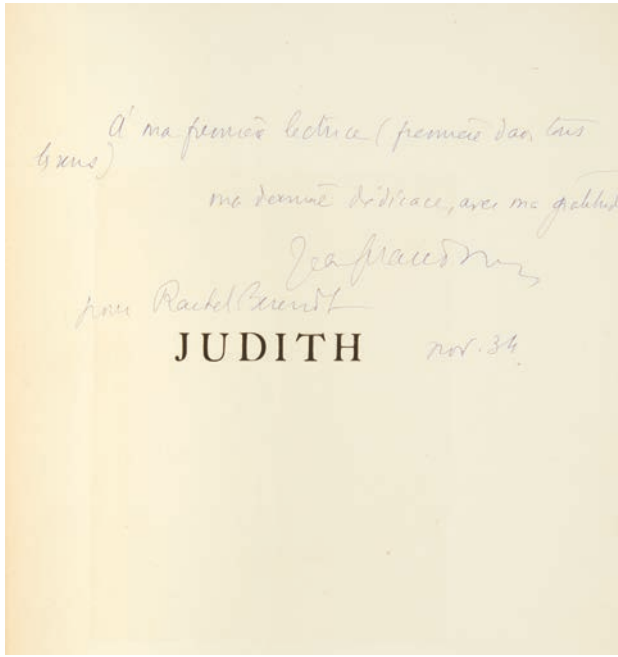
Édition originale tirée à 590 exemplaires, illustrée d'un portrait de l'auteur à pleine page, de 3 lettrines, 3 bandeaux et 3 culs-de-lampe, dessinés et gravés sur bois par Berthold Mahn.

Un des 40 exemplaires de tête sur papier japon impérial, celui-ci spécialement imprimé pour Fernand Reding, faisant partie des 32 signés par l'auteur et l'artiste.

Très bel exemplaire en reliure de Juliette La Bruyère.

Dos très légèrement passé, frottements d'usage aux nerfs.

300 / 400 €



17

GIRAUDOUX (Jean).

Judith. Tragédie en trois actes.

Paris : Émile-Paul frères, 1931. —

In-8, 239 x 192 : (4 ff.), 175 pp., (1 f.), couverture illustrée. Demi-marroquin brun à coins, dos lisse, doublures et gardes de velours marron, tête dorée, non rogné, couverture et dos conservés, étui (*Zipélius Brillouin*).

Édition originale de cette pièce représentée pour la première fois le 4 novembre 1931 au théâtre Pigalle, dans une mise en scène de Louis Jouvet. Elle est illustrée de 6 gravures en taille-douce de Jean-Émile Laboureur.

Tirage à 250 exemplaires ; un des 200 sur vélin d'Arches, celui-ci non numéroté.

PRÉCIEUX EXEMPLAIRE DE LA COMÉDIENNE RACHEL BERENDT, CRÉATRICE DU RÔLE DE JUDITH.

Il comporte ce très bel envoi de l'auteur sur le faux titre :

à ma première lectrice (première dans tous // les sens) // ma dernière
dédicace, avec ma gratitude // Jean Giraudoux // pour Rachel Berendt
// nov. 34

L'exemplaire comporte plusieurs passages raturés au crayon par la comédienne. Il est également enrichi des éléments suivants :

- note autographe de Georges Fouilloux, directeur du théâtre, adressée à Rachel Berendt, à l'en-tête du Théâtre Pigalle,
- carte autographe de l'auteur : *nous en sommes aux roses Judith aujourd'hui. Son très reconnaissant J. Giraudoux,*
- photographie originale du studio Lipnitzki, représentant Rachel Berendt sur scène en compagnie sans doute de Madame Barsac,
- note de Louis Jouvet d'une page in-16. Il s'agit d'une réplique supplémentaire pour le personnage de Jean. Elle est insérée entre les pages 40 et 41,
- manuscrit autographe de premier jet de Jean Giraudoux, une page in-12, sur papier quadrillé, avec des ratures et des corrections, de la fin de la scène 1 et du début de la scène 2 du 3^e acte.

On a joint à part, le programme original de la pièce.

Bon exemplaire.

600 / 800 €



18

LEPECQ DE LA CLÔTURE (Louis).

Collection d'observations sur les maladies et constitutions épidémiques.

Rouen : imprimerie privilégiée ; Paris : Didot le jeune, Méquignon, 1778.

— 2 volumes in-4, 255 x 198 : xvj, 595 pp. ; (3 ff.), pp. (599)-1076.

Veau havane jaspé, triple filet doré en encadrement, fleuron doré aux angles et armes dorées au centre sur les plats, dos à nerfs orné, roulette dorée intérieure, tranches dorées (*reliure de l'époque*).

Édition originale dédiée au roi, de cet ouvrage précieux pour l'histoire de la Normandie au XVIII^e siècle, dû au médecin normand Louis Lepecq de La Clôture (1736-1804), un des précurseurs de l'épidémiologie.

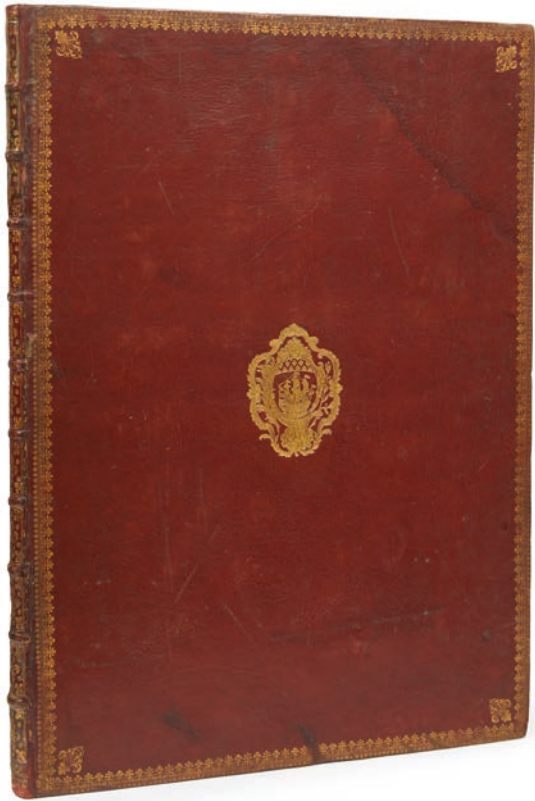
La Société royale de médecine fit la présentation suivante de l'ouvrage, reproduite en tête de l'ouvrage : « Cet Ouvrage, très-important par la nature de son objet & par son étendue, contient une description Topographique-Médicale de La Normandie entière, & l'histoire des Constitutions des Saisons & des Maladies, observées par l'Auteur, pendant quinze années consécutives. [...] L'Introduction, qui précède, présente cette Province sous son aspect le plus général. L'Auteur la partage en ses différentes Contrées, selon qu'elles peuvent être plus ou moins fécondes en causes relatives & particulières, capable de porter une influence sur le tempérament & sur la santé de ses Habitans. Avant de descendre dans un examen plus détaillé de chacune de ces Contrées, il décrit préliminairement le Climat propre de la Normandie » (p. xj).

L'historien trouvera ainsi dans cet ouvrage des renseignements de première importance sur le climat, les habitudes des normands et les maladies qui régnerent en Normandie de 1763 à 1777. Il y trouvera également des observations météorologiques recueillies à Caen et à Rouen pendant 15 années consécutives et les « Constitutions des Maladies Régnautes » dans le climat de Caen de 1763 à 1768 et de Rouen de 1768 à 1777.

EXEMPLAIRE AUX ARMES DE JEAN-FRÉDÉRIC PHÉLYPEAUX, COMTE DE MAUREPAS (1701-1781), secrétaire d'État à la Marine de Louis XV et ministre d'État de Louis XVI.

Craquelures et restaurations aux charnières, petit manque à la coiffe de tête du premier volume, quelques frottements d'usage et taches sur les plats, coiffe inférieure du premier volume refaite. Petits trous de vers dans la marge inférieure des feuillets du premier volume.

500 / 600 €



19

[LIVRE DE FÊTE].

Description des festes données par la ville de Paris, à l'occasion du Mariage de Madame Louise-Elisabeth de France, & de Dom Philippe, Infant & Grand Amiral d'Espagne, les vingt-neuvième & trentième Août mil sept cent trente-neuf.

Paris : imprimerie de P. G. Le Mercier, 1740. — In-folio, 623 x 465 : (1 f.), 22 pp., 13 planches. Maroquin rouge, roulette dorée en encadrement et armes dorées au centre sur les plats, dos à nerfs orné, roulette dorée intérieure, tranches dorées (*reliure de l'époque*).

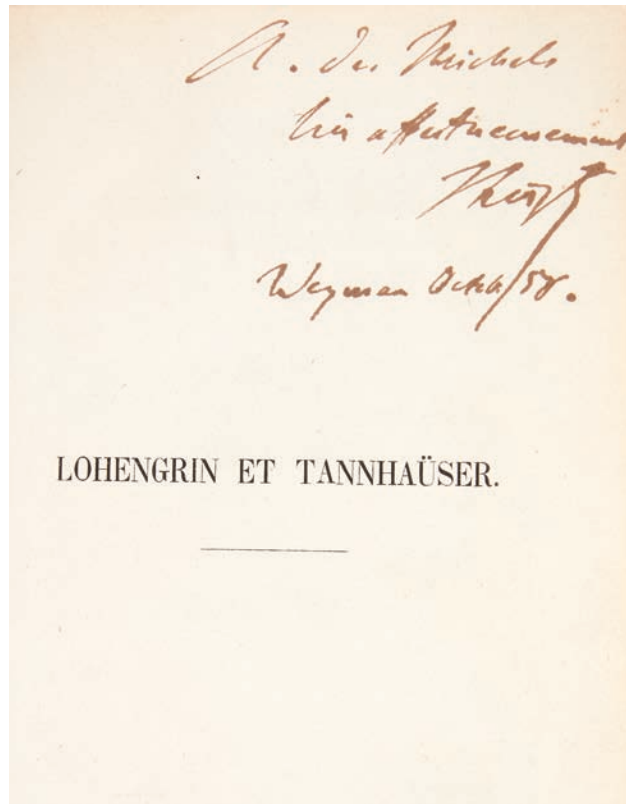
Superbe ouvrage donnant la description des fêtes données par la ville de Paris les 29 et 30 août 1739 à l'occasion du mariage de Louise-Élisabeth de France (1727-1759) et de l'infant Philippe d'Espagne (1720-1765), ainsi que la description du bal donné à l'Hôtel de ville la nuit du 30 août.

L'illustration se compose d'une vignette de titre aux armes de Paris, gravée par Pierre Soubeyran d'après Edme Bouchardon, d'un grand bandeau représentant la joute qui s'est faite sur la Seine, dessiné et gravé par Jacques Rigaud, de 2 lettrines non signées, et de 13 planches, dont 8 sur double page, dessinées et gravées par Jacques-François Blondel.

Exemplaire en maroquin rouge aux armes de la ville de Paris.

Restaurations et craquelures aux charnières, frottements aux coiffes, trous de vers au dos, quelques épidermures et griffures sur les plats, deux taches d'humidité sur le haut du premier plat. Petites galeries de vers à plusieurs planches, feuillets brunis.

3 000 / 4 000 €



20

LISZT (Franz).

Lohengrin et Tannhäuser de Richard Wagner.

Leipzig : F. A. Brockhaus, 1851. — In-8, 213 x 130 : 185 pp., 2 planches. Demi-basane rouge, dos lisse orné, tranches mouchetées (*reliure du temps*).

Édition originale peu courante de cette étude de deux des grands opéras de Richard Wagner par le compositeur Franz Liszt. Elle comprend deux planches dépliantes donnant des extraits des partitions des deux pièces.

Exemplaire offert par l'auteur au diplomate français le baron Jules Alexis des Michels (1836-1913), à qui il dédiera en 1861 sa Valse de Faust. Il est enrichi de cette dédicace :

A. des Michels // bien affectueusement // FLiszt // Weymar Octobre 58.

Cet exemplaire fut acquis peu après par le compositeur et violoncelliste Jacques Offenbach (1819-1880) qui l'a fait relier avec ses initiales au bas du dos.

Quelques frottements d'usage aux coiffes, coins légèrement émoussés. Rousseurs aux derniers feuillets et aux 2 planches. Ces dernières sont déchirées mais sans manque.

Provenances : Jules Alexis des Michels, avec envoi de l'auteur. - Jacques Offenbach, avec ses initiales au dos.

2 000 / 3 000 €



21

21
LO-MENGLI.

La Folle d'amour, confession d'une chinoise du XVIII^e siècle.
S.l. : *Éditions du Siao*, 1949. — In-4, 285 x 205 : (2 ff. blancs),
112 pp., (6 ff. le dernier blanc), 10 planches, couverture imprimée.
En feuilles, couverture rempliée, chemise et étui de l'éditeur.

Très rare curiosa d'une grande délicatesse d'expression, adapté et
préfacé par Lucie Paul Marguerite (1886-1956). « L'œuvre que
voici est interdite en Chine [...] M. Wang Cho Ki a bien voulu, avec
beaucoup de tact, illustrer cette œuvre, mais il ne le fit pas volontiers,
redoutant d'attirer sur sa tête la colère du Bouddha » (*Au Lecteur*).
L'édition est ornée de 10 illustrations hors texte en couleurs d'une
grande finesse de WANG CHAO KI, gravées sur bois par Bracons-
Duplessis, dans le goût des miniatures chinoises.
Tirage limité à 204 exemplaires, celui-ci est l'un des 190 sur Vidalon
et plus spécialement l'un des 160 sur ce papier, numérotés de 31 à 190.
Exemplaire très bien conservé.

400 / 500 €

22
MOLIÈRE.

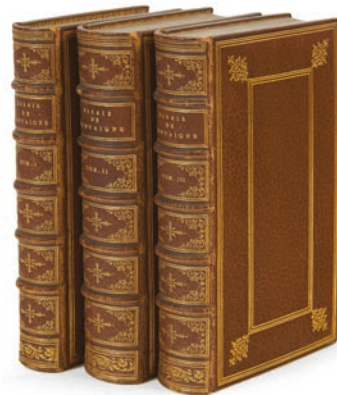
Œuvres.
Paris : *Paulin*, 1835. — 2 volumes in-8, 268 x 177 : frontispice, 768
pp., (2ff. dernier blanc), couverture imprimée ; 895 pp., couverture
imprimée. Broché, sous chemise à dos lisse de maroquin rouge orné
et étui de Devauchelle.

Très belle édition des œuvres de Molière, « fort estimé(e) à juste titre
pour son admirable illustration » (Carteret) qui comprend un portrait
de Molière en frontispice et 800 vignettes dans le texte, gravés sur bois
d'après les compositions de Tony Johannot.
Exemplaire dans sa rare condition de parution, broché, à toutes
marges, parfaitement conservé et sans rousseurs. On note simplement
quelques brunissures à la couverture du premier volume et quelques
restaurations à celle du second. Le portrait est imprimé sur papier
vélin.

300 / 400 €



22



23

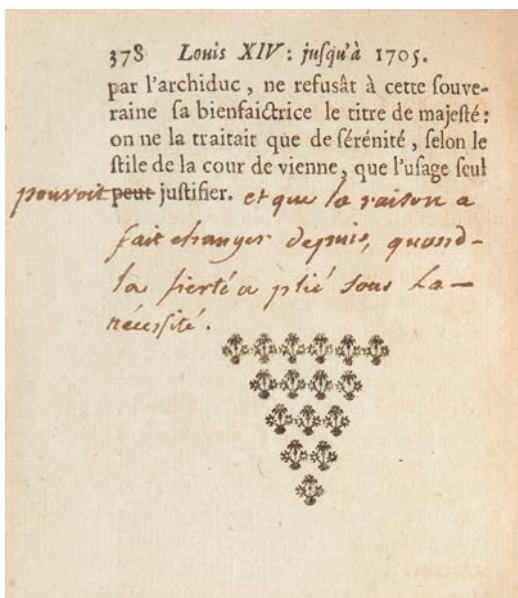
23
MONTAIGNE (Michel de).

Les Essais... Nouvelle édition exactement purgée des defaults des
precedentes, selon le vray original.
Amsterdam : *Anthoine Michiels*, 1659. — 3 volumes in-12, 157 x 88 :
(26 ff.), 468 pp. ; (2 ff.), 708 pp. ; (2 ff.), 510 pp., (39 ff.). Maroquin
lavallière, plats décorés à la du Seuil, dos à nerfs orné, dentelle dorée
intérieure, tranches dorées sur marbrures (*Trautz-Bauzonnet*).

Tchémerzine, IV, p. 905. - Willems, 1982.
« Jolie édition très recherchée » (Tchémerzine) des *Essais* de Montaigne.
Il s'agit de la réimpression de l'édition donnée à Paris par Journal la
même année. Elle sort des presses de François Foppens de Bruxelles et
nous la trouvons indifféremment à l'adresse de ce dernier ou, comme
c'est ici le cas, à celle d'Anthoine Michiels à Amsterdam.
L'édition débute par l'avertissement de Montaigne, une épître
dédicatoire datée du 12 juin 1635 et adressée au cardinal de Richelieu
par Mlle de Gournay, la fille d'alliance de l'auteur, une préface de
celle-ci, du plus vif intérêt, où elle défend ardemment les *Essais*, et une
vie de Montaigne. Elle est illustrée d'un portrait de l'auteur par Peeter
Clouwet (1629-1670).

Exemplaire très grand de marges. Willems ne cite qu'un seul
exemplaire plus grand que le nôtre, celui ayant appartenu à Bérard et
Pixérécourt, qui mesurait 160 mm. L'exemplaire du prince d'Essling
mesurait comme le nôtre 157 mm, celui de Yemeniz 151 mm et celui
de Longepierre 155 mm.
Très bel exemplaire relié par Trautz-Bauzonnet. Traces de frottements
aux dos et aux charnières.

600 / 800 €



24

[VOLTAIRE], sous le pseud. de Francheville

Le Siècle de Louis XIV

Berlin, C. F. Henning, 1753

VOLTAIRE ANNOTE VOLTAIRE.

EXEMPLAIRE COMPORTANT SEPT CORRECTIONS DE VOLTAIRE DICTÉES À UN SECRÉTAIRE

2 volumes in-12 (169 x 97mm)

COLLATION : (6) ff., 488 pp. ; (2) ff., 466 pp., (1) f., 70 pp.

ANNOTATIONS : les sept corrections ou notes sont indiquées en tête de chacun des deux volumes. Elles avaient été dictées par Voltaire à l'un de ses secrétaires

RELIURES DE L'ÉPOQUE. Veau marbré, dos à nerfs ornés, tranches rouges

PROVENANCE : Octave de Boulais (note sur la garde du premier volume : "il y a dans cette édition des corrections qui sont de la propre main de M. de Voltaire... Ce livre avait été donné à mon père par M. de Voltaire. Octave de Boulais" -- Simon de Calvy (ex-libris)

Usures aux coins

Voltaire n'a cessé de corriger les différentes éditions du *Siècle de Louis XIV*. Il l'annonce dès la publication de la première dans une lettre à Mme Denis (24 décembre 1751) en lui envoyant "six exemplaires complets corrigés de [sa] main" (Bengesco, p. 341). Ces corrections sont intégrées à la seconde édition, dite de Berlin mais en réalité imprimée à Paris. La matrice de ces corrections est l'exemplaire Beuchot (BnF). Voltaire annote et corrige toujours, d'où cet exemplaire. Les grands exemplaires corrigés mentionnés dans la lettre à Mme Denis sont tous dans des collections publiques à l'exception des deux exemplaires de Jean Bonna : l'un est celui de Frédéric II, l'autre, d'une autre édition, est celui de la sœur de Frédéric II.

RÉFÉRENCE : Bengesco I, 1187 : "réimpression de l'édition de Berlin, 1752. Les additions et corrections sont celles de l'édition de Leipsic (Paris)"

4 000 / 6 000 €



25

SAINT-EXUPÉRY (Antoine de).

Le Petit prince. Avec dessins de l'auteur.

New York : Reynal & Hitchcock, 1943. — In-8, 223 x 183 : (1 f.),

91 pp., (1 f.). Toile saumon de l'éditeur, premier plat orné du titre et de la reproduction du dessin du Petit Prince en bordeaux, dos lisse (manque la jaquette).

VÉRITABLE ET TRÈS RARE ÉDITION ORIGINALE EN FRANÇAIS DU *PETIT PRINCE*, EN TIRAGE DE TÊTE NUMÉROTÉ ET SIGNÉ PAR L'AUTEUR (n° 41).

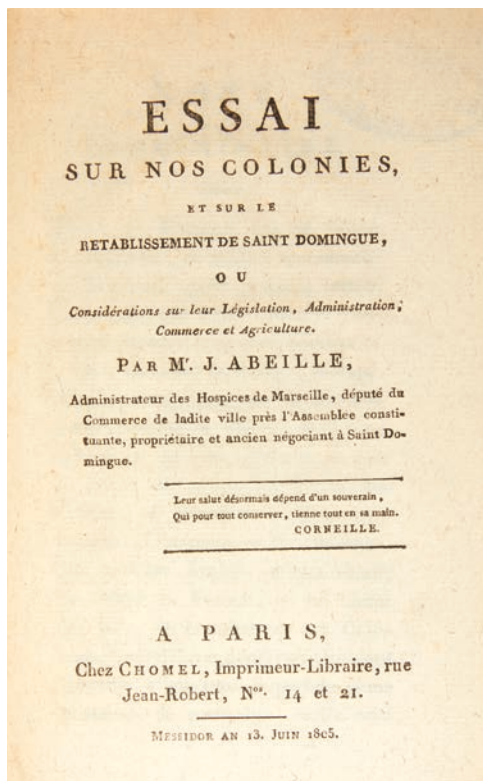
Cette édition n'a été publiée que quelques jours après l'édition en anglais qui parut le 6 avril 1943. Elle se reconnaît principalement par la présence d'un feuillet entre la première garde et le titre, sur lequel figure la justification ainsi rédigée : « L'édition originale de cet ouvrage a été tirée à deux cent soixante exemplaires autographiés par l'auteur, dont dix hors commerce numérotés de 1 à 10 ». Le tirage de tête de l'édition en anglais était de 525 exemplaires. Entre autres caractéristiques de ce premier tirage on note également au verso du titre la liste de trois ouvrages (*Vol de nuit*, *Terre des hommes* et *Pilote de guerre*), et la marque au corbeau page 63.

Cette édition en tirage de tête de l'un des livres les plus lus et les plus appréciés au monde, est devenue aujourd'hui l'une des plus grandes raretés bibliophiliques.

Légères usures aux coiffes et aux coins, quelques petites taches sans gravité sur le premier plat. L'intérieur est dans un parfait état de conservation. Il manque comme souvent la jaquette illustrée.

12 000 / 15 000 €

Livres & documents anciens sur l'esclavage



26

26

ABEILLE (Jean).

Essai sur nos colonies, et sur le rétablissement de Saint-Domingue, ou Considérations sur leur Législation, Administration, Commerce et Agriculture.

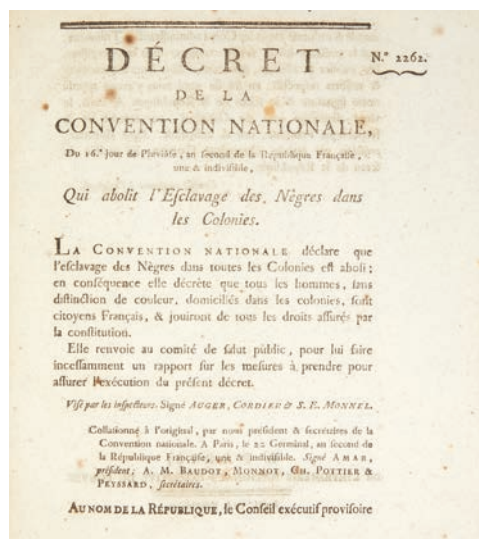
Paris : Chomel, Messidor an 13. Juin 1805. — In-8, 205 x 128 : (2 ff.), XIII, 154 pp. Cartonnage papier marbré à la bradel, dos lisse, non rogné (*Lobstein-Laurenchet*). Sabin, 47.

ÉDITION ORIGINALE.

L'auteur de cet ouvrage est Jean Abeille (1756-1842), administrateur des Hospices de Marseille, propriétaire et ancien négociant à Saint-Domingue. Il le composa suite notamment au massacre des habitants de Saint Domingue ordonné par l'empereur Jacques I^{er} d'Haïti, Jean-Jacques Dessalines. Il y expose les faits, la situation des colonies et porte des réflexions autour des titres de propriété, de la liberté du commerce, de l'entière possession de Saint-Domingue, etc. Il propose également des « moyens de ramener les Nègres de Saint Domingue à la soumission » et expose le « Système Colonial qu'on a supposé aux Anglais » ainsi que la « condition des Nègres en Amérique et en Afrique. »

Mouillure dans le coin inférieur droit sans atteinte au texte pages 3 à 32. Restauration au feuillet IX-X avec atteinte au texte. Cachet d'une bibliothèque moscovite répété à plusieurs reprises.

300 / 400 €



27

[ABOLITION DE L'ESCLAVAGE].

Décret de la Convention nationale, Du 16^e jour de Pluviôse, an second de la République Française, une & indivisible, Qui abolit l'Esclavage des Nègres dans les Colonies.

Paris : imprimerie nationale exécutive du Louvre, An II^e de la République. — In-4, 237 x 185 : 2 pp., (1 f. blanc). Demi-marquin rouge à la bradel, dos lisse (*Ateliers Laurenchet*).

ÉDITION ORIGINALE DU PREMIER DÉCRET D'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE DANS TOUTES LES COLONIES FRANÇAISES, voté par la Convention le 4 février 1794.

Il a été rédigé en ces termes : « La Convention nationale déclare que l'esclavage des Nègres dans toutes les Colonies est aboli ; en conséquence elle décrète que tous les hommes, sans distinction de couleur, domiciliés dans les colonies, sont citoyens Français, & jouiront de tous les droits assurés par la constitution. »

Inégalement appliqué, ce décret sera malheureusement rapidement abrogé ou révoqué.

Quelques rousseurs.

600 / 800 €

28

[ABOLITION DE L'ESCLAVAGE].

Décret de la Convention nationale, Du 16^e jour de Pluviôse, an second de la République Française, une & indivisible, Qui abolit l'Esclavage des Nègres dans les Colonies.

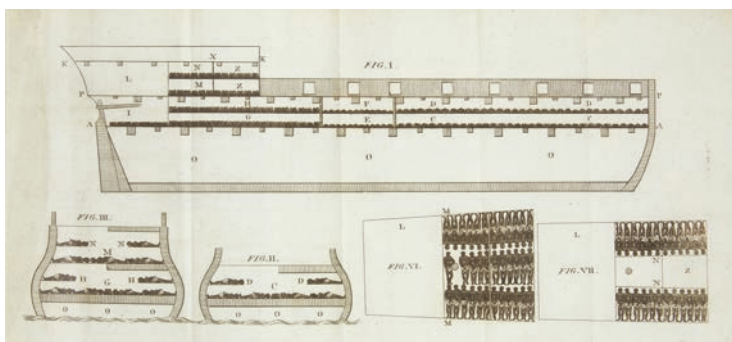
Limoges : François Dalesme, [1794]. — In-4, 235 x 189 : 2 pp. Demi-chagrin marron à la bradel, dos lisse (*reliure moderne*).

Autre exemplaire du premier décret d'abolition de l'esclavage, imprimé à Limoges.

Il est suivi d'un exemplaire du décret du 5 avril 1794, imprimé également à Limoges, « Relatif aux Jardins Botaniques & aux Plantes rares qui s'y trouvent. »

Quelques mouillures.

400 / 500 €



29

[ABOLITION DE LA TRAITE DES NOIRS].

Abrégé des preuves données devant un comité des communes de la Grande Bretagne, en 1790 et 1791, en faveur de l'abolition de la Traite des nègres.

Vienne : imprimerie d'Antoine Strauss, 1814. — In-8, 214 x 147 : XIV pp., pp. (3)-186, IV pp., (1 f. blanc), 2 planches, couverture muette. Broché, non rogné.

Très rare publication parue en marge du Congrès de Vienne, offrant une succession de témoignages en faveur de l'abolition de la « Traite des Nègres. » Elle fut traduite de l'anglais par le médecin Jean de Carro, à la demande du vicomte de Castlereagh.

« Il ne sera pas inutile de fixer l'attention de l'Europe sur le résultat réel du grand et noble essai que la Grande Bretagne a accompli [l'abolition de la traite en 1807], et de mettre tout le monde en état de juger combien peu les craintes des propriétaires dans les colonies ont été justifiées par l'événement [...] Le but dans lequel on reproduit ces dépositions devant le public, est celui de fournir des faits, et non pas d'entrer dans la discussion du fond de la grande question, que les puissances de l'Europe sont appelées à juger aujourd'hui » (pp. VIII-IX).

Après un avant-propos et une préface, figure l'intéressante liste des témoins où l'on trouve mentionnés des écuyers, des lieutenants, des canonniers, des fermiers et des capitaines de vaisseaux. Suivent 14 chapitres donnant les témoignages des personnes citées, portant sur des thématiques ou des questions précises : « Cruautés commises envers les noirs par les africains eux-mêmes, pour procurer des esclaves aux européens. - Les esclaves africains arrivent à bord dans un état de consernation. Manière de les loger, de les aérer, de les nourrir et de les exercer. - Les africains n'ont-ils pas dans leurs propres pays plusieurs productions de valeur, à offrir en échange aux européens, au lieu du commerce d'esclaves ? - Est-il vrai, ainsi que quelques-uns le disent, que les indigènes de l'Afrique sont plus heureux aux colonies européennes que dans leur propre pays ? », etc.

L'édition est illustrée de deux planches dépliantes représentant des coupes de navires négriers.

Cet ouvrage est d'une extrême rareté. Non commercialisé, il ne fut distribué qu'aux membres du congrès. Cet exemplaire est celui du baron Wilhelm von Humboldt (1767-1835), ministre de l'intérieur à Berlin, qui avait été envoyé au Congrès par le roi de Prusse pour y négocier avec Karl August von Hardenberg, les dispositions territoriales qui concernent la Prusse et la fédération des États allemands. En préparation à ce Congrès, il avait rédigé en français *Le Projet pour les régulations du congrès*, texte qui interroge de manière précoce l'idée de la communauté européenne.

Couverture restaurée, dos refait. Feuillet M⁴ et M⁵ débrosés.

Provenance : Baron de Humboldt, avec mention manuscrite de l'époque sur la couverture.

600 / 800 €

29

30

[ABOLITION DE LA TRAITE DES NOIRS].

Legge concernente l'abolizione della tratta de' Negre.

Napoli : dalla stamperia reale, 1839. — In-4, 276 x 217 : 31 pp., couverture muette. Broché.

Édition bilingue italien-français de la loi interdisant la traite des noirs à Naples. Le roi de Naples fut le troisième souverain, après la France et de l'Angleterre, à l'abolir.

« Sa Majesté le Roi du Royaume des Deux Sicile accède aux conventions conclues et signées le 30 novembre 1831 et le 22 mars 1833 entre Sa Majesté le Roi des Français, et feu Sa Majesté le Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande relativement à la répression de la traite des noirs. »

Déchirure sans manque au dos de la couverture. Deux feuillets déreliés.

200 / 300 €

31

ADAMS (Robert).

Nouveau voyage dans l'intérieur de l'Afrique, fait en 1810, 1811, 1812, 1813 et 1814, ou relation de Robert Adams, américain des Etats-Unis, Contenant les détails de son naufrage sur la côte occidentale de l'Afrique ; de sa captivité, pendant trois années, chez les Arabes du Sahara ou Grand Désert ; et de son séjour dans la ville de Tombouctou. Paris : L. G. Michaux, 1817. — In-8, 200 x 128 : xviii pp., (1 f.), 304 pp., (2 ff.), 1 carte. Demi-basane havane, dos lisse orné, tranches mouchetées (reliure de l'époque).

Première édition française, traduite par le chevalier de Frasan, de cette relation rédigée par S. Cook d'après les récits que lui a fait le matelot américain Robert Adams. Ce dernier avait été esclave dans l'intérieur de l'Afrique et avait fait un séjour de plusieurs mois dans la ville de Tombouctou qui était à l'époque encore relativement méconnue.

La relation n'occupe que les 124 premières pages. La suite se compose de notes et développements de l'éditeur anglais et de M. Dupuis, qui précèdent des remarques sur les détails donnés par Adams sur Soudenny, Tombouctou et la rivière Mar Zarah. In fine se trouve deux appendices : *Mémoire contenant des recherches sur la navigation du haut Niger, et des vues pour un établissement commercial, au point où ce fleuve commence à être navigable ; par un ami de l'Éditeur anglais, membre du Comité africain de Londres* et *Mémoire sur les diverses races d'hommes qui forment la population de la Barbarie, du côté de l'empire de Maroc, ainsi que d'une partie du Sahara* par M. Dupuis.

L'édition est illustrée d'une carte dépliant de l'Afrique.

Bon exemplaire malgré le dos frotté.

400 / 500 €



32

32

[AFFICHE].

Club des Amis des Noirs.

Paris : imprimerie Bonaventure et Ducessois, [1848]. — In-folio oblong, 295 x 425. Cartonnage moderne.

Affiche très rare sur papier bleu à l'en-tête de la « République française, Club des Amis des Noirs ».

Ce club a été fondé en mars 1848 par l'homme politique martiniquais Cyrille Bissette et son fils Charles. Il était fréquenté notamment par Alexandre Dumas père et fils.

Cette affiche annonce les réunions publiques du club, trois soirs par semaine : « La question touchant les colonies et les intérêts des Noirs sera l'objet des discussions de la séance de ce soir et des séances suivantes. » Cet exemplaire servit pour la réunion du 10 mars, comme l'indique cette note manuscrite de l'époque : « La séance d'aujourd'hui samedi 10 mars, sera consacrée à la discussion des intérêts généraux des colonies. »

Exemplaire présentant quelques manques et déchirures. Fragile, il a été recouvert d'un papier pelure du Japon et relié dans un cartonnage moderne légèrement usé.

800 / 1 000 €

33

[AFFRANCHISSEMENT].

Ensemble de 6 pièces manuscrites constituant un dossier d'affranchissement et de révocation d'esclavage.

Saint-Domingue, 1765-1766. — Dossier de 14 pp. in-folio et 3 pp. in-4.

Rare et étonnant dossier comprenant les pièces suivantes :

- Extrait des Minutes du greffe du Siège Royal de Saint Louis, partie du Sud de Saint-Domingue. Lan mil sept cent soixante cinq & le huitième jour du mois de Juin avant midy. Promesse d'affranchissement dans 3 ans d'une quarteronne esclave, Marie Louise dite Sannette, appartenant à Jean-Baptiste Beraud, négociant demeurant au bourg d'Aquin. Il est indiqué que les enfants qu'elle pourra avoir seront libres et pourront jouir de la liberté le jour et moment de leur naissance.

- Requête de J.B. Bernard, adressée à l'intendant des Iles Sous le Vent dans laquelle il expose que pour engager son esclave Marie Louise à le servir avec plus de zèle et de fidélité, il lui a consenti une promesse d'affranchissement dans trois ans, mais le notaire a omis de l'informer qu'un tel acte était illicite, les affranchissements devant être réels, gratuits et non conditionnelles, selon la coutume : « donner et retenir ne vaut ». En conséquence il demande la révocation de cet acte.



33

- Requête de Béraud adressée à Messieurs les officiers du Siège Royal de Saint Louis, pour révoquer sa promesse d'affranchissement : l'esclave Marie Louise est « continuellement en desertion et marronnage, commettant des vols continuels dans les biens du suppliant et des manquements essentiels envers lui. »

- Un certificat signé par Pinelli, chirurgien, daté du 13 août 1766, écrit dans une orthographe approximative : « Je Certifie que la nomé Marie Louise Sanite appartenante a Monsieur Beraud atenu de depuis lontemps tres movaise conduite eque elle a ette maronne lespasse de huit jours laient moi meme pour la ramener en fois de quoi je livre le presant certificat fet Aquin le 13 aust 1766. »

800 / 1 000 €

34

BAJON (Bertrand).

Mémoires pour servir à l'histoire de Cayenne, et de la Guiane française, dans lesquels on fait connoître la nature du Climat de cette contrée, les Maladies qui attaquent les Européens nouvellement arrivés, & celles qui règnent sur les Blancs & les Noirs ; des Observations sur l'Histoire naturelle du pays, & sur la culture des Terres.

Paris : Grangé, Veuve Duchesne, L'Esprit, 1777-1778. — 2 volumes in-8, 196 x 123 : (6 ff.), xvj, 462 pp. mal chiffrées 162, (1 f.), 5 planches ; (6 ff.), 416 pp., 4 planches. Veau marbré, dos à nerfs orné, tranches rouges (reliure de l'époque).

Sabin, 2812.

Édition originale dédiée à Antoine de Sartine, Comte d'Alby (1729-1801), lieutenant-Général de la Police et ministre de la Marine en 1774.

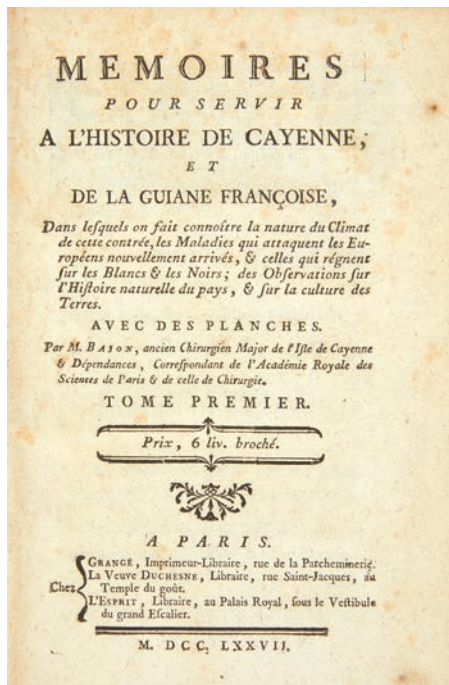
Bertrand Bajon (1739-1796) était chirurgien militaire, correspondant de l'Académie Royale des Sciences et de celle de Chirurgie. Cet ouvrage, divisé en 16 mémoires, est le fruit de 12 ans d'expériences, de recherches et de réflexions. Ils portent essentiellement sur les maladies tropicales mais également sur les oiseaux, les animaux, le manioc, etc. L'auteur y fait notamment remarquer que les Noirs sont sujets aux mêmes maladies que les blancs, et précise que « le traitement employé pour les Blancs leur convient toujours, & que s'il n'est pas suivi, c'est parce qu'on les traite avec beaucoup moins d'égards, & avec des remèdes moins doux. »

L'édition est illustrée de 9 planches représentant des oiseaux et des animaux, gravées d'après les dessins de Martinet.

Deux coiffes arasées, coims émoussés. Rousseurs.

Provenance : Château de Rosny, avec ex-libris.

300 / 400 €



35

35

BARRÉ DE SAINT-VENANT (Jean).

Des colonies modernes sous la zone torride, et particulièrement de celle de Saint-Domingue ; Ouvrage dans lequel on découvre les causes de leurs malheurs, et où l'on développe les véritables principes du gouvernement qui leur convient ; les moyens économiques de les faire arriver promptement à la plus grande prospérité, et de rendre le sort des Nègres préférable à celui d'aucun peuple de l'Europe.

Paris : Brochet père et compagnie, An X (1802). — In-8, 191 x 120 : (2 ff.), xvj, 512 pp., (1 f.), pp. (513)-516, 1 tableau. Basane racinée, dos lisse recouvert de maroquin rouge orné de motifs dorés, initiales P.A.W. dorées en queue, tranches jaunes (reliure de l'époque).

Sabin, 3592.

Édition originale.

Jean Barré de Saint-Venant (1737-1810), agronome et ancien capitaine d'artillerie, épousa une riche propriétaire de Saint-Domingue et devint un esclavagiste virulent. Son livre en est le reflet éclatant ; il se divise en deux parties, ainsi présentées par l'auteur dans son introduction : « la première contient les principes du gouvernement sous la zone torride ; ils sont fondés sur la contrainte au travail parce qu'il est la base de toutes les productions, de toutes les prospérités et de toute civilisation [...] (Les esclaves) sont infiniment mieux dans nos Colonies qu'en Afrique, où ils sont livrés de tems immémorial à toute la barbarie, à tous les désordres et à tous les crimes qui peuvent abrutir un peuple et le rendre misérable. Leur transplantation en Amérique améliore leurs espèces ; ils deviennent forts, vigoureux, et sont les seuls hommes propres aux travaux des Colonies. »

La seconde partie « contient les moyens de rétablissement ; c'est au milieu des décombres, du sang, du carnage, des cendres, de la dépopulation et de la révolte, qu'il faut l'obtenir. » Il y est également traité de la réunion de la Colonie espagnole à la partie française, réunion pour laquelle l'auteur s'oppose : « Jamais acquisition ne fut plus trompeuse, plus contraire à la prospérité coloniale. » L'édition comprend un tableau dépliant hors texte, comprenant l'état « des Denrées coloniales importées en France, en Angleterre, en Espagne, en 1788. »

Bon exemplaire joliment relié à l'époque. Il comprend bien la signature de l'auteur au verso du titre. On trouve les initiales dorées P.A.W. en bas du dos et une étiquette portant le chiffre 3613 en haut.

300 / 400 €

36

BART (J. M.).

Considérations philosophiques et politiques sur le régime des colonies.

Bordeaux : Pagaud et Baudin, chez les principaux Libraires et Marchands de Nouveautés, [1801]. — In-8, 215 x 140 : 247 pp., 2 tableaux, couverture muette. Broché, non rogné.

Sabin, 3701.

Édition originale très rare, dédiée « au citoyen Toussaint-Louverture général en chef Des Armées de la République française, à Saint-Domingue. »

En 22 chapitres, l'auteur examine le régime de l'Égypte et celui de Saint-Domingue, présente un plan d'administration local, traite de la distribution et de la vente des terres, du partage des biens et des héritages, des contributions publiques, du paiement des dettes contractées par les colons, et se pose des questions telles que : « Convient-il de faire du Port de Suez un entrepôt libre ? - Si l'on accordait le Conseil de métropole aux Colonies, serait-il nécessaire qu'elles continuassent à envoyer des Députés en France ? » ou encore « Le projet d'indépendance absolue, intentée contre le général Toussaint-Louverture, est-elle fondée en bonne raison ? », etc.

En tête figure une table des matières avec la mention « Contenus dans ce premier volume » ; il semble, malgré cette indication, qu'il n'y eut pas d'autres volumes publiés.

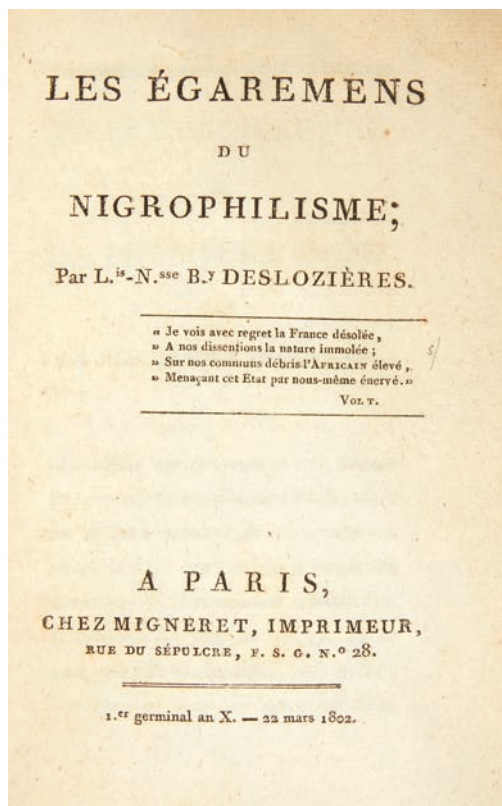
L'édition comprend 2 grands tableaux repliés hors texte. Exemplaire broché, tel que paru, comprenant bien les signatures autographes de l'auteur et des imprimeurs Pagaud et Baudin garantissant l'authenticité de l'édition.

Quelques déchirures et manques au dos.

300 / 400 €



35



37

BAUDRY DES LOZIÈRES (Louis-Narcisse).

Les Égaremens du nigrophilisme.

Paris : Migneret, 1^{er} germinal an X. - 22 mars 1802. — In-8, 203 x 130 : xvj, 323 pp., couverture muette. Broché, couverture postérieure.

Édition originale.

Louis-Narcisse Baudry Des Lozières (1751-1841) était colon à Saint-Domingue, parti se réfugier en Louisiane après l'insurrection des esclaves en 1791. Il fut l'une des figures du parti colonial ou club Massiac et lutta contre l'abolition de l'esclavage pendant la Révolution. Cet ouvrage peut être vu comme un ouvrage de propagande, publié l'année même où Napoléon décida par la loi du 20 mai 1802 de revenir sur les principes de celle du 4 février 1794 qui avait aboli l'esclavage. Le texte est d'ailleurs dédié à l'impératrice Joséphine, « la première dame de la République française. » Il s'agit d'un véritable manifeste de la négrophobie, l'un des plus durs qui n'ait jamais été publiés, rendant hommage à celui qui inventa la traite, considérant qu'il était impossible de « civiliser un nègre », que le noir était naturellement l'ennemi du blanc, etc.

Exemplaire broché, à toutes marges. La couverture est postérieure à la publication, le second plat de la couverture d'origine a été conservé. Mouillures dans le haut de la marge intérieure des feuillets.

600 / 800 €



38

BEAUMONT (Gustave de).

Marie ou l'esclavage aux États-Unis, tableau de mœurs américaines.

Paris : librairie de Charles Gosselin, 1835. — 2 volumes in-8, 220 x 142 : (2 ff.), VIII, 396 pp., couverture imprimée ; (2 ff.), 334 pp., couverture imprimée. Broché.

Sabin, 4188.

Édition originale.

En 1831, Gustave de Beaumont (1802-1866), procureur du roi au tribunal de Paris, fut chargé par le gouvernement, avec Alexis de Tocqueville, d'aller étudier le système pénitentiaire américain. Ils séjournèrent 10 mois aux États-Unis. Ce voyage fournit à l'auteur la matière de ce récit romantique dans lequel il dénonce l'esclavage.

« Pendant mon séjour aux États-Unis, j'ai vu une société qui présente avec la nôtre des harmonies et des contrastes ; et il m'a semblé que si je parvenais à rendre les impressions que j'ai reçues en Amérique, mon récit ne manquerait pas entièrement d'utilité. Ce sont ces impressions réelles que j'ai rattachées à un sujet imaginaire » (*Avant-propos*, p. II).

L'auteur présente ainsi son ouvrage comme un complément à celui de son ami de voyage Alexis de Tocqueville : « Deux choses sont principalement à observer chez un peuple : ses institutions et ses mœurs. Je me tairai sur les premières. À l'instant même où mon livre sera publié, un autre paraîtra qui doit répandre la plus vive lumière sur les institutions démocratiques des États-Unis. Je veux parler de l'ouvrage de M. Alexis de Tocqueville, intitulé : *de la Démocratie en Amérique*. [...] Ce sont donc seulement les mœurs des États-Unis que je me propose de décrire. [...] J'ai tâché d'indiquer les principaux traits, mais non toute la physionomie de la société américaine » (idem, p. III).

On trouve en appendice des notes sur le mouvement religieux aux États-Unis, sur l'état ancien et la condition des tribus indiennes d'Amérique du Nord et sur les événements survenus à New-York les 9, 10 et 11 juillet 1834.

Cet ouvrage eut beaucoup de succès à l'époque. Cette édition originale, rare, parut le 31 janvier 1835. Elle fut suivie moins de 8 mois plus tard d'une seconde édition, publiée le 19 septembre de la même année.

Exemplaire broché, tel que paru, bien conservé malgré des déchirures et d'habiles restaurations aux dos. Rousseurs.

400 / 500 €



39

BERLIOUX (Étienne-Félix).

La Traite orientale histoire des chasses à l'homme organisées en Afrique depuis quinze ans pour les marchés de l'Orient.

Paris : Librairie de Guillaume et C^{ie}, 1870. — In-8, 224 x 140 : XI pp., pp. (5)-350, (1 f.), 1 carte. Demi-marquin bleu nuit, dos à nerfs orné de chiffres couronnés, tête dorée, non rogné (Belz-Niédrée).

Édition originale du premier ouvrage d'Étienne-Félix Berlioux, professeur d'histoire à Lyon.

L'auteur y dénonce la traite et l'esclavage qui se poursuit dans

les pays musulmans du Proche-Orient. « Ce livre est une histoire de brigandages, et de brigandages étranges, puisque, dans cette guerre d'une nouvelle sorte, chaque année les mort se comptent par centaines de mille, et qu'il y a, chaque année aussi, quatre-vingt mille prisonniers environ [...] Les crimes qu'on raconte sont commis de nos jours ; les criminels qui les commettent sont nombreux et puissants ; les contrées qui voient ces infamies sont entourées d'une surveillance rigoureuse ; voilà pourquoi la lumière tardait à se faire. Mais tout à coup, sur un grand nombre de points, arrivent des témoins de toutes sortes et chacun d'eux dénonce une partie de la vérité. Leurs témoignages ont été recueillis et ils ont fourni les matériaux de ce travail. [...] En racontant la traite ; ce livre étudie aussi les moyens de la détruire ; il commence même la lutte dans la limite de son action ; car, pour les grandes infamies, c'est les combattre que de les montrer à la lumière. Ce travail est donc un acte, une œuvre agissante, en même temps qu'une étude. »

L'édition est illustrée d'une planche dépliant, représentant le « Croquis d'une carte des Pays parcourus par la traite orientale. »

Bel exemplaire relié par Belz-Niédrée pour la bibliothèque du château de Mouchy.

Exemplaire très bien conservé malgré des rousseurs éparses.

Provenance : Château de Mouchy, avec ex-libris.

300 / 400 €

40

[BISSETTE (Cyrille-Charles-Auguste)].

Revue Abolitioniste. Colonies françaises et étrangères.

Paris : Au bureau de la Revue Abolitioniste, 1847. — In-8, 205 x 130 : 48 pp. Broché, couverture de papier marbré cartonné moderne.

Revue dirigée par Cyrille-Charles-Auguste Bissette (1795-1858), homme politique, fondateur du Club des amis des Noirs.

Il s'agit ici du très rare premier numéro, sur les 3 qui ont paru.

« Entre les objets que les rédacteurs de cette publication se proposent, comme citoyens et comme chrétiens, le principal, celui qui à leurs yeux doit dominer en droit et en fait tous les autres, c'est l'abolition complète et immédiate de l'esclavage » (Déclaration).

Quelques passages soulignés en marge à la mine de plomb. Déchirures dans la marge intérieure du titre.

Provenance : bibliothèque de l'abbé Gaultier chanoine de Reims avec son cachet humide sur le titre.

300 / 400 €



41

BLANCHELANDE (Philibert-François-Rouxel de).

Rare ensemble de 4 brochures de 1791 de ou concernant le gouverneur de Saint-Domingue Philibert-François Rouxel de Blanchelande (1735-1793), publiées avant la révolution haïtienne du 22 août 1791 :

- *Philibert-François-Rouxel de Blanchelande... A tous les Citoyens français habitants la Colonie de Saint-Domingue.* Cap-français : imprimerie royale, 1791. — In-4, 7 pp. En feuilles.

Brochure proposant deux lettres de Blanchelande, du 27 février et du 12 mars 1791. Il y relate l'enchaînement des événements depuis l'annonce de l'envoi de troupes dans l'île, sa veine tentative de les diriger vers Môle, jusqu'à l'assassinat de Mauduit.

Salissures à la première page.

- *Mémoire Que présentent les Officiers du régiment du Port-au-Prince qui ont quitté leur Corps à l'instant de l'assassinat de M. de Mauduit leur colonel, à M. de Blanchelande, Lieutenant général au Gouvernement des Iles françaises de l'Amérique sous le vent, & Inspecteur général des Troupes.* Cap-français : imprimerie royale, 1791. — In-folio, 4 pp. En feuilles.

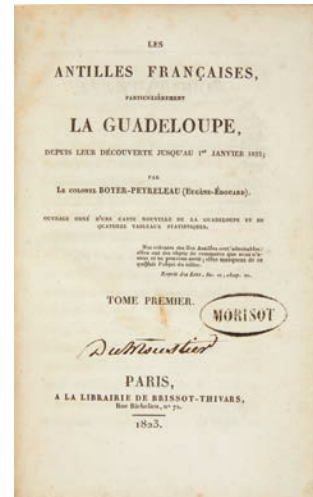
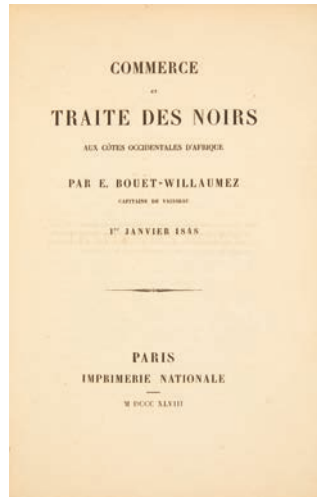
Mémoire relatant en détail les circonstances de l'assassinat de Mauduit. Les signataires, qui ont pris la fuite, demandent un congé pour la France. Suit la réponse de Blanchelande qui leur demande de se rendre à Lorient et de se mettre alors à la disposition du ministre.

- *Philibert-François-Rouxel de Blanchelande... A tous les citoyens des différentes Paroisses de la Colonie. Au Cap, le 25 mars 1791.* Au Cap : imprimerie royale, 1791. — In-4, 3 pp. En feuilles.

Blanchelande « conjure au nom du patriotisme » tous ses concitoyens à respecter les décisions de l'Assemblée de Saint-Marc. Il invite les assemblées provinciales, municipalités, comités et bureaux de police à continuer leurs fonctions et les paroisses qui n'ont pas encore d'assemblée à en constituer une. Exemplaire comprenant la signature autographe de Blanchelande à la fin du document.

- *Philibert-François-Rouxel de Blanchelande... Au Cap, le 26 mars 1791. Sous-Officiers, Grenadiers & Fusiliers des régiments de Normandie & d'Artois.* Au Cap : imprimerie royale, 1791. — In-4, 3 pp. En feuilles. Blanchelande s'adresse aux régiments d'Artois et de Normandie arrivés en renfort selon le décret du 12 octobre et tente de reprendre son autorité. Exemplaire comprenant la signature autographe de Blanchelande à la fin du document.

400 / 500 €



42

BOSMAN (Willem).

Voyage de Guinée, contenant une description nouvelle & très-exacte de cette côte où l'on trouve & où l'on trafique l'or, les dents d'éléphants, & les esclaves.

Utrecht : Antoine Schouten, 1705. — In-12, 156 x 96 : portrait, frontispice, (8 ff.), 520 pp., 16 planches. Demi-basane marbrée, dos à nerfs, tranches rouges (*reliure du XIX^e siècle*).

Première édition française de cette relation rare dans laquelle on trouve pour la première fois les termes « Assiantés » et « Aschantis ». L'originale parut en 1704.

L'auteur, le géographe et marchand Willem Bosman (1672-17..), ayant vécu 14 ans sur la côte ouest africaine, décrit ces contrées et royaumes, leur gouvernement, les mœurs des habitants, leur religion, leur administration, etc. ainsi que la faune et la flore. Son récit est particulièrement intéressant en ce qui concerne la traite des esclaves. L'édition est ornée d'un portrait de l'auteur, d'un frontispice et de 16 planches dépliantes, dont 3 consacrées à la représentation d'animaux. Exemplaire en modeste reliure du XIX^e siècle. Frottements d'usage, manque à la coiffe de tête, ex-libris arraché à la première doublure. Très bon état intérieur.

600 / 800 €

43

BOUËT-WILLAUMEZ (Édouard).

Commerce et traite des Noirs aux côtes occidentales d'Afrique.

1^{er} janvier 1848.

Paris : imprimerie Nationale, 1848. — In-8, 239 x 155 : VII, 230 pp., 2 cartes, couverture imprimée. Broché.

Édition originale de cet ouvrage du capitaine Édouard Bouët-Willlaumez (1808-1871), fruit de 10 années de campagnes et de séjour dans l'ouest africain. L'auteur le présente comme une suite à sa première publication africaine parue en 1845 sous le titre : *Description nautique des côtes de l'Afrique occidentale*.

L'ouvrage est divisé en 2 parties, la première concerne les échanges commerciaux en grand développement à l'époque en Afrique occidentale et la seconde le commerce négrier et les difficultés à faire respecter son interdiction.

L'édition est illustrée de 2 cartes dépliantes du Sénégal et de la Gambie ainsi que des côtes occidentales d'Afrique, dressées par l'auteur.

Exemplaire broché, enrichi de notes manuscrites de l'époque dans les marges de plusieurs feuillets au début du volume.

Couverture salie, déchirures et manques au dos.

200 / 300 €

44

BOYER PEYRELEAU (Eugène-Édouard).

Les Antilles françaises, particulièrement la Guadeloupe, depuis leur découverte jusqu'au 1^{er} janvier 1823.

Paris : librairie de Brissot-Thivars, 1823. — 3 volumes in-8, 198 x 128: (2 ff.), VIII, 420 pp., 1 carte ; (2 ff.), 466 pp., 14 tableaux ; 530 pp. mal chiffrées 529. Cartonnage papier glacé vert à la bradel, dos lisse orné (*Ateliers Laurenchet*).

Sabin, 7135.

Édition originale.

Le colonel et député Boyer Peyreleau (1774-1856) a passé 8 années aux Antilles, dont 7 à la Martinique en qualité de chef d'état major de l'amiral Villaret de Joyeuse. Il fut chargé en 1814 « de faire, comme commissaire du Roi et gouverneur, par interim, la reprise de possession de la Guadeloupe. »

Dans une longue introduction historique, il étudie les différentes populations des Antilles, l'élaboration du Code noir, la traite des Nègres, et le travail dans les sucreries.

Son ouvrage traite plus particulièrement de la Guadeloupe pour laquelle il donne de nombreux renseignements statistiques (commerce, population) et dresse une nouvelle carte plus précise.

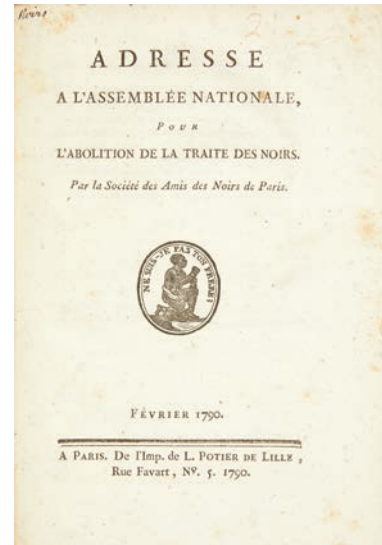
L'édition est illustrée cette nouvelle carte de l'île de la Guadeloupe, dépliant. Elle comprend également 14 tableaux hors texte.

Précieux exemplaire du général et homme politique Pierre Dumoustier (1771-1831), avec son ex-libris manuscrit sur les gardes et sa signature sur les titres. Il fut relié par les ateliers Laurenchet à l'imitation des reliures que Dumoustier fit faire pour sa bibliothèque. Les pièces de titres sont d'origine et ont été rapportées.

Rousseurs et quelques traces de mouillures. Tache d'encre dans la marge supérieure des premiers feuillets du second volume.

Provenances : général Dumoustier, avec ex-libris manuscrits et signatures. - Morisot, avec cachet sur les titres. - Château de Rosny, avec ex-libris.

600 / 800 €



45

BRIDGENS (Richard).

West India scenery, with illustrations of negro character, the process of making sugar, &c. from sketches taken during a voyage to, and residence of seven years in, The Island of Trinidad.

Londres : Robert Jennings & co, [1836]. — In-4, 370 x 267 : (1 f.), ii pp., (27 ff.), 27 planches. Demi-maroquin rouge à coins de parchemin, dos lisse orné, non rogné (reliure moderne).

Sabin, 7814.

Édition originale de ce très rare album consacré aux Indes occidentales. Il comprend 27 planches lithographiées dont 4 en couleurs, qui représentent des poissons, des plantes ainsi que des scènes de la vie quotidienne notamment dans les plantations, figurant la manière de planter la canne à sucre, de la couper et de la transporter, etc. On y trouve également des compositions se rapportant à l'esclavage, avec la représentation des différents physiques des esclaves, des exemples de punitions ainsi que de différentes danses.

Chaque planche est accompagnée d'un texte descriptif en anglais.

Exemplaire en reliure moderne, complet du feuillet publicitaire in-8 oblong, relié en regard du titre et ayant laissé une trace claire sur celui-ci. Feuillet roussi comme souvent, tache sur le bord des 22 premiers feuillets. Quelques rares et petites traces de mouillures.

3 000 / 4 000 €

46

BRISSET DE WARVILLE (Jacques-Pierre).

Adresse à l'Assemblée nationale, Pour l'abolition de la traite des noirs. Par la Société des Amis des Noirs de Paris. Février 1790.

Paris : imprimerie de L. Potier de Lille, 1790. — In-8, 201 x 131 : (1 f.), 22 pp. Demi-maroquin rouge à la bradel, dos lisse (reliure moderne). Sabin, 8014.

ÉDITION ORIGINALE DE CE CÉLÈBRE PLAIDOYER EN FAVEUR DE L'ABOLITION DE LA TRAITE.

Brissot de Warville (1754-1793) fait partie des hommes qui fondèrent en 1788 la Société des Amis des Noirs. Dans cette plaquette, composée au nom de la société mais signée par Brissot de Warville en tant que président des Amis des Noirs à l'époque, il demande l'abolition de la traite. Il en expose les cruautés, montre notamment qu'elle est ruineuse pour l'état et les compagnies et que son abolition serait avantageuse pour les colons. Il répond ainsi à une série d'objections formulées par les partisans du maintien de la traite et se défend d'avoir réclamé l'abolition de l'esclavage et l'extension des principes de la

Déclarations des droits de l'homme et du citoyen aux esclaves des colonies françaises.

Le projet de la Société est exposée en ces termes : « Nous demandons seulement qu'on cesse d'égorger régulièrement tous les ans des milliers de Noirs, pour faire des centaines de captifs ; nous demandons que désormais on cesse de prostituer, de profaner le nom François, pour autoriser ces vols, ces assassinats atroces ; nous demandons en un mot l'abolition de la Traite. »

La traite sera abolie « légalement » en France en 1817.

Le titre porte le symbole de la société des Amis des Noirs représentant un esclave agenouillé surmonté du slogan « Ne suis-je pas ton frère ? ». Bon exemplaire en reliure moderne, très bien conservé malgré les coins légèrement émoussés.

On joint :

- BRISSET DE WARVILLE. *Réponse de J.P. Brissot à la lettre de M. E. Homberg le jeune, Insérée dans le supplément du Journal de Paris du 15 juin 1790.* [Paris] : imprimerie du Patriote François, [1790]. — In-4, (1 f.), couverture de papier marbré. Broché, couverture moderne. Concerne l'interprétation du décret du 8 mars : « Défendre d'exciter les nègres à la révolte, c'est, dans votre version, défendre d'écrire en faveur de ces malheureux... Vous paraissez surpris que nous considérions la traite comme un commerce de crimes... »

- CLAVIÈRE - BRISSET DE WARVILLE. *La Société des Amis des Noirs à Arthur Dillon, Député de la Martinique à l'assemblée nationale.* [Paris] : imprimerie du Patriote François, 1791. — In-8, 11 pp. Cartonnage papier marbré à la bradel, dos lisse (reliure moderne). Clavière et Brissot, respectivement président et secrétaire de la Société des Amis des Noirs, reprochent à Dillon d'avoir accusé ses membres de fomenter les troubles dans les colonies et d'être « vendus à des puissances ennemies de la France » et lui demandent d'en établir la preuve.

- DILLON (Arthur). [Réponse à la Société des Amis des Noirs]. [Paris] : imprimerie du Postillon, [1791]. — In-4, (1 f.). Broché. Réponse de Dillon, député de la Martinique, au pamphlet intitulé *La société des amis des noirs*. Il déclare avoir précédemment « professé de l'estime » pour Clavière et Brissot, mais reprend leurs termes : « Il est des êtres si méprisables que leurs injures ne doivent point atteindre un bon citoyen, il faut les écraser du poids du silence. »

500 / 600 €

47

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ANTIESCLAVAGISTE DE FRANCE.

Paris : Au siège de la société, 2(octobre 1888 - juillet-septembre 1891. — 17 fascicules in-8, brochés.

Ensemble des numéros 1, 2, 3, 4, 6, 7 et 10 à 20 de cette très rare revue parue parallèlement au *Bulletin des missions d'Afrique*. Elle est née de l'investissement personnel du cardinal Lavigerie pour faire cesser l'esclavage en Afrique.

Déchirures à plusieurs couvertures. Rousseurs.

150 / 200 €

48

BUSNOT (Dominique).

Histoire du règne de Mouley Ismael, roy de Maroc, Fez, Tafilet, Souz, &c. De la Révolte & fin tragique de plusieurs de ses Enfants & de ses Femmes. Des affreux supplices de plusieurs de ses Officiers & Sujets. — [Suivi de] : LA MOTTE (Philémon de). La Tradition de l'église dans le soulagement ou le rachat des esclaves.

Rouen : Pierre Machuel, 1731. — 2 ouvrages en un volume in-12, 158 x 89 : (6 ff.), 254 pp., (5 ff.) ; (2 ff.), 270 pp., (1 f.). Veau brun, dos à nerfs orné, tranches mouchetées (*reliure de l'époque*).

Nouvelle édition de ces deux ouvrages que l'on trouve habituellement ensemble, portant sur la rédemption des captifs au Maroc sous le règne du Sultan Mouley Ismael.

L'Histoire du règne de Mouley Ismael est ici en seconde édition, après celle de 1714. Elle fut composée par le père trinitaire Dominique Busnot qui avait effectué trois voyages au Maroc pour la rédemption des captifs. Outre le récit des négociations, l'auteur donne la relation de ce qui s'est passé dans l'Empire du Maroc à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle, pour faire suite, entre autres, à l'ouvrage de Pidou de Saint Olon publié en 1695. À la fin figure la liste des esclaves rachetés.

Troisième édition de *La Tradition de l'église dans le soulagement ou le rachat des esclaves* rédigée par un autre père trinitaire Philémon de La Motte, composée sous la forme de 7 entretiens. Cet ouvrage fut attribué également à Dominique Busnot et Jean-Baptiste de La Faye. Reliure restaurée, coiffes et charnières refaites. Titre remonté, signature biffée au recto et au verso du titre, mot « Monseigneur » plusieurs fois écrit également au verso du titre. Petit trou dans la marge intérieure du feuillet K¹¹ avec légère atteinte au texte.

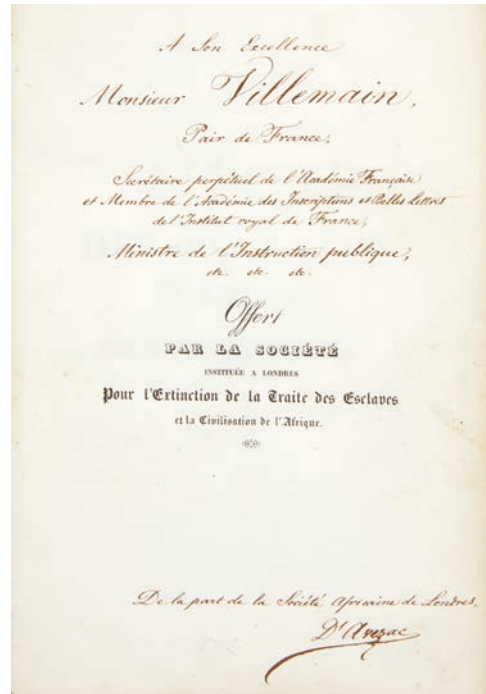
300 / 400 €

49

BUXTON (Thomas Fowell).

De la traite des esclaves en Afrique, et des moyens d'y remédier.

Paris : Arthus Bertrand, 1840. — In-8, 208 x 128 : (1 f.), XXXVI, 650 pp., 1 carte. Chagrin noir, filet gras à froid et filet doré en encadrement et motif multilobé à froid au centre sur les plats, dos lisse orné de fers rocailles dorés, roulette dorée intérieure, tranches dorées (*reliure de l'époque*).



49

Édition originale française, traduite de l'anglais par J.J. Pacaud.

Cet ouvrage de Thomas Fowell Buxton (1786-1845), chef du parti anti-esclavagiste au parlement anglais, « peut être considéré comme une exposition développée des causes et du but de la formation, en Angleterre, de la *Société pour l'extinction de la Traite des esclaves et la civilisation de l'Afrique*. »

L'ouvrage est divisé en 2 parties ; la première expose « l'étendue et les horreurs de la Traite des Nègres en Afrique » et la seconde porte sur le remède à employer contre ce fléau.

L'édition est illustrée d'une carte dépliant représentant l'Afrique centrale.

Précieux exemplaire offert à Abel-François Villemain (1791-1870), membre de l'Académie française, écrivain et à l'époque ministre de l'instruction publique. Il comporte une dédicace de la main de D'Arzac, de la part de la Société africaine de Londres sur un feuillet indiquant la mention imprimée : « Offert par la société instituée à Londres Pour l'Extinction de la traite des Esclaves et la Civilisation de l'Afrique. »

Frottements d'usage à la reliure. Rousseurs éparses.

On joint :

- RILLIET DE CONSTANT. *Vie de Buxton précédée et suivie de deux notices sur l'esclavage et sur la colonie de Liberia*. Paris, Berne, Leipzig, 1853. — In-8, demi-parchemin à petits coins, dos lisse, tranches mouchetées (*reliure de la fin du XIX^e siècle*).

Salissures à la reliure. Rousseurs. Cachet de la bibliothèque populaire Founex, sur le titre ainsi qu'aux pages 100 et 323.

400 / 500 €

50

CASTELLI (Pierre Paul).

De l'esclavage en général, et de l'émancipation des noirs avec un projet de réorganisation de l'action religieuse...

Paris : Comptoir des imprimeurs-unis, 1844. — In-4, 244 x 153 : (3 ff.), frontispice, 344 pp., 1 gravure. Demi-percaline moderne gris bleu.

Édition originale très rare.

L'abbé Pierre Paul Castelli, ancien préfet apostolique de la Martinique, se propose de donner dans cet ouvrage un aperçu clair et positif de l'esclavage en général, de son état à l'époque et « sur les moyens les plus sûrs et les plus convenables à employer, afin de bien préparer et de conduire à bonne fin cette grande œuvre de l'Émancipation » (p. 5).

L'auteur oppose l'émancipation des esclaves qui a ruiné Saint-Domingue, à l'abolition inévitable à venir, qui, préparée sous l'égide de la religion, sera un véritable bienfait.

L'édition est illustrée de quelques vignettes gravées sur bois et d'un frontispice (très roussi) intitulé *Le Sauveur du Monde*. On a ajouté, contrecollée sur un feuillet hors texte, une vignette gravée sur cuivre, légendée à la main «Le néophyte esclave».

Dos passé. Rousseurs surtout en début et fin de volume. Cachet de bibliothèque « Action publique » sur le faux-titre et au dos du titre. Étiquette de bibliothèque au dos de l'ouvrage. Il a été ajouté entre les pages 208 et 209 un feuillet imprimé paginé 209-210 proposant une « note relative au chapitre de l'émancipation. »

200 / 300 €

51

[CHASSÉRIAU (Frédéric-Victor-Charles)].

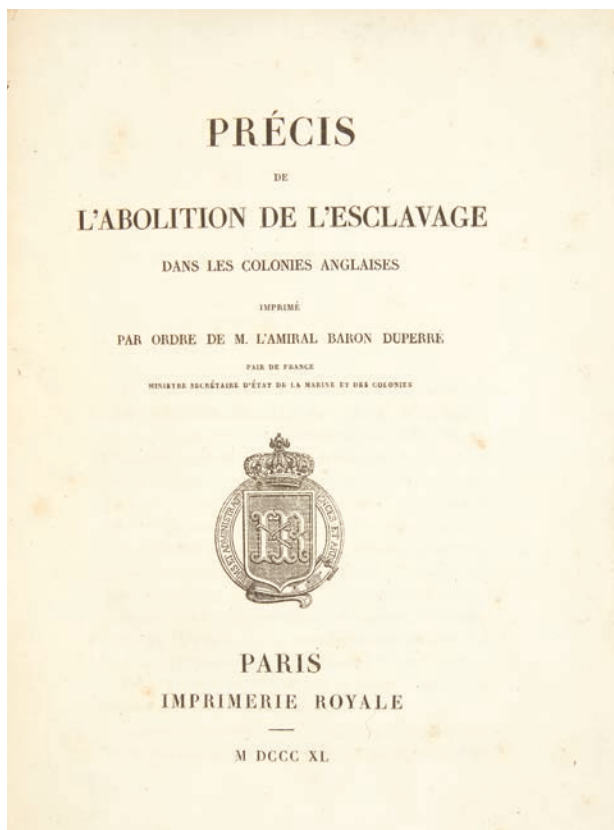
Précis de l'abolition de l'esclavage dans les colonies anglaises.

Paris : Imprimerie royale, 1840-1841. — 4 volumes in-8, 240 x 160 (volumes 1 et 2) et 220 x 140 (volumes 3 et 4) : (4 ff.), XXXII, 343 pp., couverture imprimée ; (2 ff.), V pp., (1 f.), 430 pp., couverture imprimée ; (2 ff.), XVI, 546 pp. ; (2 ff.), 504 pp. Broché pour les 2 premiers volumes et demi-basane aubergine de l'époque, dos lisse orné, tranches mouchetées pour les 2 autres volumes.

Édition originale rare de cet ouvrage important concernant l'émancipation des esclaves dans les possessions britanniques, imprimé par ordre de l'amiral baron Duperré, ministre secrétaire d'État de la marine et des colonies.

Il est l'œuvre de Frédéric Chassériau (1807-1881), historiographe et, à l'époque de la publication, chef de cabinet de l'amiral Duperré. Partisan de l'émancipation des esclaves et de l'abolition de l'esclavage, il lui fut demandé de la part du ministère de la marine d'établir une analyse de la marche et des effets de l'abolition de l'esclavage pour que l'exemple anglais ne soit pas perdu pour la France. C'est la publication de cette analyse qu'il présenta en 1840 à l'amiral Albin Roussin.

Les 2 premiers volumes contiennent l'acte d'abolition (1833), le précis de ses effets à la Jamaïque, Antigua, la Guyane, l'île Maurice, La Dominique, la Barbade, Sainte Lucie et à la Trinité, ainsi que les actes législatifs promulgués par la suite en Angleterre et sur place. Les 2 volumes suivants, intitulés *Abolition de l'esclavage dans les colonies*



51

anglaises, rassemblent les enquêtes et les témoignages recueillis dans ces îles au cours des années 1834-1840 concernant l'organisation du travail : apprentissage, salaires, éducation, la condition morale et matérielle des Noirs, les premiers résultats de la production de sucre, rhum, etc.

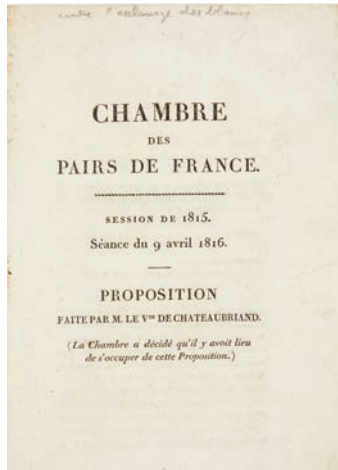
Il faudra attendre encore 7 ans pour que la France abolisse l'esclavage. Un cinquième volume paraîtra en 1843 ; il manque ici.

Malgré des restaurations, les couvertures des deux premiers volumes sont très abîmées et présentent des manques, le dos du second a été doublé. Les deux volumes reliés sont très bien conservés malgré les dos légèrement passés et frottés et la présence de petits trous de vers à 2 mors.

On joint :

un autre exemplaire du premier volume en demi-basane brune. La reliure est très abîmée et frottée. Il provient de la bibliothèque de J.-A.-A. Delort, lieutenant-général, pair de France, aide-de-camp du roi.

400 / 500 €



53

52

CHASTELLUX (François-Jean de).

Voyages... dans l'Amérique septentrionale, Dans les années 1780, 1781 & 1782.

Paris : Prault, 1788-1791. — 2 volumes in-8, 196 x 124 : 8, 408 pp., 1 carte ; (2 ff.), 351 pp. mal chiffrées 251, 1 carte, 3 planches. Cartonnage papier marbré à la bradel, dos lisse, tranches mouchetées (reliure du XIX^e siècle).

Sabin, 12227.

Seconde édition parisienne, la quatrième du texte, de ce récit de voyages du marquis de Chastellux (1734-1788), officier militaire, littérateur et économiste, membre de l'Académie française.

« Le récit de Chastellux est très varié, il se déplace en toutes saisons autour des champs de bataille de la guerre d'Indépendance qui s'achève, accompagné de nobles seigneurs français ou de généraux américains ; il décrit les paysages à peines entamés par la hache, les Indiens déjà prolétarisés près des villages des colons - du moins dans les États du Nord-Est qu'il visite -, les rivières prises par la glace que l'on traverse en traîneaux, les auberges isolées aux repas souvent médiocres. Il observe ces États-Unis en chantier, marqués par la guerre, cette société en mouvement où déjà les enfants et les femmes ont des allures plus libres qu'en Europe. Il rencontre fréquemment les pères fondateurs : G. Washington, dont il admire la grandeur et la simplicité, Madison dont il loue la culture, Jefferson dans sa Virginie natale ; il critique à mots couverts La Fayette. Ce qui frappe dans ces récits [...] c'est la chaleur pour les Américains, pour leur combat national, pour les valeurs qu'ils défendent » (Jacques Portes, *Revue française d'Histoire d'Outre-Mer*, t. 69, 1982, p. 179).

L'édition est illustrée de 2 cartes et de 3 planches dépliantes. Quelques discrets travaux de vers aux reliures ; petites taches sur le second plat du second volume. Rousseurs dans la marge des pages 374 et 375 du premier volume. Faux titre et titre du second volume brunis.

200 / 300 €

53

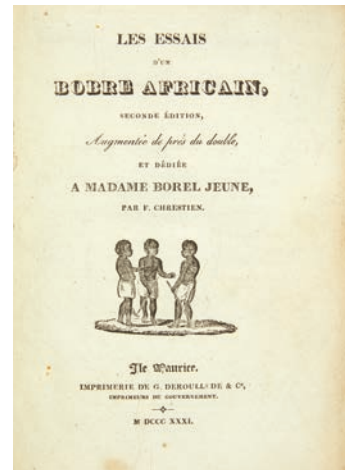
CHATEAUBRIAND (François de).

Chambre des pairs de France. Session de 1815. Séance du 9 avril 1816. Proposition faite par M. le V^o de Chateaubriand.

[Paris] : imprimerie de P. Didot l'aîné, [1816]. — Plaquette in-8, 219 x 138 : 6 pp., (1 f. blanc). En feuilles.

Édition originale très rare de cet écrit politique de Chateaubriand dans lequel il soumet un projet d'Adresse au roi relatif aux puissances barbaresques et contre l'esclavage des blancs.

« Il s'agit de réclamer les droits de l'humanité, et d'effacer [...] la honte de l'Europe. » Le projet est ainsi rédigé : « Qu'il soit présenté



54

une Adresse au Roi par la Chambre des Pairs : dans cette Adresse, Sa Majesté sera humblement suppliée d'ordonner à son Ministre des affaires étrangères d'écrire dans toutes les Cours de l'Europe, à l'effet d'ouvrir des négociations générales avec les Puissances Barbaresques, pour déterminer ces Puissances à respecter les pavillons des nations européennes, et à mettre un terme à l'esclavage des chrétiens. »

Cette proposition retint l'attention de la Chambre des Pairs et ce fut la première intervention politique d'une grande puissance en faveur des Grecs qui étaient à cette époque sous le contrôle des ottomans.

Exemplaire parfaitement conservé, dans sa condition de parution, non coupé.

400 / 500 €

54

CHRESTIEN (François).

Les Essais d'un Bobre africain.

Île Maurice : imprimerie de G. Deroulle & Co, 1831.

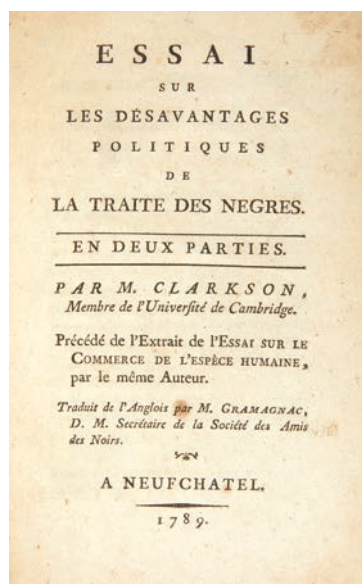
— In-12, 186 x 135 : 79 pp., couverture muette. Broché.

Seconde édition, après celle de 1822, de ce rarissime ouvrage du chansonnier créole François Chrestien, imprimé à l'île Maurice, « augmentée de près du double, et dédiée à Madame Borel jeune. » Il s'agit d'un recueil de poèmes en français et de fables ou chansons en créole inspirés notamment de La Fontaine, de Désaugiers ou de Béranger. Ce fut en 1822 le premier essai imprimé d'une poésie moderne en créole et sans doute la première prise de conscience de l'importance de la « créolité » dans l'identité mauricienne.

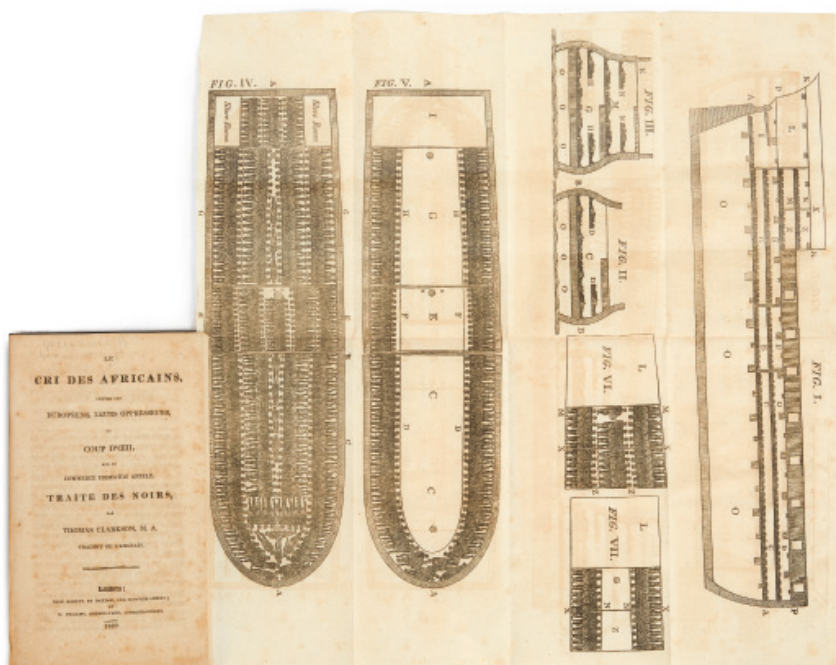
Le recueil contient 46 poésies dont 27 sont en patois mauricien, les autres sont en vers français. Ces 27 pièces en créoles sont 12 fables, 13 chansons et une nécrologie burlesque.

Charles Nodier possédait un exemplaire de cet ouvrage dans cette édition ; il le considérait comme l'un des bijoux de sa bibliothèque. Dans ses *Mélanges* (n° 645), il expliquait l'intérêt linguistique de ce recueil : « Il est inutile de dire que les livres imprimés à l'île Maurice sont nécessairement fort rares en France... Le Créole ressemble à la langue des petits enfants, et c'est à peu près la même chose au point de vue philosophique ; seulement, il ne devient jamais adulte, parce que l'esclavage est un état d'enfance prolongé artificiellement... L'émancipation des esclaves émancipera, selon toute apparence, la langue dont ils se servent, et le Créole périra un jour avec sa grâce mignarde et ses blandices enfantines. Il est donc de quelque intérêt d'en conserver les monuments, et il en restera bien peu, car les nègres, non plus que les enfants, ne perdent guère leur temps à faire des livres. » Bon exemplaire.

1 000 / 1 500 €



55



56

55

CLARKSON (Thomas).

Essai sur les désavantages politiques de la traite des nègres. Neufchatel, 1789. — In-8, 192 x 120 : xxviii, 320 pp. Demi-basane mouchetée à coins, dos lisse orné, tranches mouchetées (*reliure de l'époque*).

Première édition de la traduction française de ce qui est considéré comme une des « Bibles » abolitionnistes, composée par le révérend Thomas Clarkson qui voulut démontrer, preuves à l'appui, tous les inconvénients de la traite des noirs.

Le texte est précédé d'un *Extrait de l'ouvrage de Clarkson, Intitulé : Essai sur l'Esclavage & le Commerce de l'espèce humaine, & particulièrement des Africains.*

La traduction du premier essai est due à Gramagnac, médecin et secrétaire de la Société des Amis des Noirs créée en 1788. Celle du second est également attribuée à Gramagnac mais certains pensent qu'elle serait de Jean-Louis Carra.

Dos refait. Quelques feuillets brunis. Ex-libris ancien biffé au feutre sur le premier contreplat.

400 / 500 €

56

CLARKSON (Thomas).

Le Cri des africains, contre les européens, leurs oppresseurs, ou coup d'œil sur le commerce homicide appelé, traite des Noirs.

Londres : Harvey et Darton, W. Phillips, 1822. — In-8, 211 x 124 : (2 ff.), iii, 56 pp., 1 planche. Cartonnage bleu vert glacé à la bradel, dos lisse (*Ateliers Laurenchet*).

Salin, 13475.

Seconde édition de la traduction française donnée par La Roche de ce très intéressant texte de l'historien anglais Thomas Clarkson (1760-1846).

Même si la Traite est abolie en Angleterre depuis 1807, l'auteur appelle dans cet ouvrage à « l'extinction totale de ce commerce homicide » ; il s'attache à peindre « des crimes atroces et des traitements barbares » qui, bien que se rapportant à la Traite de sujets anglais avant l'acte parlementaire qui l'a abolie, « n'en sont pas moins applicables à la Traite en général. »

L'ouvrage est divisé en 6 chapitres : I. *Diverses manières dont les Africains sont réduits en esclavage. Pourquoi les Habitans de l'intérieur des terres sont plus civilisés que ceux des côtes.* - II. *Moral et Intellect des Africains. Réfutation de l'argument tiré de la prétendue infériorité de leur nature...* - III. *Comment les Africains, une fois réduits en esclavage, sont dirigés vers les navires européens.* - IV. *Des esclaves Africains, pendant leur passage aux colonies européennes...* - V. *La Traite considérée comme une violation du principe de justice universelle...* - VI. *La Traite en opposition avec les principes de la religion révélée. La Traite considérée par les négriers comme moyen de conversion au Christianisme...*

L'édition est illustrée d'une planche dépliant figurant la terrible disposition des esclaves dans les différentes parties d'un bateau négrier.

Bon exemplaire malgré des rousseurs.

On joint :

- *De la continuation de la Traite des Noirs ; contenant divers renseignements sur l'exercice et l'étendue actuelle de ce commerce coupable.* Londres : imprimerie d'Harvey, Darton et Cie, 1822. — In-8, (2 ff.), 37 pp. Cartonnage papier bleu-vert glacé à la bradel, dos lisse (*Ateliers Laurenchet*).

Cinq ans après l'abolition de la traite des Noirs par Louis XVIII en 1817, les négriers français continuent leur trafic « avec une aggravation de cruauté dont les annales de ce commerce homicide n'avaient pas encore offert d'exemple. » Titre brun et remonté.

600 / 800 €

57

CLOT (Antoine Barthélémy).

Aperçu général sur l'Égypte.

Paris : Fortin, Masson et C^e, 1840. — 2 volumes in-8, 213 x 132 : frontispice, (2 ff.), 360 pp., 2 cartes ; (2 ff.), 570 pp., (3 ff.), 5 cartes. Demi-veau bleu marine, dos lisse orné, tranches mouchetées (*reliure de l'époque*).

Chadenat II - 3436

Édition originale de l'« Un des meilleurs ouvrages pour l'histoire de l'Égypte sous Méhémet-Ali » (Chadenat).

Antoine-Barthélémy Clot (1793-1868) était docteur en médecine et en chirurgie, fondateur de l'école de médecine du Caire et médecin du vice-roi d'Égypte, Méhémet Ali, qui l'éleva à la dignité de bey en 1832. Son but en écrivant cet ouvrage était de parler d'une manière aussi complète que possible de tout ce qui se rapporte à l'Égypte.

Son *Aperçu* est ainsi divisé en 16 chapitres thématiques, débutant par une introduction historique et se poursuivant par des considérations sur la géographie, l'histoire naturelle, la démographie, les lois, les religions, les mœurs, les écoles, l'agriculture, etc. Il consacre un chapitre à l'esclavage en Orient parlant des esclaves noirs, des esclaves blancs, des conditions des esclaves, des femmes esclaves, de la religion des esclaves, de la conduite des Européens envers leurs esclaves en Égypte, etc.

L'édition est illustrée d'un portrait de Méhémet-Ali en frontispice, gravé d'après un dessin de N. H. Jacob, et de 7 cartes en couleurs.

Exemplaire de l'homme politique Prosper de Chasseloup-Laubet (1805-1873), ministre de l'Algérie et des colonies, puis de la marine et des colonies, de 1858 à 1867, avec son ex-libris.

Quelques traces de frottements aux reliures. Rousseurs éparses et quelques feuillets très brunis à la fin du premier volume.

400 / 500 €

58

COCHIN (Augustin).

L'Abolition de l'esclavage.

Paris : Jacques Lecoffre, Guillaumin et C^e, 1861. — 2 volumes in-8, 218 x 131 : (2 ff.), XXXVII pp., (1 f.), 483 pp. : (2 ff.), 533 pp., (1 f.). Demi-cuir de Russie havane, dos à nerfs orné, tranches mouchetées (*reliure de l'époque*).

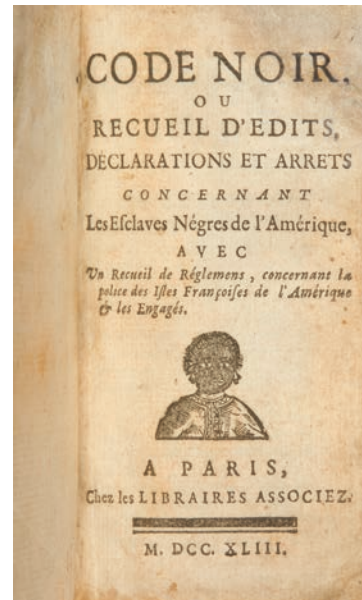
Sabin, 14062.

Édition originale.

Augustin Cochin, ancien maire et conseiller municipal de Paris, propose ici une intéressante enquête menée dans les colonies françaises, anglaises, suédoises, espagnoles, portugaises, hollandaises et aux États-Unis d'Amérique. Elle concerne les résultats de l'abolition de l'esclavage dans les colonies française, anglaises, danoises et suédoises, les résultats de l'esclavage aux États-Unis, dans les colonies espagnoles, portugaises et hollandaises ainsi qu'au Brésil, et en dernier lieu le christianisme et l'esclavage.

Coiffés de tête arasées, coins émoussés. Rousseurs éparses.

150 / 200 €



59

59

[CODE NOIR].

Code noir, ou Recueil d'édits, déclarations et arrêts concernant Les Esclaves Nègres de l'Amérique, avec Un Recueil des Réglemens, concernant la police des Isles Françaises de l'Amérique & les Engagés. Paris : Libraires Associés, 1743. — In-18, 120 x 70 : (1 f.), v, 117, 110, iv, 60 pp. Veau brun, filet à froid en encadrement sur les plats, dos à nerfs (*reliure de l'époque*).

Sixième édition du célèbre Code Noir.

Il s'agit du recueil des textes juridiques relatifs aux colonies françaises et à l'esclavage. Cette édition est divisée en 3 parties à pagination séparée ; la première contient le *Code Noir* à proprement dit, en 60 articles, suivi de la législation particulière aux esclaves jusqu'en 1739. La seconde partie rassemble les textes concernant l'administration de la justice et police des colonies. La dernière partie, ou *Additions au Code Noir*, porte sur le commerce négrier en Guinée et en Amérique. Reliure habilement restaurée. Restaurations aux angles des premiers feuillets avec parfois atteintes au texte, taches à quelques pages page 113 de la première partie et 66, 67 de la seconde).

600 / 800 €

60

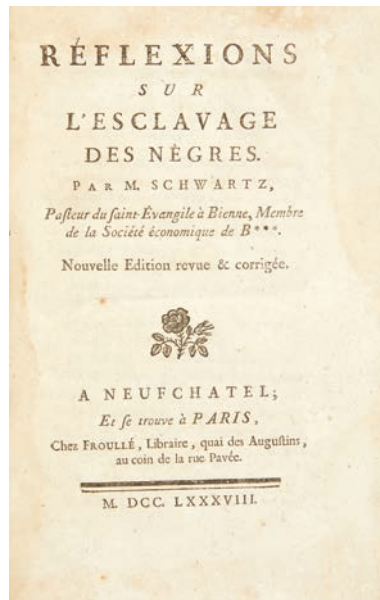
[COMPAGNIE DES INDES].

Réponse précise au précis, pour les actionnaires de la nouvelle Compagnie des Indes.

Amsterdam, Paris : Demonville, 1787. — In-8, 39 pp. Cartonnage papier marbré à la bradel, dos lisse (*Lobstein-Laurenchet*).

Ce texte est une attaque contre la réglementation de la nouvelle Compagnie des Indes, qui interdit aux navires privés qui vont aux Îles de France et Bourbon, de faire la traite des Noirs : « en allant chercher du fret aux Colonies, un vaisseau européen, partant des Isles de France & de Bourbon, avait un moyen bien naturel de rendre son voyage utile à lui-même et à nos Îles d'Amérique : c'était d'y porter des Noirs, soit de la côte orientale de l'Afrique ou de Madagascar, soit de la côte occidentale (...) la nouvelle compagnie (...) a pris des mesures très-efficaces pour la lui rendre impossible. »

300 / 400 €



61

61

CONDORCET (Jean-Antoine-Nicolas de Caritat, marquis de).
 Réflexions sur l'esclavage des Nègres. Par M. Schwartz.
Neufchâtel, Paris : Froullé, 1788. — In-8, 193 x 126 : iv, viij, 86 pp.,
 (1 f. blanc). Basane marbrée, dos lisse orné, tranches marbrées (*reliure de l'époque*).

Édition parue la même année que l'originale de cet ouvrage humaniste de Condorcet publié sous le pseudonyme de M. Schwartz. L'épître dédicatoire *Aux Nègres esclaves* en dit long sur la démarche de Condorcet : « Quoique je ne sois pas de la même couleur que vous, je vous ai toujours regardé comme des frères [...] Tous ceux qui se sont enrichis dans les Isles aux dépens de vos travaux & de vos souffrances, ont, à leur retour, le droit de vous insulter dans des libelles calomnieux [...] Je n'emploierai point l'éloquence, mais la raison ; je parlerai, non des intérêts du commerce, mais des loix de la justice. » Épidermures sur le second plat. Mouillures claires sur presque tous les feuillets.

Provenance : ex-libris armorié, non identifié.

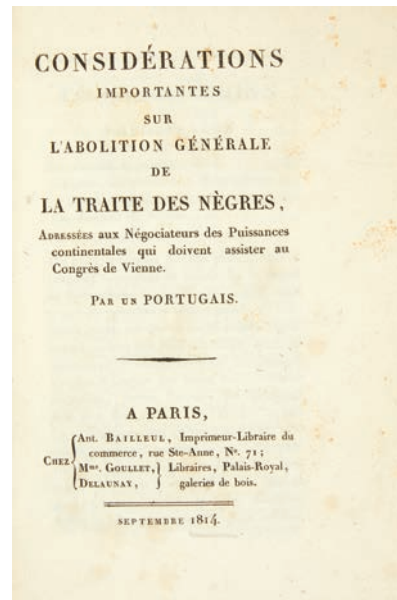
300 / 400 €

62

CONDORCET (Jean-Antoine-Nicolas de Caritat, marquis de).
 Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain ; suivie de réflexions sur l'esclavage des Nègres.
Paris : Masson et fils, 1822. — In-8, 210 x 133 : VIII, 440 pp.
 Demi-veau brun, dos lisse orné (*Ateliers Laurenchet*).

Nouvelle édition, la première enrichie des *Réflexions sur l'esclavage*. Rédigé dans les derniers mois de la vie de Condorcet (1743-1794), alors qu'il se cachait chez M^{me} Vernet, cet ouvrage est une partie, ou « esquisse », d'un projet plus ambitieux dont le but pour l'auteur était de retracer les étapes du progrès général de l'esprit humain à travers l'histoire, dans le domaine aussi bien scientifique, moral que politique, et ainsi de proposer une sorte de synthèse des idées des Lumières sur l'histoire de l'humanité.

L'ouvrage se compose de 10 époques ; les 9 premières représentent les étapes de la conquête de l'esprit humain, depuis l'époque où les hommes se sont réunis « en peuplades » jusqu'à celle allant de Descartes



63

à la formation de la République française. La dernière époque traite des « progrès futurs de l'esprit humain » et insiste notamment sur la « perfectibilité indéfinie » de l'homme.

Cette édition est la première à être complétée des *Réflexions sur l'esclavage des Nègres* que l'auteur avait publiées en 1788 sous le pseudonyme de M. Schwarz.

Bon exemplaire en reliure pastiche des ateliers Laurenchet.

200 / 300 €

63

[CONGRÈS DE VIENNE].

Considérations importantes sur l'abolition générale de la traite des Nègres, Adressées aux Négociateurs des Puissances continentales qui doivent assister au Congrès de Vienne. Par un Portugais.

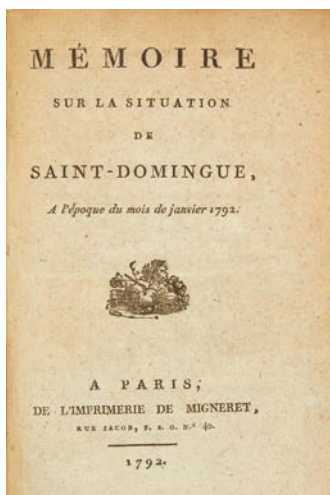
Paris : Ant. Bailleul, M^{me} Goulet, Delaunay, septembre 1814. — In-8, 207 x 132 : 31 pp. Demi-basane havane marbrée, dos lisse (*reliure moderne*).

Édition originale rare de ce pamphlet anonyme critiquant l'Angleterre qui, selon l'auteur, prend prétexte de l'abolition de la traite pour ruiner le commerce des autres états.

« Sous le prétexte spécieux d'encourager la civilisation des Africains, les vues des Anglais ne tendent, en réalité, qu'à s'emparer de tout le commerce de l'univers, en ruinant celui des autres nations : et leurs colonies, leur but est de poser les bases d'un empire qu'ils espèrent, avec le temps, établir en Afrique, et sur lequel ils se flattent de dominer en maîtres, à l'exclusion des autres nations, comme ils sont parvenus à le faire dans l'Inde » (p. 16). En conséquence, l'auteur affirme « qu'il est de l'intérêt et du devoir des grandes puissances continentales de refuser formellement, au congrès de Vienne, leur assentiment à la proposition insidieuse de l'Angleterre, de déclarer la traite contraire au droit des gens : une telle proposition n'étant qu'un piège tendu aux puissances, pour faire sanctionner indirectement par elles toutes les insultes, les vexations et les attentats qu'ils se proposent d'exercer, sous divers prétextes, envers les autres peuples » (pp. 17-18).

Bon exemplaire en reliure moderne.

300 / 400 €



64

64

[CORMIER].

Mémoire sur la situation de Saint-Domingue, A l'époque du mois de janvier 1792.

Paris : imprimerie de Migneret, 1792. — In-8, 190 x 121 : (1 f.), 72 pp. Cartonnage papier marbré à la bradel, dos lisse (*reliure moderne*).

Sabin, 16790.

Édition originale très rare.

L'auteur de ce mémoire était membre de la société des colons français, « ruiné par les désastres de Saint-Domingue. » Il fait part de la situation à Saint-Domingue au moment de la révolte des esclaves. Avant la révolution « l'esclavage des nègres étoit adouci par l'influence du gouvernement, par l'humanité et l'intérêt des planteurs ; le maître d'une habitation avoit au Cap ou au Port-au-Prince plus d'occasion d'apprendre combien les rebuffades et les mépris sont pénibles à dévorer ; et le nègre se consoloit de l'obéissance, en disant dans son langage, *blanc maître à moi, roi maître à blanc*. » Les troubles sont pour lui la conséquence de décisions prises par le gouvernement français et pour mettre fin au soulèvement des esclaves il propose d'adopter ouvertement les principes reconnus les 24 et 25 septembre 1791 « qui consacrent les droits légitimes de la Colonie », de « confier la force armée à un chef, avec un pouvoir supérieur à tous les intérêts existants dans la Colonie » et « de suspendre jusqu'au retour de la paix, toute assemblée délibérante dans la Colonie, autres que celles qui seroient purement administratives. »

Exemplaire très bien conservé.

400 / 500 €

65

COURMAND (Antoine de).

Réponse aux observations d'un habitant des colonies, Sur le Mémoire en faveur des gens de couleur, ou sang-mêlés, de Saint-Domingue, & des autres Isles françoises de l'Amérique, adressé à l'Assemblée Nationale, par M. Grégoire, Curé d'Emberménil, Député de Lorraine. S.l., [1790]. — In-8, 189 x 120 : 37 pp. Cartonnage papier marbré à la bradel, dos lisse (*reliure moderne*).

Unique édition de cette brochure dans laquelle Courmand répond aux attaques d'une publication anonyme dirigée contre l'abbé Grégoire et son *Mémoire en faveur des gens de couleur*, et prend position pour l'abolition de l'esclavage.

200 / 300 €

66

[COUSIN D'AVALLON (Charles-Yves)].

Histoire de Toussaint-Louverture, chef des noirs insurgés de Saint-Domingue ; Précédée d'un coup d'œil politique sur cette Colonie. Et suivie d'anecdotes et faits particuliers concernant ce Chef des Noirs, et les Agens directoriaux envoyés dans cette partie du Nouveau-Monde, pendant le cours de la révolution.

Paris : Pillot, An XI-1802. — In-18, 132 x 80 : 154 pp. Demi-veau vieux rose, dos lisse orné de filets dorés (*reliure de l'époque*).

Contrefaçon parue la même année que l'originale, illustrée d'un portrait de Toussaint Louverture en frontispice.

Charles-Yves Cousin d'Avallon (1769-183.) était l'auteur de recueils d'anas sur des célébrités et divers sujets d'actualité. Il fonda le *Littérateur français*.

Reliure frottée, travaux de vers au mors inférieur du premier plat. Tache page 17.

150 / 200 €

67

DEHAY (Timothée).

Les Colonies et la métropole, le sucre exotique et le sucre indigène, Trésor. Marine. Commerce. Agriculture. Émancipation commerciale de nos Colonies, et Abolition de l'Esclavage.

Paris : Hortet et Ozanne, 1839. — In-8, 207 x 129 : xv, 340 pp., couverture imprimée. Cartonnage papier vert gaufré à la bradel, dos lisse, tranches mouchetées, couverture conservée (*Ateliers Laurenchet*).

Édition originale de cet ouvrage du publiciste, auteur dramatique et lieutenant colonel Timothée Dehay (1794-1851).

L'auteur aborde le problème du commerce en provenance de Saint-Domingue et notamment du sucre dont la production a baissé de moitié suite à la loi de juillet 1837.

L'idée générale du livre est ainsi exposée dans l'introduction : « Pendant toute la discussion de la loi de juillet 1837, et depuis sa promulgation, les adversaires de l'industrie indigène se sont sans cesse efforcés de démontrer que les intérêts de la fabrication du sucre de betterave étaient en opposition avec ceux du Revenu Public, de la Marine marchande et du Commerce d'exportation ; nous nous sommes d'abord particulièrement attaché à détruire ces insinuations malveillantes. On a également voulu nier tous les avantages que l'industrie du sucre indigène devait procurer au pays. Nous avons répondu à ces dénégations en consacrant des examens spéciaux à l'influence favorable qu'elle était appelée à exercer sur les importantes questions de notre Commerce intérieur, d'Agriculture, du bien-être de nos ouvriers, de la moralisation de nos campagnes, et de toutes les autres considérations économiques et politiques qui peuvent contribuer aux progrès de la France, tant sous le rapport de la civilisation et de son bonheur intérieur que sous celui de la dignité nationale et de ses intérêts extérieurs. »

Bon exemplaire complet des couvertures, bien conservé malgré des rousseurs parfois fortes.

200 / 300 €

68

DEMANET (Abbé).

Nouvelle histoire de l'Afrique Française.

Paris : *Veuve Duchêne et Lacombe*, 1767. — 2 volumes in-12, 165 x 97 : (4 ff.), xxx pp., (1 f.), 266 pp. mal chiffrées 142, 3 cartes ; (4 ff.), 352 pp., (2 ff.). Veau marbré, dos lisses orné, tranches marbrées (*reliure de l'époque*).

Édition originale.

Missionnaire en Afrique, l'abbé Demanet s'est beaucoup intéressé aux possibilités d'expansion commerciale du pays : « L'Afrique nous ouvre son sein, pour y puiser, comme dans une source intarissable, des richesses immenses. »

Il décrit les échanges commerciaux comme le fer, la poudre, les armes, l'eau de vie, la gomme, l'or, le bois, l'ivoire ou encore les « captifs ». Il parle du commerce des esclaves sans état d'âme, négociant lui-même au meilleur prix quelques esclaves sur la rivière de Gambie ; il conclut : « L'Afrique Française actuelle peut produire annuellement (...) cinq mille captifs (...) lesquels captifs (...) ne coûteront pas plus de 110 livres par tête ; d'où l'on voit le profit immense qu'il y a à retirer de cette branche de commerce. »

L'édition est illustrée de 3 cartes gravées dépliantes.

Coiffés et coins restaurés, frottements aux dos. Déchirures sans manque à 2 des trois cartes dépliantes. Rousseurs éparses.

200 / 300 €

69

DENIS (Ferdinand).

Scènes de la nature sous les tropiques, et de leur influence sur la poésie, suivies de Camoens et Jozé Indio.

Paris : *Louis Janet*, 1824. — In-8, 210 x 135 : frontispice, (2 ff.), iv, 516 pp., (1 f.), couverture imprimée. Broché.

Sabin, 19555.

Édition originale très rare de cet ouvrage du voyageur et polygraphe Ferdinand Denis (1798-1890), auteur de livres savants sur le Brésil, la Guyane française, l'histoire littéraire du Portugal, etc.

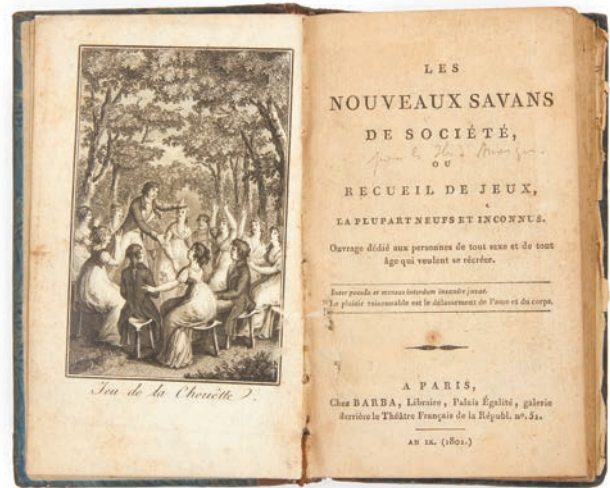
Il offre avec ces *Scènes de la nature* une œuvre littéraire, peignant des lieux exotiques familiers et retraçant des scènes dont le souvenir le remplissait d'admiration. Denis précise que son ouvrage a deux buts : « celui de rappeler l'influence de la nature sur l'imagination des hommes qui vivent dans les pays chauds, et celui de faire connaître aux Européens le parti qu'ils peuvent tirer des grandes scènes dont ils n'ont souvent qu'une idée imparfaite. » Pour donner encore plus d'intérêt à l'ouvrage, il s'est en plus efforcé de présenter dans chaque épisode un tableau exact des mœurs de plusieurs tribus sauvages.

Samuel Bach fit cette jolie analyse de l'œuvre : « Ici le savant se dérobe et le poète apparaît [...] ; c'est un peintre qui promène les pinceaux largement sur la toile, et avec un peu de rouge et de blanc crée un ciel, un soleil et un océan. Il y a dans les Scènes de la nature sous les Tropiques, de la poésie à flots ; de la poésie chaude, fumante, descriptive ; des peintures de l'Inde et du Brésil ; et tout cela naïf, spontané... » (Samuel Bach, *Luiz de Souza, par Ferdinand Denis*, in. *Revue littéraire*, t. 22, 1835, p. 414).

L'édition est illustrée d'un frontispice gravé par J. M. Fontaine d'après un dessin de Louis Charles Arsenne (1780-1855).

Exemplaire broché, à toutes marges. Déchirures et manques à la couverture. Rousseurs éparses.

400 / 500 €



70

70

[DUCŒURJOLY (S.-J.)].

Les Nouveaux savans de société, ou recueil de jeux, la plupart neufs et inconnus. Ouvrage dédié aux personnes de tout sexe et de tout âge qui veulent se récréer.

Paris : *Barba*, An IX (1801). — In-12, 158 x 95 : frontispice, 214 pp., (1 f.). Demi-basane marbrée, dos lisse orné, tranches mouchetées (*reliure de l'époque*).

Édition originale rare de ce curieux ouvrage dédié à Madame *** désignant très certainement Joséphine de Beauharnais.

Publié de façon anonyme, il est attribué à S. J. Ducœurjoly, habitant des îles d'Amérique. Il s'agit d'un recueil de jeux qui se pratiquent dans ces îles. L'auteur traite des jeux déjà connus et nouveaux mais également « des jeux des nègres et des exercices des sauvages, de leurs danses et de leurs instrumens. »

Concernant les jeux des esclaves, l'auteur précise qu'il s'agit de ceux « qui leur servent de distraction après leurs travaux. » Il ajoute : « Leurs maîtres mêmes, les Colons qui sont humains, et qui se plaisent à entretenir la gaîté parmi leurs esclaves, sachant par expérience que c'est une preuve, comme un principe de bonne santé, leur donnent exprès des heures de récréation, et s'amuse quelque-fois à être témoins de leurs divertissemens » (pp. 179-180).

L'édition est illustrée d'un joli frontispice non signé, représentant un groupe d'hommes et de femmes jouant au jeu de la chouette.

Exemplaire complet du dernier feuillet proposant le catalogue des *Livres imprimés qui se vendent chez Barba*.

Reliure restaurée, gardes salies. Petites déchirures sans gravité au frontispice, feuillets légèrement roussis. Tache d'encre page 86.

300 / 400 €

71

DURAS (Claire de).

Ourika.

Paris : *Ladvoat*, 1826. — In-8, 195 x 115 : frontispice, titre, 172 pp., couverture imprimée. Cartonnage papier marbré à la bradel, dos lisse, non rogné, couverture conservée (*reliure moderne*).

Troisième édition, la seconde en librairie, de ce petit chef d'œuvre de la littérature romantique, racontant l'histoire d'une jeune esclave africaine amenée du Sénégal à l'âge de deux ans, élevée en France et qui, oubliant en sa naïveté sa couleur et sa condition, s'éprend d'un homme qui jamais ne pourra lui donner son nom. Il s'agit de l'une des premières œuvres littéraires françaises à étudier les relations, notamment amoureuses, entre des individus de couleur différente.

L'édition est illustrée d'un frontispice et d'une vignette de titre, gravés par Derly d'après Devéria. La couverture porte la mention de « Deuxième édition » et la date du « 25 mars 1824 ».

Frottements au cartonnage. Déchirures et traces de colle sur la couverture. Rousseurs parfois fortes, surtout sur le frontispice et le titre gravé.

150 / 200 €

72

DU TERTRE (Jean-Baptiste).

Histoire générale des Antilles habitées par les français.

Paris : *Thomas Jolly*, 1667-1671. — 4 tomes en 3 volumes in-4, 233 x 182 : blason, frontispice, (10 ff.), 593 pp. mal chiffrées 935, (1 f.), 1 carte, 1 planche ; frontispice, blason, (8 ff.), 539 pp., 14 planches ; frontispice, (8 ff.), 317 pp., (4 ff.), 2 cartes ; (1 f.), 362 pp., (7 ff.), 2 cartes, 4 planches. Veau brun, dos à nerfs orné, tranches mouchetées (*reliure de l'époque*).

Sabin, 21458. - Dampierre, 124-125. - Chadenat, I, 2866.

Première édition complète, en grande partie originale, de « la première de toutes les sources de l'histoire des Antilles » (Dampierre).

Né à Calais en 1610, le père Du Tertre fit plusieurs séjours aux Antilles, tout d'abord à la Guadeloupe de 1640 à 1642 et de 1643 à 1646, puis à la Martinique en 1647 et de 1656 à 1657, et enfin à la Grenade. Nommé supérieur des Dominicains et mêlé de près aux querelles qui opposaient les principaux chefs des îles, il avait dû rentrer en France en 1647 ; c'est à cette époque qu'il commença la rédaction de son *Histoire des Antilles* dont un premier essai parut en 1654.

Les deux premiers tomes sont dédiés au procureur Achille de Harlay ; ils portent respectivement sur l'histoire de l'établissement des colonies françaises et sur l'histoire naturelle. Dans le troisième tome, dédié à Théodore Bignon, il est traité « du changement des Propriétaires des Ant-Isles. De l'Établissement de la Compagnie Royales des Indes Occidentales : Et de son Gouvernement jusqu'à la guerre entre la France & l'Angleterre. » Le dernier tome contient tout ce qui s'est passé dans les Antilles d'Amérique depuis le commencement de la guerre entre les français et les anglais jusqu'à la paix de Breda.



72

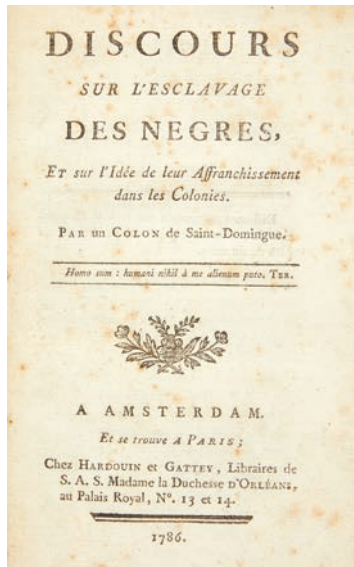
L'auteur aborde souvent la question des esclaves mais il leur consacre un traité entier dans le second volume, à partir de la page 483, dans lequel il donne son sentiment sur la servitude : « Je ne prétens traiter icy, en Jurisconsulte de la nature de la servitude (...) Je me contenteray seulement d'en parler en Historien, & de faire connoître au Lecteur la condition de ces pauvres misérables, dont nos François se servent dans les Isles ; & d'autant que ces esclaves sont le plus beau bien des habitans, puisque toutes les richesses du País viennent de leur travail, & qu'ils sont aujourd'huy une partie tres-considerable des Antilles par leur nombre, qui excède de beaucoup celuy de nos François » (tome 2, p. 483).

L'édition est illustrée de 3 frontispices identiques, de 3 planches d'armoiries, de 5 cartes dépliantes et de 18 planches, la plupart dépliantes, représentant des animaux, des scènes de vie ainsi que des scènes de batailles. On y trouve bien la figure d'un couple nu, jugée trop libre, ne se trouve pas dans tous les exemplaires.

Reliures très habilement restaurées. Mouillures, plus présentes dans le second volume. Le second feuillet de table dans le premier volume est plus court de marges. Restauration de papier au feuillet Qq⁴ dans le premier volume, avec atteinte au texte.

Provenance : Longueville, avec signature sur les titres.

4 000 / 6 000 €



73

[DUVAL DE SANADON (David)].

Discours sur l'esclavage des nègres, Et sur l'Idée de leur Affranchissement dans les Colonies. Par un Colon de Saint-Domingue.

Amsterdam, Paris : Hardouin et Gattey, 1786. — In-8, 190 x 116 : 126 pp., (1 f. blanc), couverture muette. Basane brune janséniste, dos lisse (*reliure moderne*).

Édition originale.

Cet ouvrage, publié sous le voile de l'anonymat, fut composé par le colon et homme de lettres David Duval de Sanadon (1748-1816).

Il naquit en Guadeloupe et en 1786 il était l'un des plus importants propriétaires d'esclaves de Saint-Domingue.

Tout en reconnaissant l'inhumanité de la traite, dont il espère un jour la suppression, il affirme que pour le moment l'abolition n'est pas envisageable économiquement et politiquement. Il étudie les moyens pour améliorer le sort des esclaves.

Bon exemplaire en reliure moderne signée.

La signature est quasi illisible. Il comprend des couvertures du XIX^e siècle. Exemplaire du financier et bibliophile hongrois Árpád Plesch (1889-1974).

Quelques frottements d'usage aux coins et aux coiffes. Rousseurs.

Provenance : Árpád Plesch, avec ex-libris.

300 / 400 €

74

[ESCLAVAGE - LOI].

Édit du roi, Portant suppression du droit de Main-morte & de Servitude dans les Domaines du Roi, & dans tous ceux tenus par engagement, & abolition générale du droit de Suite sur les Serfs & Main-mortables. Donné à Versailles au mois d'Août 1779.

Paris : P. G. Simon, 1779. — In-4, 255 x 191 : 7 pp. Demi-maroquin marron à la bradel, dos lisse (*Ateliers Laurenchet*).

CÉLÈBRE ÉDIT ABOLISSANT LE SERVAGE.

Louis XVI déclare que « constamment occupé de tout ce qui peut intéresser le bonheur de nos Peuples... Voulons qu'à compter du jour de la publication des présentes, ceux qui, dans l'étendue desdites Terres & Seigneureries, sont assujettis à cette condition, sous le nom d'Hommes de corps, de Serfs, de Main-mortables, de Mortaillables & Taillables, ou sous telle autre dénomination que ce puisse être, en soient pleinement & irrévocablement affranchis. »

Cependant, l'édit n'abolit le servage que dans les seigneuries du domaine royal et dans les domaines engagés. Par égard pour les « droits de la propriété », il se borne à faire appel à la bienveillance des seigneurs et des communautés possédant encore des serfs. Il faudra attendre la Révolution pour que le servage soit totalement aboli en France.

200 / 300 €

75

[ESCLAVAGE - LOI].

Ordonnance du roi, Concernant les Procureurs & Économes-gérans des habitations situées aux Isles sous le Vent. Du 3 Décembre 1784.

Paris : imprimerie royale, 1784. — In-4, 241 x 186 : 20 pp., couverture muette. Broché, couverture moderne.

Édition originale de ce texte d'un grand intérêt historique, en faveur des captifs, réglant le fonctionnement des plantations et définissant le rôle des gérants, pour faire cesser les abus qui s'y commettent.

L'ordonnance est divisée en 6 titres portant notamment sur la nourriture, l'habillement, le châtimement des Nègres esclaves, les délits et les peines ou encore la police courante des habitations. Il est demandé au gérant de tenir 6 registres dont un « contenant sur le recto l'état de tous les Nègres, & Animaux, leurs achats, naissances & mortalités ; & sur le verso le nom des Ouvriers blancs ou gens de couleur libres, qui travaillent sur l'habitation. »

Des mesures sont prises pour limiter les heures de travail, les femmes enceintes sont protégées, et il sera distribué à chaque esclave « une petite portion de terre de l'habitation, pour être par eux cultivée à leur profit, ainsi que bon leur semblera. »

De plus les gérants sont responsables en cas de mauvais traitement des esclaves, la condamnation allant de l'amende au renvoi en France « déclarés incapables de posséder des esclaves », à l'infamie en cas de mutilation, et ils seront poursuivis comme meurtriers et « encourront la peine de mort toutes les fois qu'ils en auront fait périr de leur propre autorité. »

Bien que non appliqué textuellement par les autorités coloniales, ce texte montra aux captifs que la royauté se préoccupait d'eux et les soutenait, et que l'administration coloniale leur était hostile.

400 / 500 €

[ESCLAVAGE].

Précieux et rare ensemble d'ordonnances, d'arrêts du conseil d'État du roi et de pièces des XVII^e et XVIII^e siècles concernant l'esclavage :

- *Lettres patentes du roy en faveur de la Rédemption des Chrétiens Esclaves*. S.l., 1694. — In-4, 4 pp. Demi-marquin marron à la bradel, dos lisse (Lobstein Laurenchet).

« La Haine des Turcs & des Barbares contre le nom Chrétien s'augmente de jour à l'autre, & leur inhumanité & cruauté contre les pauvres Captifs » sont telles que le roi demande de favoriser les quêtes et dons de « chevaux, Or & Argent » pour les secourir. Réimpression faite à Périgueux en 1694.

- *Arrêt du conseil d'État du roi, Concernant le Commerce des Noirs à la Côte d'Afrique. Du trente-un Juillet mil sept cent soixante-sept*. Paris : P. G. Simon, 1771. — In-4, 4 pp. Dérelié.

Nouvelle édition du décret de 1767 qui donne autorisation à tous les négociants et armateurs du royaume de faire librement le commerce et la traite des Noirs sur toute la côte d'Afrique « sans pouvoir y être troublés ni inquiétés par la Compagnie des Indes. » Cette dernière recevra par contre « trente livres par chaque tonneau de marchandises du crû ou Manufacture du Royaume, qu'elle portera dans les pays de sa concession. »

- *Arrêt du conseil d'État du roi, Qui, en ordonnant l'exécution de celui du 31 Juillet dernier, concernant le commerce des Noirs à la côte d'Afrique, exempte les Négocians des ports de Saint-Malo, du Havre & de Honfleur, du droit de dix livres par tête de Noirs qu'ils porteront aux Isles & Colonies Françaises. Du trente Septembre mil sept cent soixante-sept*. Paris : P. G. Simon, 1771. — In-4, 4 pp. Dérelié.

- *Lettres patentes du roi, Qui ordonnent qu'il sera sursis au Jugement des contestations concernant les Noirs de l'un & de l'autre sexe, jusqu'à ce que le Roi ait fait connoître ses intentions par un nouveau Règlement. Données à Versailles le 3 Septembre 1776. Registrées en Parlement le 6 Septembre 1776*. Paris : P. G. Simon, 1776. — In-4, 3 pp. Dérelié.

« Le long séjour des Noirs dans l'intérieur du Royaume, & sur-tout dans la ville de Paris, est [...] préjudiciable à l'ordre public & à la prospérité des colonies qui se trouvent privées d'un grand nombre de Cultivateurs. »

- *Arrêt du conseil d'État du roi, Concernant la police des Noirs. Du 8 Septembre 1776*. Paris : imprimerie royale, 1776. — In-4, 2 pp., (1 f. blanc). Dérelié.

Édition originale.

- *Ordonnance de l'amirauté de France, Portant injonction à toutes personnes demeurantes dans l'étendue de l'Amirauté de France, ou des Amirautés particulières de son Ressort, qui ont à leur service des Nègres ou Mulâtres, de l'un ou l'autre sexe, d'en faire leur déclaration en personne ou par Procureur, au Greffe de l'Amirauté de France, ou aux Greffes des Amirautés particulières de son Ressort ; & à tous Nègres ou Mulâtres qui ne sont au service de personne, de faire pareille déclaration, sous telles peines qu'il appartiendra. Extrait des registres de l'amirauté de France, Du 16 Avril 1777*. Paris : P. G. Simon, 1777. — In-4, 4 pp. Demi-marquin marron à la bradel, dos lisse (Lobstein-Laurenchet).

- *Ordonnance de nosseigneur de l'amirauté de France, Portant prorogation du délai accordé par celle du 16 Avril 1777, aux personnes ayant à leur service des Nègres, Nègresses, Mulâtres, ou autres gens de couleur, ainsi qu'aux Nègres, Nègresses ou Mulâtres n'étant au service de personne, pour faire leur déclaration au Greffe de l'Amirauté de France à Paris, ou aux Greffes des Amirautés particulières de son ressort, à peine de 300 livres d'amende contre les Maîtres, & de prison contre les Nègres, Nègresses, Mulâtres, ou autres gens de couleur. Extrait des registres de l'amirauté de France. Du sept Juillet mil sept cent soixante-dix-sept*. Paris : P. G. Simon, 1777. — In-4, 4 pp. Dérelié.

- *Déclaration du roi, pour la police des noirs. Donnée à Versailles le neuf Août 1777. Registrée en Parlement le 27 Août 1777*. Paris : P. G. Simon, 1777.

— In-4, 8 pp. Dérelié.

Déclaration interdisant aux français comme aux étrangers d'entrer en France avec « aucun Noir, Mulâtre, ou autres Gens de couleur de l'un & de l'autre sexe, & de les y retenir à leur service », et aux « Noirs, Mulâtres, ou autres Gens de couleur de l'un & de l'autre sexe, qui ne seroient point en service, d'entrer dans notre royaume, sous quelque cause & prétexte que ce soit. »

- *Arrêt du conseil d'État du roi, Qui accorde pour le terme & espace de quinze ans, aux Syndics, Administrateurs & Intéressés dans la Compagnie de la Guyane française, le privilège exclusif de la traite des Noirs & du commerce en l'île de Gorée & sur les côtes d'Afrique, depuis le Cap-verd jusqu'à la rivière de Casamance. Du 14 Août 1777*. Paris : imprimerie royale, 1777. — In-4, 4 pp. Dérelié.

Les nouvelles terres concédées à la Compagnie de la Guyane, « entre les rivières d'Aprouague & d'Oyapoc, exigent un grand nombre d'esclaves. » Le roi accorde ce privilège commercial d'autant plus volontiers « qu'Elle est informée que les côtes sur lesquelles il doit s'étendre, sont presque entièrement abandonnées par les Négociants français. »

- *Lettres-patentes sur un arrêt du conseil d'État, Données à Fontainebleau le 19 Octobre 1777. Concernant le retour des Noirs, Mulâtres & autres gens de couleur aux Colonies*. Paris : veuve d'André Giroud, 1778. — In-4, 4 pp. Dérelié.

Le délai de retour aux colonies des Noirs entrés en France avant la Déclaration du 27 août est prolongé de deux mois.

- *Arrêt du conseil d'État du roi, Pour la Police des Noirs, Mulâtres, ou autres Gens de couleur qui sont dans la ville de Paris. Du 11 Janvier 1778*. Paris : imprimerie royale, 1778. — In-4, 3 pp. Dérelié.

Édition originale. Suite à la déclaration du 9 août, il faut distinguer les Noirs et Mulâtres qui ont été enregistrés comme prescrit « de ceux qui n'y ont pas satisfait, ou qui se seroient introduits depuis dans sa ville de Paris. » Les premiers doivent se présenter au greffe pour obtenir un certificat. Ceux qui « seront trouvés sans être munis dudit certificat seront arrêtés et conduits au port du Havre, à l'effet d'y être embarqués pour les colonies. » Mouillure dans la marge supérieure.

- *Ordonnance du roi, Portant défenses aux Capitaines de Navires de laisser débarquer aucun Noir, Mulâtre ou autres gens de Couleur, avant d'avoir fait leur rapport à l'Amirauté. Du 23 Février 1778*. Paris : imprimerie royale, 1778. — In-4, 3 pp. Dérelié.

Édition originale. Cette ordonnance précise celle du 9 août concernant les Noirs accompagnant leur maître. Mouillures dans la marge supérieure.

- *Arrêt du conseil d'État du roi, Concernant les Mariages des Noirs, Mulâtres ou autres Gens de Couleur. Du 5 Avril 1778*. Paris : imprimerie royale, 1778. — In-4, (2 ff. second blanc). Cartonnage de papier marbré à la bradel (Ateliers Laurenchet).

Édition originale de cet arrêt déclarant notamment que tout mariage mixte est interdit.

- *Arrêt de la cour du Parlement, Qui ordonne l'exécution d'une Ordonnance rendue par les Officiers de Police de la Ville de la Rochelle, concernant les Cafetiers, Abergistes, Cabaretiers, & autres qui logent en chambres garnies. Extrait des registres du parlement. Du neuf Mars mil sept cent soixante-dix-neuf*. Paris : P. G. Simon, 1779. — In-4, 4 pp. Dérelié.

Édition originale. En raison du nombre de vols et de l'insécurité qui règne dans la ville, les loueurs de chambres seront tenus d'inscrire sur un registre l'identité des étrangers résidant parmi lesquels « tous les domestiques sortant de condition. »

- *Ordonnance du roi, Qui défend le port d'armes & les épauettes, à tous Domestiques, & nommément à ceux appelés Chasseurs, Heiduques, & aux Nègres. Du 13 Juin 1779*. Paris : imprimerie royale, 1779. — In-4, 3 pp. Dérelié.

Édition originale. On voit journellement des domestiques « connus sous le nom de Chasseurs, Heiduques » portant « sur leurs habits

un grand couteau de chasse ou sabre pendu à leur côté. » Le port de ces armes sera sanctionné et ils seront « emprisonnés sur le champ, poursuivis extraordinairement & punis corporellement. »

- *Mémoire pour le sieur Tabary-Garnier, Défendeur ; Contre le sieur Bobet, Demandeur.* [Paris] : imprimerie de Valleyre jeune, 1780. — In-4, 28 pp. Broché, couverture moderne.

Concerné la succession de Garnier, doyen du Conseil supérieur du Cap à Saint-Domingue. Rousseurs.

- LANGEAC. *La Servitude abolie. Discours en vers, Lu en partie à la Séance publique de l'Académie Française, le jour de S. Louis, 25 Août 1781.* Paris : Monory, 1781. — In-8, 14 pp. Broché.

Édition originale de ce plaidoyer en vers composé et prononcé pour le deuxième anniversaire de l'abolition du servage en France. Cachet de la bibliothèque du château Starhemberg à Eferding en Autriche.

- *Ordonnance du roi, Qui renouvelle les défenses de port d'armes & d'épaulettes à tous les Domestiques, & nommément à ceux appelés Chasseurs, Heiduques, & aux Nègres.* Du 22 Novembre 1781. Paris : imprimerie royale, 1781. — In-4, 3 pp. Dérelé.

Édition originale de cette ordonnance renouvelant dans les mêmes termes celle du 13 juin 1779.

- *Arrêt du conseil d'État du roi, Qui ordonne que, conformément à celui du 10 avril 1725, & aux Lettres patentes du 14 juillet suivant, les Préposés aux quêtes pour la rédemption des Captifs, ne jouiront de l'exemption d'aucunes charges publiques.* Du 28 Septembre 1782. Paris : imprimerie royale, 1782. — In-4, 3 pp. Bradel demi-chagrin marron, dos lisse (reliure moderne).

Édition originale. Les religieux qui font la quête pour la rédemption des captifs seront soumis aux mêmes charges publiques que les autres contribuables des paroisses.

- *Arrêt du conseil d'État du roi, Pour le renouvellement des Cartouches des Noirs & autres Gens de couleur qui sont à Paris.* Du 23 Mars 1783. Paris : imprimerie royale, 1783. — In-4, 4 pp. Dérelé.

Depuis 1777, les Noirs résidant en France doivent se faire enregistrer, mais tous ne l'ont pas fait. Cette obligation est réitérée et un modèle de certificat intitulé « Police des Noirs, Certificat pour un an » y est joint.

- *Arrêt du conseil d'État du roi, Qui permet aux Bâtimens étrangers arrivans directement des côtes d'Afrique, avec des cargaisons de cent quatre-vingts Noirs, au moins, d'aborder dans le port principal de chacune des îles de la Martinique, la Guadeloupe, Saint-Lucie & Tabago, jusqu'au 1^{er} Août 1786, & d'y vendre lesdits Noirs, en payant pour chaque tête de Noirs, Nègresses, Négrillons ou Négrites, un droit de cent livres argent de France, dont le produit sera employé en primes sur les Noirs, provenant de la Traite française, qui seront introduits pendant le même temps audites Isles du Vent.* Du 28 Juin 1783. Paris : imprimerie royale, 1783. — In-4, 6 pp., (1 f. blanc). Cartonnage de papier marbré à la bradel (Ateliers Laurenchet).

- *Ordonnance du roi, Qui défend le port d'Armes aux Chasseurs, Heiduques, Nègres, & à tous autres Gens de livrée & sans état.* Du 5 Mai 1785. Paris : Imprimerie royale, 1785. — In-4, 3 pp. Demi-chagrin marron à la bradel, dos lisse (Lobstein-Laurenchet).

Édition originale de cette ordonnance renouvelant celles de 1779 et de 1782 pour que les « Maîtres des Domestiques... qui n'étoient pas résidans à Paris lors de leur publication » ne puissent prétendre ignorer la loi.

- *Arrêt du conseil d'État du roi, Qui ordonne que la gratification accordée au Commerce pour la Traite des Nègres, sera restituée à l'Adjudicataire des Fermes, avec moitié en sus, par les Armateurs qui l'auront reçue, & qui n'auront pas importé des Noirs aux Colonies.* Du 5 Juin 1785. Paris : imprimerie royale, 1785. — In-4, 3 pp. Dérelé.

Édition originale.

- *Arrêt du conseil d'État du roi, Qui proroge jusqu'au 1^{er} Août 1789, la permission accordée par l'arrêt du 28 juin 1783, d'introduire aux Isles du Vent, dans les Ports d'entrepôt, les Noirs de Traite étrangère,*

avec une diminution de droits à l'entrée : Qui permet pendant le même temps, l'exportation du Sucre brut de l'isle de Sainte-Lucie à l'Étranger, en acquittant les droits du Domaine d'Occident ; & qui porte à Deux Cents livres par tête la Prime accordée par l'arrêt du Conseil du 16 octobre 1784, aux Négocians François, sur les Noirs de Traite Française, qui seront introduits dans le port des Cayes-St.-Louis à Saint-Domingue, pour l'approvisionnement de la partie du Sud de ladite Isles, en observant les formalités prescrites. Du 10 Septembre 1786. Paris : imprimerie royale, 1787. — In-4, 8 pp. Cartonnage de papier marbré à la bradel (Ateliers Laurenchet).

2 000 / 3 000 €

77

[ESCLAVAGE - LOIS RÉVOLUTIONNAIRES].

Ensemble de lois et documents révolutionnaires concernant les colonies et l'esclavage :

- *Loi relative aux colonies.* Donnée à Paris, le 28 Septembre 1791. Bordeaux : Mich. Racle, 1791. — In-4, (2 ff.). En feuilles.

L'Assemblée nationale confère pour un an aux Assemblées coloniales locales l'élaboration des « loix concernant les personnes non libres & l'état politique des hommes de couleur & nègres libres », qui seront ensuite portées directement à la sanction absolue du roi.

- *Loi Relative aux Colonies, & aux moyens d'y appaiser les troubles.* Donnée à Paris le 4 Avril 1792. Dijon : imprimerie de Capel, 1792. — In-4, 4 pp. En feuilles.

Très importante loi qui accorde les mêmes droits politiques aux « hommes de couleur & nègres libres » qu'aux colons blancs : ils seront ainsi admis à voter et seront éligibles dans les assemblées paroissiales.

- *Décret de la Convention nationale, Du 5 mars 1793, l'an second de la République française, Qui déclare que toutes les Colonies Françaises sont en état de guerre.* Chartres : Fr. Durand, 1793. — In-4, 3 pp. En feuilles.

Dans les colonies en état de guerre, les commissaires nationaux et les gouverneurs ont des pouvoirs étendus. Tous les hommes libres sont invités à prendre les armes « pour la défense intérieure et extérieure des colonies. »

- *Décret de la Convention nationale, Du 27 Juillet 1793, l'an second de la république Française, Qui supprime les Primes pour la Traite des Esclaves.* Paris : imprimerie nationale exécutive du Louvre, 1793. — In-4, 2 pp.

200 / 300 €

78

[ESCLAVAGE - BROCHURES RÉVOLUTIONNAIRES].

Collection de brochures révolutionnaires se rapportant à l'esclavage et aux colonies :

- [BAUX et GENSONNÉ]. *Lettres importantes, relatives à la question des citoyens de couleur.* Paris : imprimerie du patriote français, [1791]. — In-4, 3 pp. Broché, couverture moderne.

Publication de 2 lettres de Baux et de Gensonné, destinées à dévoiler « les artifices dont on s'est servi pour effrayer et égarer l'assemblée nationale. » Un des textes qui devait amener la loi de 1792.

- BEGOUËN (Jacques-François). *Précis sur l'importance des colonies, et sur la servitude des Noirs ; Suivi d'Observations sur la Traite des Noirs.* Versailles : imprimerie de PH.-D. Pierres, [1790]. — In-8, 50 pp. Broché.

Jacques-François Begouën était député du Havre ; il possédait des plantations à Saint-Domingue, à la Guadeloupe et à la Martinique.

- BORÉ. *Faits relatifs aux troubles de Saint-Domingue, Présentés au comité colonial, en vertu d'un décret de l'assemblée nationale, par M. Boré, citoyen et planteur de Saint-Domingue.* [Paris] : imprimerie du Patriote français, 1792. — In-8, 15 pp. Broché, couverture de papier marbré.

Petit planteur à Saint-Domingue, « n'ayant que 25 esclaves », Boré relate l'arrivée de Maudit et accuse « les colons orgueilleux » de manipulation.

- CAMUS-DARAS (Nicolas René). *Le Songe, suivi du Discours d'un Nègre conduit au supplice.* Paris : Desneés, 1790. — In-8, 56 pp. Dérelé.

Édition originale de cette fiction utopique, véritable hymne à la liberté, composée par Nicolas-René Camus-Daras. Elle est suivie du *Discours d'un nègre conduit au supplice* mis en vers par Camus-Daras d'après un texte en prose de l'abbé Le Monnier.

- COCHEREL. *Observations De M. de Cocherel, Député de Saint-Domingue, à l'Assemblée Nationale, sur la demande des Mulâtres.* Paris : imprimerie de Clousier, [1789]. — In-8, 12 pp. Cartonnage papier marbré à la bradel, dos lisse (reliure moderne).

Cocherel s'oppose à ce que chaque communauté soit représentée séparément.

- COSTÉ. *Opinion de Costé, Sur le rapport fait par Adet, au nom de la commission chargée de l'examen de la pétition des colons de Saint-Domingue, tendante à obtenir une loi portant attermoiment des créances résultantes de ventes d'immeubles et de nègres. Séance du 2 Prairial an 8.* Paris : imprimerie Nationale, an 8 [1800]. — In-8, 7 pp. En feuilles, non coupé.

- *De l'état des nègres relativement à la prospérité des colonies françaises et de leur métropole ; discours aux représentans de la Nation.* S.l., 1789. — In-8, 32 pp. Cartonnage papier marbré bleu à la bradel, dos lisse (Ateliers Laurenchet).

Plaquette contre l'abolition et contre « la secte des Amis des Noirs de Paris ».

- *De l'état des nègres relativement à la prospérité des colonies françaises et de leur métropole ; discours aux représentans de la Nation.* S.l., 1789. — In-8, 32 pp. Cartonnage papier marbré à la bradel, dos lisse (reliure moderne)

Autre édition de la même plaquette. Marge inférieure du titre coupée, manque le second feuillet, restaurations aux feuillets A³ et A⁴.

- DUCASTEL. *Opinion de M. Ducastel, Député du Département de la Seine-Inférieure, dans l'affaire des colonies, Prononcée à la Séance du 7 Décembre 1791.* Paris : imprimerie nationale, 1791. — In-8, 10 pp., couverture muette. Broché, couverture moderne.

Après l'envoi des troupes à Saint-Domingue, un projet de Brissot soulève des interrogations.

- DUCOS (Jean-François). *Opinion de Jean-François Ducos, Sur l'exécution provisoire du Concordat, & des arrêtés de l'Assemblée coloniale confirmatifs de cet accord.* Paris : imprimerie nationale, 1791. — In-8, 12 pp., couverture muette. Broché, couverture moderne.

Le girondin Ducos se range aux côtés de Brissot : « Pouvez-vous penser que les gens de couleur, armés aujourd'hui, fiers des services qu'ils ont rendus, fiers des droits qu'ils ont recouvrés, élevés enfin à la dignité d'homme, puissent consentir à redescendre à l'abrutissante dégradation de leur être ? »

- DUPRÉ (Joseph). *Mémoire sur le commerce en général et celui du Languedoc, Dans ses rapports avec les Echelles du Levant, la Compagnie des Indes, les Colonies & la Traite des Noirs.* Paris : imprimerie nationale, 1790. — In-8, 35 pp. Broché.

- GENSONNÉ (Arnaud). *Opinion sur les colonies... Prononcée à la Séance du 22 Mars 1792.* Paris : imprimerie nationale, 1792. — In-8, 23 pp. En feuilles.

Le député Gensonné propose que les assemblées coloniales décident de leur constitution et envoient des députés à l'Assemblée, proportionnellement à leur population. Plusieurs feuillets salis.

Cachet « Bibliotheca lindesiana » sur la page de titre.

- LARCHEVESQUE-THIBAUD (Gabriel-Jean-Baptiste). *Lettre d'un colon de Saint-Domingue à un de ses amis.* [Paris] : imprimerie Desbrière, 1796. — In-8, (1 f.), 13 pp. Cartonnage papier marbré moderne.

Ancien procureur au tribunal du Cap français, Larchevesque-Thibaud fut toujours considéré comme un agitateur. Dans cette lettre datée du 17 thermidore an 4 (4 août 1796), il pense qu'il est maintenant possible de ramener la paix à Saint-Domingue.

- *Lettre Des Citoyens de Couleurs, des Isles & Colonies Françaises, A MM. les Membres du Comité de Vérification de l'Assemblée Nationale. Du 23 Novembre 1789.* [Paris] : imprimerie de Lottin l'aîné et Lottin de S.-Germain, Novembre 1789. — In-8, (1 f.), 24 pp. Cartonnage papier marbré à la bradel, dos lisse (reliure moderne).

Les commissaires et députés des citoyens de couleur des îles et colonies françaises, demandent à être admis à l'Assemblée Nationale.

- *Lettre du Cap, Du 18 Juillet 1791, Écrite par un Créole blanc et propriétaire de St.-Domingue ; Sur les manœuvres employées pour empêcher l'exécution du décret du 15 mai.* [Paris] : imprimerie du Patriote Français, [1791]. — In-8, 16 pp. Cartonnage papier marbré à la bradel, dos lisse (reliure moderne).

Lettre adressée à l'abbé Grégoire. Le décret du 15 mai confirmait l'esclavage mais l'égalité des droits politiques était accordée aux mulâtres libres de deuxième génération.

- *Mémoire sur l'esclavage des nègres, Contenant réponse à divers Écrits qui ont été publiés en leur faveur ; Par M. D L. D M F Y.* Paris : Garnery, 1790. — In-8, 64 pp. Dérelé.

Seconde édition de ce mémoire contenant notamment d'intéressantes données chiffrées.

- MIRABEAU (André-Boniface-Louis Riqueti, vicomte de). *Opinion de M. le vicomte de Mirabeau, député du Limousin, Sur la pétition des villes du commerce des colonies, l'esclavage & la traite des noirs.* Paris : imprimerie de Vézard et Le Normant, 1790. — In-8, 30 pp. Cartonnage de papier marbré à la bradel (Ateliers Laurenchet).

Contrairement à son frère, membre de la Société des Amis des Noirs, le vicomte de Mirabeau s'oppose à l'abolition de la traite des noirs et de l'esclavage. Mouillure angulaire aux derniers feuillets.

- [MIRABEAU (Honoré Gabriel Riqueti)]. *Avis aux planteurs de Saint-Domingue, mes compatriotes, en réponse Au N° XXX du Courier de Provence, par M. le Comte de Mirabeau, Membre de l'Assemblée Nationale.* S.l., [1791]. — In-12, 8 pp. Broché, couverture de papier marbré.

Violent pamphlet contre les prises de position de Mirabeau et de la Société des Amis des Noirs.

- *Observations Pour servir de réponse aux différens faits avancés par les prétendus amis des Noirs, et notamment à une lettre du 4 janvier 1790, qui se trouve dans le supplément du journal de Paris, du 13 dudit mois ; Par les capitaines du Havre-de-Grace, navigans à la côte d'Afrique.* [Paris] : imprimerie de P. F. Didot jeune, 1790. — In-8, (1 f.), 13 pp. Cartonnage de papier marbré à la bradel, dos lisse.

Les capitaines du Havre, nommés en fin de brochure, pensent que « la Traite est un bien pour l'humanité. »

- *Opinion sur l'esclavage des Nègres, arrêtée dans un club patriotique. Paris, Février 1790.* [Paris] : Clousier, [1790]. — In-8, 4 pp. Cartonnage papier parcheminé (reliure moderne).

Brochure très rare. Tâches au dos.

- *Pétition nouvelle des citoyens de couleur des îles françaises, à l'Assemblée nationale ; précédée d'un avertissement Sur les manœuvres employées pour faire échouer cette Pétition, et suivie de pièces justificatives.* Paris : Desenne, Bailly, Tous les marchands de nouveautés, 18 Mars 1791. — In-8, xij, 19 pp. Cartonnage papier marbré à la bradel, dos lisse (reliure moderne).

Les députés des gens de couleurs ont demandé au pouvoir exécutif de leur permettre de jouir des droits des citoyens actifs. Arthur Dillon,

député de la Martinique, « a demandé la parole pour représenter qu'il serait dangereux d'admettre des gens de couleur à la barre », parlant d'eux comme de « cette espèce d'hommes », d'où cette pétition.

- PONS (François-Joseph de). *Question Des hommes de couleur, libres, ajournée à Mercredi prochain 11 Mai 1791*. [Paris] : imprimerie de L. Potier de Lille, [1791]. — In-8, 7 pp. Cartonnage papier marbré à la bradel, dos lisse (*reliure moderne*).

Le statut des hommes libres, « classe intermédiaire qui ne partage aucune des fonctions de l'esclavage, mais qui ne jouit pas de tous les droits de la première classe » pose problème. Quatre jours après ce texte, la Constituante confirmera l'esclavage.

2 000 / 3 000 €

79

[ESCLAVAGE - PROCÈS].

Extrait du Registre Du Greffe du Siège royal du Cap.

Le Cap Français, 8 juillet 1792. — Manuscrit in-folio, 315 x 205, 15 pp., sur papier timbré de la « Jurisdiction royale du Cap. »

Intéressant manuscrit concernant une affaire de dette relative notamment à l'achat d'esclaves, dont la sentence fut rendue au Cap le 8 juillet 1792 en pleine révolte des esclaves de Saint-Domingue.

Il s'agit du compte-rendu du procès fait par deux négociants du Cap, Compaire, Baille et Compagnie, contre le sieur Mirasson, de l'habitation Perray, condamné à payer la somme de 16350 livres. A cette dette s'ajoute celle de 30 000 livres notamment relative « aux 70 nègres qu'ils avoient achetés de compte à demy. » Suit la copie du reçu : « Bon pour la somme de Trente mille livres que je payerai en espèces sonnantes et non autrement par convention Expresse Entre nous savoir dans un an de ce jour à l'ordre de Monsieur Bertrand capitaine du navire L'Espérance de Rochefort et au Domicile de Messieurs Compaire & Baille valeur reçue en douze têtes de nègres pour compte de l'habitation Perroy provenant de la cargaison dudit navire, lesquels j'ai vu et visité dont je suis content et satisfait. Au Cap ce 27 avril 1790. »

Mirasson n'honorera jamais sa dette et sera poursuivi par les négociants.

Le remboursement de la première dette sera obtenu en saisissant au Havre « les cafés chargés par M. Audigé habitant aux Gonaïves sur le navire le Marc. »

Le document porte les signatures de Busson, sénéchal au Cap, Grimperel, notaire général du ressort du conseil supérieur du Cap, et le notaire Maureau.

500 / 600 €

80

[ESCLAVAGE - BROCHURES DU XIX^e SIÈCLE].

Collection de brochures du XIX^e siècle sur l'esclavage et les colonies, publiées avant l'abolition de l'esclavage en 1848 :

- *Appel aux habitants de l'Europe sur l'esclavage et la traite des nègres, par la société religieuse des Amis, de la Grande-Bretagne*. Paris : imprimerie de Firmin Didot frères, 1839. — In-8, 39 pp. Cartonnage papier gaufré à la bradel, dos lisse (*Ateliers Laurenchet*).

L'appel est signé de Peter Bedford, secrétaire de la Société religieuse des Amis, « communément appelés Quakers. »

- COOLS (Amédée de). *Quelques observations d'un délégué des colonies A Messieurs les Membres de la Commission chargée de l'examen de la proposition de M. Passy*. Paris : imprimerie de Guiraudet et Ch. Jouaust, 1838. — In-8, (1 f.), 29 pp. Cartonnage moderne.

Édition originale de cette brochure dans laquelle le baron Amédée de Cools (1787-1861), délégué de la Martinique, s'oppose à une proposition d'émancipation partielle des esclaves. Rousseurs.

- DAIN - FOURIER (Charles). *De l'abolition de l'esclavage. Suivi d'un article de M. Fourier. (Extrait de la Phalange, Journal de l'École Sociétaire.)* Paris : au bureau de la Phalange, 1836. — In-8, (2 ff.), 54 pp. Cartonnage papier glacé bleu-vert à la bradel, dos lisse (*Ateliers Laurenchet*).

Le texte de Dain est suivi du *Remède aux divers esclavages* par Fourier qui envisage globalement les deux fléaux que sont l'esclavage et l'indigence.

- DALLOZ. *Consultation de Dalloz, Delagrangé, Hennequin, Dupin jeune et autres jurisconsultes, pour les anciens colons de St-Domingue*. Paris : imprimerie de madame veuve Agasse, 1829. — In-8, (1 f.), 64 pp., (1 f. blanc). Cartonnage papier marbré à la bradel (*Lobstein-Laurenchet*).

Sur les indemnités dues aux colons, du fait de l'émancipation de Saint-Domingue et de la perte de leurs possessions et esclaves.

- DUPIN (Charles). *Discours sur l'émancipation immédiate Opposée à l'émancipation progressive dans les colonies françaises, au sujet des pétitions présentées (sic) à la chambre des Pairs*. Paris : imprimerie Panckoucke, 1847. — In-8, 16 pp. Dérelé. Édition du *Moniteur universel* du 31 mars 1847.

- FOIGNET (Alexandre). *Note sur le prospectus de la société pour l'abolition de l'esclavage*. Paris : imprimerie de J.-B. Mevrel, 1835. — In-8, (1 f.), 17 pp., couverture imprimée. Broché.

Impression de la note lue à la commission de la Société pour l'abolition de l'esclavage par l'ancien député de la Guadeloupe Alexandre Foignet. Il conseille notamment le mariage pour les esclaves, l'adoption d'un nom de famille transmissible, et la garantie de la propriété du pécule par une « caisse d'épargne, bien administrée. » Déchirures au dos de la couverture.

- FOIGNET (Alexandre). *De l'émancipation civile, Appliquée aux Esclaves, et de l'indemnité des colons*. Paris : imprimerie de J.-R. Mevrel, 1836. — In-8, 41 pp., 2 tableaux, couverture imprimée. Broché.

Édition originale. Étude chiffrée sur les modalités économiques et les conséquences de l'émancipation. Déchirures à la couverture.

- *Lettre de MM. les délégués des colonies françaises, à M. le Rédacteur en chef du Semeur*. Paris : imprimerie de Selligie, 1832. — In-8, 15 pp., couverture muette. Broché.

Les signataires Fleuriau, De Cools, Foignet, Azéma, Sully-Brunet et Favard s'élèvent contre la mauvaise image donnée des colons, présentés massivement comme des tyrans cruels. Quatre feuillets centraux débrosés. La couverture est moderne.

- *Réclamation des colons français, contre toute modification de la surtaxe, imposée sur les sucres étrangers par le tarif de 1822, adressée au gouvernement du roi et aux chambres*. Saint-Pierre-Martinique : imprimerie de J.-B. Thounens, 1829. — In-16, 63 pp. Cartonnage papier marbré à la bradel, dos lisse (*Lobstein-Laurenchet*).

Édition originale très rare, imprimée à la Martinique. Les colons de la Martinique et de la Guadeloupe s'élèvent contre la concurrence des sucres étrangers, notamment en provenance du Bengale, de Manille ou de la Cochinchine. Frottements d'usage.

- [SCHOELCHER]. *Abolition de l'esclavage des nègres dans les colonies françaises*. Paris : Pagnerre, 1847. — In-8, 32 pp., couverture imprimée. Broché.

Extraits de l'ouvrage de Schoelcher sur les procès de planteurs, publiés par Hector Fleury. Bon exemplaire malgré des rousseurs.

- WOOLMAN (John). *Mémoires de Jean Woolman, extraits principalement d'un journal de sa vie et de ses voyages*. Paris : Firmin Didot frères, 1838. — In-18, 36 pp., couverture muette. Broché.

Mémoire du quaker John Woolman (1720-1772) qui avait notamment dénoncé les mauvais traitements infligés aux esclaves.

300 / 400 €

[ESCLAVAGE - BROCHURES DU XIX^e SIÈCLE].

Collection de brochures du XIX^e siècle sur l'esclavage et les colonies, publiés après 1848 :

- BERLIOUX (Étienne-Félix). *La Traite des esclaves en Afrique pendant l'année 1872. Extrait du bulletin de la société de géographie (mars 1874)*. Paris : imprimerie de É. Martinet, 1874. — In-8, 14 pp., (1 f. blanc). Cartonnage papier marbré à la bradel, dos lisse (*Lobstein-Laurenchet*). Compte rendu lu par René de Sémallé à la séance de la Société de géographie le 18 juillet 1873, à propos d'un ouvrage de Berlioux, professeur au lycée de Lyon, intitulé *The slave trade in Africa in 1872* faisant suite à son précédent livre publié en 1870 sous le titre *La Traite orientale*.

- GATINE (Adolphe Ambroise Alexandre). *Mémoire pour Charles-Adolphe Thémard, Demandeur en Cassation d'un Arrêt de la Cour d'Assises de la Guyane Française, du 21 Août 1849*. [Paris] : imprimerie Cordier, 1849. — In-8, 16 pp. Cartonnage papier marbré à la bradel, dos lisse (*Lobstein-Laurenchet*).

L'avocat Gatine s'était spécialisé dans la défense des gens de couleur.

- GATINE (Adolphe Ambroise Alexandre). *Situation des affranchis à l'île de la Réunion*. Paris : France, 1850. — In-8, 24 pp. Cartonnage papier marbré à la bradel, dos lisse (*Ateliers Laurenchet*).

Édition originale. Gatine est très critique sur la façon dont l'abolition a été appliquée à la Réunion. Il pense qu'il s'agit là « d'une fausse abolition de l'esclavage. »

- [GATINE (Adolphe Ambroise Alexandre)]. *Souvenirs d'un abolitionniste*. Paris : imprimerie de Philippe Cordier, 1864. — In-8, 16 pp., couverture imprimée. Broché.

Édition originale de ce poème inspiré de Lamartine, célébrant la victoire des opprimés. Déchirures sans manque à la couverture.

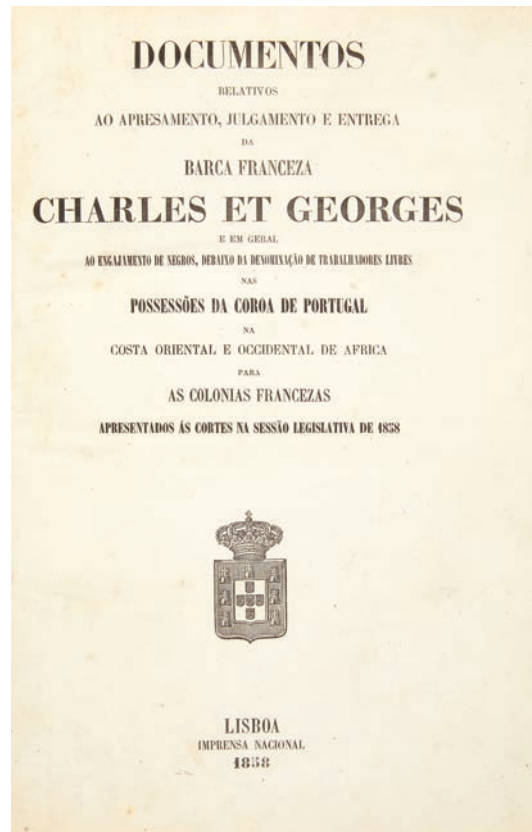
- MICHELET (Jules). *Rapport sur les mémoires envoyés pour concourir au prix d'histoire proposé en 1837 sur les causes qui ont amené l'abolition de l'esclavage, au nom de la section d'histoire. Lu dans la séance du 31 août 1839*. [Paris] : Académie des Sciences morales et politiques, 1839]. — In-4, pp. (655)-671. Déreléié.

150 / 200 €

[ESCLAVAGE - PORTUGAL].

Documentos relativos ao apresamento, julgamento e entrega da Barca Franceza Charles et Georges e em geral ao engajamento de negros, debaixo da denominação de trabalhadores livres nas possessões da coroa de Portugal na costa oriental e occidental de Africa par as colonias francezas apresentadas as cortes na sessão legislativa de 1858. *Lisboa : imprensa nacional, 1858*. — In-folio, 288 x 196 : (2 ff.), 249, 16, XVIII pp., (1 f.). Basane brune, dos à nerfs orné de filets dorés, tranches mouchetées (*reliure de l'époque*).

Édition originale de cet intéressant ouvrage, en français, anglais et portugais, donnant les documents contre l'exportation des Noirs des colonies portugaises en Afrique par les français et faisant état du cas spécifique du navire français *Charles et Georges* contrôlé par la flotte portugaise au Mozambique, qui s'est vu confisquer ses biens et sa cargaison. Le capitaine fut emprisonné et renvoyé à Lisbonne pour son jugement. Il se défendit en ces termes : « Votre excellence n'ignore pas que je ne suis pas négrier, mais bien expédié par l'autorisation du gouvernement français de l'île de la Réunion pour recruter des colons libres et volontaires, et ceux que j'ai remplissent toutes ces conditions et ont tous été engagés d'après l'assertion de mon interprète ; si j'ai des noirs à Matibane, c'est que d'autres navires français ont opéré à ce même lieu. »



82

Importants frottements et quelques épidermures à la reliure. Nombreux traits au crayon dans les marges.

On joint :

- *Documentos acerca do trafico da escravatura Extrahidos dos papeis relativos a Portugal apresentados ao Parlamento Britannico*. Lisboa : Na typ. A78:L78Do Largo do Contador, 1840. — In-folio, (2 ff.), 104 pp., couverture imprimée. Basane brune, dos à nerfs orné de filets dorés, couverture conservée (*reliure moderne*).

Recueil de textes de lois et de lettres traduits en portugais destinés à informer le public des débats concernant l'esclavage et la traite des Noirs. Le Portugal ne proclamera l'abolition de l'esclavage dans la plupart de ses colonies qu'en 1856.

Nombreuses traces de frottements sur la reliure. Restaurations, déchirures et taches à la couverture. Quelques traces de mouillures claires sans gravité, trous de vers sur le titre sans atteinte au texte.

- *Memoria acerca da extinção da escravidão e do trafico de escravatura no territorio portuguez*. Lisboa, 1889. — In-8, 94 pp., couverture imprimée. Demi-basane rouge à coins, dos à nerfs orné, tête rouge, couverture conservée (*reliure moderne*).

Publication officielle du Ministère de la marine portugais concernant l'historique de l'abolition de la traite et de l'esclavage qui est suivie de considérations sur le trafic au large du Cap-Vert, de la Guinée, de l'Angola et du Mozambique.

Quelques frottements d'usage à la reliure. Déchirures et restaurations à la couverture. Rousseurs.

300 / 400 €

83

FLESSELLES (Comtesse de).

Les Merveilles de la création mises à la portée de la jeunesse.

Paris : Masson, 1825. — 2 tomes en 1 volume in-18, 128 x 82 : frontispice, (2 ff.), iv, 204 pp., 2 planches ; frontispice, (2 ff.), 243 pp., 2 planches. Demi-marroquin vert à coins, dos lisse orné, tranches mouchetées (*reliure de l'époque*).

Édition originale de cet ouvrage pédagogique pour la jeunesse dans lequel l'auteure, présentée sous le pseudonyme de Madame de Flesselles (17.-1828), propose diverses leçons dont plusieurs ont pour thème l'esclavage.

L'édition est illustrée de 2 frontispices, 2 titres gravés et 4 gravures hors texte.

Cette édition est rare ; on trouve plus couramment la réimpression faite en 1853.

Frottements d'usage à la reliure. Taches et brunissures, manque marginal sans incidence sur le texte page 209.

150 / 200 €

84

FLEURIAU (Bertrand-Gabriel).

La Vie du vénérable père Claver, de la Compagnie de Jésus, apôtre de Cartagène et des Indes occidentales.

Paris : Bordelet, 1751. — In-12, 163 x 91 : xxiv, 499 pp., (2 ff.). Veau marbré, dos à nerfs orné, tranches rouges (*reliure de l'époque*).

Sabin, 24745.

Édition originale.

Le jésuite espagnol Pierre Claver (1580-1654) avait été ordonné prêtre en 1616 à Carthagène. C'est là que, jusqu'à sa mort, il exerça son apostolat parmi les Noirs et devint par un vœu spécial « esclave des Nègres pour toujours ». Il sera canonisé par Léon XIII le 15 janvier 1888.

L'auteur de la présente biographie est le jésuite et professeur de philosophie Bertrand-Gabriel Fleuriau (1693-1773).

Très habiles restaurations à la reliure. Travail de vers dans la marge supérieure des 10 premiers feuillets. Étiquette religieuse de la première moitié du XX^e siècle collée au verso du faux titre et soulignée de deux traits au feutre. La colle a bruni le recto du feuillet.

150 / 200 €



85

85

[FRÈRES MORAVES].

Brieve & fidèle exposition de l'origine, de la doctrine, des constitutions, usages et cérémonies ecclésiastiques de l'église de l'unité des frères connus sous le nom de frères de bohème & de Moravie, Tirée de leurs actes & titres authentiques, Par un auteur impartial, Ami de la Vérité. S.l., 1762. — In-8, 191 x 119 : 87 pp., 16 planches. Cartonnage papier marbré, dos lisse, tranches mouchetées (*reliure de l'époque*).

Seconde édition, après celle de 1758, de la traduction française de cet ouvrage rare paru pour la première fois en allemand en 1757. Il est attribué au missionnaire David Craz.

La Société des frères Moraves était une branche du protestantisme. Elle développa une forte activité missionnaire, particulièrement parmi les esclaves aux Antilles. Cet ouvrage en décrit l'histoire et les mœurs. L'édition est illustrée de 16 très belles planches dépliantes, représentant des cérémonies dont un *Exorcisme parmi les Noirs* et le baptême de Noirs « qui après la Prostration sont relevés & baisés par les ouvriers de leur Nation. » Parmi les autres gravures, figurent l'ordination d'un évêque, le baptême des enfants, celui des Indiens d'Amérique, des Groenlandais, le saint baiser de paix, le mariage de 12 couples de « colonistes », etc.

Cartonnage défraîchi, coins émoussés. Titre et quelques feuillets salis. Déchirure sans manque sur le bord de la planche 6. Ex-libris raturé sur la première garde.

600 / 800 €



86

86

FROSSARD (Benjamin-Sigismond).

La Cause des esclaves nègres et des habitans de la Guinée, Portée au Tribunal de la Justice, de la Religion, de la Politique ; ou Histoire de la Traite & de l'Esclavage des Nègres, Preuves de leur illégitimité, Moyens de les abolir sans nuire ni aux Colonies ni aux Colons.

Lyon : imprimerie d'Aimé de La Roche, 1789. — 2 volumes in-8, 209 x 134 : frontispice, (1 f.), v, 367 pp. ; (1 f.), vij, 403 pp., (2 ff.). Demi-veau prune, dos à nerfs orné, tête rouge, non rogné (*reliure moderne*).

Édition originale rare de cet ouvrage abolitionniste de Benjamin-Sigismond Frossard (1754-1830), pasteur et professeur à la faculté de théologie protestante de Paris puis de Montauban.

C'est au cours d'un voyage en Angleterre, en 1784, que l'auteur entra en rapport avec les promoteurs de l'émancipation des Noirs et recueillit des renseignements lui permettant de publier ce fameux ouvrage.

« Il est (...) nécessaire que la turpitude attachée au commerce des Nègres, & la barbarie avec laquelle ils sont traités par la plupart des cultivateurs Américains, soient portées au tribunal de l'opinion publique. Quand elle aura prononcé que cet infame trafic est inutile, & sur-tout qu'il est injuste, ceux qui le continueront, seront regardés par tous les amis de la vérité & de la vertu comme des monstres d'autant plus odieux qu'ils sont capables de sacrifier sans honte, délicatesse, pudeur, conscience, religion même à l'appât d'un gain souvent illusoire. Alors, dénoncés comme des infracteurs des droits les plus sacrés de l'humanité, ils tomberont dans un tel avilissement qu'ils n'auront désormais d'autre alternative que d'adopter des principes plus généreux, ou de payer leurs richesses par le blâme universel » (pp. 16-17).

L'édition est illustrée d'un très beau frontispice légendé « Soyez Libres et Citoyens », gravé par Charles-Ange Boily d'après un dessin de Pierre Rouvier.

Exemplaire enrichi entre les pages 270 et 271 d'une note manuscrite du XIX^e siècle sur deux feuillets in-12 portant sur l'ouvrage de Bryan Edwards intitulé *History civil and commercial of the British colonies, in the West Indies*, publié à Londres en 1793.

Reliure moderne à l'imitation. Dos passés. Titre remonté.

Provenance : château de Rosny, avec ex-libris.

800 / 1 000 €

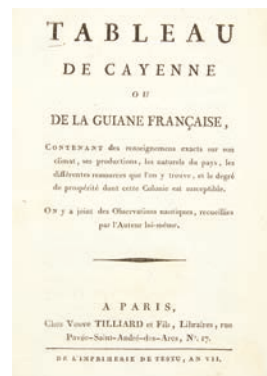
87

GAGE (Thomas).

Nouvelle relation contenant les voyages de Thomas Gage dans la Nouvelle Espagne, ses diverses aventures, & son retour par la province de Nicaragua, jusqu'à la Havane. Avec la description de la ville de Mexique, telle qu'elle étoit autrefois, & comme elle est à présent.

Amsterdam : Paul Marret, 1720. — 2 volumes in-12, 163 x 95 : frontispice, 13 ff., 431 pp., 8 planches ; frontispice, (5 ff.), 360 pp., 8 planches. Veau brun, dos à nerfs orné (*reliure de l'époque*).

62



88

Nouvelle édition de cette importante relation publiée pour la première fois en français dans la traduction d'Adrien Baillet en 1676.

Il s'agit du récit des douze années passées par le dominicain irlandais Thomas Gage (1597-1656) au Mexique et au Guatemala. Paru pour la première fois à Londres en 1648, il était le premier ouvrage à l'époque à apporter des renseignements concrets sur un pays dont les espagnols fermaient soigneusement l'entrée. Gage y propose « une description exacte des Terres & Provinces que possèdent les Espagnols en toute l'Amérique, de la forme de leur Gouvernement Ecclesiastique & Politique, de leur Commerce, de leurs Mœurs & de celles des Criolles, des Metifs, des Mulâtres, des Indiens, & des Nègres. »

L'édition est illustrée de deux frontispices et de 16 planches dépliantes dont 4 cartes.

Reliure frottée, travaux de vers aux mors, coiffe inférieure du second volume arasée. Charnière du premier plat du tome 1 fendue. Quelques feuillets brunis. Taches pages 68-69 du premier volume.

Provenance : A. t'Serstevens, avec ex-libris et notes de sa main sur un papier volant.

200 / 300 €

88

[GALARD DE TERRAUBE (Louis-Antoine-marie-Victor)].

Tableau de Cayenne ou de la Guiane française, contenant des renseignements exactes sur son climat, ses productions, les naturels du pays, les différentes ressources que l'on y trouve, et le degré de prospérité dont cette Colonie est susceptible.

Paris : Veuve Tilliard, An VII. — In-8, 190 x 120 : 230 pp., (1 f. blanc). Demi-basane fauve marbrée à petits coins, dos lisse orné, tranches bleues (*reliure de l'époque*).

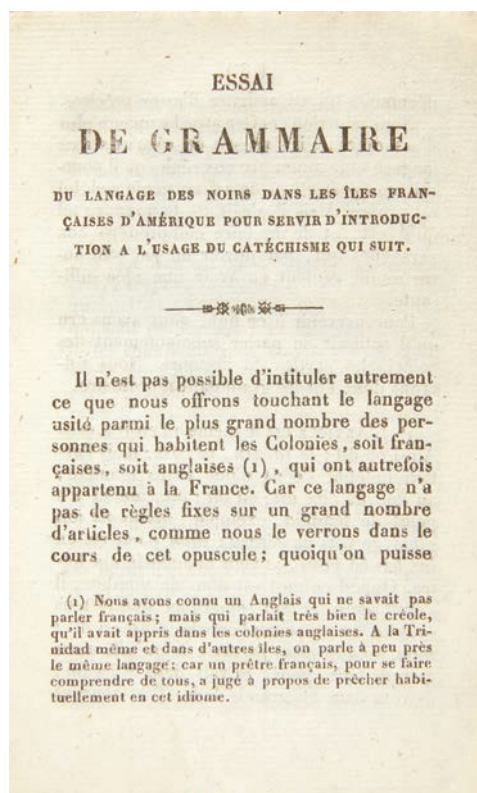
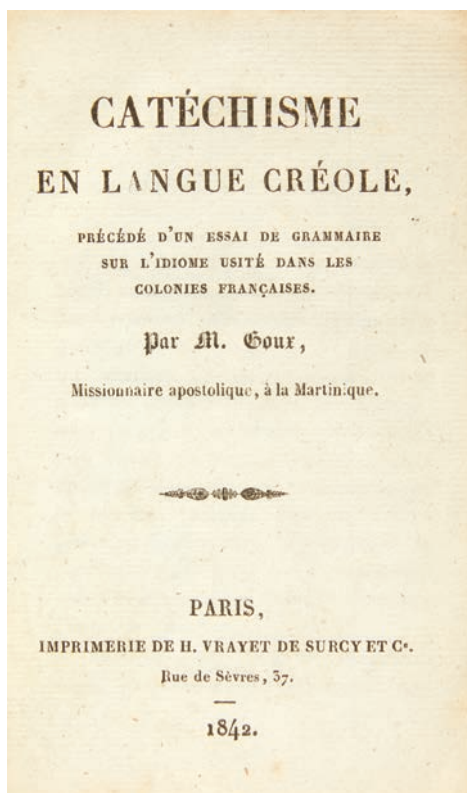
Édition originale.

L'écrivain et militaire Galard de Terraube (1765-1840) écrit cet ouvrage d'après les observations qu'il fit au cours de 3 voyages en Guyane qui avaient pour but de rectifier les cartes marines de l'île. L'auteur présente une étude détaillée de la colonie : climat, culture, populations et ressources.

Le chapitre XII est consacré aux « Nègres » : « Je suis loin de vouloir justifier la traite des nègres : cet infâme trafic de chair humaine, est fait pour révolter tout ame honnête ; et il est impossible de faire un plus cruel outrage à l'humanité. Mais comme les nations ne peuvent pas agir d'après ces règles simples et invariables qui tracent aux individus la conduite qu'ils ont à suivre ; comme les Colonies sont essentiellement liées à leur prospérité, et qu'il est démontré à tous les hommes instruits qu'il ne peut pas exister de Colonies sans esclavages, on sera du moins bien aise d'apprendre qu'il est moins rigoureux à la Guiane que par-tout ailleurs » (pp. 159-160).

Bon exemplaire malgré le dernier caisson restauré au dos. Quelques rousseurs éparses. Cachet non identifié sur le premier contre plat.

300 / 400 €



90

89

[GALLAND (Antoine)].

Les Paroles remarquables, les bons mots, et les maximes des orientaux. Traduction de leurs Ouvrages en Arabe, en Persan, & en Turc. Avec des Remarques.

Suivant la Copie imprimée à Paris, La Haye : Louis & Henry van Dole, 1694. — In-12, 133 x 69 : (8 ff.), 344 pp., (20 ff.). Basane brune mouchetée, dos à nerfs orné, tranches mouchetées (reliure de l'époque). Contrefaçon parue la même année que l'originale.

Bien avant la traduction des *Mille et une nuits*, le célèbre orientaliste Antoine Galland (vers 1646-1715) propose ici un recueil des paroles remarquables, des bons mots et des maximes des orientaux dans le dessein non seulement de faire connaître leur esprit et leur génie mais également les règles qu'ils suivaient dans leur conduite. Dans son avertissement, il précise qu'il ne désigne pas sous le nom des Orientaux que les arabes et les persans mais également les turcs, les tartares, « & presque tous les peuples de l'Asie jusques à la Chine, Mahometans & Païens ou Idolatres. »

L'ouvrage est divisé en deux parties, la première comprenant les « bons mots », chacun suivi de remarques de Galland, et la seconde réunissant les maximes. L'édition se termine par un catalogue des livres qui se trouvent chez Louis et Henry van Dole.

Reliure abîmée, manques aux coiffes, importants frottements d'usage. Lettres et chiffres au crayon dans la marge de la majorité des pages.

200 / 300 €

90

GOUX (Jean-Claude).

Catéchisme en langue créole, précédé d'un essai de grammaire sur l'idiome usité dans les colonies française.

Paris : imprimerie de H. Vrayet de Surcy et C., 1842. — In-18, 141 x 85 : 72 pp., couverture muette. Broché.

Édition originale très rare de la traduction en langue créole du *Petit catéchisme du Saint-Esprit* par l'abbé Goux, missionnaire apostolique à la Martinique, aidé par l'abbé de Perrigny.

Il s'agit du plus ancien catéchisme créole connu pour la Caraïbe francophone mais également du premier ouvrage imprimé témoignant de l'usage du créole dans les Antilles françaises.

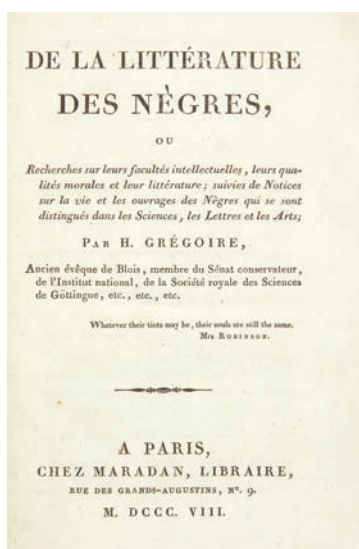
Il était destiné à l'édification des Noirs et à faciliter la compréhension entre les missionnaires et les esclaves, mais les békés s'opposèrent à sa diffusion, craignant notamment la réaction des esclaves à cause du message de fraternité et d'égalité qu'il véhiculait. Il fut interdit dès sa sortie par la censure de Louis-Philippe et de ce fait retiré de la circulation. Les exemplaires que l'on peut trouver aujourd'hui sur le marché sont rarissimes.

Schoelcher écrivit sur cet ouvrage: « Le catéchisme est presque impossible à traduire en créole, les expressions d'un langage naturellement très borné et sans aucune formule métaphysique, font défaut pour rendre des idées si subtiles [...] Il nous a été dit que malgré ces difficultés le curé du Carbet (Martinique), M. l'abbé Goux, était parvenu à faire une traduction du catéchisme, mais on ne voudra peut être [sic] pas croire ce qui est arrivé, et pourtant cela est vrai, il lui a été interdit par l'autorité supérieure de la publier » (Schoelcher 1842, p. 321).

Le catéchisme est précédé d'un *Essai de grammaire du langage des Noirs dans les îles françaises d'Amérique* que l'abbé Goux composa pour les nouveaux prêtres dans l'apprentissage de l'idiome local. Il est très précieux pour les historiens d'aujourd'hui.

Bon exemplaire broché. Il porte sur la couverture le cachet à froid de la librairie Maisonneuve.

2 000 / 3 000 €



91

GRÉGOIRE (Henri).

De la littérature des nègres, ou Recherches sur leurs facultés intellectuelles, leurs qualités morales et leur littérature...

Paris : Maradan, 1808. — In-8, 199 x 123 : xvj, 287 pp. Basane marbrée, roulette dorée en encadrement sur les plats, dos lisse orné, tranches marbrées (*reliure de l'époque*).

Sabin, 28727.

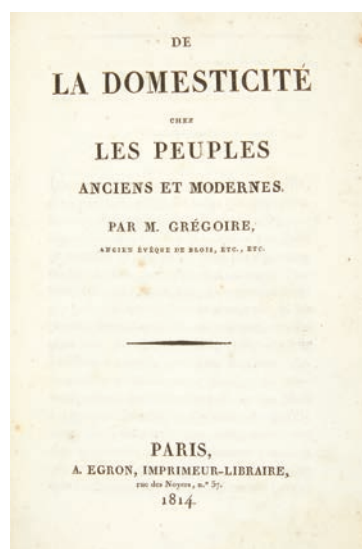
Édition originale rare de cet ouvrage du célèbre philanthrope, dédiée aux amis des Noirs, c'est-à-dire « à tous les hommes courageux qui ont plaidé la cause des malheureux Noirs et Sang-mêlés. »

Dans cet ouvrage l'auteur argumente en faveur de l'abolition de l'esclavage tout en se prononçant pour l'égalité des races. Il se compose de 9 chapitres dont le huitième contient les « Notices de Nègres et Mulâtres distingués par leurs talents et leurs ouvrages. Annibal, Amo, la Cruz-Bagay, Lisle-Geoffroy, Derham, Fuller, Bannaker, Othello, Cugoano, Capitein, Williams, Vassa, Sancho, Phillis-Wheatley. »

« Il s'agit [...] d'un ouvrage courageux et important dans un moment très sombre pour la défense de la cause des Noirs, une cause qui, après avoir soulevé un débat passionnant dans le dernier quart du XVIII^e siècle, risquait d'être ensevelie sous la boue d'une réaction haineuse qui impliquait la politique, bien sûr, mais aussi la pensée, les sciences et les arts. Grégoire s'efforce d'élever une digue pour faire face à ce fleuve en crue, en utilisant, à côté des arguments traditionnels employés par les abolitionnistes du siècle précédent, les nouvelles ressources offertes par les Noirs eux-mêmes, ces Noirs qui avaient su se faire apprécier par leurs hautes qualités morales, leur intelligence et leurs ouvrages » (C. Biondi, *De la littérature des nègres de l'abbé Grégoire: un plaidoyer manqué ?*, Cromohs, 2005).

Bel exemplaire ayant toutefois subi plusieurs restaurations à la reliure (mors, coiffes et coins). Quelques rares rousseurs.

800 / 1 000 €



92

GRÉGOIRE (Henri).

De la domesticité chez les peuples anciens et modernes.

Paris : A. Egron, 1814. — In-8, 200 x 129 : (2 ff.), viij pp., (1 f.), 231 pp. Basane marbrée, armes dorées au centre des plats, dos à nerfs orné, tranches rouges (*Bourlier*).

Édition originale.

Dans cet ouvrage, l'abbé Grégoire commence par faire un parallèle entre la condition des esclaves, des serfs et des domestiques. Il poursuit en examinant les causes de la dépravation dans laquelle tombent souvent les domestiques puis énumère les tentatives faites pour améliorer leur sort. Il propose notamment un système de récompenses et d'encouragements ainsi qu'une retraite pour leurs vieux jours.

Dans les *Mémoires* de l'abbé Grégoire publiés en 1837, il est indiqué qu'à peine paru, la cour de cassation cita cet écrit « comme autorité dans un arrêt en faveur d'un domestique qui demandait à épouser la demoiselle de la maison dans laquelle il servait » (*Mémoires*, 1837, pp. 195-196).

Exemplaire très bien conservé, aux armes de Guillaume Pavée de Vandœuvre.

On joint, du même auteur :

- *De la Traite et de l'esclavage des Noirs et des Blancs ; par un ami des hommes de toutes les couleurs*. Paris : Adrien Égron, An 1815. — In-8, 84 pp. Cartonnage papier gaufré vert sombre à la bradel, dos lisse (*Ateliers Laurenchet*).

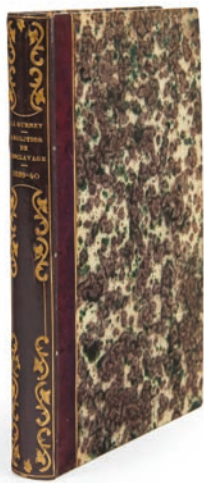
Plaidoyer de l'abbé Grégoire en faveur de l'abolition de l'esclavage, composé pendant les préliminaires du Congrès de Vienne. Rousseurs.

- *Des peines infamantes à infliger aux négriers*. Paris : Baudouin frères, 1822. — In-8, 205 x 120 : (2 ff.), 58 pp., (1 f.). Demi-basane caramel, dos lisse (*reliure moderne*).

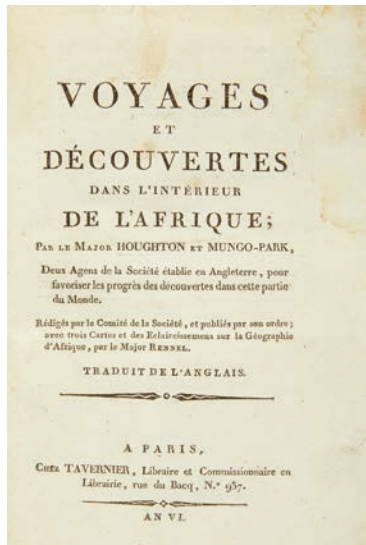
Édition originale. L'abbé Grégoire s'élève avec véhémence contre le manque de sévérité de la France à l'égard des négriers qui continuent la traite malgré la loi de 1817 : « J'appelle négrier, non seulement le capitaine du navire [...] mais encore tout individu qui, par une coopération directe ou indirecte, est complice de ces crimes. Ainsi la dénomination de négriers comprend les armateurs, affrêteurs, actionnaires, commanditaires, assureurs, colons-planteurs, gérans, capitaines, contre-maîtres, et jusqu'au dernier des matelots, participant à ce trafic honteux. »

Dos légèrement passé, rousseurs éparées.

400 / 500 €



94



95

93

GURNEY (Joseph-John).

Un hiver aux Antilles, en 1839-40, ou Lettres sur les résultats de l'abolition de l'esclavage, dans les colonies anglaises des Indes-occidentales, adressées à Henri Clay, du Kentucky.

Paris : Firmin-Didot frères, 1842. — In-8, 207 x 133 : XI, 358 pp. Demi-veau aubergine, filet doré, dos lisse orné, tranches marbrées (*reliure de l'époque*).

Sabin, 29313. - Chadenat 3240.

Édition originale de la traduction française de Pacaud, bibliothécaire à Sainte-Genève.

L'auteur de cet ouvrage est le banquier anglais Joseph John Gurney (1788-1847), devenu ministre évangélique des Quakers. Écrit sous la forme épistolaire, ce récit propose « la relation d'une tournée aux Antilles [...], spécialement dans celles de ces îles qui appartiennent à l'Angleterre » où l'esclavage était aboli depuis peu. Outre des observations sur les mœurs, la géologie, la botanique, etc., l'auteur avait pour dessein « d'offrir aux hommes impartiaux, aux amis de l'humanité, de la religion et de la morale, à ceux surtout dont l'autorité, les conseils et les écrits peuvent hâter ou retarder en France, et dans les autres pays, la solution du grand problème de l'abolition de l'esclavage » (*Avertissement*).

Exemplaire de la bibliothèque du maréchal Soult (1769-1851) puis du baron René Reille (1835-1898) qui avait épousé en 1860 la petite fille du maréchal.

Exemplaire en reliure de l'époque. On note une correction manuscrite de l'époque pages VII, peut-être de la main du maréchal, où le 29 de l'année 1829, faisant référence à l'abolition de l'esclavage par l'Angleterre, a été changé par 34. Pâles rousseurs aux premiers feuillets Provenances : Maréchal Soult, avec ex-libris. - Baron Reille, avec cachet ex-libris.

400 / 500 €

94

HARDY (Abbé Jean).

Liberté et travail, ou Moyens d'abolir l'esclavage sans abolir le travail ; avec des réflexions sur les suites déplorables d'un affranchissement général et immédiat...

Paris : Dentu, Debécourt, Gaume et Adrien Leclère, 1838. — In-8, 215 x 135 : (1 f.), XV, 182 pp. Broché, couverture brune imprimée.

Seconde édition parue la même année que l'originale.

L'auteur de cet ouvrage était le père Jean Hardy, spiritain missionnaire en Guyane puis directeur du séminaire du Saint Esprit, communauté qui était théoriquement chargée de fournir des prêtres aux colonies.

« Dans cet ouvrage, la cause sacrée de l'esclave et du maître est défendue avec autant d'énergie que de succès. Si l'auteur réclame en faveur de l'esclave une liberté *franche et entière*, il ne veut point que cette liberté devienne la cause de la ruine du maître. Que les intérêts des colons et des noirs soient conservés intacts dans la solution du grand problème qui (...) préoccupe si vivement les esprits et agite les passions, voilà le vœu de l'auteur qui est aussi celui des amis de la justice » (*Avis*).

Hardy a divisé son ouvrage en 3 parties : l'instruction, le culte et l'affranchissement.

Rare exemplaire broché, tel que paru.

Couverture tachée présentant d'infimes manques au dos. Étiquette de bibliothèque en queue. Tampon de la bibliothèque « Action populaire » sur le premier plat. Cachet de bibliothèque sur le faux-titre « Collegium Tuquet Anum Beatae Mariae Virginis. » Rousseurs. Plusieurs passages soulignés en marge à la mine de plomb.

On joint, du même auteur :

- *La Morale en action des noirs ou exemples de vertus et Beaux traits de Fidélité, de Courage, de Générosité et de Bienfaisance donnés par les Noirs*. Paris : Jacques Lecoffre et C^{ie}, 1846. — In-12, 140 x 85 : XVI, 382 pp., (1 f.). Veau bleu, filet doré en encadrement et plaque estampée à froid sur les plats, dos lisse orné, tranches marbrées (*reliure de l'époque*).

Seconde édition. L'édition originale est de 1844.

Reliure frottée, coins émoussés. Déchirure en marge de la page 283 sans manque. Rousseurs, surtout en début de volume.

300 / 400 €

95

HOUGHTON (Major Daniel) - MUNGO-PARK.

Voyages et découvertes dans l'intérieur de l'Afrique.

Paris, Tavernier, An VI [1797]. — 2 parties en un volume in-8, 196 x 122 : (4 ff.), 243 pp. mal ch. 343, 3 cartes. Cartonnage papier marbré à la bradel, dos lisse, tranches mouchetées (*reliure du XIX^e siècle*).

Première édition de la traduction française faite par Lallemand des lettres d'Houghton, qui avaient parues dans le second numéro des *Mémoires de l'African society* en 1793. Houghton fut chargé par cette société de se rendre en Afrique pour tenter de déterminer la source du fleuve Niger et de visiter les villes de Tombouctou et de Houssa. Il ne réussit pas à mener à bien sa mission et périt alors qu'il essayait de pénétrer au Soudan occidental. Il fut remplacé par Mungo-Park qui devint le premier occidental à explorer le Niger et dont on trouve la relation dans la seconde partie de cet ouvrage.

L'édition est illustrée de 3 cartes dépliantes.

Quelques frottements d'usage aux coiffes, aux coins et sur les coupes. Rousseurs éparses, mouillures claires et quelques petits trous de vers sans gravité à la première carte, mouillure claire sur le bord des deux premiers feuillets. Réparation sans atteinte au texte aux feuillets 6³, 20³ et 28⁴.

400 / 500 €

96

JEFFERSON (Thomas).

Mélanges politiques et philosophiques extraits des mémoires et de la correspondance de Thomas Jefferson, précédés d'un essai sur les principes de l'école américaine et d'une traduction de la constitution des Etats-Unis, avec un commentaire tiré, pour la plus grande partie, de l'ouvrage publié, sur cette constitution, par William Rawle, LL. D. ; par L.-P. Conseil.

Paris : Paulin, 1833. — 2 volumes in-8, 208 x 127 : (2 ff.), 468 pp. ; (2 ff.), 475 pp., (1 f.). Demi-marquain vert à coins, filet doré en encadrement sur les plats, dos lisse orné, tranches jaunes (*reliure de l'époque*).

Sabin, 35890.

Première édition française.

Les *Mémoires* de Thomas Jefferson relatent ses débuts en politique, la déclaration de l'indépendance, les réformes qu'il fit accepter en Virginie et sa mission en Europe.

Sa correspondance, considérée comme un chef-d'œuvre de science politique, souvent adressée à Washington, Franklin, Adams et Gates, porte quant à elle l'empreinte du dévouement sincère de Jefferson à la cause de la liberté, et atteste la justesse de son esprit.

L'éditeur L.-P. Conseil offre en tête un important essai sur les principes de l'école américaine ; il indique, à propos de cette correspondance, que : « Ces lettres, écrites dans les différentes époques de sa vie, au milieu de situations si variées dans lesquelles il a servi son pays, et pendant l'honorable repos de sa vieillesse, contiennent l'exposé le plus complet et le plus sincère de ses opinions sur presque toutes les questions qui divisent le monde politique » (pp. 3-4). Plusieurs lettres concernent l'esclavage.

L'édition donne également le texte de la constitution des États-Unis, celle donnée par la Convention en 1787.

Bel exemplaire du prince Maurice Dietrichstein (1775-1864), précepteur de l'Aiglon de 1815 à 1832, dans une reliure caractéristique de sa bibliothèque. Il porte sa signature autographe au verso de la première garde de chacun des volumes. À la mort de l'Aiglon, il retourna en Autriche où il devint notamment directeur de la bibliothèque nationale de Vienne.

Petites mouillures claires dans la marge supérieure des premiers feuillets.

Provenance : Maurice Dietrichstein, avec sa signature autographe.

300 / 400 €

97

JOLLIVET (Thomas-Marie-Adolphe).

Les Colonies françaises devant la chambre des pairs. Analyse de la discussion générale du projet de loi sur le régime colonial.

Paris : Guiraudet et Jouaust, 1845. — In-8, 213 x 127 : (2 ff.), 112 pp. Bradel papier moderne, dos lisse (*Ateliers Laurenchet*).

Sabin, 36414.

Adolphe Jollivet (1799-1848) était un publiciste, avocat et délégué des planteurs de la Martinique. Il était un fervent adversaire de l'abolition de l'esclavage.

Il rapporte dans cet ouvrage les propos échangés à la chambre des Pairs durant les séances de discussions autour du projet de loi sur le régime colonial, accompagnés de ses commentaires, et reproduit le projet de loi qui fut adopté le 12 avril 1845, dans lequel l'auteur voyait une émancipation déguisée.

Bon exemplaire.

On joint, du même :

- *Des pétitions demandant l'émancipation immédiate des Noirs dans les colonies françaises*. [Paris : imprimerie Guiraudet et Jouaust, [1845]. — In-8, 64 pp. Broché.

Jollivet fait l'historique des demandes en faveur de l'émancipation depuis celle de Passy de 1838. Cachet sur la première page. Deux feuillets déreliés.

300 / 400 €

98

[JONAMA Y BELLSOLA (Santiago)].

Lettres à M. l'abbé de Pradt, par un indigène de l'Amérique du Sud. Paris : Rodriguez, 1818. — In-8, 202 x 121 : VII, 223 pp. Basane racinée, dos lisse orné, tranches jaunes (*reliure de l'époque*).

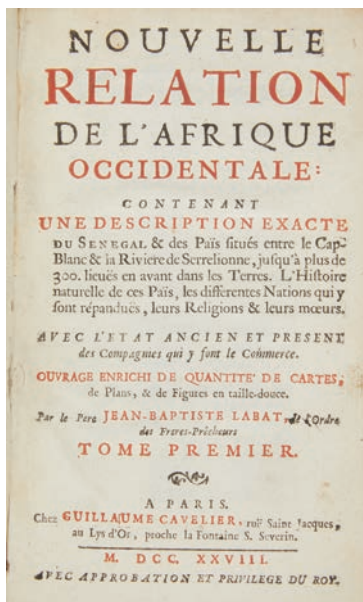
Sabin, 36437 pour la traduction en espagnol.

Édition originale.

Santiago Jonama y Bellsolá (1780-18..) était consul d'Espagne à Amsterdam. Il propose dans cet ouvrage une vive critique de l'ouvrage de l'abbé de Pradt intitulé : *Des Colonies, ou de la Révolution actuelle de l'Amérique*.

Manque le faux titre sur lequel devrait figurer la signature de l'auteur. Petit manque à la coiffe de tête. Rousseurs.

200 / 300 €



99

LABAT (Jean-Baptiste).

Nouvelle Relation de l'Afrique occidentale : contenant une description exacte du Sénégal & des Pais situés entre le Cap-Blanc & la Rivière de Serrelionne, jusqu'à plus de 300 lieux en avant dans les Terres. L'Histoire naturelle de ces Pais, les différentes Nations qui y sont répandues, leurs Religions & leurs mœurs. Avec l'état ancien et présent des Compagnies qui y font le commerce.

Paris : Guillaume Cavelier, 1728. — 5 volumes in-12, 165 x 98 : (1 f.), xvij pp., (3 ff.), 6 cartes, 4 planches ; (1 f.), ij, 376 pp., 5 cartes, 21 planches ; (1 f.), ij, 387 pp., 2 cartes, 13 planches ; (3 ff.), 392 pp., 5 cartes, 12 planches ; (3 ff.), 404 pp., 2 cartes, 9 planches. Veau brun, dos à nerfs orné, tranches rouges (*reliure de l'époque*).

Édition originale de cette relation estimée et qui connut un grand succès lors de sa publication.

Composée par le missionnaire dominicain Jean-Baptiste Labat, elle décrit l'histoire des compagnies de commerce de Mauritanie, du Sénégal, de la Guinée, de la Gambie et de la Sierra Leone, ainsi que l'histoire naturelle, les mœurs, les religions et les coutumes de ces pays. Labat, qui ne s'est jamais rendu en Afrique, s'est inspiré des mémoires d'André Brue (1654-1738), commandant général pour la Compagnie française du Sénégal et de l'Afrique, et a largement plagié les récits que Michel Jajolet de La Courbe publia en 1685 dans son livre intitulé *Premier voyage du Sieur La Courbe fait à la Coste d'Afrique*.

L'illustration se compose de 79 planches gravées sur cuivre, la plupart dépliantes ou sur double page, dont 20 cartes.

L'édition fut partagée entre Pierre-François Giffart, Théodore Le Gras et Guillaume Cavelier.

Reliures usées, manques aux coiffes, fente à plusieurs charnières, coins émoussés, quelques petits travaux de vers. Déchirure sans manque à quelques planches. Déchirures dans la marge intérieure du titre du tome 4, sans atteinte au texte. Mouillure dans la marge supérieure des premiers feuillets dans le volume 5.

Provenances : Château de Rosny, avec ex-libris. - Paul Lebaudy, avec ex-libris.

300 / 400 €

100

LABAT (Jean-Baptiste).

Voyage du chevalier des Marchais en Guinée, isles voisines, et à Cayenne, fait en 1725, 1726, 1727...

Amsterdam : Aux dépens de la Compagnie, 1731. — 4 tomes en 2 forts volumes in-12, 164 x 97 : frontispice, (1 f.), XXII pp., (2 ff.), 335 pp., 1 carte, 13 planches ; (4 ff.), 34 pp., (1 f.), pp. 35-40, (2 ff.), pp. 41-56, (1 f.), pp. 57-292, 2 cartes, 9 planches ; (2 ff.), 330 pp., (13 ff. premier blanc), 1 carte, 3 planches ; (2 ff.), 392 pp., 1 carte. Veau marbré, filer à froid en encadrement sur les plats, dos à nerfs ornés, tranches rouges (*reliure de l'époque*).

Sabin, 38414.

Seconde édition publiée un an après l'originale, du deuxième ouvrage de Labat consacré aux côtes de l'Afrique de l'ouest. Basé sur les mémoires originaux du chevalier Renaud Des Marchais (16...-1728), chargé de mission de la Compagnie française de Guinée, il est d'un grand intérêt ethnographique et historique.

Les deux derniers tomes traitent de Cayenne et de la Guyane. Ils contiennent le Code noir en vigueur dans les îles et le Code noir de la Louisiane. Le dernier tome contient également une intéressante grammaire abrégée en français et en langue des « Nègres de Judas ».

L'illustration se compose d'un titre-frontispice, de 4 vignettes de titre identiques, de 5 cartes dépliantes ainsi que de 25 planches, la majorité dépliantes. La planche figurant page 70 dans le premier tome, présentant 2 sujets, a été ici divisée en deux parties, la première figurant à sa place entre les pages 70 et 71, la seconde, représentant un poisson, a été placée entre les pages 176-177.

Reliures restaurées (coiffes, mors), feuillets roussis, rousseurs éparées.

300 / 400 €



101

101

LABAT (Jean-Baptiste) - CAVAZZI (Giovanni Antonio).

Relation historique de l'Éthiopie occidentale : Contenant la Description des Royaumes de Congo, Angolle, & Matamba, traduite de l'Italien du P. Cavazzi, & augmentée de plusieurs Relations Portugaises des meilleurs Auteurs.

Paris : Charles-Jean-Baptiste Delespine fils, 1732. — 5 volumes in-12, 161 x 94 : (1 f.), 495 pp., (9 ff.), 1 carte, 8 planches ; (1 f.), 457 pp., (11 ff.), 1 carte, 8 planches ; (2 ff.), 462 pp., (15 ff.), 1 carte, 1 planche ; (1 f.), 506 pp., (13 ff. dernier blanc), 6 planches ; 408 pp., (11 ff.). Veau raciné, roulette dorée en encadrement sur les plats, dos lisse orné, tranches mouchetées (reliure de la fin du XVIII^e ou du début du XIX^e siècle).

Édition originale de la traduction française libre par Jean-Baptiste Labat de la relation du missionnaire de l'ordre des Capucins Giovanni Antonio Cavazzi (16..-1692) au Congo. Elle concerne le voyage que ce dernier réalisa entre 1654 et 1666. C'est l'une des plus importantes descriptions de l'époque consacrées au Congo et à l'actuelle Angola. Elle parut pour la première fois en italien en 1687.

Labat a enrichi le texte de Cavazzi de relations de missions italiennes et portugaises dans ces mêmes régions, notamment la *Relation curieuse et nouvelle d'un voyage de Congo, par le père Michel-Ange et le père Denis de Carlis Capucins, Missionnaires Apostoliques audit Royaume de Congo*, et le *Journal d'un voyage de Lisbonne à l'Isle de S. Thomé sous la Ligne, fait par un Pilote Portugais en 1626, écrit en Portugais, & traduit en François par le Pere Labat*.

L'édition est illustrée de 3 cartes et de 23 planches dépliantes. Les cartes, qui paraissent ici pour la première fois, dressées par le géographe Jean-Baptiste Bourguignon d'Anville, servirent de référence jusqu'au XIX^e siècle. Elles représentent respectivement la *Carte particulière des Royaumes d'Ingola, de Matamba et de Benguela* (datée de novembre 1731), *L'Éthiopie Occidentale* (janvier 1732) et la *Carte particulière du Royaume de Congo et de ce qui précède depuis le Cap de Lopo* (septembre 1731).

Bon exemplaire en reliure postérieure. Restauration au feuillet Y⁸ dans le volume 4, avec légère atteinte au texte. Mouillures, importantes surtout dans le premier et le dernier volume. Déchirures sans manque à quelques planches.

500 / 600 €

102

LACHARIÈRE (André de).

De l'Affranchissement des esclaves dans les colonies françaises.

Paris : Eugène Renduel, 1836. — In-8, 205 x 125 : (2 ff.), 140 pp., (4 ff. catalogue Renduel). Cartonnage de papier bordeaux gaufré, à la bradel, dos lisse orné de filets doré (Atelier Laurenchet).

Édition originale.

Lacharière était propriétaire, président de la cour royale et membre du conseil coloniale de Guadeloupe : « Né au milieu de cette population esclave, ayant vécu avec elle [...] j'apporte des connaissances locales et le fruit d'une longue expérience... remplaçons les chaînes que nous allons briser par les liens salutaires de la loi, les douces espérances de la religion. » Il ajoute que « c'est en examinant quels ont été pour les Nègres les résultats de la traite qui les y a transportés, quelle a



103

été l'influence de l'esclavage qu'ils y ont subi ; en un mot, c'est en appréciant leur état actuel en Amérique que nous parviendrons à la solution de cette grande question. »

Malgré ces beaux arguments, Lacharière opte pour une position attentiste, proposant dans un premier temps d'observer les résultats de l'émancipation dans les colonies anglaises.

Exemplaire complet du catalogue Renduel relié à la fin. Mouillure dans le coin supérieur des premiers feuillets. Rousseurs éparses. Petite déchirure en marge de la page 49. Plusieurs déchirures restaurées et rousseurs aux feuillets du catalogue Renduel.

300 / 400 €

103

LACROIX (Pamphile de).

Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution de Saint-Domingue. Paris : Pillet Ainé, 1819. — 2 volumes in-8, 198 x 124 : xv, 416 pp. ; (2 ff.), 350 pp., (1 f.), 1 plan, 1 carte, 1 tableau. Demi-basane fauve, dos lisse orné, tranches mouchetées (reliure de l'époque).

Sabin, 38495.

Édition originale.

Le lieutenant-général Pamphile de Lacroix (1774-1841) faisait partie de l'armée de Saint-Domingue, sous les ordres du général Leclerc. Il fut notamment chargé des négociations « qui entraînèrent les redditions de l'ouest et du sud, et la défection des trois quarts de l'armée de Toussaint-Louverture. »

Dans cet ouvrage, il entreprend de donner la relation des événements qui se passèrent à Saint-Domingue depuis 1789 jusqu'en 1802 et qu'il vécut en partie personnellement durant les 13 mois qu'il passa sur l'île. Il puisa le reste de ses connaissances dans la correspondance du ministère de la Marine, dans les travaux de la commission d'enquête présidée par Garran de Coulon et dans de nombreux témoignages de français et de britanniques.

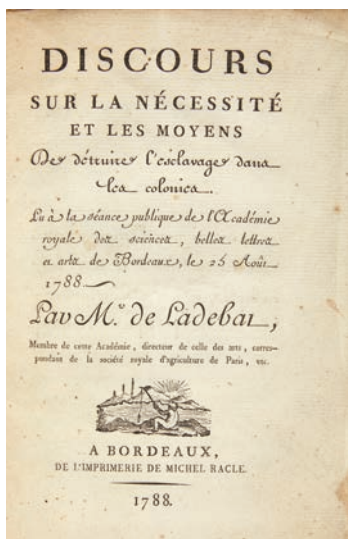
Il s'agit de l'une des principales sources pour la connaissance des événements qui se déroulèrent dans cette île à cette période troublée. Plus que des mémoires, l'auteur propose une véritable étude générale de la révolution haïtienne en retraçant les aspects politiques, sociaux et économiques.

On trouve en tête une « Explication de quelques termes usités à Saint-Domingue » ainsi qu'une intéressante « Note relative à la population de couleur. »

L'édition est illustrée d'un plan dépliant figurant le siège de la crête à Pierrot par l'armée française, et d'une belle et grande carte dépliant de l'île de Saint Domingue dressée spécialement pour l'ouvrage par le colonel et géographe Pierre Lapie (1777-1850). Elle compte également un tableau dépliant hors texte donnant l'« État général des forces de terre et de mer employées à l'expédition de Saint-Domingue, sous le gouvernement du capitaine-général Leclerc. »

Dos passés.

300 / 400 €



104

104

LAFFON DE LADEBAT (André-Daniel).

Discours sur la nécessité et les moyens De détruire l'esclavage dans les colonies.

Bordeaux : imprimerie de Michel Racle, 1788. — In-8, 220 x 134 : 43 pp., couverture muette. Broché.

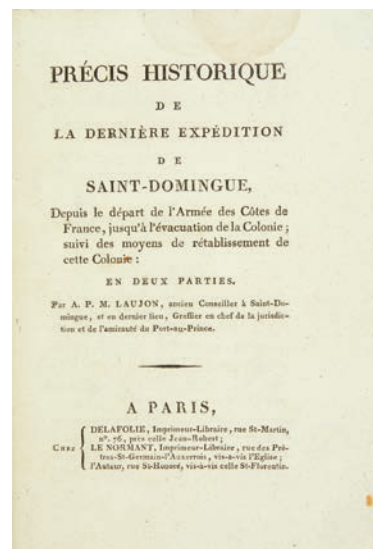
Édition originale rare de ce discours « lu à la séance publique de l'Académie royale des sciences, belles lettres et arts de Bordeaux, le 25 Août 1788. »

Il s'agit de l'un des premiers ouvrages du financier, homme politique et abolitionniste André-Daniel Laffon de Ladebat (1746-1829), auteur également d'écrits d'économie politique remarquables. S'appuyant sur *L'Esprit des lois* de Montesquieu, il étudie l'esclavage d'un point de vue humain, moral et économique. Il propose un affranchissement progressif, encadré par la loi, qui permettrait dans un premier temps « à un esclave actif et laborieux » de gagner la somme nécessaire à une partie de son rachat, et par la suite, « le produit de sa culture seroit partagé entre son maître et lui. »

Dans son postscriptum, l'auteur ajoute qu'il vient de lire les *Réflexions sur l'esclavage des Nègres* par M. Schwarz, pseudonyme de Condorcet, dont il souligne la clarté : « mais les moyens d'affranchissement qu'il présente ne me paroissent pas aussi convenables dans l'état actuel des colonies que ceux que j'ai proposés. Mon but essentiel a été de conduire les esclaves à la liberté, en les formant au travail et au respect des mœurs. Il ne suffit pas de les rendre libres ; il faut aussi leur donner une existence heureuse et utile. »

L'édition a été en partie imprimée en caractères de civilité. Bon exemplaire tel que paru. Couverture salie.

500 / 600 €



105

105

LAUJON (Alexandre Paul Marie de).

Précis historique de la dernière expédition de Saint-Domingue, Depuis le départ de l'Armée des Côtes de France, jusqu'à l'évacuation de la Colonie ; suivi des moyens de rétablissement de cette Colonie.

Paris : Delafolie, Le Normant, l'auteur, [1805]. — In-8, 207 x 132 : iv, 257 pp. Demi-marroquin havane, dos lisse orné, non rogné (Devauchelle).

Sabin, 39245.

Édition originale.

Alexandre Paul Marie de Laujon (1766-18..), ancien conseiller à Saint-Domingue, greffier en chef de la juridiction et de l'amirauté de Port-au-Prince, propose ici le récit de l'expédition de Saint-Domingue et de la prise de pouvoir par Toussaint-Louverture : « La première idée à laquelle il faut remonter et s'attacher, est celle de bien faire connaître les dispositions de *Toussaint* envers l'armée française, lorsqu'elle s'est présentée devant Saint-Domingue, et de donner en peu de mots une idée de l'organisation de cette colonie à cette époque » (p. 2).

Très bel exemplaire en reliure pastiche de Devauchelle. Mouillure claire dans la marge supérieure des premiers feuillets.

200 / 300 €

106

LE CAT (Claude Nicolas).

Traité de la couleur de la peau humaine en général, de celle des nègres en particulier, et de la métamorphose d'une de ces couleurs en l'autre, soit de naissance, soit accidentellement.

Amsterdam [Rouen], 1765. — In-8, 203 x 126 : frontispice, (1 f.), xiv, 191 pp. Demi-basane fauve, dos lisse orné (reliure moderne).

Édition originale de cet ouvrage singulier de Claude-Nicolas Le Cat, chirurgien de Rouen. Elle est illustrée d'un frontispice gravé par Bacheley d'après Gravelot ainsi que d'un bandeau et d'un cul-de-lampe d'après Du Pont.

Exemplaire portant sur le titre un ex-libris ancien manuscrit en latin d'un certain Philippe, chirurgien, qui a également ajouté une longue note au crayon page 23.

Reliure moderne. Frontispice doublé, rousseurs et quelques traces de mouillures.

150 / 200 €

107

[LECHEVALIER SAINT-ANDRÉ (Jules)].

Abolition de l'esclavage des noirs. Procédé français.

[Paris : Firmin Didot frères, 1845]. — In-8, 200 x 127 : 23 pp., (1 p.).
Bradel papier gaufré moderne gris-vert (*Ateliers Laurenchet*).

Plaquette rare du publiciste, économiste et défenseur du saint-simonisme, Jules Lechevalier Saint-André (1806-1862).

Elle contient un « Exposé préliminaire de l'opération proposée par la Compagnie d'émancipation, ayant pour objet d'exécuter dans les colonies françaises, et en commençant par une *expérience* à la Guyane, la transformation industrielle qui doit coïncider avec l'abolition légale de l'esclavage des noirs. » Si l'expérience réussit, elle sera étendue à l'île Bourbon, à la Guadeloupe et à la Martinique.

Les principes de l'opération sont divisés en 5 annexes : « Émancipation des esclaves, exécutée comme une opération industrielle. - Renseignements spéciaux sur la condition des anciens esclaves et des ouvriers libres de toute race suivant le nouveau mode d'émancipation. - Première expérience à la Guyane française. Propositions soumises aux Capitalistes, aux Colons de la Guyane et au Gouvernement français, pour l'exécution de l'émancipation dans cette colonie. - Formation du capital de la Compagnie. - Principaux résultats du nouveau mode d'émancipation, par opposition au système anglais. » Passages soulignés en marge à la mine de plomb et portant parfois quelques corrections manuscrites (pages 21). On trouve, par ailleurs, reportée en marge à la main, une autre pagination indiquant que l'exemplaire faisait auparavant partie d'un recueil.

150 / 200 €

108

LEPELLETIER DE SAINT-RÉMY (Romuald).

Saint-Domingue. - Étude et solution nouvelle de la question haïtienne.
Paris : Arthur Bertrand, 1846. — 2 volumes in-8, 213 x 132 : xij, xxxij, 374 pp. ; (2 ff.), 554 pp., 1 carte. Demi-basane verte, dos lisse orné (*reliure de l'époque*).

Sabin, 40129.

Édition originale.

Saint-Domingue retrouva son indépendance en 1825 grâce à une ordonnance de Charles X, sous la condition de régler une « indemnisation d'indépendance. » Vingt ans plus tard, Romuald Lepelletier de Saint-Rémy, auditeur au Conseil d'État, proposa cette étude dans laquelle il revient sur les révolutions qui ont précédé l'indépendance de l'île et analyse les conséquences politiques et économiques de ces faits, proposant également une solution au problème de l'indemnisation et de l'emprunt.

Il consacre un chapitre à l'esclavage et reproduit en annexe les *Conventions des 30 novembre 1831, 22 mars 1833, et 29 mai 1845, pour la répression de la traite des Noirs, la Constitution de la république haïtienne*, la notice de D. Fontaine *Sur un nouveau système de pièces mobiles pour les moulins à grager le café*, tirée de la *Revue coloniale* de janvier 1844, d'un article sur la *Culture du caféier dans l'Yémen* et d'une intéressante mais courte bibliographie.

L'édition est ornée d'une grande carte dépliant de Saint-Domingue. Reliure frottée, dos passés. Rousseurs.

On joint, du même auteur :

- *Les Colonies françaises depuis l'abolition de l'esclavage. Le travail, l'immigration africaine et asiatique, la production, la propriété.* Paris : Librairie de Guillaumin et Cie, 1859. — In-8, broché.

Nouvelle édition séparée de ce texte qui avait paru l'année précédente dans la *Revue des deux mondes*, dix ans après l'abolition de l'esclavage. Couverture tâchée, déchirures aux coiffes, rousseurs éparées.

300 / 400 €

109

[LESLIE (Charles)].

Histoire de la Jamaïque, Traduit de l'Anglois.

Londres : Nourse, 1751. — 2 tomes en 1 volume in-12, 168 x 100 : (2 ff.), 285 pp. ; (1 f.), 248 pp., 6 planches. Veau marbré, dos à nerfs orné, tranches rouges (*reliure moderne à l'imitation*).

Sabin, 82167.

Première édition française, traduite de l'anglais par Joseph Raudin.

Longtemps attribué à Hans Sloane, cet ouvrage est en réalité la traduction d'*Une Histoire nouvelle et exacte de la Jamaïque (A new and exact account of Jamaica)* de Charles Leslie, publiée à Édimbourg en 1739. Il s'agit du premier livre important sur cette île des Caraïbes. L'auteur en donne une description sérieuse. Il y aborde évidemment la question des esclaves et notamment celle des Marrons désignant ces esclaves en fuite qui terrorisèrent la Jamaïque jusque dans les années 1740.

L'édition est illustrée de 6 planches dépliantes représentant un moulin à sucre ainsi que la faune et la flore de l'île.

Exemplaire parfaitement conservé en reliure moderne à l'imitation.

200 / 300 €

110

LEVAILLANT (François).

Voyage de monsieur Le Vaillant dans l'intérieur de l'Afrique, par le cap de Bonne-Espérance, Dans les Années 1780, 81, 82, 83, 84 & 85.
Paris : Leroy, 1790. — 2 volumes in-8, 191 x 125 : frontispice, xxiv, 383 pp., 5 planches ; (1 f.), 403 pp., 6 planches. Demi-basane mouchetée à coins, dos lisse orné, tranches rouges (*reliure de l'époque*). Édition originale de cette relation du naturaliste et voyageur François Levaillant (1753-1824).

Ce dernier était né à Paramibo, en Guyane hollandaise, et eut très vite le goût pour l'histoire naturelle, science à laquelle il se livra avec passion. Le cap de Bonne-Espérance et l'Afrique australe, contrées des plus fertiles en productions naturelles, lui paraissaient devoir être les meilleurs endroits pour ses explorations et ses recherches.

Cet ouvrage est le récit de son premier voyage en Afrique d'où il rapporta des milliers de spécimens d'oiseaux inconnus. Il comprend aussi bien des études anthropologiques, ornithologiques que zoologiques. Il fut le premier à offrir une étude scientifique de la girafe dont il ramena une dépouille qu'il présenta à Louis XVI. Il y est également question des esclaves et de leur trafic, une « institution honteuse à l'humanité » selon l'auteur. L'ouvrage eut un très grand succès.

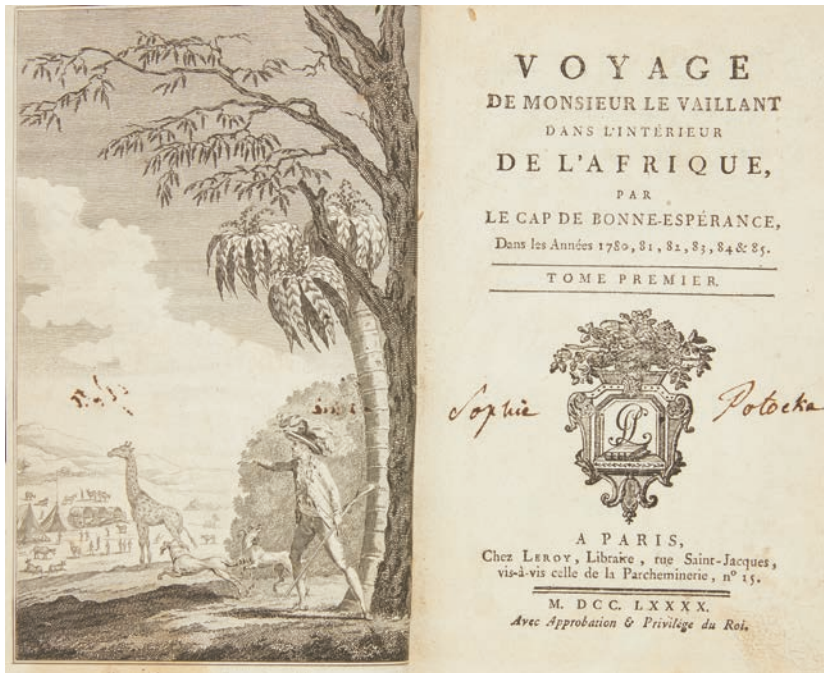
L'édition est illustrée d'un frontispice et de 11 planches figurant des vues et des costumes, sauf les deux dernières représentant une girafe. Exemplaire de la comtesse Sophie Potocka, célèbre courtisane d'origine grecque, connue pour sa beauté, épouse du comte Stanislas-Félix Potocki, général de l'armée impériale russe.

On trouve sa signature sur les titres.

Frottements d'usage et trous de vers à la reliure et à quelques feuillets. Rousseurs éparées.

Provenance : Sophie Potocka, avec sa signature sur les titres.

400 / 500 €



110

111

LINSTANT (S.).

Essai sur les moyens d'extirper les préjugés des blancs contre la couleur des africains et des sang-mêlés.

Paris : Pagnerre, 1841. — In-8, 223 x 140 : (3 ff), XIV pp., (2 ff), 170 pp., 8 pp. de cat., couverture imprimée. Broché. Sabin, 41380.

Édition originale.

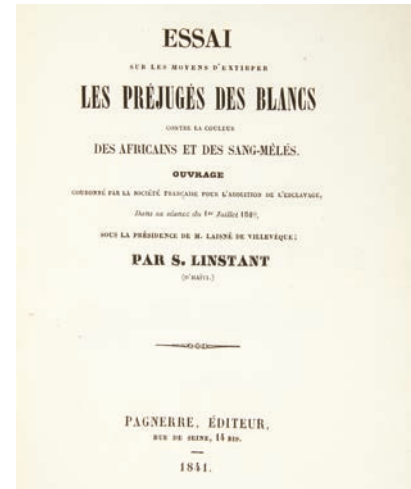
L'auteur, originaire d'Haïti, remporta pour cet ouvrage le prix de la *Société Française pour l'abolition de l'esclavage*.

Son essai porte sur les préjugés que les blancs ont sur les gens de couleurs, et apporte les arguments pour les détruire : « J'ai pensé que la question des préjugés de couleur pouvait, jusqu'à un certain point, être indépendante de celle de l'esclavage. L'abolition de l'esclavage sera le complément nécessaire de l'œuvre qu'aura commencée l'extinction des préjugés. Le nègre, arraché violemment de sa terre natale, de sa famille, des objets de ses plus chères affections, retrouvera alors une véritable patrie, des frères au lieu des maîtres, et souvent des bourreaux ; il donnera un libre développement à son intelligence ; son imagination, autrefois si riche, si féconde, sortira de la tombe où l'avaient ensevelie des préjugés monstrueux ; il viendra apporter sa pierre à l'édifice social, et ajouter son tribut aux trésors déjà si vastes de l'humanité. Qui saurait prévoir l'influence de l'abolition de l'esclavage et de l'extinction des préjugés sur la civilisation, non seulement de l'Amérique, mais de l'Afrique ; mais de l'Europe elle-même. Qui peut énumérer les richesses renfermées dans ces têtes aujourd'hui courbées sous le joug ? Qu'on se figure cette masse d'hommes noirs, libres, instruits, en présence de la nature tropicale si riche, si variée, encore si peu exploitée par les sciences, les arts, la littérature, déployant tout le luxe de leur imagination, et prenant enfin possession d'un domaine dont ils ignoraient jusque-là le prix ! » (pp. III-IV).

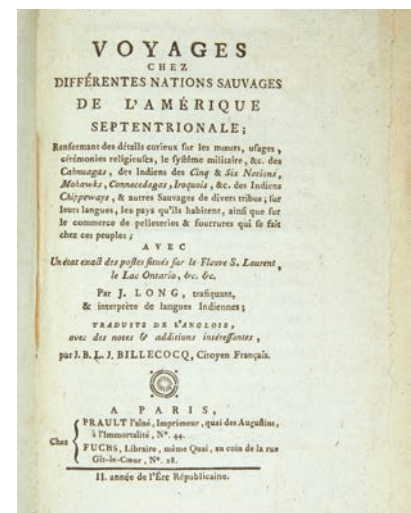
Exemplaire broché, complet du catalogue Pagnerre à la fin.

Déchirures et manques au dos. Parfait état intérieur.

200 / 300 €



111



112

112

LONG (John).

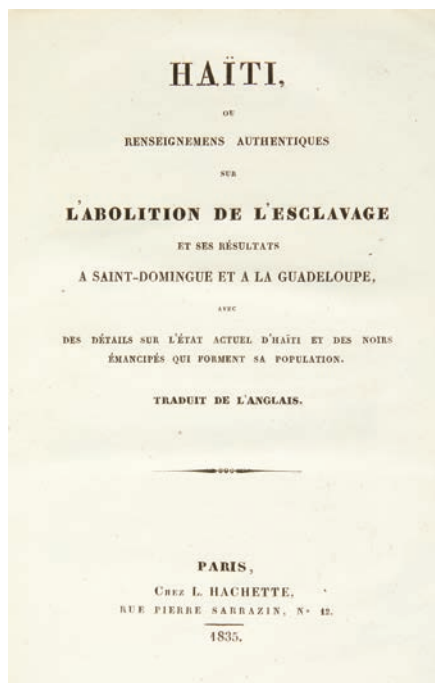
Voyages chez différentes nations sauvages de l'Amérique septentrionale ; renfermant des détails curieux sur les mœurs, usages, cérémonies religieuses, le système militaire, &c. des Cahnuagas, des Indiens des Cinq & Six Nations, Mohawks, Connecedagas, Iroquois, &c. des Indiens Chippeways, & autres Sauvages de divers tribus ; sur leurs langues, les pays qu'ils habitent, ainsi que sur le commerce de pelleteries & fourrures qui se fait chez ces peuples ; avec Un état exact des postes situés sur le Fleuve S. Laurent, le Lac Ontario, &c. &c. Paris : Prault & Fuchs, II année de l'Ère Républicaine [1793]. — In-8, 210 x 140 : (2 ff), xxxvj, 320 pp., 1 carte, couverture muette. Broché. Sabin, 41879.

Première édition française traduite de l'anglais par Billecoq.

Le trappeur John Long a voyagé parmi les tribus indiennes du Canada pendant près de 20 ans, entre 1768 et 1787. Il offre dans ce livre un précieux témoignage sur les mœurs, les usages, la religion, les cérémonies et les jeux pratiqués par les tribus indiennes du Nord. L'édition est illustrée d'une carte dépliant des pays situés à l'ouest du Canada, datée de 1791.

Rousseurs, traces de scotch sur le premier et le dernier feuillets. Couverture un peu fripée.

200 / 300 €



114

113

LORiot (Pierre).

Petri Lorioti jurisconsulti clarissimi in usus feudorum comentarium. *Coloniae Agrippinae : Apud Joannem Birckmannum, 1566.* — In-12, 158 x 95 : (8 ff.), 110 ff., (2 ff. blancs). Cartonnage papier, porphyre, dos lisse, tranches rouges (*reliure du début du XIX^e siècle*).

Édition originale de ce commentaire sur le droit féodal du juriste Pierre Loriot. Il est intéressant pour l'étude de l'évolution de la condition des serfs.

Nombreux passages biffés et marginalia à l'encre rouge.

On a relié à la suite :

- REBUFFI (Pierre). *Feudorum declaratio in qua multae ponuntur correctiones, quae contraria consuetudine inualuerunt...* Coloniae : Apud Ioannem Birckmannum, 1561. 127 pp. Édition originale.

- SOAREZ (Emanuele). *Thesaurus receptorum sententiarum...* Coloniae Agrippinae : Apud Gualtherum Fabricium & Joannem Gymnicum sub Monocerote, 1569. (88 ff.), 271 ff. Édition originale.

Déchirures et manques de papier au cartonnage. Tâches éparses, mouillures, petites restaurations de papier (feuille 161 du dernier ouvrage).

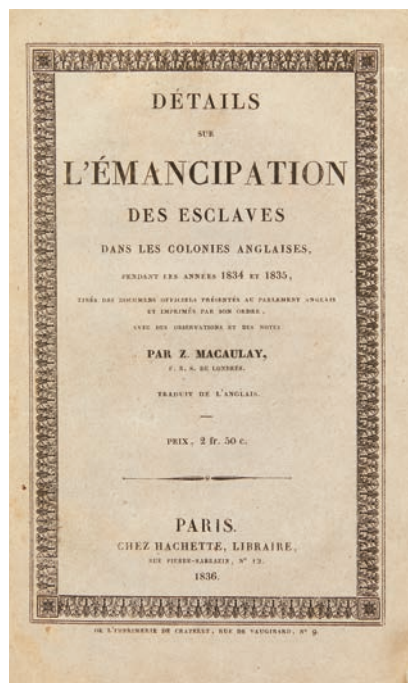
Provenance : ex-libris « Bibliothek de GehBuf ez Carl Gerdsv Ketelhodt acquivirt zum allgemeinen Besten von Ludwig Friedrich Fürsten zu Schwarzburg Bud 1804 », désignant Louis-Frédéric II de Schwarzbourg-Rudolstadt (1767-1807).

200 / 300 €

114

MACAULAY (Zachary).

Haïti, ou renseignements authentiques sur l'abolition de l'esclavage et ses résultats à Saint-Domingue et à la Guadeloupe, avec des détails sur l'état actuel d'Haïti et des noirs émancipés qui forment sa population. *Paris : L. Hachette, 1835.* — In-8, 223 x 138 : (2 ff.), iv, 207 pp., couverture muette. Broché, non rogné.



115

Première édition française, dédiée au duc de Broglie, président de la Société pour l'Abolition de l'Esclavage.

Macaulay (1768-1838) était un gouverneur colonial et un militant abolitionniste anglais ; il était une figure de proue de la *Société pour l'abolition de la traite négrière*. Ce recueil de documents anglais était destiné à dissiper les frayeurs causées par « les faux exposés (...) sur les conséquences désastreuses » de l'abolition de l'esclavage.

L'ouvrage est divisé en 4 chapitres : « Mémoire sur l'abolition de l'esclavage à Haïti. - Extraits des lettres d'un voyageur à Haïti, pendant les années 1830 et 1831. - Examen du Rapport de M. Charles Mackenzie, Consul général à Haïti, adressé à M. Canning. - Mémoire sur l'abolition de l'esclavage à la Guadeloupe. »

Exemplaire broché, bien conservé malgré des déchirures aux extrémités du dos.

300 / 400 €

115

MACAULAY (Zachary).

Détails sur l'Émancipation des esclaves dans les colonies anglaises, pendant les années 1834 et 1835, tirés des documents officiels présentés au Parlement anglais et imprimés par son ordre.

Paris : Hachette, 1836. — In-8, 217 x 136 : (1 f.), XIV, 128 pp., couverture imprimée. Broché.

Première édition française, traduite de l'anglais.

Dans cet ouvrage, Zachary Macaulay propose une étude détaillée des effets de l'émancipation des esclaves dans les colonies anglaises : Jamaïque, Barbade, Guyane anglaise et Maurice.

Une suite à cet ouvrage sera publiée la même année. Exemplaire dans sa rare condition de parution, broché, très bien conservé malgré quelques rares rousseurs éparses.

300 / 400 €

MALENFANT (colonel).

Des colonies, et particulièrement de celle de Saint-Domingue ; Mémoire historique et politique. Paris : Audibert, Cabinet de lecture, août 1814.

[Suivi de] : CLAUSSON (L.-J.). *Précis historique de la révolution de Saint-Domingue. Réfutation de certains ouvrages publiés sur les causes de cette révolution. De l'état actuel de cette colonie, et de la nécessité d'en recouvrer la possession.*

Paris : Pillet Aîné, 1819. — 2 ouvrages en un volume in-8, 191 x 123 : (2 ff.), xij, 334 pp., (2 ff.) ; (2 ff.), xij, 155 pp., (2 ff.). Demi-marquin bleu à coins, dos lisse orné, tranches mouchetées (Devauchelle).

Ensemble de deux textes composés par deux colons de Saint-Domingue.

- Édition originale de l'ouvrage du colonel Malenfant. Ce dernier y propose un « Exposé impartial des causes et un Précis historique des guerres civiles qui ont rendu cette dernière colonie indépendante » ainsi que « des Considérations sur les moyens de la rattacher à la métropole, d'y ramener une paix durable, d'en rétablir et accroître la prospérité. » Contrairement à ce que proposent plusieurs colons pour reconquérir l'île, il est contre l'idée « d'envoyer une armée formidable, et d'exterminer tous les mulâtres et les nègres. » Il propose un *Code ou Règlement de culture*, reproduit entre les pages 305 et 334, selon lequel le travailleur noir jouit d'une certaine autonomie.

Exemplaire comprenant bien le cachet rouge de l'auteur en regard du titre, destiné à prévenir des contrefaçons.

- Édition originale du *Précis historique* du colon et ancien magistrat à Port-au-Prince L.-J. Clausson. Ce dernier, qui a connu l'avant et l'après révolution, a composé cet ouvrage afin de faire connaître la source et la cause de tous les événements qui ont précédé la révolte des esclaves et de réfuter certains écrits, notamment ceux en défaveurs des colonies. Il se justifie en ces termes : « J'étais à Saint-Domingue six ans avant les premiers troubles qui ont éclaté dans cette colonie : je l'ai vue dans toute sa splendeur, j'ai suivi les événements qui ont entraîné sa décadence et sa ruine, j'en ai tracé les causes, d'ailleurs indiquées dans des pièces authentiques et irrécusables. C'est par de tels moyens que j'ai réfuté les pamphlets de certains hommes qui se font remarquer par leur acharnement contre les colons, afin de légitimer leur conduite en faisant prévaloir de funestes doctrines. »

Très bel exemplaire, lavé, en reliure pastiche de Devauchelle.

600 / 800 €

MALO (Charles).

Histoire de l'île de Saint-Domingue, depuis sa découverte jusqu'à ce jour ; suivie de pièces justificatives.

Paris : Louis Janet, Delaunay, 1819. — In-8, 191 x 123 : (2 ff.), jii pp., (1 f.), 388 pp. Demi-marquin bleu à coins, dos lisse orné (*reliure moderne*).

Sabin, 44140.

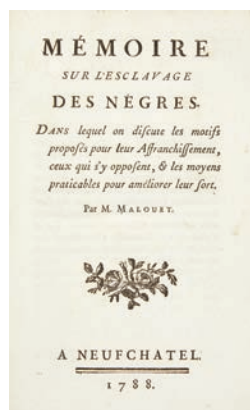
Seconde édition parue la même année que la première.

Cette dernière, tirée à 700 exemplaires, avait été rapidement épuisée car « l'impartialité dont son auteur fait profession, en pesant dans une juste balance, d'une part les excès où se portèrent les blancs ; de l'autre, les atrocités commises par les nègres, lui a valu la bienveillance des lecteurs. » L'auteur de cette histoire est le polygraphe, chansonnier et directeur de revues Charles Malo (1790-1871). Il propose une histoire complète de l'île de Saint-Domingue depuis sa découverte par Christophe Colomb jusqu'en 1817.

L'ouvrage se termine par quelques pièces justificatives dont une lettre de Toussaint-Louverture à Bonaparte, la Constitution du royaume d'Haïti, le Manifeste du roi Christophe, etc.

Bel exemplaire lavé, très bien relié.

200 / 300 €



118

MALOUET (Pierre-Victor).

Mémoire sur l'esclavage des nègres. Dans lequel on discute les motifs proposés pour leur Affranchissement, ceux qui s'y opposent, & les moyens praticables pour améliorer leur sort.

Neufchatel, 1788. — In-8, 189 x 124 : 155 pp. Demi-marquin rouge, dos lisse orné (Devauchelle).

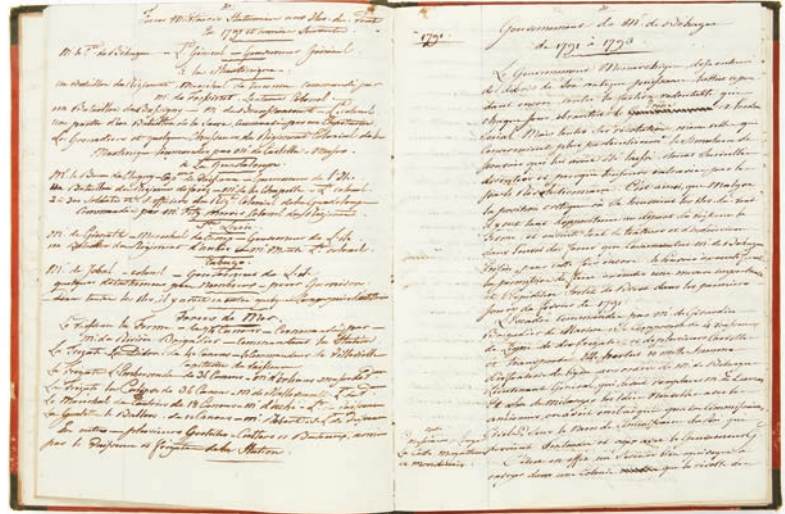
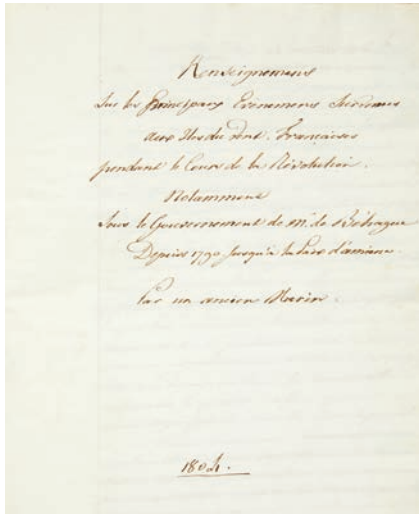
Édition originale de cet ouvrage de Pierre-Victor Malouet (1740-1814), intendant de la marine et des colonies, lié aux planteurs de Saint-Domingue et aux négociants.

Il s'agit d'un mémoire publié en réponse aux *Réflexions sur l'esclavage* du pasteur Schwartz, pseudonyme de Condorcet. Malouet, qui était l'un des principaux idéologues de la cause coloniale, se positionne contre l'affranchissement, estimant que les esclaves ne sont pas plus malheureux que les indigents de la métropole. Il précise effectivement, dans sa *Note Préliminaire*, que l'abolition de la servitude est impossible dans nos colonies : « Les causes qui la rendent nécessaire, remontent d'époques en époques, & de causes en effets, à la découverte de l'Amérique, à l'état civil, moral & politique de la France, de l'Angleterre, & de plusieurs autres Nations de l'Europe. Consentez-vous à abandonner ce projet chimérique d'Affranchissement, pour vous arrêter à celui, plus facile, de l'abolition de la Traite à la côte de Guinée ? C'est à peu près la même chose. Il est indispensable d'avoir des Esclaves pour nos cultures coloniales » (p. 9).

Exemplaire dans lequel l'un des premiers possesseurs du livre a corrigé à l'encre les fautes mentionnées dans l'errata. Il parut la même année une autre édition sans le nom de l'auteur, postérieure à celle-ci, avec les fautes corrigées.

Bel exemplaire en reliure de Devauchelle à l'imitation.

400 / 500 €



119
[MARTINIQUE].

Renseignemens sur les Principaux Evénemens survenus aux Iles du Vent Françaises pendant le Cours de la Révolution. Notamment sous le Gouvernement de Mr de Béhague Depuis 1790 jusqu'à la Paix d'Amiens. Par un ancien Marin.

S.l. : 1804. — Manuscrit in-4, 230 x 176, de 117 pp. Demi-marquain vert à long grain à coins, dos lisse (reliure de l'époque).
Précieux manuscrit relatant les événements survenus aux îles Sous-le-Vent, et en particulier en Martinique, entre 1791 et 1802. Il fut écrit par un témoin oculaire des faits racontés. Ce témoin se présente sur le titre comme « un ancien Marin ». Une note, d'une autre main, indique sur la première doublure qu'il s'agit du « Manuscrit de Monsieur de la Pasture appartenant au Vte de Maupeou. » Le manuscrit est écrit sur les trois quarts de chaque page, le dernier quart formant sur la gauche une marge destinée à des notes.

Le récit est divisé en 4 parties :
La première donne les renseignements préliminaires (pp. 4 à 20). L'auteur indique qu'il veut « mettre sous les yeux du lecteur l'état des colonies françaises d'Amérique au moment de la Révolution de 1789 et l'historique de la première insurrection qui donna lieu à l'envoi d'une expédition militaire à la Martinique. » Il fait référence dans une note page 13, à M^{me} Joséphine de Beauharnais.

La seconde partie occupe les pages 21 à 74 ; elle est en grande partie consacrée à Jean-Antoine comte de Béhague, devenu gouverneur de la Martinique en 1792. L'auteur dresse tout d'abord l'état des forces militaires stationnées aux îles Sous-le-Vent en 1791. Son récit montre constamment le décalage entre les événements en France et leur écho dans les îles : « Ce fut avec ce signe de l'ancienne Monarchie [le pavillon blanc], et au moment où elle succomboit en Europe, que M. de Mallereault sur la Calypso, accompagné du Maréchal de Castries, se rendit à St Christophe pour en expulser la partie du convoi du G^l Rochambeau qui avoit été y relâché » (p. 46).
La confusion est grande ; du port de carénage « se répandaient avec profusion des pamphlets (...) soit pour annoncer les succès des armées de la Nouvelle République, soit pour répondre aux proclamations de M. de Béhague ; souvent aussi pour inviter les mulâtres à jouir de leurs droits de citoyens et les soldats et marins à se soulever et à désertier... » (p. 56).

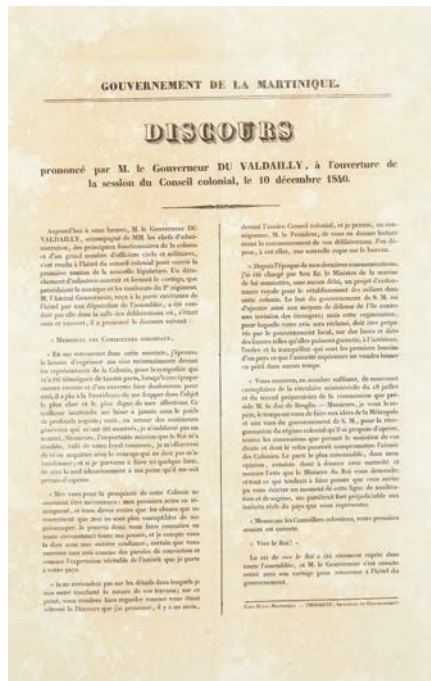
Après avoir essayé de soulever la colonie contre les décrets de l'Assemblée nationale, Béhague vit son autorité méconnue à la suite du 10 août. Les circonstances de sa retraite sont rapportées en détail : « on s'attendoit à voir M. de Béhague s'embarquer sur la Ferme publiquement, à la tête de tous les militaires restés fidèles au parti Royaliste. Il n'en fut pas ainsi. Il préféra se retirer à bord d'un bâtiment de Commerce anglais, qu'il avoit freté pour lui, et sur lequel il partit l'avant veille de l'évacuation de l'île (...) Mais ce départ anticipé et pour ainsi dire à la dérobée, parut peu digne du Caractère d'un Général en chef, et anima contre lui les nombreux ennemis qu'il avoit dans tous les partis. Enfin, le 9 janvier 1793, à la pointe du jour, la Division Royaliste, encombrée d'Emigrants mais légère de Marins et d'approvisionnement, mit à la Voile pour s'éloigner de la Martinique ; et selon qu'il avoit été convenu, le Pavillon tricolore ne fut arboré sur les Forts, que lorsqu'elle fut hors de la Baye de fort-Royal » (p. 74).

Les pages 75 à 100 forment la quatrième partie et concernent les événements après le départ de M. de Béhague, à partir de 1793. La colonie attend beaucoup de l'arrivée de Rochambeau nommé gouverneur. La Martinique se soulève, de nombreuses propriétés sont incendiées : « Mr de Béhague, de l'île de Grenade où il s'étoit retiré, se rendit aussi à la Martinique à la nouvelle de la prise d'armes des habitants. Mais on lui tint peu compte de son empressement. Les griefs qui existoient contre lui n'étoient point oubliés » (p. 85).

La dernière partie couvre les pages 103 à 113 et porte sur les événements qui se déroulèrent de 1794 jusqu'à la paix d'Amiens. « La ville de la Basse terre fut attaquée ensuite quoique mieux fortifiée que la Pointe à Pitre elle fut aussi facilement soumise par suite du manque de troupe pour garnir les forts et les batteries. Marie Galante, les Saintes îles voisines de la Guadeloupe n'essayèrent même pas de résister, et subirent le même sort alors toutes les colonies Françaises du Vent passèrent sous la domination de l'Angleterre » (p. 110).

Il ne s'agit ici que d'extraits pris au hasard qui ne sont hélas pas représentatifs de l'importance de ce document pour l'histoire des colonies françaises à l'époque de la révolution. L'écriture est parfaitement lisible. On y trouve quelques ratures et corrections. Frottements d'usage aux coiffes et aux coins.

6 000 / 8 000 €



121

120 MAUROY (P).

Du commerce des peuples de l'Afrique septentrionale dans l'antiquité, le Moyen-âge et les temps modernes comparé au commerce des arabes de nos jours.

Paris : *Au comptoir des imprimeurs-Unis*, 1^{er} Déc. 1845. — In-8, 244 x 156 : XI, 199 pp., couverture imprimée. Demi-marquain vert, dos lisse orné, non rogné, couverture conservée (*Devauchelle*).

Édition originale de ce fort intéressant ouvrage de P. Mauroy, faisant suite à son précédent livre intitulé *Question d'Alger en 1844*.

Étant donné que la domination française ne cessait de s'agrandir en Afrique, l'auteur proposa de : « rechercher quel a pu être le commerce africain dans les temps antiques ; d'examiner sur quelles bases il reposait à cette époque ; quels peuples lui servaient d'intermédiaires, et si, les mêmes causes ou des causes semblables renaissant aujourd'hui, on peut raisonnablement espérer les mêmes résultats » (p. x).

En appendice se trouve une *Lettre de Ghadamès*, par James Richardson, agent de la société anglaise pour l'abolition de l'esclavage. Très bel exemplaire, lavé, parfaitement relié par Devauchelle. Cachet effacé sur le titre.

200 / 300 €

121 MENGIN DU VAL D'AILLY (Étienne-Henri).

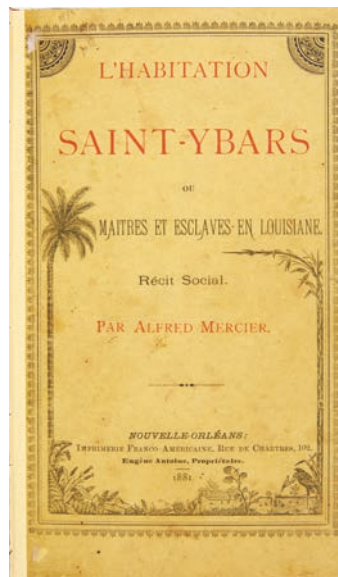
Discours prononcé par M. le Gouverneur Du Valdailly, à l'ouverture de la session du Conseil colonial, le 10 décembre 1840.

Port-Royal-Martinique : Thoubeau, [1840]. — Affiche, 410 x 250.

Document très rare proposant la première allocution de l'amiral Étienne-Henri Mengin du Val d'Ailly (1778-1865) qui venait de succéder à Moges au poste de gouverneur de la Martinique.

Il s'agit du discours prononcé le 10 décembre 1840 pour l'ouverture de la première session de la nouvelle législature. Val d'Ailly propose le rétablissement des milices et présente le travail de la commission préparatoire à la réorganisation du régime colonial, présidée par le duc de Broglie, demandant à l'assemblée de faire des concessions.

On joint une seconde affiche :



122

- Adresse votée par le Conseil colonial de la Martinique, le 7 janvier 1841, et réponse de M. le Gouverneur Du Valdailly. Port-Royal-Martinique : Thoubeau, [1841]. — Affiche in-folio, 530 x 290.

Belle et rare affiche imprimée sur papier vélin. Les conseillers ne sont pas favorables à la création d'une milice, craignant « qu'elle ne devienne un élément de discorde plutôt qu'une garantie de sécurité ». Mais c'est surtout sur les concessions demandées que les conseillers protestent : « C'est au nom de la justice qu'un gouvernement doit agir, et la justice n'a pas besoin de concessions ». La réponse du gouverneur est sans ambiguïté : « Le gouvernement saura prendre des mesures efficaces pour vaincre tous les obstacles que dans sa marche il pourrait rencontrer. »

400 / 500 €

122 MERCIER (Alfred).

L'Habitation Saint-Ybars ou maîtres et esclaves en Louisiane, Récit Social.

Nouvelle-Orléans : imprimerie Franco-Américaine, 1881. — In-12, 193 x 115 : 234 pp., couverture illustrée. Cartonnage papier marbré à la bradel, dos lisse, non rogné, première de couverture conservée (*reliure moderne*).

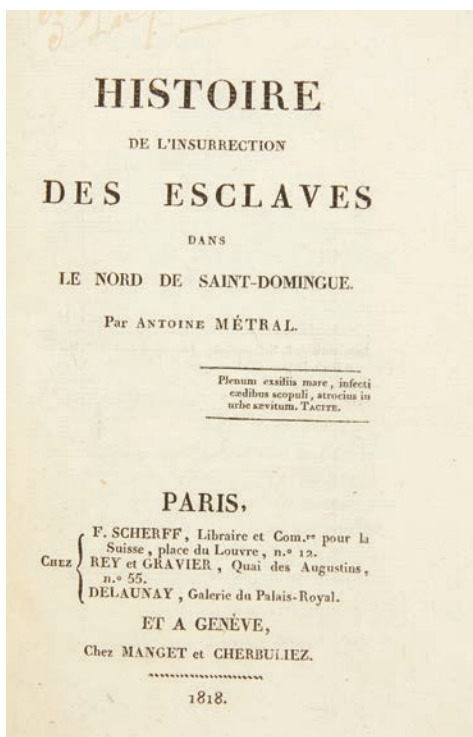
Édition originale extrêmement rare du roman le plus important d'Alfred Mercier (1816-1894), un des principaux auteurs francophones de Louisiane du XIX^e siècle.

Publié après la guerre de sécession, il s'agit d'un récit social, antiesclavagiste, où sont présentées toutes les particularités de la culture créole. Premier roman naturaliste de la littérature américaine, et bien que peu connu en France, il fait partie des œuvres les plus importantes de la littérature francophone.

Alfred Mercier était un fervent défenseur de la culture francophone contre la domination de l'anglais ; il fut d'ailleurs l'un de ceux qui créèrent *L'Athénée Louisianais* en 1875 pour promouvoir la langue et la culture françaises.

Bon exemplaire en reliure moderne. Quelques minimes rousseurs.

500 / 600 €



123

MÉTRAL (Antoine).

Histoire de l'insurrection des esclaves dans le nord de Saint-Domingue. Paris : F. Scherff, Rey, Gravier, Delaunay ; Genève : Manget, Cherbuliez, 1818. — In-8, 190 x 123 : (2 ff.), 100 pp. Cartonnage papier chagriné rouge à la bradel, dos lisse, tranches mouchetées (*Ateliers Laurenchet*).

Sabin, 48212.

Édition originale très rare, source de nombreux historiens. Antoine Métral (1778-1839) offre ici l'un des plus importants témoignages exclusivement consacrés au commencement de la révolte des esclaves au nord de Saint-Domingue en août 1791. Il le composa à partir de documents, de témoignages de participants et d'anciens capitaines. Il précise à juste titre qu'« aucun écrivain jusqu'à présent n'a donné le ton, les couleurs, l'enchaînement et la dignité de l'histoire à cet événement remarquable. »

L'ouvrage débute ainsi : « Parmi les causes qui ont amené l'insurrection des esclaves dans le nord de Saint-Domingue, la principale est l'amour de la liberté qui se trouve chez tous les hommes (...) Ce fut au mois d'août de l'année 1791 qu'éclata l'insurrection, qui offrit un de ces étranges spectacles rares dans l'histoire du genre humain. Jamais on ne vit d'un seul coup-d'œil tant de feu, de sang et de ruines, avec des vertus tendres et des crimes féroces. Les fureurs de la liberté s'y mêlèrent à celles de la servitude. Cette calamité fut accompagnée d'un grand effroi, parce qu'elle avoit été imprévue, et qu'il n'étoit pas au pouvoir des hommes de l'arrêter (...) Les colons entièrement occupés de leurs dissensions, et ensuite de celles qu'ils avoient avec les affranchis, ne se croyoient pas moins dans une sécurité profonde : semblables à des hommes qui vivent près d'un volcan ignoré. »

Bon exemplaire malgré des traces de mouillures à quelques feuillets. On distingue un envoi de l'auteur sur le titre, en grande partie effacé et coupé par le relieur.

500 / 600 €



124

MÉTRAL (Antoine).

Histoire de l'expédition des français, à Saint-Domingue, sous le consulat de Napoléon Bonaparte... Suivie des mémoires et notes d'Isaac Louverture, sur la même expédition, et sur la vie de son père. Paris : Fanjat aîné, Antoine-Augustin Renouard, 1825. — In-8, 212 x 130 : portrait, xij, 348 pp., 1 carte. Demi-veau marbré, dos lisse orné (*reliure moderne*).

Sabin, 48211.

Édition originale rare, dédiée à Rouanez, Fremont et Daumec, « envoyés extraordinaires de la république d'Haïti. »

Antoine Métral propose ici l'histoire de l'expédition des français sous le consulat de Napoléon Bonaparte, qui avait été effectuée « pour remettre dans la dépendance de la mère-patrie, les noirs arrivés à la liberté par la révolte, le fer et le sang. » Son dessein en publiant ce livre était « d'apprendre à la postérité la suite des maux, qui eurent pour cause un esclavage sans exemple, afin que cet esclavage ne renaisse plus, quand il sera tout-à-fait détruit », il ajoute : « Tout ce que peut le désespoir d'un peuple encore sauvage, sorti récemment de la servitude, et défendant sa liberté, est présenté dans cette histoire. »

Cette histoire occupe les 224 premières pages de l'ouvrage ; elle est suivie des *Mémoires* d'Issac, fils du général Toussaint-Louverture, portant sur le même événement, et de *Notes diverses* du même sur la vie de son père.

L'ouvrage se termine par l'*Ordonnance du roi Qui concède aux Habitans actuels de la partie française de Saint-Domingue l'indépendance pleine et entière de leur Gouvernement* donnée à Paris le 17 avril 1825.

L'édition est illustrée d'un portrait lithographié du général Toussaint Louverture en frontispice et d'une carte dépliant de Saint-Domingue par J. B. Poirson, datée de 1803.

Bon exemplaire en reliure moderne pastiche. Rousseurs.

On joint, du même :

- *Histoire de l'expédition militaire des français, à Saint-Domingue, sous Napoléon Bonaparte. Suivie des mémoires et notes d'Isaac Louverture, sur la même expédition, et sur la vie de son père.* Paris : Adme et Alexandre Picard, 1841. — In-8, 201 x 121 : portrait, xij, 348 pp. Basane marbrée, dos lisse orné, tranches marbrées (*reliure de l'époque*).

Cette édition est une remise en vente de l'originale précédemment décrite, comprenant seulement un faux titre et un titre nouveaux, ce dernier à l'adresse d'Edme et Alexandre Picard et daté de 1841. Elle comporte le même portrait lithographié de Toussaint-Louverture en frontispice mais ne possède pas la carte dépliant.

Dos habilement refait. Rousseurs.

400 / 500 €



125

125

MIRBECK (Ignace-Frédéric de).

Compte sommaire de l'état actuel de la colonie de Saint-Domingue, rendu à l'Assemblée nationale Le 26 mai 1792.

Paris : imprimerie nationale, [1792]. — In-8, 193 x 122 : 44 pp. Broché.

Sabin, 49419.

Publication d'un grand intérêt historique, sur l'insurrection de Saint-Domingue.

Il s'agit du rapport de la mission menée à Saint-Domingue du 29 novembre 1791 au 1^{er} avril 1792 par Mirbeck, en tant que commissaire national-civil, en compagnie de Roume de Saint-Laurent et Saint-léger. Ils trouvèrent une colonie en effervescence mais parvinrent à rétablir le calme et proclamèrent une amnistie générale le 5 décembre. Ce fut la toute première commission civile envoyée sur l'île.

Il est souvent question dans ce *Compte sommaire* des Léopards, ou « Faction des 85 », désignant les élus membres de l'Assemblée autoproclamée qui tentèrent de résister aux réformes de la Révolution française. Il débarquèrent en France en voyageant à bord du navire militaire « Le Léopard » pour essayer d'imposer la sécession de Saint-Domingue.

Exemplaire avec couverture du XIX^e siècle sur laquelle sont inscrits l'auteur et le titre de l'ouvrage à l'encre.

300 / 400 €

126

MONNEREAU (Élie).

Le Parfait Indigotier ou Description de l'Indigo...

Amsterdam & Marseille : Jean Mossy, 1765. — In-12, 170 x 100 : 238 pp., 1 planche, couverture muette. Broché.

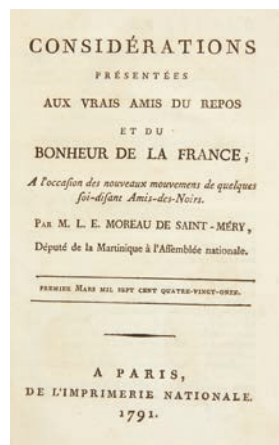
Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, de cet ouvrage d'Élie Monnerneau, présenté sur le titre comme un « habitant de Limonade, département du Cap. »

L'auteur y propose : « Un détail circonstancié de cette plante, sa coupe, pourriture & battage, plusieurs remarques curieuses & utiles pour la fabrication de cette marchandise, avec une formule d'économie convenable à un Indigotier, qui contient en abrégé comment on doit gérer une habitation & les Nègres, le caractère des Nègres, la conduite qu'il faut tenir pour en tirer service ; ensemble un traité sur la culture du Café, la description de cet arbre & sa Manufacture. »

L'édition est illustrée d'une planche dépliant représentant une indigoterie de Saint-Domingue et ses esclaves.

Couverture frottée avec infimes manques en marge. Quelques rousseurs éparses. Tâche d'encre page 157.

200 / 300 €



128

127

MOREAU DE JONNÈS (Alexandre).

Recherches statistiques sur l'esclavage colonial et sur les moyens de le supprimer.

Paris : imprimerie de Bourgogne et Martinet, 1842. —

In-8, 212 x 136 : (2 ff.), 275 pp. Demi-veau bordeaux, dos lisse orné (Ateliers Laurenchet).

Sabin, 50558.

Édition originale.

Après avoir participé à différentes expéditions aux Antilles en qualité de militaire, Moreau de Jonnés entra dans l'administration et se consacra aux études statistiques.

Dans cet ouvrage particulièrement intéressant, publié à la veille de l'abolition de l'esclavage, il recense, île par île, la population esclave depuis la fin du XVII^e siècle, pour les colonies françaises, anglaises et espagnoles. Il étudie ensuite les moyens « pour arriver progressivement à la suppression de l'esclavage colonial. »

Bel exemplaire en reliure pastiche moderne.

200 / 300 €

128

MOREAU DE SAINT-MÉRY (Louis-Élie).

Considérations présentées aux vrais amis du repos et du bonheur de la France, A l'occasion des nouveaux mouvemens de quelques soi-disant Amis-des-Noirs.

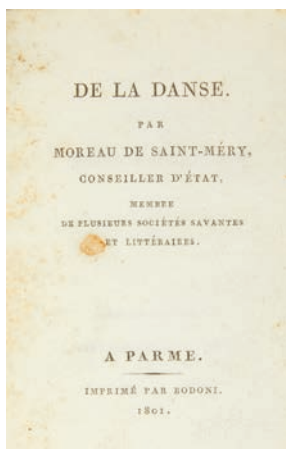
Paris : imprimerie Nationale, 1791. — In-8, 197 x 125 : (1 f.), 74 pp. Broché, tranches marbrées, couverture moderne.

Édition originale rare de ce libelle composé par le député de la Martinique à l'Assemblée nationale Moreau de Saint-Méry (1750-1819), dirigé contre les Amis des Noirs que l'auteur définit comme une « conjuration de quelques individus contre la fortune publique, contre le repos et la grandeur de la France. » Il ajoute qu'il « ne s'est rien passé de désastreux aux colonies depuis 1789, qui ne soit l'effet des ouvrages et des démarches des Amis-des-Noirs. »

Le titre indique que ce libelle fut imprimé à l'imprimerie nationale ; cette mention semble fautive, destinée à faire croire aux colonies que ce texte parût avec l'accord de l'assemblée.

Exemplaire placé sous une couverture moderne sur laquelle a été reproduit le titre de l'ouvrage.

300 / 400 €



129

129
MOREAU DE SAINT-MÉRY (Louis-Élie).

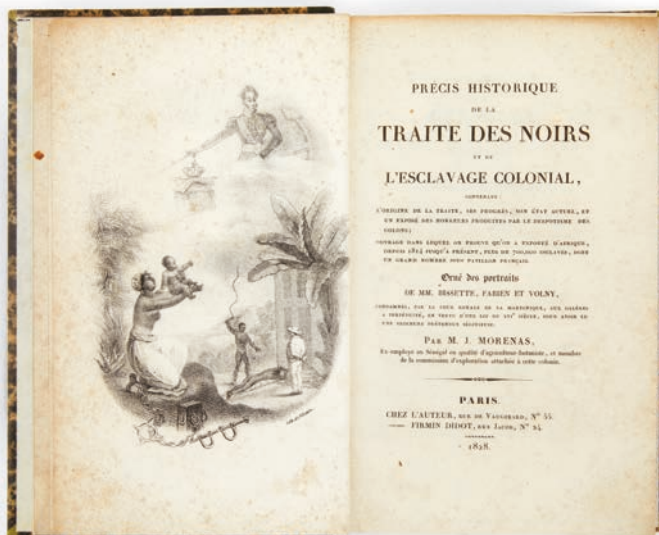
De la danse.
Parme : Bodoni, 1801. — In-18, 124 x 85 : (4 ff.), 52 pp. Cartonnage de papier de l'époque.

Sabin, 50569.
 Première édition donnée par Bodoni de ce rare ouvrage de Moreau de Saint-Méry, dédié aux créoles.
 Il s'agit de la réimpression d'un article extrait de l'ouvrage de l'auteur intitulé *Répertoire des notions coloniales* publié en 1796. Il fait l'éloge de la musique et de la danse que l'on pratiquait alors dans les Antilles françaises et montre l'analogie qui existe entre les danses coloniales, et celle des africains et surtout des grecs.
 L'impression de cet opuscule, réalisée par le maître-imprimeur Giambattista Bodoni (1740-1813), est remarquable. Il en donna une autre édition en 1803, moins rare que celle-ci.
 Rousseurs et mouillures. Mors fendu, petit manque au dos.
 Provenance : Gaétane Ricci Saint-Paul, née Ricardi, avec ex-libris et signature autographe.

400 / 500 €

130
MORENAS (Joseph)

Pétition contre la traite des noirs, qui se fait au Sénégal, présentée à la chambre des députés le 14 juin 1820. *Paris* : Corréard, 1820.
 [Suivi de] : GIUDICELLY. Observations sur la traite des noirs, en réponse au rapport de M. Courvoisier sur la pétition de Morenas... *Paris* : chez les marchands de nouveautés, 1820.
 [Et de] : MORENAS. Seconde pétition contre la traite des noirs, présentée à la chambre des députés le 19 mars 1821...
Paris : M^{me} Jeunehomme-Crémère, 1821. — 3 brochures en un volume in-8, 206 x 123 : 14 pp. (1 f. blanc) ; 27 pp. ; (1 f.), 62 pp. Demi-basane fauve, dos lisse, tranches mouchetées (*reliure moderne*).
 Recueil d'un grand intérêt, réunissant 3 textes sur la Traite des noirs : Deux ont été écrits par Joseph Morenas, membre de la commission d'exploration du Sénégal. Il s'insurge et dénonce les abus qui entravent la marche des lois : « à mon arrivée dans le pays [le Sénégal], en juillet 1818, j'y ai vu tous les auteurs de ce commerce illégitime jouissant de la plus grande impunité. »



131

Ces deux pétitions valurent à l'auteur de sévères sanctions professionnelles mais devinrent des textes de références pour ceux qui dénoncèrent la traite illégale.

L'autre texte est de l'abbé Giudicelly, préfet apostolique du Sénégal et de Gorée. Accusé « d'extravagance et d'imposture » pour avoir certifié que la pétition de M. Morenas ne contenait que la vérité, il répond au rapport de Courvoisier qui l'attaque : « Si le rapport sur la pétition de M. Morenas eût été confié aux marchands de chair humaine du Sénégal, ils y eussent apporté plus de franchise et de pudeur ; car aucun d'eux n'a jamais fait mystère de cet infâme commerce, dont vous ne craignez pas de nier l'existence à la face de l'Europe indignée. Serait-il nécessaire de vous citer le nom de quelques-uns de ces tigres, à face humaine, qui jouissent, en paix et peut-être avec *honneur*, du produit de leur industrie sanguinaire ? » (page 6).
 Dos et bord supérieur du premier plat passés. Restauration de papier page 49 (troisième texte).

300 / 400 €

131
MORENAS (Joseph)

Précis historique de la Traite des Noirs et de l'esclavage colonial.
Paris : chez l'auteur, Firmin Didot, 1828. — In-8, 207 x 131 : frontispice, (2 ff.), VIII, 423 pp., 3 portraits, couverture imprimée. Demi-marquain vert, dos lisse orné, tranches mouchetées, premier plat de couverture conservé (*Ateliers Laurenchet*).
 Édition originale rare dédiée au général Boyer.
 Morenas y étudie « l'origine de la Traite, ses progrès, son état actuel » et donne « un exposé des horreurs produites par le despotisme des colons. » Il montre également que malgré l'interdiction de la traite, « on a exporté d'Afrique, depuis 1814 [...] plus de 700 000 esclaves, dont un grand nombre sous pavillon français. »
 L'édition est illustrée de 4 lithographies hors texte dont un frontispice et 3 portraits de Bissette, Fabien et Volny, « condamnés, par la cour royale de la Martinique, aux galères à perpétuité, en vertu d'une loi du XVI^e siècle, pour avoir lu une brochure prétendue séditeuse. »
 Bel exemplaire, enrichi d'un envoi autographe de l'auteur au verso du faux titre.
 Rousseurs.

400 / 500 €



132

132

[NICOLSON (Bartholomaeus)].

Essai sur l'histoire naturelle de l'isle de Saint-Domingue.

Paris : Gobeau, 1776. — In-8, 191 x 119 : titre-frontispice, xxxj, 374 pp., (1 f.), 10 planches. Demi-basane havane mouchetée à coins, dos lisse orné de filets dorés, tranches mouchetées (reliure de l'époque). Sabin, 13344.

Édition originale rare.

Le père dominicain Nicolson composa cet ouvrage après avoir passé 4 années à l'île de Saint-Domingue. Son *Essai* est divisé en 7 chapitres proposant successivement une *Idée générale de Saint-Domingue*, une *Description de la Colonie*, du tremblement de terre du 3 juin 1770, de l'ouragan du mois d'août 1772, du règne végétal, du règne animal et des monuments antiques.

Le premier chapitre comprend 10 articles portant sur le climat, le sucre, le café, l'indigo, le coton, mais également sur les habitants de Saint-Domingue, « tant libres qu'esclaves. »

Les parties sur le règne végétal et le règne animal, contiennent le catalogue par ordre alphabétique de plusieurs centaines d'espèces que l'auteur cite en faisant un renvoi par leurs noms en français, latin, et parfois en créole ou « langue caraïbe ».

En tête l'auteur a inséré une intéressante *Explication De quelques expressions Techniques ou en usage dans les Isles*.

L'édition est illustrée d'un titre-frontispice et de 10 planches dépliantes de plantes, crustacés, coquillages, poissons et antiquités, gravés par Pierre-Joseph Moithey (1760-18..).

Bon exemplaire en reliure de l'époque, très bien conservé malgré de petites tâches au dos et les coins émoussés.

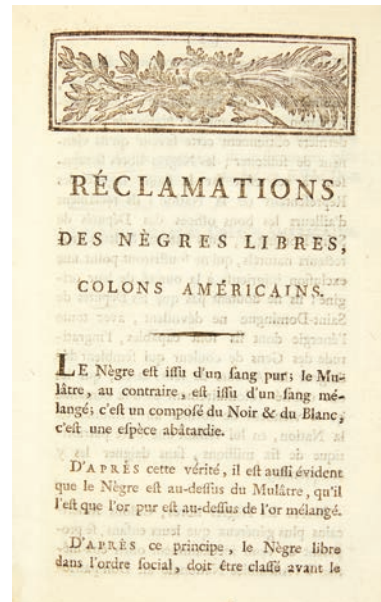
400 / 500 €

133

NORRIS (Robert de).

Voyage au pays de Dahomé, état situé dans l'intérieur de la Guinée. On y a ajouté des Observations sur la Traite des Nègres, avec une Description de quelques parties de la Côte de Guinée, durant un Voyage fait en 1787 & 1788, avec les Docteur Sparrman & le Capitaine Arrhenius ; Par C. B. Wadstrom.

Paris : [sans lieu], 1790. — In-8, 211 x 132 : (1 f.), 7, 243 pp. Cartonnage papier rose, dos lisse, non rogné (reliure de l'époque).



134

Première édition française de cet intéressant ouvrage réunissant 2 textes opposés. Robert Norris, qui dirigea pendant 18 ans le comptoir de Juda au Dahomey, est favorable à la traite, alors que l'ingénieur suédois Wadstrom est contre, « animé du désir de défendre la cause de l'humanité souffrante. »

Le *Voyage* de Norris est précédé des *Mémoires du règne de Bossa-Abadée, roi de Dahomé, écrits en 1773*.

Rousseurs éparées et feuillets parfois très brunis. Perforation avec manque de texte page 111. Mouillure dans la marge supérieure de plusieurs feuillets. Manque la carte dépliant.

Provenance : ex-libris non identifié page 3. - Château de Rosny, avec ex-libris.

200 / 300 €

134

[PAMPHLET].

Réclamations des nègres libres, colons américains.

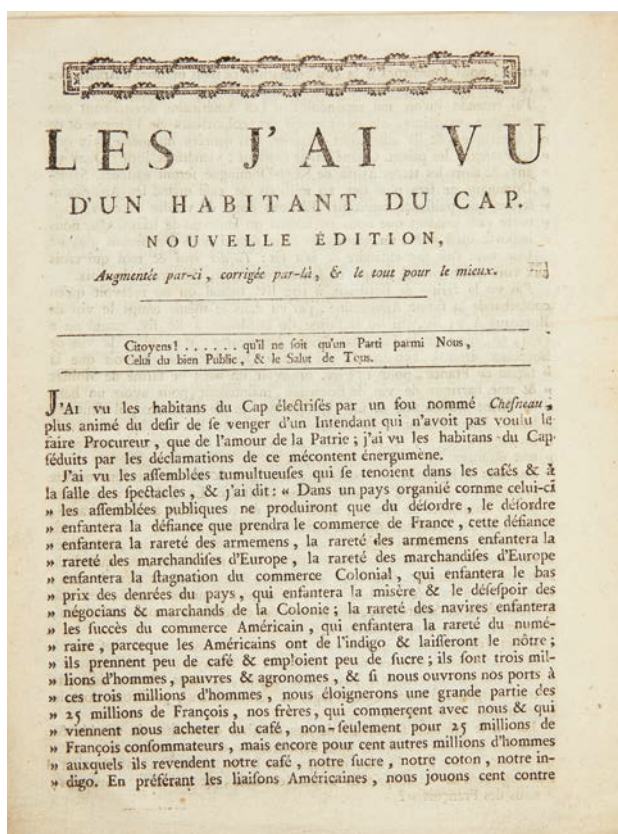
[Paris, 1789]. — In-8, 191 x 116 : 3 pp. Cartonnage papier marbré à la bradel, dos lisse (reliure moderne).

Pamphlet très rare rédigé par les colons blancs, concernant la soi-disant volonté des Noirs et des Mulâtres d'obtenir une représentation à l'Assemblée Nationale.

Il commence par ces mots : « Le Nègre est issu d'un sang pur ; le Mulâtre, au contraire, est issu d'un sang mélangé ; c'est un composé du Noir & du Blanc, c'est une espèce abâtardie. D'après cette vérité, il est aussi évident que le Nègre est au-dessus du Mulâtre, qu'il l'est que l'or est au-dessus de l'or mélangé. D'après ce principe, le Nègre libre dans l'ordre social, doit être classé avant le Mulâtre ou homme de couleur ; donc les Nègres libres doivent au moins espérer, comme les Gens de couleur, une représentation à l'Assemblée Nationale. »

Ces réclamations furent lues à la séance de l'Assemblée nationale du 28 novembre 1789. À cette provocation des blancs, les Noirs et Mulâtres répondirent notamment par la révolution de Saint-Domingue.

300 / 400 €



135

[PAMPHLET].

Les j'ai vu d'un habitant du Cap. Nouvelle édition. Augmentée par-ci, corrigée par-là, & le tout pour le mieux. [Le Cap ?, 1790]. — Brochure in-4, 213 x 165 : 10 pp. En feuilles.

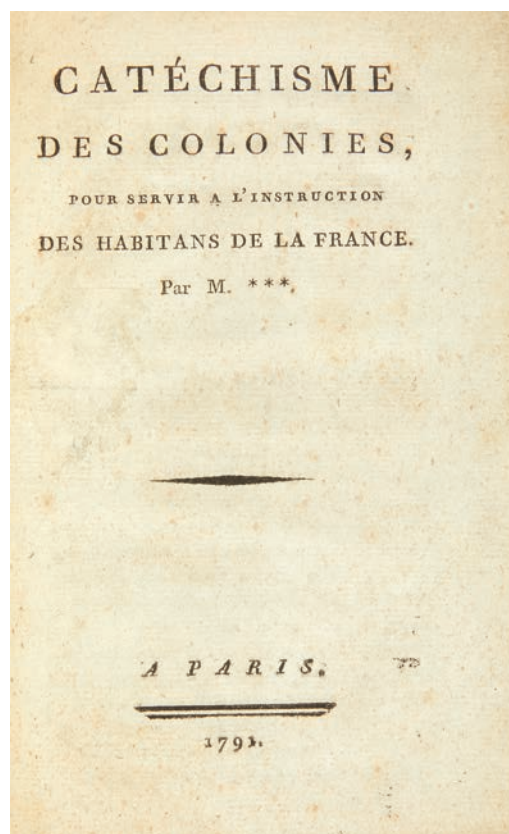
Pamphlet anonyme de la plus grande rareté.

Son auteur propose une succession de « j'ai vu » donnant une idée précise de la situation et de l'atmosphère confuse qui régnaient en 1790 en Haïti.

Son premier « j'ai vu » porte sur l'affaire Chesneau. Ce dernier, établi aux Gonaïves en 1783, sollicite une place dans la judicature que Barbé Marbois lui refusa. Il en aurait gardé rancune et en octobre 1789 il souleva les concitoyens contre les autorités de la ville du Cap en lisant publiquement dans le théâtre de ladite ville un prétendu bulletin d'après lequel M. de Barbé Marbois était rappelé avec blâme. Trois jours plus tard, il fut arrêté et à 3 lieues du Cap pour avoir tenté de voler la malle contenant le courrier officiel, mais des jeunes gens le libérèrent et le reconduisirent en triomphe à son domicile. La ville se souleva sous le commandement du riche planteur Bacon de la Chevalerie et Barbé de Marbois devint la victime toute choisie. L'auteur aborde par la suite la prise d'armes de décembre 1789, la motion de M. Borel « par laquelle il prétend augmenter le nombre & le solde des troupes de lignes », l'ouverture des ports de la colonie aux étrangers, etc.

Exemplaire tel que paru, parfaitement conservé.

500 / 600 €



136

[PAMPHLET].

Catéchisme des colonies, pour servir à l'instruction des habitans de la France. Par M. ***.

Paris, 1791. — In-8, 190 x 117 : 56 pp. Cartonnage papier marbré à la bradel, dos lisse (*Lobstein-Laurenchet*).

Très rare pamphlet anonyme profondément raciste.

Il est formé d'une suite de plusieurs dizaines de questions-réponses. À la question « C'est par ses talents et par ses actions qu'un homme est estimable », l'auteur répond : « Non ; c'est par des talents, par des actions qu'il acquiert de la réputation ; mais l'estime est un jugement qu'on n'obtient que sur l'opinion d'une valeur réelle ou arbitraire. En France, cette valeur est estimée au poids de l'argent ; dans les Colonies, elle est estimée sur la couleur ; non pas que la couleur fasse la valeur ni réelle, ni arbitraire ; mais elle en est le signe » (p. 36).

Ce catéchisme émane très certainement d'un proche de l'assemblée de Saint-Marc à Saint-Domingue. Il est effectivement suivi d'un projet de décret dans lequel l'auteur propose une constitution spéciale « américaine » pour les colonies.

Salissures au premier et au dernier feuillets.

400 / 500 €

137

[PATRONAGE DES ESCLAVES].

Exposé général des résultats du patronage des esclaves dans les colonies françaises.

Paris : Imprimerie Royale, juin 1844. — In-4, 265 x 208 : (2 ff.), 668 pp. Demi-toile verte, dos lisse (*reliure de l'époque*).

Le 5 janvier 1840, Louis-Philippe avait signé une ordonnance, reproduite ici en tête de l'ouvrage, dite du « patronage des esclaves », destinée à adoucir leur condition. Une instruction religieuse devait leur être dispensée, ainsi qu'une instruction primaire. De plus, des procureurs et leurs substituts étaient chargés de vérifier régulièrement les bonnes conditions de vie des esclaves, les maîtres contrevenants étant passibles d'une amende.

Deux exposés sommaires des résultats avaient été publiés en 1840 et 1842, « distribués à un petit nombre de personnes. » Il fut donc décidé de publier ce nouvel *Exposé* de 1844 qui reprend les résultats des deux rapports, afin d'apprécier « exactement la conduite des propriétaires et la condition des esclaves » et de mettre en lumière les « imperfections et les lacunes » de la législation.

L'ouvrage est divisé en 14 chapitres : I. Instructions et observations relatives à l'organisation et à l'exercice du patronage. Consours, soumission ou résistance des propriétaires. - II. Renseignements généraux sur la condition morale et matérielle des esclaves. - III. Nourriture des esclaves. - IV. Vêtements des esclaves. - V. Hôpitaux des habitations. - VI. Cases et jardins des esclaves. - VII. Travail des esclaves. - VIII. Pécule des esclaves. - IX. Évasions et marronnage. - X. Régime disciplinaire. - XI. Instruction religieuse et élémentaire des noirs. - XII. Mariage des esclaves. - XIII. Recensement et enregistrement des esclaves. - XIV. Affranchissements.

En appendice figurent les principales lois sur l'esclavage depuis le Code noir de 1685 jusqu'à l'ordonnance du 16 septembre 1841.

Mors du premier plat fendu sur 12 centimètres. Étiquette de bibliothèque en queue. Salissure en marge de la page 3. Rares rousseurs.

On joint :

- *Exposés des motifs, rapports et débats des chambres législatives concernant les lois des 18 et 19 juillet 1845 relatifs au régime des esclaves, à l'introduction de cultivateurs européens et à la formation d'établissements agricoles dans les colonies françaises.* Paris : imprimerie royale, 1845. — In-8, (2 ff.), 1024 pp. Cartonnage moderne à la bradel, couverture d'origine collée sur les plats et le dos.

Une année de débats au sein des chambres législatives, sous Louis-Philippe, montre les difficultés d'élaboration de cette loi qui permet de progresser vers l'abolition. On y trouve de nombreux intervenants tels que Charles Dupin, Gasparin, Guizot, Larocheffoucauld-Liancourt, Jules de Lasteyrie, Ledru-Rollin, Passy, Tocqueville, etc.

Exemplaire en cartonnage moderne sur lequel a été collée la couverture d'origine.

500 / 600 €

138

[PÉRIN (René)].

L'Incendie du Cap, ou le règne de Toussaint-Louverture, Où l'on développe le caractère de ce chef de révoltés, sa conduite atroce depuis qu'il s'est arrogé le pouvoir, la nullité de ses moyens, la bassesse de tous ses agens, la férocité de Christophe, un de ses plus fermes soutiens, les malheurs qui sont venus fondre sur le Cap, la marche de l'armée française, et ses succès sous les ordres du capitaine général Leclerc.

Paris : Marchand, An X. (1802). — In-12, 184 x 104 : frontispice, 256 pp. Cartonnage de l'époque.

Sabin, 60929.

Édition originale.

Fervent bonapartiste, l'écrivain René Périn (1774-1858) décrit Toussaint-Louverture comme « un scélérat, rebut de la société [...] ce serpent que la France a réchauffé dans son sein [...] Cet assemblage inouï de scélérateuse, d'ingratitude, de sottise [...] Ce ramas d'insurgés, d'hommes indignes d'en porter le nom. »

L'édition est illustrée d'un frontispice dépliant représentant Toussaint-Louverture au centre entouré d'esclaves en train de brûler et vandaliser une demeure, les colons s'enfuyant de peur.

Exemplaire à toutes marges, dans son cartonnage d'origine.

Cartonnage très abîmé (importants frottements et travaux de vers). Rousseurs et mouillures éparses. Bord du frontispice doublé.

200 / 300 €

139

[PETIT (Émilien)].

Observations sur plusieurs assertions extraites littéralement De l'Histoire Philosophique des Etablissements des Européens dans les deux Indes, édition de 1770.

Amsterdam, Paris : Knapen, 1776. — In-8, 198 x 125 : (2 ff.), 323 pp. Basane marbrée, dos lisse orné, tranches rouges (*reliure de l'époque*).

Édition originale de cet ouvrage paru anonymement, de l'homme de loi Émilien Petit (1713-1780).

L'auteur cite et réfute des assertions de l'abbé Raynal, tirées de son *Histoire philosophique*, concernant la religion, l'autorité civile et les colonies insulaires. Cette dernière partie est la plus ample ; elle traite des îles en général, de la traite des esclaves, des colonies françaises et des colonies anglaises.

Bon exemplaire malgré une petite fente à une charnière et deux coins émoussés.

200 / 300 €



140

140

PETIT (Émilien).

Traité sur le gouvernement des esclaves.

Paris : Knapen, 1777. — 2 volumes in-8, 192 x 122 : (1 f.), iv, 466 pp. ; (1 f.), 330 pp., (1 f.). Veau havane, dos lisse orné, tranches mouchetées (*reliure anglaise de l'époque*).

Sabin, 61253.

Édition originale très rare de cet important ouvrage consacré à la législation de l'esclavage et de l'affranchissement.

L'auteur, l'homme de loi Émilien Petit (1713-1780), l'a divisé en 2 parties. La première, qui occupe tout le premier volume, rassemble les lois françaises, espagnoles et anglaises concernant les esclaves, classées chronologiquement depuis le XVI^e siècle. La seconde, formant le deuxième volume, est consacrée à la « comparaison des Loix dans les colonies Françaises, Espagnoles, & Angloises, sur le gouvernement des gens de couleur, esclaves, & libres par naissance, ou par affranchissement. »

Coiffes arasées, frottements d'usage aux dos et sur les coupes, charnière du premier plat du second volume fendue. Sans les faux titre, suivant la méthode anglaise. Rousseurs éparses.

400 / 500 €

141

PETIT DE BARONCOURT (Marc).

L'Émancipation des noirs ou lettres à M. le duc de Broglie sur les dangers de cette mesure suivies de Considérations sur le droit de visite. Paris : Amyot, 1845. — In-12, 172 x 107 : (1 f.), XV, 323 pp. Demi-veau rouge, filet doré, dos lisse orné, tranches marbrées (*reliure de l'époque*).

Sabin, 61261.

Seconde édition, la première collective. Elle réunit les 3 lettres que Marc Petit de Baroncourt, professeur agrégé d'histoire au collège de Bourbon, adressa au duc de Broglie, qui furent publiées en 1843 et 1844, suivies de diverses pièces annexes dont un projet de loi sur l'abolition de l'esclavage.

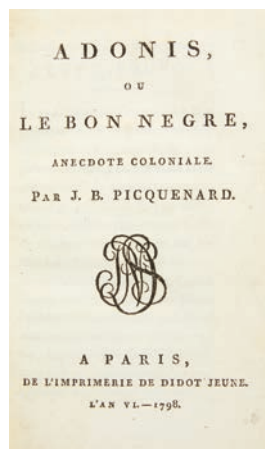
L'auteur était opposé à cette abolition et propose dans son projet un patronage et définit les « Droits et devoirs réciproques des propriétaires-patrons et des travailleurs patronés. »

Bon exemplaire provenant de la bibliothèque du maréchal Soult (1769-1851) puis de celle du baron René Reille (1835-1898) qui avait épousé en 1860 la petite fille du maréchal.

Travaux de vers aux mors inférieurs. Rousseurs.

Provenances : Maréchal Soult, avec ex-libris. - Baron Reille, avec cachet ex-libris.

300 / 400 €



142

142

PICQUENARD (Jean-Baptiste).

Adonis ou le bon nègre, anecdote coloniale.

Paris : Didot jeune, 1798. — In-18, 124 x 80 : 278 pp. Demi-basane à coins, dos lisse orné, tranches jaunes (*reliure de l'époque*).

Sabin, 62676.

Édition originale rare de ce roman colonial qui inspira à Victor Hugo son premier roman intitulé *Bug-Jargal*.

L'action se situe à Saint-Domingue et commence en 1791 au moment de l'insurrection.

Reliure frottée aux charnières, coins émoussés. Signet en cuir collé au premier contre plat.

Provenance : Chiffre L.S. doré en queue.

300 / 400 €

143

PICTET (Charles).

Tableau de la situation actuelle des Etats-Unis d'Amérique, d'après Jedidiah Morse et les meilleurs auteurs américains.

Paris : Du Pont, l'an III de la République. 1795. — 2 tomes en 1 volume in-8, 202 x 121 : 360 pp., (1 f.), 3 tableaux, 1 carte ; 340 pp., (1 f.), 1 carte. Demi-basane marbrée à coins de parchemin, dos lisse orné, tranches jaunes (*reliure de l'époque*).

Sabin, 62629.

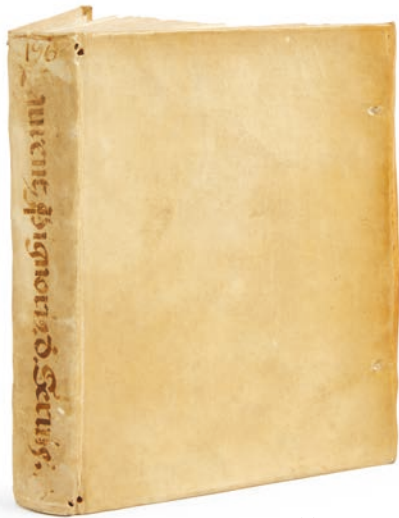
Édition originale de cet intéressant ouvrage de l'agronome et diplomate genevois Charles Pictet (1755-1824).

Il s'agit de l'un des tous premiers ouvrages en langue française sur le sujet. L'auteur étudie la géographie, l'économie et la population de l'ensemble des États-Unis puis de chaque état. On y trouve une intéressante étude des tribus indiennes, avec une évaluation numérique de chacune d'elles, ainsi que de l'esclavage.

L'édition comprend 3 tableaux et 2 cartes hors texte, l'une du nord et du centre des États-Unis, l'autre de la côte est.

Charnières fendues, coiffe de tête abîmée.

300 / 400 €



144

144

PIGNORIA (Lorenzo).

De Servis, et eorum apud veteres ministerijs, Commentarius. *Augustae Vindelicorum*, 1613. — In-4, 192 x 155 : (8 ff.), 280 pp., (6 ff. dernier blanc). Vêlin crème à recouvrement, dos lisse (*reliure de l'époque*).

Édition originale rare de cet important traité de l'antiquaire Lorenzo Pignoria (1571-1631) consacré à la servitude, étudiée selon l'interprétation classique, médiévale et moderne.

Elle est illustrée de figures gravées sur bois dans le texte, représentant des sculptures, des bijoux, des chaînes, des fibules ou encore des instruments de musique.

Bon exemplaire en reliure de l'époque. Le vellin a été soigneusement nettoyé. Les second et troisième feuillets ont été lacérés, sans manque. Ex-libris manuscrit effacé et note manuscrite du XVII^e siècle sur le titre. La figure de la page 272 a été coupée par le relieur. Rousseurs éparses. Mouillure dans la marge supérieure.

On joint 2 autres éditions du même texte :

- *De servis, et eorum apud veteres ministerijs, Commentarius. Editio secunda Indice gemino locupletata*. Patavi (Padoue) : Typis Pauli Frambotti Bibliop., 1656. — In-4, (9 ff.), 280 pp., (10 ff.). Veau moucheté, triple filet doré en encadrement sur les plats, dos lisse orné, roulette dorée intérieure, tranches dorées (*reliure du XVIII^e siècle*).

Seconde édition, augmentée d'un index. Elle est illustrée de nombreuses gravures sur bois dans le texte et à pleine page.

Exemplaire du vétérinaire et membre de l'Académie des Sciences Jean-Baptiste Huzard (1755-1838). Il fut par la suite la propriété de l'érudite, historien de l'art et conservateur du Musée municipal d'Évreux Alphonse Chassant (1808-1907). Une note de sa main indique qu'il acheta l'ouvrage à la librairie Claudin en 1895.

Habiles restaurations à la reliure. Titre remonté, restauration à l'angle inférieur du feuillet Kk¹.

Provenances : Jean-Baptiste Huzard, avec cachet sur le titre. - Alphonse Chassant, avec ex-libris.

- *De servis, & Eorum apud veteres ministerijs, commentarius. In quo familia, tum urbana, tum rustica, ordine producitur & illustratur*. Amsterdam : Andreæ Frisii, 1674. [Suivi de] : POPMA (Titus). *De Operis servorum. Editio novissima*. Amsterdam : Andream frisium, 1672. — 2 ouvrages en un volume in-12, (18 ff.), 582 pp., (18 ff.), 15 planches ; 181 pp., (5 ff. dernier blanc). Vêlin rigide, dos lisse (*reliure de l'époque*).

L'une des éditions les plus estimées du texte de Pignoria, de format de poche, illustrée d'un frontispice, de plusieurs gravures sur bois dans le texte et de 35 gravures sur cuivres dont 2 dans le texte, 18 à pleine page et 15 hors texte.

L'ouvrage suivant de Titus Popma est en édition originale et porte sur le même sujet que celui de Pignoria. Il est illustré d'une vignette sur le titre.

Quelques défauts d'usage à la reliure. Rousseurs éparses.

Provenance : Abbé Riou, avec ex-libris manuscrit sur la première doublure.

500 / 600 €

145

PITOU (Louis-Ange).

Voyage à Cayenne, dans les deux Amériques, et chez les antropophages. Ouvrage orné de gravures, contenant le tableau général des déportés, la vie et les causes de l'exil de l'auteur ; des notions particulières sur Collot et Billaud, sur les îles Sechelles et les déportés de nivose, sur la religion, le commerce et les mœurs des sauvages, des noirs, des créoles et des quakers.

Paris : chez l'auteur et chez tous les Marchands de Nouveautés, An XIII-1805. — 2 volumes in-8, 205 x 136 : frontispice, pp. (ij)-60, 312 pp. ; frontispice, (2 ff.), 404, 4 pp. Demi-toile bleue à la bradel, dos lisse, non rogné (*reliure moderne*).

Sabin, 63057.

Édition originale.

D'abord prêtre, puis « chanteur politique » pendant la Révolution, Pitou fut déporté à Cayenne sous le Directoire pour avoir tenu des propos royalistes. Il fut gracié par Napoléon.

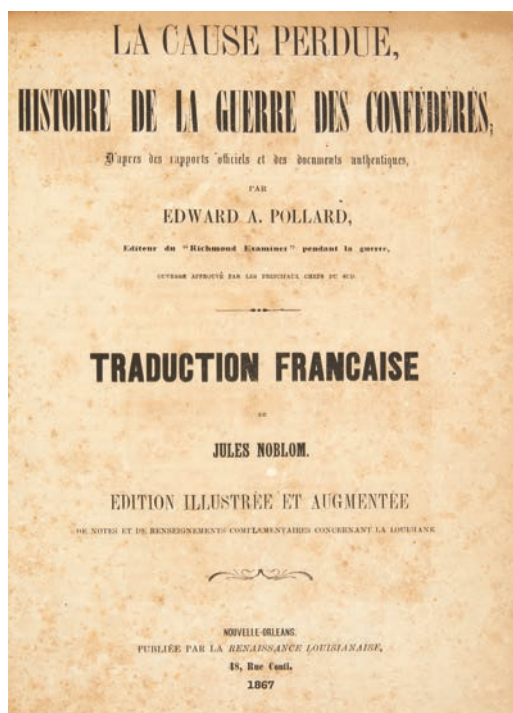
Son récit, parfois sujet à caution, contient notamment des informations « sur le commerce et les mœurs des sauvages, des noirs, des créoles et des quakers. »

L'édition est illustrée de 2 frontispices dépliant gravés sur cuivre d'après Binet.

Exemplaire relié au début du XX^e siècle. Il manque le faux titre du premier volume, celui du second volume a été remonté et comprend une signature et une note datée de 1825. Le premier frontispice est en double. Déchirure avec manque, mais sans atteinte au texte, à l'angle inférieur du feuillet Z⁴ dans le second volume. Quelques mouillures claires sans gravité et restaurations de papier.

Provenance : château de Rosny, avec ex-libris.

150 / 200 €



148

146

PLUCHONNEAU (aîné) - MAILLARD (Hippolyte).

Physiologie des nègres dans leur pays précédée d'un Aperçu de l'état des Noirs en esclavage dans les Colonies ; d'un exposé de la Traite et de considérations sur l'Affranchissement.

Paris : chez tous les principaux libraires, 1842. — In-32, 132 x 90 : (2 ff.), 124 pp., 8 planches. Demi-chagrin vert à la bradel, plats sur lesquels ont été collés les plats de la couverture d'origine, tête mouchetée, non rogné (*atelier Laurenchet*).

L'héritier, *Les Physiologies*, n°113.

Très rare physiologie dédiée « aux deux Chambres, aux Délégués des Colonies, aux Créoles ou Colons planteurs, et à tous les Philantropes du monde. »

Ce type d'ouvrage était très à la mode à l'époque ; celui-ci, composé par Pluchonneau et Maillard, est un pamphlet contre l'émancipation : « La liberté appartient à tous les hommes de quelques pays qu'ils soient ; nous l'encensons comme une idole chérie, nous avons combattu pour elle, nous prions dans son temple, à genoux sur les marches de l'autel ; nous la voudrions plus grande s'il est possible, nous souhaitons qu'elle devienne une réalité constante, que tous les peuples la comprennent et la respectent. Mais malgré nos convictions à cet égard, nous en avons une autre : la liberté spontanée, proclamée dans les colonies françaises, tuera l'esclave moralement, et ce coup mortel ira frapper, comme nous l'avons dit, 45,000 de nos frères. Est-ce là de la philanthropie, Messieurs ? » (*Conclusion*).

L'édition est ornée de plusieurs vignettes gravées sur bois dans le texte et de 8 lithographies en noir hors texte, non signées, avec leur serpente, représentant des esclaves noirs dans différentes situations (danse, scènes de la vie courante, etc).

Bon exemplaire en reliure moderne sur laquelle ont été rapportées les deux plats de la couverture d'origine. Cette couverture est très importante car elle est ornée d'une lithographie montrant des noirs dansant devant un colon blanc, qui ne figure pas dans l'ouvrage.

Piqûres aux gravures. Restaurations de papier en marge des pages 15, 57, 59, 61 et 63.

300 / 400 €

147

POISSONNIER (Alfred).

Les Esclaves tziganes dans les principautés danubiennes.

Paris : Ferdinand Sartorius, 1855. — In-8, 225 x 136 : 64 pp, couverture imprimée. Broché.

Édition originale très rare de ce texte fort important pour l'histoire du peuple Tsigane, composé par Alfred Poissonnier, professeur de littérature française à Bucarest. Il débute par une introduction de Philarète Chasles.

« Voici un document curieux, relatif à l'une des plus douloureuses épaves de l'histoire, à ce fragment détaché de la souche hindoustannique, à ces vieux Parias de l'Inde brahmanique, qui, fuyant le glaive de Timour, se sont répandus sur la face de l'Europe, en ont effrayé, séduit ou amusé les populations, et, sous le nom de Tziganes, Zingari, Bohémiens, Égyptiens, Gypsie, ont subi les persécutions les plus cruelles, sans jamais abdiquer leurs coutumes, leur idiome et leurs traditions. M. Poissonnier les a observés dans la région de l'Europe où leurs errantes tribus se sont multipliées avec le plus de fécondité et de liberté ; avant lui Grellmann et l'Anglais Borrow avaient étudié ce curieux phénomène sous les divers aspects de l'érudition et de la philologie. M. Poissonnier apporte des détails précieux et inconnus sur leurs migrations, leurs souvenirs, leurs mœurs présentes, le degré de civilisation qu'ils ont atteint ou qu'ils peuvent atteindre, et la législation singulière qui les régit » (p. 8).

On joint une lettre de l'éditeur Sartorius, d'une page in-8, avec son enveloppe, adressée à Charles Roux et datée du 25 novembre 1855 : « Vous avez fait un feuilleton très spirituel sur l'esclavage en Amérique pourquoi ne pas parler des malheureux esclaves dans les Principautés Danubiennes ? (...) Je viens de publier une brochure que je me permets de vous adresser et qui vous donnera tous les renseignements sur ces malheureux. Les Principautés Danubiennes doivent être réorganisées, c'est le moment ou jamais d'y abolir l'esclavage. »

Déchirures et manques au dos. Mouillure importante dans la partie supérieure de l'ouvrage. Rousseurs éparses.

200 / 300 €

148

POLLARD (Edward A.).

La Cause perdue, histoire de la guerre des confédérés, D'après des rapports et des documents authentiques... Ouvrage approuvé par les principaux chefs du Sud.

Nouvelle-Orléans : La Renaissance louisianaise, 1867. — Grand in-4, 295 x 230 : frontispice, 420 pp., (2 ff.), 7 portraits, 2 plans, 1 carte. Demi-chagrin grenat, dos à nerfs (*Lobstein-Laurenchet*).

Sabin, 63874.

Première édition en français de cet ouvrage publié à la Nouvelle Orléans.

Il s'agit d'une histoire de la guerre de Sécession, composée par Edward A. Pollard, éditeur du *Richemond Examiner* pendant la guerre.

« En composant un compte-rendu de cette guerre dont l'exactitude soit basée sur les témoignages contemporains, en pesant et vérifiant tous les faits, en les réunissant sous la forme d'un récit compact, et en les mettant en relief par des résumés étendus de l'esprit de la presse, tant en ce pays qu'en Europe, l'auteur aspire à placer l'histoire de la guerre d'Amérique au-dessus des mensonges politiques, à la dégager de tout voile et de tout déguisement ; enfin, à la rendre complète sous trois points de vue : le récit des faits, le rapport de ces faits avec le sentiment public, et les leçons que leur enchaînement entraîne et inspire. [...] Au lieu d'une chronologie confuse, il a tenu à mettre sous les yeux du lecteur un résumé concis et logique qui concentrera son attention sur le courant principal de l'histoire et lui fera connaître à la fois les causes et les conséquences des événements » (*Introduction de l'auteur*).

L'édition est illustrée de la photographie originale d'une gravure en frontispice, représentant les généraux du Nord assemblés au campement, d'une carte dépliant de l'île Roanoke et du théâtre de la guerre dans l'ouest, de 2 plans hors texte, de la baie de Charleston et des champs de batailles de Shiloh et de Manassas, ainsi que de 7 portraits gravés d'après des daguerréotypes, de Jefferson Davis, John C. Breckinridge, Robert E. Lee, Stonewall Jackson, G. T. Beauregard, Jos. E. Johnston et Alexandre H. Stephens.

Exemplaire en reliure moderne. Cinq des portraits sont dans le format du livre et 2 sont plus petits. Rousseurs parfois fortes.

300 / 400 €

149

PRADT (Abbé Dominique Dufour de).

Les Trois âges des colonies ou de leur état passé, présent et à venir.

Paris : Giguet, 1801-1802. — 3 volumes in-8, 196 x 125 : (2 ff.), XXXII pp., pp. (17)-285, (2 ff.) ; 277 pp.; (2 ff.), pp. (277)-338. Maroquin vert à long grain, large dentelle dorée en encadrement sur les plats, dos lisses ornés, filet doré intérieur, tranches dorées (*reliure de l'époque*).

Sabin 64907.

Édition originale.

Dominique de Pradt (1759-1837) avait été archevêque de Malines.



149

Il fuit la révolution jusqu'en 1798, réfugié à Hambourg, où il publia son *Antidote au congrès de Rastadt*, qui connut un fort succès en Allemagne. De retour à Paris, il usa de tous les moyens pour devenir premier aumônier du futur empereur. Après avoir obtenu le titre de baron, il fut nommé évêque de Poitiers et sacré par le pape. Après une mission mal menée en Pologne, l'empereur destitua l'évêque, qui s'exila jusqu'en 1814.

Cet ouvrage propose « les prémices de ses réflexions sur la question des colonies ». Il y étudie l'ensemble des colonies européennes, les compagnies de commerce, les populations, et envisage une séparation inéluctable : « Tandis que l'Europe (...) concentre toute son attention sur elle-même, la source principale de ses richesses va tarir, et ses colonies sont à la veille de lui échapper. La révolution a déjà introduit dans l'ordre colonial les plus importants changements. »

Très bel exemplaire en plein maroquin décoré de l'époque.

Dos légèrement passés, quelques frottements d'usage. Rousseurs éparées. Déchirure sans manque en marge supérieure du feuillet 11³ et manque à l'angle supérieur du feuillet 11², dans le second volume. Numéros des pages reportés à la plume sur la table des matières de chaque volume. Plusieurs passages soulignés à la mine de plomb. Dos passés.

On joint, du même :

- *Des colonies, et de la révolution actuelle de l'Amérique*. Paris : F. Bechet, A. Egron, février 1817. — 2 volumes in-8, 196 x 122 : (2 ff.), XXVI, 319 pp. ; (2 ff.), 305 pp. Demi-percaline bordeaux à coins à la bradel, dos lisse, tranches mouchetées (*reliure de la fin du XIX^e siècle*). Contrefaçon publiée la même année que l'originale.

Dans cet ouvrage, Pradt entreprend l'analyse des faits qu'il avait prédits dans *Les Trois âges des colonies*, et qui se sont avérés vrais, tout en approfondissant sa réflexion sur l'économie politique des colonies européennes aux Amériques, en Afrique et en Asie ainsi que leur indépendance vis-à-vis de l'Europe. Il traite des colonies portugaises, hollandaises, anglaises, françaises et espagnoles, faisant un parallèle de leur état ancien et moderne. Il décrit également leur commerce, l'esclavage qui y est pratiqué, notamment à Saint-Domingue, leurs principes constitutifs, leurs influences sur les marines de l'Europe, etc.

Bon exemplaire, très bien conservé.

Provenance : J.J. Ekman Goteborg, avec cachet sur le faux titre du premier volume et le titre du second.

400 / 500 €



150

[PRUNEAU DE POMMEGORGE (Antoine-Edme)].

Description de la nigritie.

Amsterdam, Paris : Maradan, 1789. — In-8, 203 x 124 : viij, viij, 284 pp., (1 f.), 9 planches. Veau raciné, roulette dorée en encadrement sur les plats, dos lisse orné, tranches rouges (reliure de l'époque).

Rare édition originale dédiée à M. Sedaine.

L'auteur, employé de la Compagnie des Indes, passa vingt-deux ans en Afrique occidentale. Dans cet ouvrage, il s'élève notamment contre « la barbarie de cet infâme trafic » d'esclaves, qu'il a pratiqué lui-même et dont il décrit les détails. Il y retrace l'une des plus importantes révoltes d'esclaves du XVIII^e siècle, celle de Gorée, dont il fut l'un des acteurs.

Il offre également de précieux renseignements sur les mœurs et le commerce des régions visitées et propose à la fin un petit dictionnaire de la langue Jolof.

L'édition est illustrée de 9 planches, dont 1 plan, 7 cartes et une grande figure dépliant représentant la « Cérémonie de l'anniversaire de la mort du père du roi des Dahomets. »

Reliure restaurée (dos, coiffes, coins), quelques restaurations de papier. Rousseurs éparses, mouillures angulaires aux planches. Restauration de papier sur le titre consécutif à la suppression d'un cachet.

400 / 500 €

151

QUESNÉ (Jacques Salbigoton).

Histoire de l'esclavage en Afrique (pendant trente-quatre ans) de P. J. Dumont, natif de Paris, maintenant à l'hospice royal des incurables. Paris : Pillet Ainé, 1819. — In-8, 202 x 114 : frontispice, portrait, (2 ff.), 159 pp., 1 planche. Demi-basane havane, dos lisse, tranches mouchetées (reliure de l'époque).

Seconde édition, revue, corrigée et augmentée d'un supplément, de ce récit rédigé par Jacques Salbigoton Quesné à partir des déclarations de Dumont, ancien esclave du cheik Osman à la montagne Félix entre Alger et Oran, libéré par les anglais en 1815 après 34 ans de captivité. Sans ressource en France, il fit appel au comte d'Artois et fut placé à l'hospice des incurables à Paris.

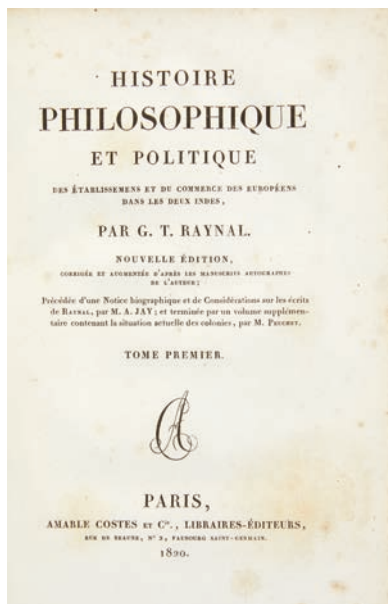
« Cette relation constitue un document unique sur la pratique de la traite des blancs à grande échelle et sur (l')Algérie politique et économique du début du XIX^e siècle » (Duprat, Picherot, *Récits d'Orient dans les littératures d'Europe*, 2008, p. 128).

L'ouvrage eut un grand succès à l'époque en raison de sa particularité et fut réimprimé 4 fois entre 1818 et 1824.

L'édition est illustrée de deux portraits de Pierre Joseph Dumont et d'un fac-simile de son écriture.

Reliure abimée, mors inférieur du second plat fendu avec manque. Coins inférieurs abîmés. On distingue un chiffre couronné au dos. Cachet humide russe sur le faux-titre (illisible). Rousseurs éparses.

400 / 500 €



152

RAYNAL (Guillaume-Thomas).

Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des européens dans les deux Indes.

Paris : Amable Costes et C^e, 1820-1821. — 12 volumes in-8, 215 x 130 et un atlas in-4, 261 x 203 : (1 f.), xliij pp., (2 ff.), 487 pp., 4 fac-similés, 1 portrait, 1 planche ; frontispice, (2 ff.), 642 pp. ; frontispice, (2 ff.), 434 pp. ; frontispice, (2 ff.), 403 pp. ; frontispice, (2 ff.), 318 pp. ; frontispice, (2 ff.), 339 pp. ; frontispice, (2 ff.), 468 pp. ; frontispice, (2 ff.), 340 pp. ; frontispice, (2 ff.), 373 pp. ; (2 ff.), 458 pp., (1 f.) ; vij, 352 pp. ; (2 ff.), pp. 353-787 ; 24 pp., 50 planches pour l'atlas. Cartonnage papier rose à la bradel, dos lisse, non rogné (*reliure de l'époque*).

Nouvelle édition « corrigée et augmentée d'après les manuscrits autographes de l'auteur ; Précédée d'une Notice biographique et de Considérations sur les écrits de Raynal, par M. A. Jay ; et terminée par un volume supplémentaire contenant la situation actuelle des colonies, par M. Peuchet. »

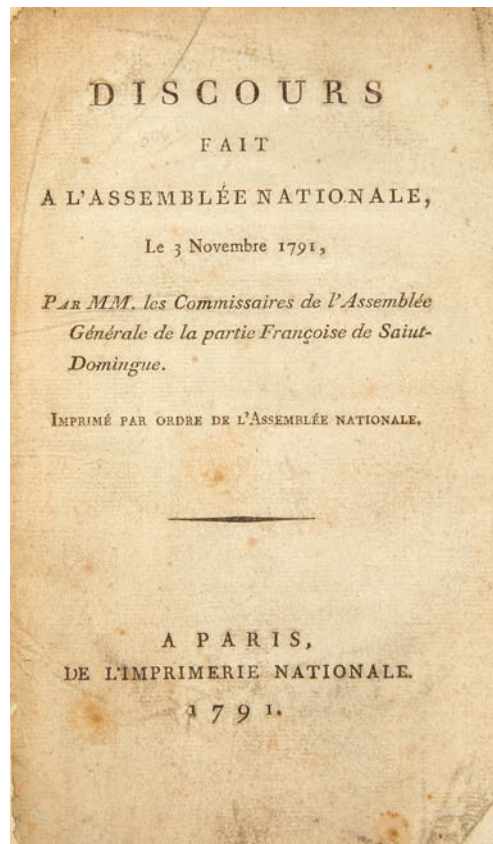
Dans ce célèbre ouvrage écrit en collaboration avec Diderot et d'Holbach, l'auteur retrace l'histoire des colonies depuis la découverte de l'Amérique et tente de démontrer comment les découvertes successives ont influencé le commerce et la culture européenne. Il dénonce notamment l'esclavage et l'exploitation des colonies.

Allant jusque 1783, cette *Histoire* fit l'objet d'une suite composée par le journaliste et administrateur Jacques Peuchet (1758-1830), qui paraît pour la première fois dans cette édition, occupant les 2 derniers volumes de texte, avec une pagination continue. Elle est intitulée *État des colonies et du commerce des européens dans les deux Indes, depuis 1783 jusqu'en 1821, pour faire suite à l'Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des européens dans les deux Indes, de Raynal*.

Les volumes de textes sont illustrés d'un portrait de l'auteur gravé par Croutelle, de 4 planches de fac-similés, dont 2 repliés, ainsi que de 8 frontispices et d'une planche, gravés d'après Moreau le jeune. L'atlas comprend 50 cartes dressées par Bonne, ingénieur hydrographe de la marine.

Dos passés, usures et frottements d'usage. Rousseurs, quelques mouillures claires par endroits. Trait au crayon dans quelques marges. La mappemonde dans l'atlas est légèrement coupée.

400 / 500 €



153

[RÉVOLTE DES ESCLAVES].

Discours fait à l'assemblée nationale, Le 3 Novembre 1791, Par MM. les Commissaires de l'Assemblée Générale de la partie Française de Saint-Domingue.

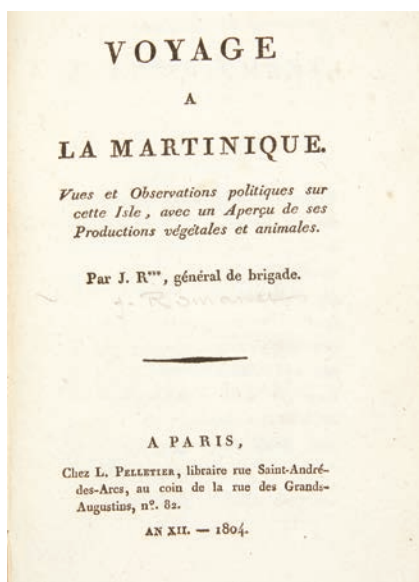
Paris : imprimerie nationale, 1791. — In-8, 201 x 126 : (1 f.), 30 pp. Cartonnage papier marbré à la bradel, dos lisse (*reliure moderne*).

Très intéressant discours à travers lequel les délégués de Saint-Domingue demandent le secours de l'assemblée suite à la révolte des esclaves en août 1791. Pour ce faire, ils exposent les faits en donnant les détails de la révolte, n'omettant pas de décrire les meurtres perpétrés par les esclaves : « les esclaves les mieux traités par leurs maîtres ont été l'âme de la révolte. Ce sont eux qui les ont trahis & qui les ont livrés aux fers des meurtriers... ce sont eux qui ont égorgé ceux qui refusoient de devenir leurs complices. Quelle leçon pour les amis des noirs ! »

Le discours se termine en ces termes : « Représentans du peuple françois, vous venez d'entendre le récit de la plus grande calamité qui ait affligé l'espèce humaine dans le cours du dix-huitième siècle. Vous venez d'entendre les plaintes de la première Colonie du monde, nécessaire à l'existence de la nation dont les intérêts vous sont remis. Elle ne veut vous intéresser que par ses sentimens & ses malheurs. Elle vous demande, justice, sûreté, secours. »

Les signataires sont J. B. Millet, Chesneau-de-La-Megrière, Cougnac-Mion, Lebugnet, Lagourgue et Ste-James-Roustan. Titre sali et remonté.

400 / 500 €



154

[ROMANET DU CAILLAUD (Joseph)].

Voyage à la Martinique. Vues et Observations politiques sur cette Isle, avec un Aperçu de ses Productions végétales et animales. Par J. R***, général de brigade.

Paris : L. Pelletier, An XII-1804. — In-8, 190 x 121 : (2 ff), VIII, pp. (5)-194. Demi-basane verte, dos lisse orné (*reliure de l'époque*).

Édition originale rare.

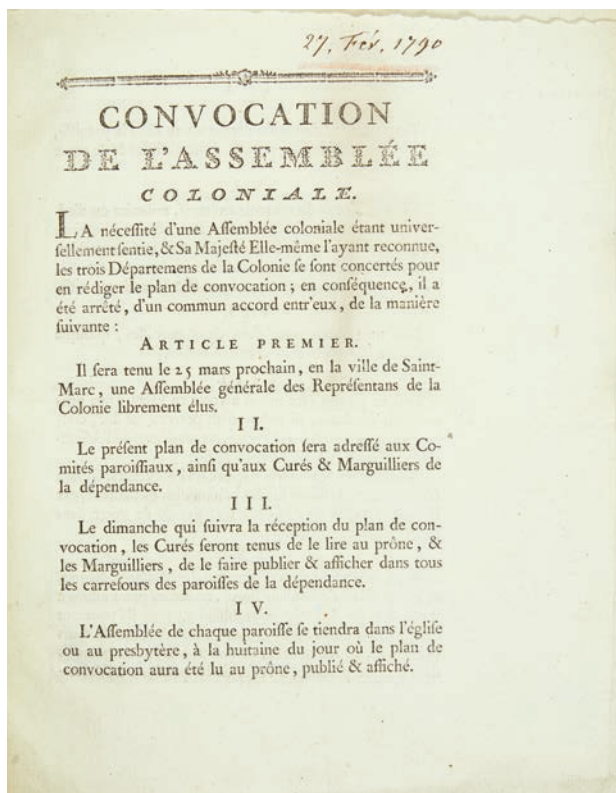
Le général de Romanet du Caillaud (1748-1811) avait fait un séjour à la Martinique de 1769 à 1773 avec le Régiment de Périgord. Dans sa préface, il explique que ses observations ont gardé tout leur intérêt dans la mesure où ces îles n'ont pas été touchées par la tourmente révolutionnaire.

L'ouvrage est divisé en 12 chapitres ; il ne s'agit pas que d'observations strictes mais également de réflexions sur notamment le devenir des colonies et sur le commerce. Le chapitre VIII concerne les esclaves ; intitulé « Des Nègres », il commence en ces termes : « Ces hommes précieux, sans lesquels l'Amérique serait sans culture, et aux bras desquels les nations de l'Europe doivent leur accroissement et leur puissance, doivent être aujourd'hui employés avec le plus de ménagement possible : ils sont devenus beaucoup plus rares, soit que la population et leur nombre se trouvent diminués en Afrique par l'extraction de soixante mille recrues que les Européens en exportent tous les ans, soit que ces hommes singuliers, négocians et marchandises tout ensemble, plus éclairés sur les besoins des Européens et sur leur utilité personnelle, se soient renchérés eux-mêmes. Ces hommes (...) sont devenus plus recherchés, plus difficiles sur les marchandises d'Europe, et ont augmenté leur valeur à un point si exorbitant, qu'une tête, ou pièce de nègre, comme s'expriment les colons, qui valait, il y a trente ans, quatre cent livres, est aujourd'hui vendue quinze cents livres, argent des îles » (pp. 108-109).

Dans ce même chapitre, l'auteur aborde également l'éducation des esclaves, la cause de leur « dépopulation », les soins à leur apporter, leurs musiques, danses et chants, etc.

Dos éclairci, frottements d'usage.

400 / 500 €



155

[SAINT-DOMINGUE].

Convocation de l'assemblée coloniale.

Port-au-Prince : Bourdon, [1790]. — In-4, 270 x 210 : 4 pp. Demimaroquin noir à la bradel, dos lisse orné (*Ateliers Laurenchet*).

DOCUMENT HISTORIQUE DE LA PLUS HAUTE IMPORTANCE, IMPRIMÉ À PORT-AU-PRINCE.

« La nécessité d'une Assemblée coloniale étant universellement sentie, & Sa Majesté Elle-même l'ayant reconnue », les trois départements de la colonie, c'est-à-dire le nord, le sud et l'ouest de Saint-Domingue, « se sont concertés pour en rédiger le plan de convocation » sous la présidence de Caradeux. « Tout Citoyen domicilié depuis un an dans la paroisse » aura le droit de voter. L'article IX restreint cependant très vite la notion de citoyen : « Ainsi qu'il a toujours été pratiqué, les Mulâtres, Nègres, & autres Gens de couleurs libres, ne seront point admis à voter dans les Assemblées paroissiales », il leur sera seulement permis de rédiger leurs revendications et de les communiquer à un député.

Cette restriction, en contradiction avec les décrets des 8 et 28 mars, sera l'une des raisons majeures des soulèvements de l'année 1790. Cette assemblée coloniale, qui était exclusivement composée de blancs, conduira en effet à l'Assemblée de Saint-Marc le 14 avril suivant.

Bel exemplaire.

500 / 600 €

[SAINT-DOMINGUE].

Précieuse et rare collection de lois révolutionnaires sur les colonies françaises et principalement Saint-Domingue, d'un grand intérêt historique. Imprimées au Cap ou à Port-au-Prince, elles portent essentiellement sur l'année 1790 qui a vu notamment la création de l'Assemblée Coloniale à Saint Marc :

- *Extrait de registres de l'Assemblée provinciale de la partie du Nord de la Colonie Française de Saint-Domingue. Des délibérations de la Séance du Mercredi 18 Novembre 1789.* [Le Cap, 1789]. — Affiche in-folio, 450 x 350.

Rare affiche ornée des armes royales et de fleurs de lys. L'Assemblée du Nord a décidé de procéder à « un Recensement ou Contrôle général par Districts ou Paroisses, pour constater les nombre et qualités des Personnes composants la Milice ou jouissants d'exemptions. »

- *Motion sur les finances, Faite à l'Assemblée provinciale de la partie du Nord de Saint-Domingue. Séance du Mercredi 25 Novembre 1789.* [Le Cap, 1789]. — In-8, 16 pp. En feuilles.

Bacon de La Chevalerie, président de l'Assemblée provinciale, dénonce la gestion financière de Marbois et de Poissy son intendant.

- *Don patriotique.* [Le Cap, 13 décembre 1789]. — Affiche in-folio, 430 x 350.

Affiche très rare, imprimée sur 2 colonnes, avec décor de fleurs de lys au centre. L'Assemblée provinciale, dont Bacon de La Chevalerie est président, cherche à affirmer son autonomie vis à vis de la métropole en assurant son indépendance financière. Le don patriotique demandé, destiné à couvrir les frais de fonctionnement administratif de la partie Nord, est établi à la campagne « à 25 sols par tête de Nègre », alors qu'en ville il est indexé à la fois sur les loyers perçus ou versés, et aussi sur les « Nègres domestiques et ouvriers » pour lesquels les propriétaires paieront 20 sols. Traces de plis.

- *Extrait des Minutes du Conseil supérieur de Saint-Domingue.* Port-au-Prince : Bourdon, 1790. — In-4, 3 pp. En feuilles.

Extrait du 30 décembre 1789. Le Conseil met en demeure les « avocats militants en la Cour » Daugy et Larchevêque Thibaud de se présenter à la cour sous un mois, sous peine d'être rayés du tableau des avocats.

- *Extrait des Registres des Délibérations du Bureau de l'Assemblée Provinciale du Nord de Saint-Domingue. Séance du 12 Février 1790.* [Saint-Domingue] : imprimerie nationale de la province du Nord, [1790]. — Affiche in-folio, 620 x 490. Plis et déchirures.

- *Proclamation du Roi, Sur le Décret de l'Assemblée Nationale, concernant les Colonies. Du 10 Mars 1790.* Port-au-Prince : imprimerie de Mozard, [1790]. — In-8, 24 pp. En feuilles. Non coupé.

Important document réunissant les proclamations du roi des 10 mars et 9 avril 1790, ainsi que l'« Instruction adressée par l'Assemblée Nationale à la Colonie de Saint-Domingue, à laquelle sont annexées les petites isles de la Tortue, la Gonave, & l'Isle à Vaches, du 28 mars 1790 ».

- *Déclaration de monsieur le gouverneur général, sur l'interprétation Des Décrets des 8 & 28 Mars.* Port-au-Prince : imprimerie de Mozard, 1790. — In-8, (1 f.), 10 pp. En feuilles.

- *Arrêté du conseil supérieur de Saint-Domingue. Extrait des registres du Conseil supérieur de Saint-Domingue.* [21 mai 1790.]. Port-au-Prince : Bourdon, 1790. In-4, 4 pp. En feuilles.

La cour délibère sur le décret de l'Assemblée générale du 14 mai, « décret qui prononce sur les matières les plus importantes de l'ordre public ».

- *Extrait des registres des délibérations De la Paroisse de la Croix-des-Bouquets, Partie de l'Ouest de Saint-Domingue.* Port-au-Prince : imprimerie de Mozard, 1790. — In-folio, 3 pp. En feuilles.

Extrait du 23 mai 1790. La paroisse se conforme au décret du 8 mars et « arrête unanimement qu'elle n'adoptera aucune décision, aucun arrêtés de l'Assemblée Générale de Saint-Domingue, qu'ils n'ayent

été décrétés par l'Assemblée Nationale, acceptés & sanctionnés par le Roi. » Traces de pliures.

- *Extrait des registres des délibérations De la Paroisse de la Croix-des-Bouquets. Et compte rendu à ses commettans. Par M. Jean-Baptiste-César Dubuc-Saint-Olympe, De l'Usage qu'il a fait des pouvoirs illimités qui lui ont été confiés, comme Député de la Croix-des-Bouquets, à l'Assemblée générale de la partie Française de Saint-Domingue.* Port-au-Prince : imprimerie de Mozard, 1790. — In-12, 11 pp. Extrait du 6 juin 1790. En feuilles. Non coupé.

- *Extrait des registres De l'Assemblée provinciale permanente du Nord. Séance du 8 Juin 1790.* [Cap français, 1790]. — In-folio, (2 ff. second blanc).

Les 2 députés de Saint-Domingue à l'Assemblée nationale, Laborie et de Rouvray, sont de retour dans l'île et sont félicités pour avoir participé à l'élaboration des décrets des 8 et 28 mars présentés par Barnave.

- *Extrait Des Registres des Délibérations de la Paroisse de la Croix-des-Bouquets, partie de l'Ouest de Saint-Domingue.* Port-au-Prince : imprimerie de Mozard, 1790. — In-8, 6 pp., (1 f. blanc). En feuilles. Importante délibération à l'issue de laquelle la partie Ouest demande la dissolution de l'Assemblée de Saint-Marc.

- *Extrait des registres des délibérations de l'Assemblée provinciale du Nord de S. Domingue. Séance du seize juin mil sept cent quatre-vingt-dix.* [Le Cap] : imprimerie de l'assemblée provinciale du Nord, [1790]. — Affiche in-folio, 450 x 340.

- *Déclaration authentique de l'Assemblée provinciale du Nord. Extrait des registres des délibérations de l'Assemblée provinciale permanente du Nord. De la séance du vingt-deux Juillet mil sept cent quatre-vingt-dix.* [Le Cap] : de l'imprimerie de l'Assemblée provinciale du Nord, [1790]. — Affiche in-folio, 450 x 340.

L'assemblée du Nord accepte de se soumettre au décret du 28 mars stipulant que l'assemblée locale devait être élue par des hommes libres, aussi bien noirs que blancs.

- *Copie de la lettre Adressée par la Garnison du Môle, à M. l'archevêque Thibaud, En réponse à son projet de Décret.* Port-au-Prince : imprimerie de Mozard, 1790. — In-16, 3 pp., en feuilles.

Les soldats de la garnison sont indignés du projet de décret qui leur a été distribué, leur proposant une augmentation de solde en échange de leur ralliement à l'assemblée de Saint Marc.

- *Ouverture de tous les ports de la colonie aux étrangers.* Port-au-Prince : imprimerie de Mozard, 1790. — In-8, (1 f. blanc), 11 pp., (1 f. blanc). En feuilles.

Extrait des Registres de l'Assemblée générale de la partie Française de Saint-Domingue. Séance du 20 juillet 1790. Devant les menaces de famine, l'Assemblée de Saint-Marc donne ordre d'ouvrir tous les ports aux navires étrangers.

- *Extrait Des Registres des Délibérations des Citoyens de la Paroisse de la Croix-des-Bouquets, Isle de Saint-Domingue.* Port-au-Prince : imprimerie de Mozard, 1790. — In-8, 4 pp. En feuilles.

L'assemblée paroissiale pointe 8 décisions illégales prises par celle de Saint-Marc, et en conséquence prend 9 arrêtés dans lesquels elle confirme la dissolution de l'Assemblée générale.

- *Troupes licenciées.* Port-au-Prince : imprimerie de Mozard, 1790. — In-8, 15 pp. En feuilles.

L'Assemblée de Saint-Marc décide de licencier les troupes et de créer un corps des gardes nationales soldées.

- *Copie d'une lettre de l'Assemblée coloniale, Portant pour adresse : Messieurs les Citoyens François formant l'Équipage & la Cargaison du vaisseau nationale le Léopard, en rade au Port-au-Prince ; et Décret de ladite assemblée concernant le vaisseau le Léopard.* Port-au-Prince : imprimerie de Mozard, 1790. — In-8, 7 pp. En feuilles. Lettre datée du 30 juillet 1790.

- *Proclamation de M. le général. Au nom de la Nation, de la Loi & du Roi. Louis-Antoine Thomassin, comte de Peimier.* Port-au-Prince :

imprimerie de Mozard, 1790. — Affiche in-folio, 415 x 315.
Proclamation du 30 juillet 1790 dans laquelle le gouverneur Peinier prononce la dissolution de l'Assemblée de Saint-Marc. Manques et restaurations à deux angles, sans atteinte au texte.

- *Extrait des registres des délibérations de la paroisse de l'Acul*. [Le Cap] : imprimerie de l'Assemblée provinciale du Nord, [1790]. — In-4, 28 pp. Broché.

La paroisse de l'Acul assemblée dresse le bilan des derniers événements après la dissolution de l'Assemblée de Saint-Marc. Ce document est intéressant en ce qu'il relate les différents épisodes des débats et les difficultés du député Ladébat à faire entendre sa voix modérée.

- *Propositions Des Citoyens de la Colonie Qui étoient rassemblés à Léogane, et réponses de M. le Gouverneur général*. Port-au-Prince : imprimerie de Mozard, 1790. — In-8, 20 pp. Broché.

Fait le 23 août 1790. Mouillures claires.

- *Proclamation de M. le Gouverneur général, contenant L'exposition de la conduite de l'Assemblée, ci-devant à Saint-Marc, et invitation Aux Paroisses pour en former une nouvelle*. Port-au-Prince : imprimerie de Mozard, 1790. — In-8, 19 pp. En feuilles. Non coupé.

Proclamation du gouverneur du 29 août 1790, résumant les événements des derniers mois, destinée à la fois aux habitants de l'île mais aussi à l'Assemblée nationale.

- *Extrait des registres des délibérations de l'Assemblée provinciale permanente du Nord. Séance du 8 Septembre 1790*. [Le Cap] : imprimerie de l'Assemblée provinciale du Nord, [1790]. — Affiche in-folio, 450 x 340.

L'Assemblée du Nord, qui s'est opposée à celle de Saint-Marc et a soutenu le Gouverneur au moment de sa dissolution, souhaite maintenant limiter son action à l'administration de la province en attendant les décisions de l'Assemblée nationale. Très rare.

- *Extrait des registres des délibérations de la compagnie des volontaires-Patriotes du Port-au-Prince*. Port-au-Prince : imprimerie de Mozard, 1790. — In-4, (1 f. blanc), 18 pp. Broché.

Récit et justification des événements du point de vue des Volontaires-patriotes. Rare.

- *Précis de la conduite du régiment du Port-au-Prince, Depuis le 13 Juin 1790, jusqu'au premier Octobre de la même année*. Port-au-Prince : imprimerie de Mozard, 1790. — In-4, 11 pp. En feuilles.

Récit détaillé des premiers soulèvements de Saint-Domingue, relatés du point de vue de l'armée dirigée par le colonel Mauduit, arrivé à Saint-Domingue le 17 juin, jusqu'au départ du comte Peinier pour la métropole. On trouve à la fin la liste des officiers restés fidèles.

- *Arrêt du conseil de S. Domingue. Concernant la caisse municipale. Extrait des registres du conseil supérieur de S. Domingue. Du seize novembre mil sept cent quatre-vingt-dix*. [Port-au-Prince, 1790]. — In-4, 12 pp. Broché.

- *Commission civile. Au nom de la République. Léger-Félicité Sonthonax, Commissaire-civil de la République, Délégué aux Isles françaises de l'Amérique sous le vent, pour y rétablir l'ordre et la tranquillité publique*. [Saint-Marc] : imprimerie de François Lamothe, 1793. — Affiche in-folio, 415 x 310.

Décision datée du 4 novembre 1793 par laquelle Sonthonax, avocat au Parlement de Paris, déclare « la main levée de la saisie... sur tous les effets, hardes, argent monnoyé et argenterie embarqués sur les navires de la rade et appartenans aux citoyens de St-Marc. »

2 000 / 3 000 €

157

[SAINT-DOMINGUE].

Quelques réflexions sur le rétablissement de Saint-Domingue.

Paris : J.G. Dentu, 1824. —

2 brochures en un volume in-12, 197 x 114 : 8 pp., 4 pp. Cartonnage papier bleu à la bradel, dos lisse (*Lobstein-Laurenchet*).

Recueil de deux textes relatifs au rétablissement de Saint-Domingue et au devenir des anciens esclaves noirs :

- [Anonyme]. *Quelques réflexions sur le rétablissement de Saint-Domingue*.

Dans cette brochure, l'auteur, resté anonyme, propose « une manière nouvelle de diriger la race noire », une sorte de servage.

- [LEAUMONT (Laurent Marie)]. *Nécessité du rétablissement de Saint-Domingue*.

Le colonel d'infanterie Léaumont pense que la reconquête est possible, même si « la population noire est diminuée des deux tiers et que la traite est abolie. Je répondrai que les blancs aussi peuvent la [la colonie de Saint-Domingue] cultiver, en ne travaillant qu'aux heures où la chaleur est supportable » et en abandonnant le sucre au profit du café, du coton et de l'indigo.

Notes et marques à la mine de plomb.

300 / 400 €

158

SARGENT (Fitzwilliam).

Les États confédérés et l'esclavage.

Paris : L. Hachette, 1864. — In-8, 226 x 140 : (2 ff.), 176 pp., (2 ff.), couverture imprimée. Broché.

Sabin, 76968.

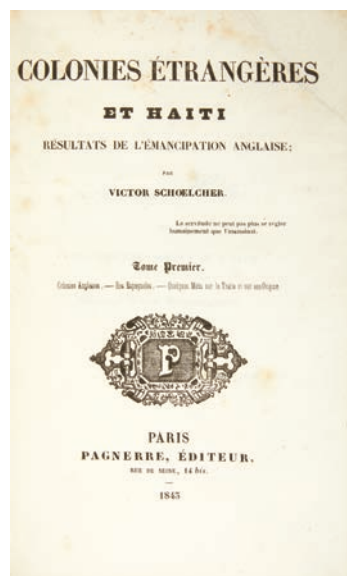
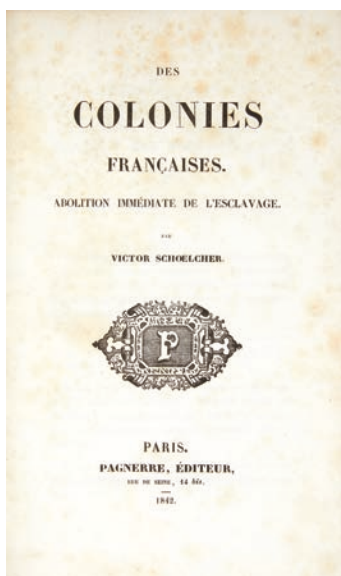
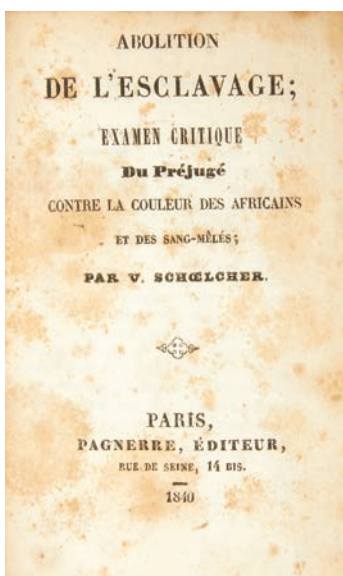
Édition originale de la traduction française de cet ouvrage paru pour la première fois en anglais l'année précédente. La traduction est d'Élie et Élisée Reclus.

L'auteur, originaire de Philadelphie, argumente contre l'esclavage dans les états confédérés, c'est-à-dire l'essentiel du sud des États-Unis, prenant exemple notamment sur la France qui avait aboli l'esclavage en 1848 : « La chute de l'esclavage fera disparaître [...] la barrière qui fermait le pays du Sud aux immigrants de race blanche, non-seulement aux travailleurs de terre, mais encore aux artisans et aux industriels. Désormais, des étrangers porteront leur activité, leur capital et leur science dans ce pays aimé du soleil. Avec le travail viendra la prospérité matérielle, ainsi que le désir de posséder ce qui est supérieur à la fortune, les jouissances intellectuelles, artistiques et morales ; grâce à l'instruction, le pays entier trouvera enfin la vraie prospérité » (p. 175).

Exemplaire tel que paru, broché. Sur la couverture figure la mention manuscrite « Monsieur Renouvier 41 quai des Grands Augustins ».

Déchirures au dos et sur le bord de la couverture. Rousseurs épar ses.

200 / 300 €



159

SCHŒLCHER (Victor).

Abolition de l'esclavage ; examen critique Du Préjugé contre la couleur des africains et des sang-mêlés.

Paris : Pagnerre, 1840. — In-16, 122 x 80 : 187 pp. Demi-toile chagrinée rouge de l'époque.

Sabin, 77740.

Édition originale de ce rare ouvrage contre l'esclavage, dédié « Au peuple », composé par l'homme politique Victor Schœlcher (1804-1893) qui prépara le décret qui abolit l'esclavage dans les territoires français.

Il s'agit d'un mémoire que l'auteur présenta au concours organisé par la Société pour l'abolition de l'esclavage, en exécution d'un legs de l'abbé Grégoire qui offrit par testament 1000 francs à « l'écrivain qui exposerait les meilleurs moyens d'effacer le cruel et absurde préjugé qui règne parmi les blancs contre les Nègres et les hommes de couleur ». Le prix ne fut pas décerné mais le mémoire reçut une « mention honorable ». Il fait partie des nombreux textes de l'auteur qui contribuèrent à l'abolition en 1848. Schœlcher considérait que le préjugé n'était pas dans la couleur mais « dans l'idée de l'infériorité de la race noire » (p. 169).

Exemplaire complet des 2 feuillets de tables qui manquent parfois, ayant semble-t-il été imprimés séparément.

Fortes rousseurs aux premiers feuillets. Reliure un peu frottée.

400 / 500 €

160

SCHŒLCHER (Victor).

Des colonies françaises. Abolition immédiate de l'esclavage.

Paris : Pagnerre, 1842. — In-8, 223 x 139 : lij, 443 pp., couverture imprimée. Demi-toile bleue à la bradel, dos lisse, non rogné, couverture conservée (reliure vers 1880).

Sabin, 77745.

Édition originale dédiée « À mes hotes des colonies françaises. »

Fervent défenseur de l'abolition de l'esclavage, Schœlcher appelle de ses vœux l'émancipation des noirs et la prospérité des colonies : « Nous demandons l'une au nom de l'humanité, l'autre au nom de la

nationalité, toutes deux au nom de la justice » (p. IX). Il ajoute plus loin dans l'ouvrage, cette affirmation : « Que l'esclavage soit ou ne soit pas utile, il faut le détruire ; une chose *criminelle* ne doit pas être *nécessaire* » (p. 384).

Tout au long de son étude il prend soin d'expliquer et d'argumenter avec précision la situation des esclaves, tort le cou aux idées reçues, dénonce les manquements aux lois, etc. pour aboutir à un *Projet de législation propre à faciliter l'émancipation en masse et spontanée* que l'on trouve au chapitre XXV et dernier. On trouve en *Notes des Proverbes et locutions nègres*.

Bon exemplaire relié sur brochure. Rousseurs.

500 / 600 €

161

SCHŒLCHER (Victor).

Des Colonies étrangères et Haïti résultats de l'émancipation anglaise.

Paris : Pagnerre, 1843. — 2 volumes in-8, 210 x 135 : (4 ff.), 390 pp. ; (2 ff.), 1 carte, 488, 8 pp., (2 ff.). Demi-chagrin chocolat, dos à nerfs, non rogné (Lobstein-Laurenchet).

Sabin, 77743.

Édition originale.

Dans cet ouvrage, Schœlcher étudie les résultats de l'affranchissement dans les colonies anglaises (Dominique, Jamaïque, Antigua), les îles espagnoles de Porto Rico et de Cuba, les colonies danoises (Saint-Thomas, Sainte-Croix) et l'île d'Haïti. Il y propose également « Quelques mots sur la traite et sur son origine » et un « Coup-d'œil sur l'état de la question de l'affranchissement ».

L'édition est illustrée d'une carte dépliant d'Haïti.

Exemplaire complet des 8 pages du catalogue de Pagnerre et des 2 feuillets de prospectus pour l'*Histoire pittoresque de la franc-maçonnerie* de Clavel et l'*Histoire de dix ans 1830-1840* de Louis Blanc.

Bon exemplaire relié par Lobstein-Laurenchet. Mouillure en marge inférieure à partir de la page 133 jusqu'à la fin, et pages 200-201 salies dans le premier volume. Mouillure en marge supérieure avec atteinte au texte, et taches page 357 dans le second volume.

500 / 600 €

162

SCHOELCHER (Victor).

L'Égypte en 1845.

Paris : Pagnerre, 1846. — In-8, 225 x 140 : (2 ff.), 366 pp., couverture imprimée. Broché.

Édition originale.

Schoelcher avait 2 idées en entreprenant ce voyage en Égypte en novembre 1844 : « étudier l'esclavage musulman pour le comparer à l'esclavage chrétien ; l'espérance de contempler en Égypte un spectacle unique dans l'histoire, celui d'un peuple régénéré par son maître. » S'il a atteint son premier objectif, sa conclusion ne laisse pas de doute sur le second : « Méhémet-Ali a tout flétri, tout corrompu, tout tué en Égypte, jusqu'à la fierté de l'Arabe du désert. »

Son ouvrage est divisé en deux parties. La première concerne la politique, avec des considérations sur les impôts, la justice, la chasse aux hommes, les eunuques, etc., et la seconde constitue le récit du voyage, avec des chapitres sur le Nil, l'agriculture, la « race des habitants de l'Égypte », les ruines de Thèbes, l'art dans l'ancienne Égypte, la momification, les pyramides, etc.

Exemplaire enrichi de cet envoi autographe de l'auteur sur le faux-titre, adressé à Jules de Lasteyrie :

à mon excellent complice en // abolition J. de Lasteyrie // VSchoelcher

Jules de Lasteyrie (1810-1883) était un journaliste, écrivain et homme politique. Il était le petit-fils en ligne maternelle du général La Fayette. Dos Cassé, manques au dos. Quelques rousseurs éparses. Marques de scotch au premier et au dernier feuillets.

300 / 400 €

163

SCHOELCHER (Victor).

Histoire de l'esclavage pendant les deux dernières années.

Paris : Pagnerre, 1847. — 2 volumes in-8, 215 x 134 : (2 ff.), 567 pp., couverture imprimée ; (2 ff.), 486 pp., couverture imprimée. Demi-maroquin vert sombre, dos lisse orné, tranches mouchetées, couverture conservée (*Ateliers Laurenchet*).

Sabin, 77748.

Édition originale de cet intéressant ouvrage dans lequel Schœlcher, afin d'informer et de sensibiliser le public en faveur de l'abolition de l'esclavage, a reproduit la plupart de ses articles parus de 1845 à 1847 dans les revues *Le Courrier français*, *Le Siècle*, *La Revue indépendante*, *le Journal des Économistes*, *l'Atelier*, *l'Abolitionniste français* et surtout *La Réforme*. On y trouve aussi l'historique de la discussion des lois de 1845 visant à améliorer le régime des esclaves, le reste contient « le désolant bulletin des souffrances de l'esclave au jour le jour. »

L'auteur, qui considérait que l'esclavage était dorénavant « ruiné philosophiquement et moralement », termine sa préface avec ces mots forts : « Le seul, l'unique remède aux maux incalculables de la servitude, c'est la liberté. Il est impossible d'introduire l'humanité dans l'esclavage. Il n'existe qu'un moyen d'améliorer réellement le sort des nègres, c'est de prononcer l'émancipation complète et immédiate. »

L'édition parut le 1^{er} mai 1847 et l'esclavage fut définitivement aboli par le décret de Victor Schœlcher le 27 avril 1848.

Bel exemplaire malgré quelques défauts et restaurations aux couvertures. Rousseurs.

600 / 800 €



164

164

[SMITH (William)].

Nouveau voyage de Guinée, contenant Une Description exacte des Coûtumes, des manieres, du Terrain, du Climat, des Habillemens, de l'Education, des Arts manuels, de l'Agriculture, du Commerce, des Emplois, des Langages, des Rangs de distinction, des Habitations, des Divertissemens, des Mariages, & généralement de tout ce qu'il y a de remarquable parmi les Habitans, &c.

Paris : Durand, Pissot, 1751. — 2 tomes in-12, 169 x 97 : x, 258 pp. ; (2 ff.), 313 pp., 5 planches. Veau havane moucheté, armes dorées au centre des plats, dos à nerfs orné, pièces d'armes dorée en queue, tranches mouchetées (*reliure de l'époque*).

Gay 2823 - Sabin 84561.

Édition originale de la traduction française de cette relation de William Smith, inspecteur à la Royal African company. L'originale anglaise parut en 1744.

L'auteur avait été missionné par la compagnie pour lever les plans de ses forts et établissements. Il partit une année (1726) sur la côte de Guinée, et profita du voyage pour étudier tous les aspects de cette contrée, étude qui fit l'objet de cette relation. L'auteur y « décrit régulièrement tous les différens Royaumes & Etablissements, tels qu'ils étoient dans le tems qu'il y leva ses Plans. Il entre dans un détail particulier, quant à la nature du Pays, la qualité du Terrein, l'Histoire naturelle dans toutes ses parties ; & cela dans tous les Pays qu'il a parcourus : il ne néglige même rien de ce qui peut contribuer à former une idée juste de l'Histoire & de la Politique de ces Peuples. »

Il remarque notamment que la côte de Guinée « est divisée en plusieurs petits royaumes, dont les sujets vivent en assez bonne intelligence entr'eux, & se font rarement la guerre, ce qui est cause que le commerce des Nègres n'y est pas si bon que sur la Côte d'Or & sur celle des Esclaves. »

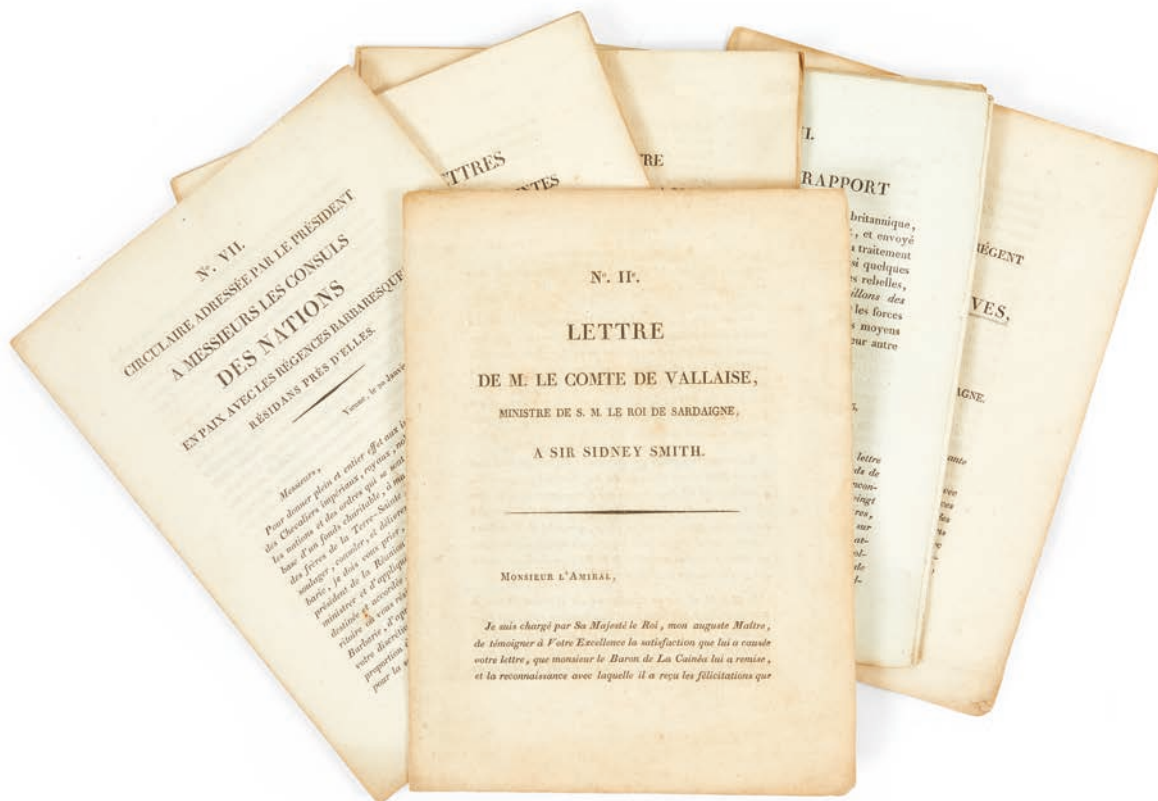
L'édition est illustrée de 5 planches dépliantes figurant des animaux, des poissons, des plantes et un « Nègre qui joue du Ballafoe. »

Bon exemplaire relié à l'époque, aux armes de Gabriel-Jérôme de Bullion d'Esclimont (1695?-1752), conseiller du roi, prévôt de Paris et maréchal de camp. Sur les titres figure une note vraisemblablement de sa main : « lu à navarre le 25 may 1751 » (première partie) et « lu à navarre le 27 may 1751 » (seconde partie).

Coiffes et coins habilement restaurés, fentes à la charnière du premier plat.

Provenance : Gabriel-Jérôme de Bullion d'Esclimont, avec ses armes sur les plats et ses pièces d'armes sur le dos.

300 / 400 €



165

[SMITH (Sydney)].

Rare ensemble de 7 brochures publiées en annexe du *Rapport du Président de la réunion des Chevaliers de tous les Ordres de l'Europe*.

Le célèbre amiral anglais francophile Sidney Smith (1764-1840) avait fondé en 1814 la « Société des Chevaliers libérateurs », analogue à celle des chevaliers de Malte, mais sur des bases nouvelles. Elle avait notamment comme dessein de mettre un terme à l'esclavage des victimes de la piraterie en Méditerranée. L'amiral se fixa à Paris et c'est de là qu'il mena son action diplomatique en faveur des esclaves blancs. Les pièces que nous proposons ici furent distribuées à mesure de leur parution aux membres et souscripteurs, elles sont toutes très rares :

- N° II. *Lettre de M. le comte de Valloise, ministre de S. M. le roi de Sardaigne, à sir Sidney Smith*. [Paris] : imprimerie de A. Belin, 1814. — In-4, (2 ff.). En feuilles.

Lettre du comte de Valloise datée de Turin le 5 octobre 1814.

La Sardaigne se montre favorable « à l'abolition de la traite des Nègres et à la répression des pirateries des Barbaresques. »

- N° VII. *Circulaire adressée par le président à Messieurs les consuls des nations en paix avec les régences barbaresques, résidans près d'elles*. [Paris] : imprimerie A. Belin, [1815]. — In-4, 7 pp. En feuilles.

Circulaire de Sydney Smith « pour établir un hôpital sur un bon pied pour les malades, et pour leur fournir de la nourriture les dimanches. » Suit la réponse des consuls de Tripoli à la lettre circulaire de Smith ainsi que la « Délibération des Consuls à la Résidence de Tripoli. »

- N° IX. *Copies des lettres de quelques personnes influentes et en autorité, qui désirent voir et contribuer à faire cesser l'esclavage des blancs, en Afrique*. [Paris] : imprimerie de Belin, [1815]. — In-4, 12 pp., (2 ff. premier blanc). En feuilles.

Lettres appuyant la démarche de Smith, adressées à ce dernier et écrites par le comte Desgeney, commandant en chef de la marine Sarde, d'Angelos, chargé d'affaires de la Sublime Porte à Paris, M. Caillard qui fait part de sa bonne connaissance du Maroc, etc.

- N° X. *Extrait d'une lettre d'un correspondant résidant à Alger, à l'amiral sir Sidney Smith*. [Paris] : imprimerie de Belin, [1815].

— In-4, 5 pp., (1 f. blanc). En feuilles.

Intéressante lettre sur la situation en Algérie, l'avènement d'un nouveau Dey et les rapports avec les Turcs.

- N° XI. *Circulaire à messieurs les souscripteurs au fonds charitable pour l'abolition de l'esclavage des blancs, aussi-bien que celui des Noirs, en Afrique*. [Paris] : imprimerie de Belin, [1816].

Compte rendu de l'assemblée des souscripteurs pour l'abolition de l'esclavage, qui s'est tenue à Paris le 15 avril 1816. Parmi les souscripteurs figurait Chateaubriand qui a remis des exemplaires de son discours prononcé à la Chambre des Pairs de France au président et aux chevaliers présents.

- N° XIII. *Extrait d'un rapport fait par un Officier de la Marine royal britannique, pour être mis sous les yeux du Parlement, et envoyé par cet officier à sir Sidney Smith, relatif au traitement des esclaves blancs, à Alger ; contenant aussi quelques preuves des insultes faites par les janissaires rebelles, établis à Alger, aux Consuls et aux Pavillons des grandes Puissances, et des observations sur les forces méprisables qu'emploient ces pirates, et les moyens imparfaits de défense qu'ils possèdent dans leur antre de brigands*. [Paris] : imprimerie de Belin, [1816]. — In-4, 13 pp., (1 f.). En feuilles.

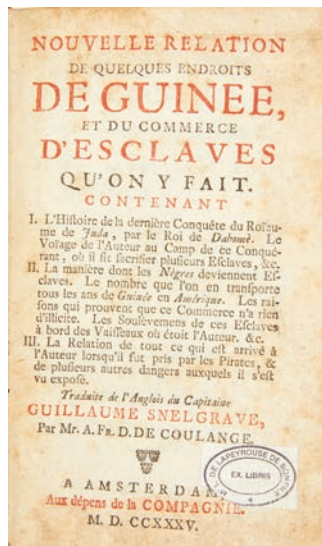
Contient une description du bague et de l'hôpital espagnol d'Alger.

- N° XV. *Adresse à son altesse royale le prince régent pour l'abolition de la traite des esclaves, en Afrique, votée le 5 mai 1814, par la chambre des pairs de la Grande-Bretagne*. [Paris] : imprimerie de Belin, [1816].

— In-4, 5 pp., (1 f.). En feuilles.

L'adresse est suivie de la « Proposition de M. le Vicomte de Chateaubriand, faite dans la Chambre des Pairs de France, le 9 avril 1816. »

600 / 800 €



166

166

SNELGRAVE (Guillaume).

Nouvelle relation de quelques endroits de Guinée, et du commerce d'esclaves qu'on y fait.

Amsterdam : aux dépens de la Compagnie, 1735. — In-12, 160 x 95 : (12 ff.), 348 pp., 1 carte. Veau marbré, dos à nerfs orné, tranches rouges (*reliure de l'époque*).

Première édition française, parue un an après l'originale anglaise. Elle fut traduite par de Coulange.

Il s'agit d'un étonnant témoignage d'un capitaine anglais qui pratiquait le commerce des esclaves et qui était un fervent défenseur de la traite. Il fut fait prisonnier par des pirates.

L'ouvrage est divisé en 3 livres, contenant : « I. L'Histoire de la dernière Conquête du Royaume de *Juda*, par le Roi de *Dabomé*. Le Voyage de l'Auteur au Camps de ce Conquérant, où il fit sacrifier plusieurs Esclaves, &c. - II. La manière dont les *Nègres* deviennent Esclaves. Le nombre que l'on en transporte tous les ans de *Guinée* en *Amérique*. Les raisons qui prouvent que ce Commerce n'a rien d'illicite. Les Soulèvements de ces Esclaves à bord des Vaisseaux où étoit l'Auteur, &c. - III. La Relation de tout ce qui est arrivé à l'Auteur lorsqu'il fut pris par les Pirates, & de plusieurs autres dangers auxquels il s'est vu exposé. »

Cette relation est l'une des principales sources historiques pour la connaissance des quotas d'esclaves achetés et transportés par les colons européens en Afrique occidentale à cette époque.

L'édition est illustrée d'une grande carte dépliant de la « Côte de Guinée et du Pays, autant qu'il est connu, depuis la Rivière de Serraliône jusqu'à celle des Camarones », dressée en juillet 1729 par le sieur d'Anville.

Fente à la charnière du premier plat. Rousseurs parfois fortes. Marge supérieure du titre en partie découpée.

Provenances : M. L. Lapeyrouse Bonfils, avec ex-libris collé sur le titre. - Dutroulau, avec cachet ex-libris pages 229 et 348.

600 / 800 €

167

SPARMMAN (André).

Voyage au Cap de Bonne-Espérance, et autour du monde avec le capitaine Cook, et principalement dans le pays des Hottentots et des Caffres.

Paris : Buisson, 1787. — 3 volumes in-8, 188 x 115 : xxxij, 388 pp., 8 planches ; (2 ff.), 366 pp., (1 f. blanc), 8 planches ; (2 ff.), 363 pp., 1 carte dépliant. Basane fauve mouchetée, dos lisse orné, tranches mouchetées (*reliure de l'époque*).

Première édition dans le format in-8, publiée en même temps que l'édition in-4, de la traduction française par Le Tourneur, de cet « Ouvrage très intéressant donnant des renseignements importants sur cette partie de l'Afrique, également au point de vue de l'histoire naturelle » (Chadenat, 1751).

Le naturaliste suédois André Sparrman (1747-1820), y propose de nombreuses et précieuses observations sur les animaux et les plantes mais aussi d'intéressants détails sur l'ethnographie des peuplades des contrées qu'il visita.

L'édition est illustrée de 16 planches dont 6 dépliantes et une carte dépliant. On trouve à la fin de l'ouvrage un vocabulaire des langues Cafre et Hottentote.

Bel exemplaire dont les dos sont décorés d'un navire doré.

Quelques épidermures sans gravité, un coin émoussé. Rousseurs et feuillets brunis. Mouillure angulaire jusqu'à la page 158 dans le premier volume. La carte dépliant est incomplète et a été restaurée.

200 / 300 €

168

STAMM (Johann Hermann).

Tractatus de servitute personali...

Francfort : veuve Hermann a Sande, 1699. — 2 parties en un volume in-4, 206 x 161 : (4 ff.), 760 pp., (16 ff.) ; (4 ff.), 276 pp., (24 ff.). Vélín ivoire, dos lisse, tranches mouchetées (*reliure de l'époque*).

Troisième édition augmentée de ce traité sur le servage. La seconde partie, à pagination séparée, est intitulée *De servis, hominibus propriis, et famulis. Trium Clarissimorum Jure Consultorum Nempè Friderici Husani, Hippolyti Bonacossæ, et Jonæ Eucharrii Erhardi*.

Bon exemplaire en reliure de l'époque, très bien conservé malgré les feuillets fortement brunis.

Ex-libris manuscrits et cachet de bibliothèque « F. Loew. Ros. Canzlei Bibliothek » sur le titre.

On joint :

CIPOLLA (Bartolomeo). *Tractatus de servitutibus Tam Urbanorum, quam rusticorum Prædiorum*. Cologne : Franz Metternich, 1700. — In-4, 196 x 162 : (4 ff.), 558 pp., (27 ff.). Vélín rigide à recouvrement, dos à nerfs, liens de tissus, tranches bleues (*plats de l'époque, dos et liens modernes*).

Nouvelle édition augmentée du célèbre traité sur le servage du juriste italien Bartolomeo Cipolla (1420-1475).

Dos refait, liens modernes, étiquette en bas du dos. Feuillets fortement brunis. Ex-libris manuscrits sur le faux titre, surmontant un cachet de bibliothèque « F. Loew. Ros. Canzlei Bibliothek ».

300 / 400 €



169

169

STEDMAN (John Gabriel).

Voyage à Surinam et dans l'intérieur de la Guiane.

Paris : F. Buisson, an VII de la République [1799]. — 3 volumes in-8, 191 x 122, et un atlas in-4 : (2 ff.), viij pp., 410 pp., (1 f.) ; (2 ff.), 440 pp. ; (2 ff.), 506 pp., (1 f.) ; frontispice, (1 f.), 2 pp., 43 planches. Demi-basane brune, dos lisse orné, tranches mouchetées (reliure du XIX^e siècle, reliure postérieure à l'imitation pour l'atlas).

Première édition française, traduite par Pierre François Henry (1759-1833), de cet ouvrage fondamental relatant cinq années d'expédition, de 1772 à 1777, du capitaine anglais John Gabriel Stedman (1744-1797) dans la Guyane hollandaise, lors de la révolte des noirs.

Cet ouvrage, où l'on trouve des descriptions terribles des cruautés exercées par les maîtres envers leurs esclaves, forme une des plus impitoyables condamnations de l'esclavage.

L'édition originale anglaise parut à Londres en 1796.

L'illustration comprend 44 belles planches numérotées, gravées en taille-douce, dont un portrait de l'auteur, 4 cartes et un plan, dépliants, une vue dépliant et des représentations de paysages, marines, portraits, costumes, animaux, flore, etc. d'après les dessins de Stedman.

Mouillures claires sur quelques feuillets du premier volume. Déchirure sans atteinte au texte sur le haut du feuillet A¹ du second volume. Traces de mouillures sans gravité à quelques planches.

1 000 / 1 500 €

170

STOWE (Harriet Beecher).

La Case de l'oncle Tom ou tableaux de l'esclavage dans les Etats-Unis d'Amérique.

Paris : Aux bureaux du magasin pittoresque, 1853. — In-8, 237 x 155 : xij, 563 pp. Demi-basane noire, dos lisse orné (reliure de l'époque).

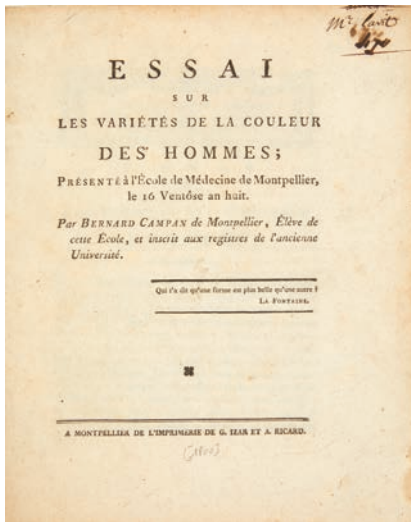
Première édition de la traduction proposée par Émile Daurand Forgues, dit Old Nick (1813-1883), et Adolphe Joanne (1813-1881), du célèbre roman abolitionniste d'Harriet Beecher Stowe, qui fut au XIX^e siècle le livre le plus vendu après la Bible.

Cette édition est illustrée de plusieurs compositions gravées sur bois dans le texte et à pleine page, d'après George Cruikshank. Elle comprend également une biographie de l'auteur ainsi que des poèmes « composés par des nègres » et une notice sur la colonie de Liberia.

Exemplaire enrichi sur le faux titre d'un envoi d'Old Nick adressé à sa cousine Élisabeth Petiet.

Dos passé et frotté, usures à la coiffe inférieure.

200 / 300 €



171

[THÈSE].

Ensemble de 4 thèses sur les gens de couleur et sur l'esclavage :
 - CAMPAN (Bernard). *Essai sur les variétés de la couleur des hommes ; Présenté à l'École de Médecine de Montpellier, le 16 Ventôse an huit*. Montpellier : imprimerie de G. Izar et A. Ricard, [1800]. — In-4, 245 x 198 : 26 pp., (1 f.), couverture muette. Broché, couverture postérieure.

Thèse de médecine présentée à Montpellier le 7 mars 1800 par l'auteur dramatique, poète et docteur en médecine Bernard Campan (1778-1853).

Ce dernier se base sur les travaux des philosophes, naturalistes et voyageurs tels que Camper, Paw, Kant, Buffon, Vaillant, Cook, Maupertuis, Rousseau, etc.

« Si l'on a vu des nègres devenir blancs, l'on a aussi vu quelques blancs, en petit nombre à la vérité, perdre leur blancheur naturelle et prendre une teinte noire plus ou moins foncée. Les négriillons naissent avec la même couleur que les Européens, ils portent cependant un scrotum, à la racine des ongles, le germe de leur noirceur, qui ne se développe que trois à quatre jours après leur naissance, et je ne vois pas pourquoi l'on veut faire de notre espèce une race par excellence ? ne vaut-il pas mieux dire avec l'auteur du contrat social, que « Toute la terre est couverte de nations dont nous ne connaissons que le nom, et que nous mêlons mal-à-propos de juger l'espèce humaine » (p. 26).

Le dernier feuillet comprend la liste des professeurs de l'école de médecine de Montpellier.

- NEUFVILLE (Jacques). *Dissertatio historico-politica inauguralis, de iis, quae ad tollendum servorum afrorum commercium, inde a congressu viennensi, inter populos gesta sunt...* Amsterdam : D. Groeb, 1840. — In-8, 226 x 132 : X, 130 pp., (1 f. blanc), couverture imprimée. Broché.

Édition originale de cette intéressante thèse de droit entièrement rédigée en latin, consacrée à la décision d'abolir la traite des Noirs, prise au Congrès de Vienne en 1815 et à son application. On trouve à la fin, pages 116 à 118, la reproduction intégrale en français de la *Déclaration des puissances sur l'abolition de la traite des nègres, du 8 février 1815*.

Exemplaire en partie débroché ; déchirures et manques au dos.

- JUGLAR (Louis). *Droit romain. Du rôle des esclaves et des affranchis dans le commerce. Droit français. De la situation des obligataires au cas de faillite ou de liquidation judiciaire de la société*. Paris : Arthur Rousseau, 1894. — 2 parties en un volume in-8, 239 x 152 : XXIII, 92 pp. ; XII, 147 pp. Demi-veau noir, dos à nerfs orné (reliure de l'époque).

Thèse de doctorat soutenue le 27 juillet 1894.



Coins émoussés. Rousseurs parfois fortes. Travail de ver dans la marge intérieure de la majorité des feuillets.

- BROUSSEAU (Kate). *L'Éducation des Nègres aux États-Unis*. Paris : Félix Alcan, 1904. — In-8, 229 x 142. Broché.

Édition originale de cette thèse présentée à la faculté des lettres de Paris pour le doctorat de l'université.

Couverture salie, quelques déchirures sur les bord. Rousseurs éparées.

400 / 500 €

172

[THIBAUT DE CHANVALLON (Jean-Baptiste)].

Voyage à la Martinique.

Paris : Cl. J. B. Bauche, 1763. — In-4, 257 x 203 : (4 ff.), viij, 32 pp., pp. 33—34-35—36, pp. 37-134, pp. 135 [1], (1 p. blanche), pp. 135 [1]-135 [46], pp. 136-192, (40 ff.), 1 carte. Basane marbrée, dos à nerfs orné, tranches mouchetées (reliure de l'époque).

Sabin, 11936.

Édition originale dédiée au duc de Choiseul de cet ouvrage de Thibault de Chanvallon (1723-1785), fonctionnaire du roi à la Martinique et intendant de la Guyane. Il avait été chargé par le duc de Choiseul de réaliser la statistique de la colonie en 1751.

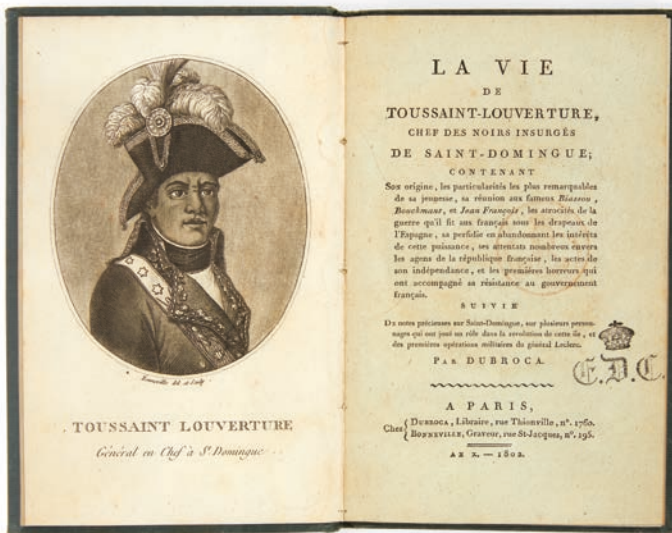
Cherchant à « être utile plutôt qu'agréable », il composa cette relation pour les physiciens, les naturalistes, les politiques et les historiens. Elle contient des observations « sur la Physique, l'Histoire Naturelle, l'Agriculture, les Mœurs, & les Usages » de la Martinique, faites à partir de 1751. Dans la dernière partie, l'auteur traite des mœurs de ses compatriotes américains. « Il fait en même tems un tableau piquant & intéressant des mœurs des Negres & des Caraïbes anciens de la Martinique. Par-tout il s'attache à faire connoître ce qu'elles ont de particulier, de singulier, ou d'extraordinaire, & ce en quoi elles s'accordent ou different de ce que les voyageurs, toujours portés à l'exagération, en ont écrit » (pp. vij-vijj).

L'ouvrage se termine par une liste des plantes d'Europe cultivées par l'auteur à la Martinique et des résultats, sous la forme de tableaux, des observations météorologiques faites depuis le 7 juillet 1751 jusqu'au 28 décembre de la même année.

L'édition est illustrée d'une carte dépliant de la Martinique.

Quelques frottements d'usage sans gravité, épidermures, notamment sur le bas du second plat, coins émoussés. Déchirure sans manque à la carte.

500 / 600 €



173

[TOUSSAINT LOUVERTURE] - DUBROCA (Louis).

La Vie de Toussaint-Louverture, chef des noirs insurgés de Saint-Domingue.

Paris : Dubroca et Bonneville, an x-1802. — Plaquette in-8, 187 x 120 : portrait, (2 ff.), 74 pp. Percaline verte, armes dorées sur le premier plat, dos lisse (reliure de l'époque)

Quérard II, 613. - Sabin, 21030.

Édition originale de l'une des toutes premières biographies du célèbre général révolutionnaire haïtien Toussaint-Louverture (1743-1803), parue de son vivant. Elle fut composée par le libraire Louis Dubroca (1757-183.), hostile à l'émancipation.

Il s'agit davantage d'un pamphlet que d'une biographie ; l'auteur y aborde avec sa vision très colonialiste l'origine du général, « les particularités les plus remarquables de sa jeunesse, sa réunion aux fameux *Biassou*, *Bouckmant*, et *Jean-François*, les atrocités de la guerre qu'il fit aux français sous les drapeaux de l'Espagne, sa perfidie en abandonnant les intérêts de cette puissance, ses attentats nombreux envers les agens de la république française, les actes de son indépendance, et les premières horreurs qui ont accompagné sa résistance au gouvernement français. » Elle est suivie « de notes précieuses sur Saint-Domingue, sur plusieurs personnages qui ont joué un rôle dans la révolution de cette île, et des premières opérations militaires du général Leclerc. »

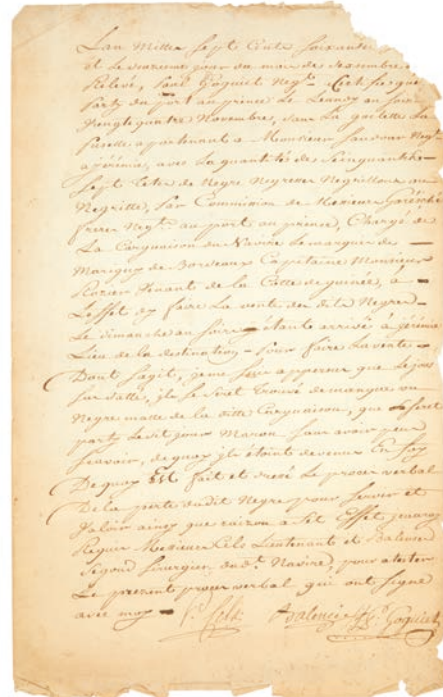
L'édition est illustrée d'un portrait de Toussaint Louverture dessiné et gravé par Bonneville.

Exemplaire provenant de la bibliothèque d'Ernest Auguste 1^{er}, roi de Hanovre (1771-1851) avec ses armes dorées sur le premier plat, son cachet humide à l'encre rouge au dos du faux-titre et du titre et son monogramme couronné sur le titre à l'encre bleue EDC (Ernest duc de Cumberland). Le roi Ernest Auguste d'abord Prince Royal d'Angleterre sous le nom de duc de Cumberland, devint roi de Hanovre en 1837.

Exemplaire très bien conservé.

Provenance : Ernest Auguste 1^{er}, roi de Hanovre, avec ses armes et cachets.

300 / 400 €



174

[TRAITE].

[Procès verbal dressé par Paul Gouguet négociant, après la perte d'un esclave].

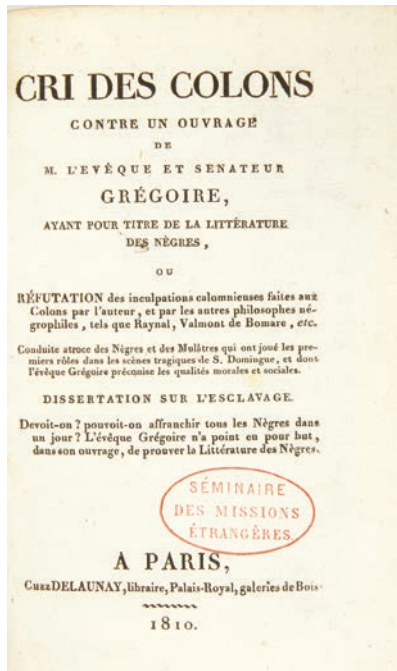
[Sain-Domingue, 1766]. — Manuscrit 1 p. in-folio.

Le négociant Paul Gouguet quitta Port-au-Prince à bord de la goëlette *La Fuselle* transportant 57 « têtes de nègre, négresse, négrillon ou négritte » venus de la côte de Guinée à bord du navire le *Marquis de Marigny*. Il était chargé de négocier ces esclaves mais après son arrivée à Gérémie, lieu de la destination, il constata qu'il manquait « un Nègre malle » : « En foy de quoy Est fait et dressé Le proces verbal de la perte dudit nègre pour servir et valoir ainsy que raison. »

Ont signé Paul Gouguet, Cels, lieutenant, et Balense (?), second chirurgien du *Marquis de Marigny*.

Angle supérieur droit effrangé avec perte de quelques mots, déchirures dans la marge inférieure.

300 / 400 €



175

175

[TUSSAC (Fr.-Richard de)].

Cri des colons contre un ouvrage de M. l'évêque et sénateur Grégoire, ayant pour titre de la littérature des Nègres.

Paris : Delaunay, 1810. — In-8, 186 x 118 : (2 ff.), 312 pp. Cartonnage papier bleu nuit à la bradel, dos lisse (*reliure de l'époque*).

Sabin, 97507.

Édition originale très rare de cet ouvrage pro-esclavagiste composé par le botaniste Fr.-Richard de Tussac (1786-1827). Il s'agit d'un très violent pamphlet dirigé contre l'abbé Grégoire et son ouvrage *De la littérature des nègres, ou Recherches sur leurs facultés intellectuelles, leurs qualités morales et leur littérature* publié en 1808.

La teneur de cet ouvrage est parfaitement exprimée sur le titre ; il s'agit d'une « réfutation des inculpations calomnieuses faites aux Colons par l'auteur (l'abbé Grégoire), et par les autres philosophes négrophiles, tels que Raynal, Valmont de Bomare, etc. » Il dénonce la « Conduite atroce des Nègres et des Mulâtres qui ont joué les premiers rôles dans les scènes tragiques de S. Domingue, et dont l'évêque Grégoire préconise les qualités morales et sociales. » Il propose plus amplement une dissertation sur l'esclavage et tente de répondre aux questions suivantes : « Devoit-on ? pouvoit-on affranchir tous les Nègres dans un jour ? L'évêque Grégoire n'a point eu pour but, dans son ouvrage, de prouver la Littérature des Nègres. »

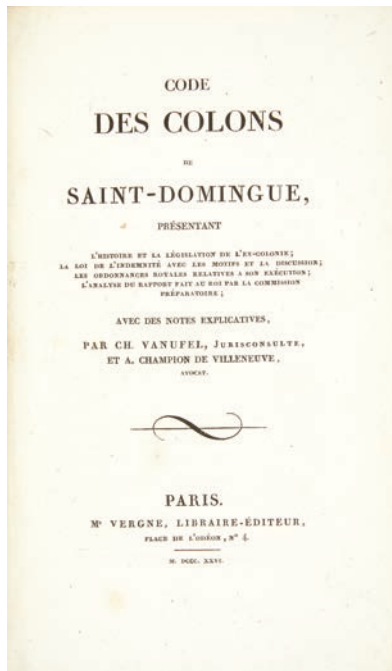
Exemplaire enrichi de la brochure suivante, reliée à la fin :

- [BRAY (Eugène de)]. *Le Règne de Louis XVIII, comparé à la dictature de Napoléon, Depuis le 20 Mars 1815, Jusqu'au 31 Mai suivant. Seconde édition entièrement conforme à la première.* Paris : A. Opigez l'aîné, Dentu et Pelicier, Juin 1815. 48 pp.

Coiffes et coins abîmés.

Provenance : Séminaire des missions étrangères, avec cachet sur le titre.

500 / 600 €



176

176

VANUFEL (Charles) - CHAMPION DE VILLENEUVE (Aimé-Clément-Félix).

Code des colons de Saint-Domingue.

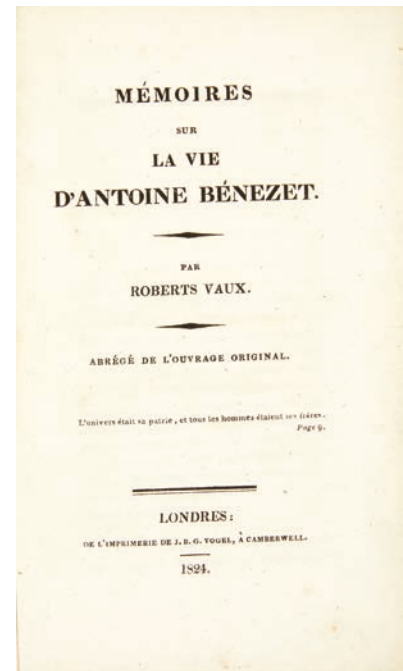
Paris : M^e Vergne, 1826. — In-8, 219 x 135 : x pp., (1 f.), 348 pp. Cartonnage papier marbré à la bradel, dos lisse, non rogné (*reliure de l'époque*).

Édition originale de cet ouvrage important pour la connaissance de Saint-Domingue et de son évolution. Il fut publié en juin 1826, soit 14 mois après l'ordonnance de Charles X reconnaissant l'indépendance de cette colonie contre une « indemnité d'indépendance ».

Les auteurs y proposent « l'histoire de Saint-Domingue, depuis sa découverte ; la législation qui était en vigueur dans la partie française de cette île, avant sa séparation de la métropole ; la loi qui statue sur la réparation de l'indemnité des colons ; les motifs exposés par l'orateur du gouvernement, lors de la présentation du projet ; la discussion dont il a été l'objet, dans les deux chambres ; les ordonnances royales relatives à l'exécution de cette loi ; le résumé du travail important auquel s'est livrée la commission chargée par le Roi de rechercher et proposer le mode de réclamation et les bases de distribution de l'indemnité. »

Bon exemplaire en reliure de l'époque, très bien conservé malgré de légers travaux de vers sur le premier plat. Note manuscrite de l'époque dans la marge basse de la page 294.

300 / 400 €



177

WALLON (Henri-Alexandre).

Histoire de l'esclavage dans l'Antiquité.

Paris : Imprimerie Royale, 1847. — 3 volumes in-8, 210 x 130 : (4 ff.), 487 pp. ; (2 ff.), 493 pp., (1 f.) ; (2 ff.), 578 pp., (1 f.). Demi-chagrin rouge, dos à nerfs ornés, étiquette de bibliothèque en queue, tranches mouchetées (*reliure de l'époque*).

Édition originale rare de cette excellente étude de l'historien et homme politique Henri Wallon (1812-1904), sur l'esclavage en Grèce et à Rome. Le dernier volume est consacré à la fin de l'Empire, aux doctrines des Pères de l'église et à leur influence sur l'évolution de la question de l'esclavage.

Cette étude avait été composée en premier lieu pour le concours proposé en 1837 par l'Académie des sciences morales et politiques. Wallon et le professeur d'histoire Jean Yanoski (1813-1851) avaient fait œuvre commune, ce dernier ayant consacré son étude à l'abolition de l'esclavage au moyen âge ; ils remportèrent le prix qui fut décerné en 1839. « Le sujet, comprenant deux époques, se prêtait à la division ; et ainsi, dans cette œuvre commune, la part de chacun put être primitivement distincte. Chacune de ces deux parts est devenue l'origine d'un nouveau travail, tout aussi indépendant, qui comprend non plus seulement le fait de la transformation, mais l'histoire entière de l'esclavage, sous sa double forme. »

Frottements d'usage aux reliures, coins émoussés. Rousseurs. Quelques passages marqués à la mine de plomb dans le tome 3.

On joint :

- WALLON (Henri). *De l'esclavage dans les colonies pour servir d'introduction à l'histoire de l'esclavage dans l'antiquité*. Paris : Dezobry, E. Magdeleine et Cie, 1847. — In-8, 210 x 127 : (2 ff.), CLXXVI pp. Demi-chagrin rouge, dos à nerfs ornés, étiquette de bibliothèque en queue, tranches mouchetées (*reliure de l'époque*).

Édition originale parue quelques semaines avant l'*Histoire de l'esclavage dans l'Antiquité* à laquelle il sert d'introduction.

Exemplaire dans une reliure identique à celle de l'ouvrage décrit ci-dessus.

Frottements d'usage à la reliure. Rousseurs éparses.

- WALLON (Henri). *Histoire de l'esclavage dans l'Antiquité. Deuxième édition*. Paris : Hachette et C^{ie}, 1879. 3 volumes in-8, demi-chagrin rouge, dos à nerfs orné (*reliure de l'époque*).

Seconde édition du texte de Wallon. Bon exemplaire. Rousseurs éparses.

- YANOSKI (Jean). *De l'Abolition de l'esclavage ancien au Moyen-Âge, et de sa transformation en servitude de la glèbe... Pour faire suite à l'Histoire de l'esclavage dans l'antiquité de M. H. Wallon, membre de l'Institut*. Paris : Imprimerie Impériale, 1860. — In-8, 216 x 135 : (2 ff.), iv, 154 pp., (1 f.), couverture imprimée. Cartonnage papier marbré à la bradel, dos lisse, couverture conservée (*Lobstein-Laurenchet*).

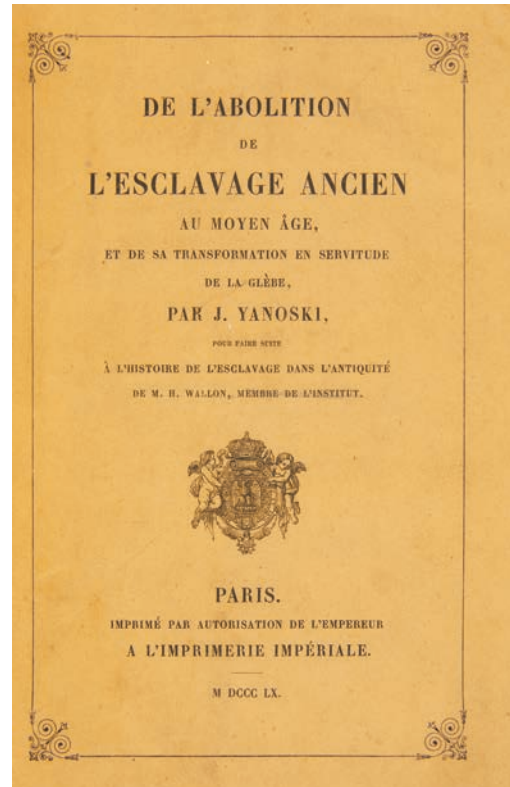
Édition originale posthume, rare, œuvre du professeur d'histoire Jean Yanoski (1813-1851).

Il s'agit d'une étude des plus sérieuses sur l'esclavage au moyen âge qui fait suite à celle concernant l'esclavage dans l'antiquité rédigée par Henri Wallon et publiée en 1847.

L'ouvrage comprend en supplément des études sur l'esclavage chez les Anglo-Saxons et les Anglo-Normands ainsi que sur l'esclavage dans le pays de Galle.

Pâles rousseurs, mouillure importante en fin de volume, frottements à la reliure. Quelques passages soulignés à la mine de plomb.

500 / 600 €

**Ouvrages divers du XIX^e siècle sur les colonies et l'esclavage :**

- BAIRD (Robert). *De la religion aux États-Unis d'Amérique ; origine et progrès des églises évangéliques des états-unis, leurs rapports avec l'état et leur condition actuelle. Avec des notices sur les communions non évangéliques. Traduit de l'anglais par L. Burnier*. Paris : L.-R. Delay, 1844. 2 volumes in-8, demi-basane verte, dos lisse orné (*reliure de l'époque*). Dos frotté, rousseurs.

- BURTON (Richard Francis). *Voyage aux Grands lacs de l'Afrique orientale*. Paris : L. Hachette et Cie, 1862. In-8, demi-chagrin bordeaux, dos à nerfs orné, tranches dorées. Dos frotté et passé.

- CARRIER (Auguste). *De l'esclavage dans ses rapports avec l'union américaine*. Paris : Michel Lévy frères, 1862. In-8, broché. Couverture refaite et rapportée, importantes mouillures.

- CHANNING (W.-E). *De l'esclavage précédé d'une préface et d'une étude sur l'esclavage aux États-Unis*. Paris : Au bureau du dictionnaire des arts et manufactures, 1855. In-18, demi-basane verte, dos à nerfs (*reliure de l'époque*). Dos passé et frotté.

- CHANNING (W.-E). *De l'esclavage précédé d'une préface et d'une étude sur l'esclavage aux États-Unis*. Paris : Charpentier, 1866. In-18, demi-chagrin vert, dos à nerfs (*reliure de l'époque*).

- ESTOUBLON (Robert) - LEFÉBURE (Adolphe). *Code de l'Algérie annoté. Recueil chronologique des lois, ordonnances, décrets, arrêtés, circulaires, etc. formant la législation algérienne actuellement en vigueur avec les travaux préparatoires et l'indication de la jurisprudence. Suivi d'une Table alphabétique de Concordance*. Alger : Adolphe Jourdan, 1896. Fort in-8, demi-chagrin grenat, dos à nerfs (*Lobstein-Laurenchet*). Rousseurs.

- EYMA (Xavier). *Les Peaux noires scène de la vie des esclaves*. Paris : Michel Lévy frères, 1857. In-18, percaline verte de l'éditeur.

- FALLET (C.). *Conquête de l'Algérie*. Rouen : Mégard et C^{ie}, 1859. [Suivi de] : ÉMERY (Marie). *Les Nègres de la Louisiane. Scènes américaines*. Lille, Paris : L. Lefort, 1864. 2 ouvrages en un volume in-8, demi-basane aubergine de l'époque. Dos passé et frotté.

Ouvrages divers de la fin du XIX^e siècle et du XX^e siècle sur les colonies et l'esclavage :

- FERRI PISANI. *Lettres sur les États-Unis d'Amérique*. Paris : L. Hachette et C^{ie}, 1862. In-18, demi-marquain vert, dos à nerfs orné, tranches marbrées (reliure de l'époque). Dos passé
- GARNERAY (L.). *À bord d'un négrier. Épisode de la vie maritime tiré des Voyages et aventures de L. Garneray*. Tours : Alfred Mame et fils, 1889. In-8, demi-basane noire de l'époque.
- GASPARIN (Agénor de). *Les États-Unis en 1861. Un grand peuple qui se relève*. Paris : Michel Lévy frères, 1861. In-8, bradel demi-percaline bleue à coins, dos lisse (reliure de l'époque).
- GENEVAY (A.). *La Fin de l'esclavage aux États-Unis. Derniers jours d'une guerre civile*. Franklin. Paris : Ch. Delagrave, 1882. In-8, percaline brique décorée de l'éditeur. Usures au cartonnage, rousseurs.
- GUINNARD (A.). *Trois ans d'esclavage chez les Patagons. Récit de ma captivité*. Paris : P. Brunet, 1864. In-18, demi-basane de l'époque. Dos passé, fortes rousseurs.
- HAURIGOT (S.). *Quinze mois en Sénégal*. Paris : Challamel aîné, 1869. In-8, broché. Rousseurs.
- HIGGENSON (Thomas Wentworth). *Histoire des États-Unis racontée à la jeunesse*. Paris : J. Hetzel et C^{ie}, [1879]. In-18, demi-chagrin rouge de l'époque.
- HILDRETH. *L'Esclave blanc. Nouvelle peinture de l'esclavage en Amérique. Traduite par MM. Mornand et L. de Vailly*. Genève : Librairie européenne, 1853. In-18, percaline verte de l'époque. Rousseurs.
- HOVELACQUE (Abel). *Les Nègres de l'Afrique sus-équatoriale (Sénégal, Guinée, Soudan, Haut-Nil). Avec 33 figures intercalées dans le texte*. Paris : Lecrosnier et Babé, 1889. In-8, percaline noire à la bradel, dos lisse (Lobstein-Laurencher).
- LAMARTINE (Alphonse de). *Toussaint Louverture. Poème dramatique*. Paris : Michel Lévy frères, 1850. In-8, bradel demi-marquain rouge à long grain, dos lisse, non rogné, couverture et dos conservés (reliure moderne). Dos frotté.
- LAVIGERIE. *Documents sur la fondation de l'œuvre antiesclavagiste*. Saint-Cloud : imprimerie V^{ce} Eugène Belin et fils, 1889. In-8, demi-toile bordeaux à la bradel.
- MÉNARD (Théophile). *Histoire des États-Unis d'Amérique. Troisième édition*. Tours : Ad Mame et C^{ie}, 1863. In-8, demi-toile noire à coins. Coins abîmés. Déchirure restaurée au dernier feuillet, avec atteinte au texte.
- RAFFENEL (Anne). *Nouveau voyage dans le pays des Nègres suivi d'études sur la colonie du Sénégal et de documents historiques, géographiques et scientifiques*. Paris, 1856. 2 tomes en un volume in-8, demi-basane bordeaux, dos à nerfs. Dos passé. Rousseurs.
- RAFFENEL (Anne). *Nouveau voyage dans le pays des Nègres suivi d'études sur la colonie du Sénégal et de documents historiques, géographiques et scientifiques*. Paris, 1856. 2 volumes in-8, demi-chagrin rouge, dos à nerfs, tête dorées, non rogné, couverture conservée et dos conservés (reliure moderne). Rousseurs.
- RÉMUSAT (Charles de). *Channing sa vie et ses œuvres. Avec une préface de M. Charles de Rémusat. Troisième édition*. Paris : Didier et Cie, 1873. In-12, broché. Rousseurs, couverture déchirée.
- SPENCE (James). *L'Union américaine ses effets sur le caractère national et la politique. Causes de la dissolution et étude du droit constitutionnel de séparation*. Paris : Michel Lévy frères, 1862. In-8, broché. Couverture refaite et rapportée. Mouillures.
- STANLEY (H.). *La Terre de servitude*. Paris : Librairie Hachette et Cie, 1876. In-8, Demi-basane havane de l'époque. Dos frotté, coiffe arasée. Rousseurs.
- STOWE (Harriet Beecher). *Dred histoire du grand marais maudit*. Paris : librairie centrale des publications illustrées à 20 cent., 1857. 2 volumes in-18, broché. Dos cassés.
- TROLOPPE. *Mœurs domestiques des américains*. Paris : Charles Gosselin, 1833. 2 volumes in-8, demi-basane de l'époque. Fortes rousseurs, mouillures, dos passés et frottés.
- ALLARD (Paul). *Les Esclaves chrétiens depuis les premiers temps de l'église jusqu'à la fin de la domination romaine en occident. Troisième édition revue et augmentée*. Paris : Librairie Victor Lecoffre, 1900. In-18, broché.
- BARBIER (Émile). *Voyage au pays des dollars*. Paris : Librairie Marpon et Flammarion, [vers 1894]. In-12, demi-basane marron, dos lisse orné (reliure de l'époque). Dos frotté, rousseurs.
- BARQUISSAU (Raphaël). *Les Poètes créoles du XVIII^e siècle (Parny, Bertin, Léonard)*. Paris : Jean Vigneau, 1949. In-8, broché.
- BELLEGARDE (Dantès). *Pages d'histoire. I. L'Esclavage et le Trafic des Noirs dans l'île d'Haïti. II. La Société Française de Saint-Domingue en 1789. III. Pétion et Bolivar*. Port-au-Prince : imprimerie Chéraquit, 1925. In-8, broché. Envoi autographe de l'auteur. Déchirures à la couverture.
- BROUSSEAU (Kate). *L'Éducation des Nègres aux États-Unis*. Paris : Félix Alcan, 1904. In-8, demi-toile bleue. Rousseurs.
- CENDRARS (Blaise). *Anthologie nègre. Édition définitive, revue et corrigée*. Paris : Corrèa, 1947. In-8, broché.
- CHAPISEAU (Félix). *Au pays de l'esclavage. Mœurs & coutumes de l'Afrique centrale d'après des notes recueillies par Ferdinand de Béhagle. Préface par Gaston Dujarric*. Paris : J. Maisonneuve, 1900. In-16, percaline rouge de l'éditeur. Feuilles en partie déreliés.
- DELAFOSSE (Maurice). *L'Ame nègre*. Paris : Payot & C^{ie}, 1922. In-16, broché.
- *L'Esclavage en Afrique par Un Ancien Diplomate*. Paris : Letouzey et Ané, 1890. In-18, broché.
- GUILLAUMET (Édouard). *Le Soudan en 1894. La Vérité sur Tombouctou. L'Esclavage au Soudan*. Paris : Albert Savine, 1895. [Suivi de] : MANGIN. *La France d'Afrique*. In *La Semaine illustrée* du 9 mars 1923. In-18, demi-toile bleue (reliure vers 1925). Couverture déchirée, feuillets roussis.
- HALGOUET. *Nantes ses relations commerciales avec les îles d'Amérique au XVIII^e siècle. Ses armateurs*. Rennes : imprimerie Oberthur, 1939. In-8, broché.
- IMBART DE LA TOUR (Joseph). *L'Esclavage en Afrique et la croisade noire*. Paris : Maison de la bonne presse, [1894]. In-8, débroché.
- LAVIGERIE. *Lettre de son éminence le cardinal Lavigerie à tous les volontaires qui se sont proposés à l'œuvre antiesclavagiste de France sur l'association des frères armés ou pionniers du Sahara*. Paris, Alger, 1891. In-8, broché.
- LETOURNEAU (Charles). *L'Évolution de l'esclavage*. Paris : Librairie Vigot frères, 1897. In-8, broché. Déchirures à la couverture.
- LEROY-BEAULIEU (Pierre). *Les États-Unis au XX^e siècle. Quatrième édition*. Paris : Librairie Armand Colin, 1909. In-16, demi-basane noire, dos lisse orné (reliure de l'époque). Dos frotté.
- MARTIN (Gaston). *Négriers et bois d'ébène*. Grenoble : B. Arthaud, 1934. In-8, broché.
- NEMOURS (Colonel). *Histoire de la captivité et de la mort de Toussaint-Louverture. Notre pèlerinage au fort de Joux*. Paris : Berger-Levrault, 1929. In-8, broché.
- PIACENTINI. *Missionnaire. Le père Mell C. S. Sp. Apôtre de la Guinée Française. 1880-1921*. Paris, 1935. In-8, broché. Envoi autographe de l'auteur.
- *Quarante-huit. Documents sur l'Abolition de l'Esclavage à la Guadeloupe*. Basse-Terre : Revue Guadeloupéenne, mars-avril 1948. In-8, agrafé. N°16 de la *Revue Guadeloupéenne* publié en mars 1948. Bords de la couverture insolés.
- RINCHON (P. Dieudonné). *La Traite et l'Esclavage des Congolais par les Européens. Histoire de la déportation de 13 millions 250.000 noirs en Amérique. Préface de son Excellence M. Engels*. [Bruxelles : P. Dieudonné Richon], 1929. In-8, broché.

CONDITIONS DE VENTE // CONDITIONS OF SALE

La vente sera faite au comptant et conduite en euros (€). Les acquéreurs paieront en sus des enchères les frais suivants :

Jusqu'à 150 000 € : 26,37 % TTC (soit 25 % HT + TVA 5,5%) pour les livres et 30% TTC (soit 25% HT + TVA 20%) pour les manuscrits et autographes.

De 150 000 € à 500 000 € : 22,68 % TTC (soit 21,5% HT + TVA 5,5%) pour les livres et 25,80% TTC (soit 21,5% HT + TVA 20%) pour les manuscrits et autographes.

Et au delà de 500 000 € : 18,99 % TTC (soit 18% HT + TVA 5,5%) pour les livres et 21,60% TTC (soit 18 % HT + TVA 20%) pour les manuscrits et autographes.

Ce calcul s'applique par lot et par tranche.

Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente. Cette règle est applicable même si l'acheteur souhaite exporter le lot ou si une licence d'exportation est requise. L'adjudicataire peut payer par : Virement bancaire en Euros Carte Visa ou Master Card ainsi qu'Amex (moyennant des frais supplémentaires de 2,75%) En espèces en Euros pour les particuliers résidant sur le territoire français jusqu'à un montant égal ou inférieur à 1 000 € frais et taxes compris et pour les résidents étrangers jusqu'à un montant égal ou inférieur à 15 000 €. L'opérateur de vente volontaire est adhérent au Registre central de prévention des impayés des Commissaires Priseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Syme 15 rue Freycinet 75016 Paris.

AVIS IMPORTANT : Pour les lots dont le vendeur est non-résident, l'adjudicataire paiera une TVA de 5,5% en sus de l'adjudication (lots signalés par), ou 20% (lots signalés par) en sus des frais légaux (le montant de cette TVA sera remboursé sur présentation de la preuve d'exportation hors CEE, dans un délai maximum d'un mois). Conformément aux dispositions de l'article 321-4 du code de commerce l'astérisque (*) suivant certains lots indique qu'ils sont la propriété d'un des associés de la société Pierre Bergé & associés.

The auction will be conducted in euros (€) and payment will be due immediately. In addition to the hammer price, buyers will pay the following fees :
Up to 150 000 € : 26,37% incl. VAT (25% excl. VAT + 5.5% VAT) for the books and 30% incl. VAT (25% excl. VAT + 20% VAT) for the manuscripts and the autographs.
Above 150 000 € and up to 500 000 € : 22,68% incl. VAT (21.5% excl. VAT + 5,5% VAT) for the books and 25,80% incl. VAT (21,5% excl. VAT + 20% VAT) for the manuscripts and the autographs.
Above 500 000 € : 18,99% incl. VAT (18% excl. VAT + 5.5% VAT) for the books and 21,60% incl. VAT (18% excl. VAT + 20% VAT) for the manuscripts and the autographs.
This calculation applies to each lot per tranche.
Payment is due immediately after the sale. This rule applies even if the buyer wishes to export the lot and an export license is, or may be, required. Payment must be made by wire transfer and in Euros. As a courtesy we accept payment by Visa, MasterCard as well as Amex (with additional fees of 2.75%). In cash and in Euros up to 1 000 € (incl. fees and taxes) for French private residents and up to 15 000 € (incl. fees and taxes) for foreign residents. The auction operating officer is adherent to the Registre Central de prévention des impayés des Commissaires Priseurs (Auctioneers Central Registry to prevent overdue payments) to which payment incidents may be addressed. Rights of access, rectification and opposition on legitimate grounds can be exercised by the debtor involved by addressing to Syme 15 rue Freycinet 75016 Paris.

IMPORTANT NOTICE : Concerning lots sold by foreign resident sellers, buyer will pay a 5.5% VAT in addition to the hammer price (lots marked with *) or 20% (lots marked with) plus legal fees (VAT may be reclaimed upon proof of export outside the EU within a maximum one month period). In accordance with the provisions of Article 321-4 of the Commercial Code, the asterisk (*) marking some lots indicates that they are owned by an associate of Pierre Bergé & Associates.

GARANTIES

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité du Commissaire-Preneur, sous réserve des rectifications éventuelles annoncées au moment de la présentation de l'objet et portées au procès-verbal de la vente.

Le rapport concernant l'état du lot, relatif à un accident ou à une restauration, est fait pour faciliter l'inspection et reste soumis à l'appréciation d'un examen personnel de l'acheteur ou de son représentant. L'absence d'une telle référence dans le catalogue n'implique aucunement qu'un objet soit exempté de tout défaut ou de toute restauration.

L'exposition préalable permet de voir l'état des biens de ce fait, aucune réclamation ne sera possible par rapport aux restaurations d'usage et petits accidents.

WARRANTY

In accordance with the law, the auctioneer is legally responsible for the contents of the catalogue, subject to any adjustment announced during the presentation of the lot and duly noted in the official sale record. Condition reports describing damage, imperfection or restoration are done to facilitate the prospection and shall remain subject to the discretion of personal examination by the buyer or his representative. The absence of such reference in the catalogue does not imply that an object is exempt from any defect or restoration. The pre-sale exhibition allows prospective buyers to inspect property and therefore, no claim will be registered regarding usual restorations and small accidents.

ENCHÈRES

Les enchères suivent l'ordre des numéros du catalogue. PBA est libre de fixer l'ordre de progression des enchères et les enchérisseurs sont tenus de s'y conformer. Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire. En cas de double enchère reconnue effective par PBA, l'objet sera remis en vente, tous les amateurs présents pouvant concourir à cette deuxième mise en adjudication.

Dès l'adjudication les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acheteur. Il lui appartient d'assurer les lots dès l'adjudication.

BIDDINGS

The sale will follow the lot numbers according to the catalogue. PBA has discretion to set the increment of the bids and all bidders must comply with this. The highest and final bidder will be the buyer. In case of a double bidding declared by the auctioneer, the lot will be immediately reoffered for sale and all present prospective buyers will be able to bid a second time. At the striking of the hammer, risk and responsibility for the lot passes to the buyer. He is therefore responsible for insuring his lots as soon as the auction is final

ORDRES D'ACHAT ET ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE

Tout enchérisseur qui souhaite faire une offre d'achat par écrit ou enchérir par téléphone peut utiliser le formulaire prévu à cet effet en fin du catalogue de vente. Ce formulaire doit parvenir à PBA, au plus tard deux jours avant la vente, accompagné des coordonnées bancaires de l'enchérisseur. Les enchères par téléphone sont un service gracieux rendu aux clients qui ne peuvent se déplacer. En aucun cas Pierre Bergé & associés ne pourra être tenu responsable d'un problème de liaison téléphonique et en aucun cas les employés de Pierre Bergé & Associés ne pourront être tenus responsables en cas de d'erreur dans l'exécution de ceux-ci.

ABSENTEE AND TELEPHONE BIDS Bidders who cannot attend the auction in person and who are wishing to bid by absentee or telephone bid are required to submit bids on the Absentee Bid Form of which a copy is printed in the last pages of the catalogue. This form must be received at least two days in advance of the sale, with the bidder's bank details. Pierre Bergé & Associates provides telephone bids as a convenience to bidders who cannot attend the auction in person and therefore will not be held responsible if a phone connection problem occurs ; under no circumstances Pierre Bergé & Associates employees will be held responsible if an error shall occur in the execution of the telephone bids.

RETRAIT DES ACHATS

Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et PBA décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'acquisition prononcée. Toutes les formalités, notamment celles concernant l'exportation, ainsi que les transports restent à la charge exclusive de l'acquéreur.

Ventes à Richelieu-Drouot : meubles, tableaux et objets volumineux qui n'auront pas été retirés par leurs acquéreurs le lendemain de la vente avant 10h seront entreposés au 3ème sous-sol de l'Hôtel Drouot où ils pourront être retirés aux horaires suivants : 9h00-10h00 et 13h30-18h00 du lundi au vendredi.

Magasinage : 6 bis rue Rossini - 75009 Paris Tél : +33 (0)1 48 00 20 56. Tous les frais de stockage dus aux conditions tarifaires de Drouot SA en vigueur devront être réglés au magasinage de l'Hôtel Drouot avant l'enlèvement des lots et sur présentation du bordereau acquitté.

COLLECTION OF PURCHASES

At the striking of the hammer, risk and responsibility for the lot passes to the buyer. He is therefore responsible for insuring his lots, and PBA declines all responsibility for any damage that may occur as soon as the auction is final. All formalities, including export license and transport are the sole responsibility of the buyer.

Sales at Richelieu-Drouot : Furniture, paintings and large objects that have not been withdrawn by their buyers before 10am the day after the sale will be stored in the 3rd basement of the Hotel Drouot where they can be collected at the following hours : 9am-10am and 1.30pm-6pm from Monday to Friday.

Storage : 6 bis rue Rossini - 75009 Paris Phone : +33 (0)1 48 00 20 56. All storage fees due according to Drouot SA tariff conditions should be paid at the Hotel Drouot storage before the removal can be done on presentation of the paid voucher.

PRÉEMPTION

Dans certains cas, l'Etat français peut exercer un droit de préemption sur les oeuvres d'art mises en vente publique conformément aux dispositions de l'article 37 de la loi du 31 décembre 1921 modifié par l'article 59 de la loi du 10 juillet 2000. L'Etat se substitue alors au dernier enchérisseur. En pareil cas, le représentant de l'Etat formule sa déclaration après la chute du marteau auprès de la société habilitée à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré. La décision de préemption doit ensuite être confirmée dans un délai de quinze jours. Pierre Bergé & associés n'assumera aucune responsabilité du fait des décisions administratives de préemption.

PRE-EMPTION In certain cases, the French State may exercise its pre-emptive right on works of art put up for sale, in accordance with the provisions of the Article 37 of the Law of December 31, 1921, amended by section 59 of the Law of July 10, 2 000. State then replaces the last bidder. In such cases, the representative of the State must express its intention after the striking of the hammer to the company authorized to organize the public auction or private sale. The pre-emption decision must then be confirmed within fifteen days. Pierre Bergé & Associates will not assume any liability for administrative decisions of pre-emption.



ORDRE D'ACHAT.//. BID FORM

<input type="checkbox"/> DEMANDE D'APPEL TÉLÉPHONIQUE.//. PHONE CALL REQUEST <input type="checkbox"/> ORDRE FERME.//. ABSENTEE BID Vente aux enchères publiques PARIS - DROUOT - RICHELIEU VENREDI 30 NOVEMBRE 2018 LIVRES & MANUSCRITS	Nom et Prénom Name _____ Adresse Address _____ Pays Country _____ Téléphone Phone _____ E-mail _____
--	--

Après avoir pris connaissance des conditions de vente décrites dans le catalogue, je déclare les accepter et vous prie d'acquiescer pour mon compte personnel aux limites indiquées en euros, les lots que j'ai désignés ci-dessous. (Les limites ne comprenant pas les frais légaux.)
 I have read the conditions of sale and the guide to buyers printed in this catalogue and agree to abide by them. I grant you permission to purchase on my behalf the following items within the limits indicated in euros. (These limits do not include buyer's premium and taxes.)
 Références bancaires obligatoires (Veuillez joindre un RIB et renvoyer la page suivante dûment remplie)
 Required bank references (Please complete and join following page) _____
 Références commerciales à Paris ou à Londres
 Commercial references in Paris or London _____
 Aucune demande de ligne de téléphone ne sera prise en compte pour les lots ayant une estimation inférieure à 800 euros ; veuillez pour ceux-ci laisser des ordres fermes
 Please note that only commission bids in writing will be accepted for lots estimated under 800 euros. Telephone bids will not be registered for these lots.

LOT No LOT No	DESCRIPTION DU LOT LOT DESCRIPTION	LIMITE EN EUROS TOP LIMIT OF BID IN EUROS

Les ordres d'achat doivent être reçus au moins 24 heures avant la vente
 To allow time for processing, absentee bids should be received at least 24 hours before the sale begins.

À envoyer à.//. Send to :
 PIERRE BERGÉ & ASSOCIÉS
 92 avenue d'Iéna_75116 Paris www.pba-auctions.com
T. +33 (0)1 49 49 90 00 F. +33 (0)1 49 49 90 01

Signature obligatoire :
 Required signature :

Date :
 T. S. V. P

PIERRE BERGÉ & ASSOCIÉS

**CE FORMULAIRE DOIT ÊTRE REMPLI PAR TOUT ENCHÉRISSEUR AVANT LA VENTE.
PLEASE NOTE THAT YOU WILL NOT BE ABLE TO BID UNLESS YOU HAVE COMPLETED THIS FORM IN ADVANCE.**

VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018

Date de la vente
Sale date

Nom et Prénom
Name and first name

Adresse
Address

Ville
City

Email
Email

Téléphone
Phone number

Banque
Bank

Personne à contacter
Person to contact

No de compte
Account number

Téléphone
Phone number

Références dans le marché de l'art
Account number

**PIÈCES D'IDENTITÉ - PHOTOCOPIE DU PASSEPORT
IDENTIFICATION PAPER - PASSPORT COPY**

**POUR TOUTE INFORMATION, CONTACTER LE +33 (0)1 49 49 90 00
FOR ANY INFORMATION PLEASE CALL +33 (0)1 49 49 90 00**

Je confirme que je m'engage à enchérir en accord avec les conditions de vente imprimées dans le catalogue de cette vente.
I agree that I will bid subject to the conditions of sale printed in the catalogue for this sale.

Signature obligatoire :
Required signature :

Date :

Société de Ventes Volontaires

Agrément n° 2002-12892 avenue d'Iéna 75116 Paris

T. +33 (0)1 49 49 90 00 F. +33 (0)1 49 49 90 01 www.pba-auctions.com

SAS, au capital de 315.000 euros N° SIRET 441 709 961 00037_TVA INTRACOM FR 91 441 709961

Pierre Bergé & associés

Société de Ventes Volontaires_agrément n°2002-128 du 04.04.02

Paris

92 avenue d'Iéna 75116 Paris

T. +33 (0)1 49 49 90 00 **F.** +33 (0)1 49 49 90 01

Bruxelles

Avenue du Général de Gaulle 47 - 1050 Bruxelles

T. +32 (0)2 504 80 30 **F.** +32 (0)2 513 21 65

www.pba-auctions.com